LE CŒUR ET LE SANG

DEUXIÈME PARTIE (1)

V. — JOSETTE GALLICE

La nuit me porta conseil. La prudence exigeait que Michel Gallice, puisqu'il ne voulait pas se livrer aux juges, quittât Bonneval et la vallée de l'Arc. Tôt ou tard l'affaire s'ébruiterait. Elle s'assoupirait pendant l'hiver pour se réveiller au printemps. La mère et la sœur de Milio Missa, la victime, ne tiendraient pas toujours leur langue. Comme si deux femmes pouvaient garder un secret de cette importance, contrairement à leurs sentiments et à leurs intérêts ! Leur silence était déjà si surprenant !

Or mon compagnon habituel de chasses en Maurienne, Louis de Vimines, venait de louer en Dauphiné, au-dessus de la vallée du Vénéon, une chasse beaucoup plus giboyeuse. Il cherchait des gardes accoutumés à la montagne, et qui ne fussent pas de mèche avec les braconniers du pays, comme il arrive trop souvent, afin de préserver nos hardes de chamois, et aussi pour surveiller la construction et l'installation des cabanes au bord du lac Lovitel. Je lui proposai mon homme. En somme, je ne l'égarais point sur les aptitudes, ni sur la probité du candidat. Il pouvait lui accorder sa confiance : il ne risquait point d'être jamais trahi. Mais je m'abstins de le prendre pour complice de mon recel qui, déjà, me valait bien des scrupules de conscience.

Copyright by Henry Bordeaux, 1925.

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

Ainsi Michel Gallice ne retourna-t-il pas dans la maison paternelle de l'Écot. J'informai Josette que son frère lui abandonnait provisoirement sa part de l'héritage et de la pension et qu'il lui donnerait de temps à autre de ses nouvelles.

Au printemps suivant, me trouvant de passage à Saint-Jean-de-Maurienne pour y plaider, je passai la soirée avec le juge d'instruction Fonclair.

— Rien d'intéressant à votre tribunal? lui demandai-je sournoisement à tout hasard. Et ce Piémontais qui avait assassiné un ouvrier à Lanslebourg, l'a-t-on découvert de l'autre côté des Alpes?

— Point du tout, me fut-il répondu. Mais nous rendons la pareille à nos voisins. Ils nous invitent à leur découvrir un colporteur qui aurait tué un bersaglier à Cérésole, et nous n'avons pas déniché le moindre coupable. Vous comprenez, ces drames de frontières, ça n'a pas de dénouement.

A bon entendeur salut. Cependant Louis de Vimines se félicitait de mon choix : il m'écrivait que je lui avais adressé la perle des gardes et que le chamois foisonnerait dans les combes et sur les pentes de Lovitel pour l'ouverture de la chasse. Mais ce fut une autre ouverture : la guerre nous fut déclarée...

Quand je revins à Chambéry près de cinq ans plus tard, j'avais oublié le drame de la maison Gallice à l'Écot-sur-Bonneval, comme aussi le drame de la maison Couvert à Bessans (1). A de rares intervalles, Louis de Vimines, redevenu capitaine de dragons, tandis que j'occupais mon poste de lieutenant d'infanterie territoriale, se rappelait à mon souvenir par des allusions à nos chasses d'autrefois, à nos chasses futures. Il en voulait surtout aux Allemands, je crois, de le priver de son compte annuel de boucs et de chèvres. Une fois, il me parla de Michel qui, engagé volontaire et blessé en mars 1917 au Plémont où il s'était magnifiquement conduit, avait été renvoyé dans ses foyers. Dans ses foyers ? Le pauvre garçon n'en avait plus. Je fus content de le savoir sauf, bien qu'il eût sans doute désiré la mort. Vimines ajoutait gaîment : « J'espère qu'il nous gardera des chamois pour le retour... »

Et de fait, après la paix de Versailles, quand on put suppo-

(1) Voyez *la Maison morte*.

ser que la vie normale nous était rendue, je reçus une carte qui secoua la torpeur où je m'enlizais : « Préparez votre carabine et dérouillez vos jambes. Michel Gallice a vu plus de soixante chamois dans la combe de Lovitel... »

Avant la saison, et sans doute pour me dérouiller les jambes qui, depuis cinq ans, n'avaient guère travaillé qu'en plaine ou dans les forêts à pentes presque douces des Vosges et s'étaient désaccoutumées des Alpes, j'entrepris un petit voyage en Maurienne. Après un arrêt à Bessans où j'élucidai enfin la tragédie de la Maison morte, je mis le cap sur Bonneval et montai jusqu'à l'Écot. C'était par un beau jour du mois d'août, plein de lumière et de chaleur. Il me semblait que ces paysages de Savoie avaient changé. Autrefois, je leur attribuais de la sauvagerie et de la désolation. Au sortir de Verdun et des Flandres, ils m'apparaissaient doux et riants, avec les teintes mauves de leurs rochers, leurs cascades bondissantes et leurs prés colorés de fleurs. Mon premier contact avec la montagne, après tant d'années meurtrières, m'apportait une délicieuse sensation de bien-être.

Ce hameau de l'Écot, le plus haut de France, perché au-dessus de l'Arc et à peine distinct des rochers, pareil à un château-fort en ruines, avec ses murs et ses toits gris recouverts d'une fine mousse dorée comme les vieilles choses un peu moisies, était si lumineux dans le soleil que je ne le reconnaissais plus. D'ailleurs, les glaciers eux-mêmes, celui du Vallonnet que j'avais aperçu en montant, celui du Mulinet qui me faisait signe, resplendissaient au point de fatiguer les yeux de leur éclatante blancheur. Dans la ruelle en pente, des poules se promenaient majestueusement. Puis je tombai sur un groupe de trois enfants, dont l'aîné pouvait avoir six ou sept ans et le dernier quinze ou dix-huit mois tout au plus, car il tenait à peine sur ses jambes, mais il était si fier de se promener avec les autres qu'il montrait un air capable et illuminé sous un petit bonnet d'un blanc sale à demi soulevé par des cheveux couleur de paille claire. Je m'approchai pour les caresser : ils s'enfuirent aussitôt, sauf le plus petit qui, ne pouvant se confier à la course, poussa des cris perçants. Une femme accourut. Ainsi me trouvai-je en présence de Josette Gallice, qui s'arrêta net en me voyant.

— Eh bien, Josette, est-ce l'effet que je te produis?

En six ans, elle avait tant changé que je me demandai comment je l'avais appelée si aisément par son prénom. Les visages gardent, malgré le travail du temps, malgré les épreuves ou le confort, leur signe particulier qui ne permet pas de les confondre. Par quel trait le sien demeurait-il si distinct, quand, du front plissé, des joues qui s'empâtaient, de la bouche ternie, la jeunesse se retirait, se sauvait à tire d'ailes, comme une caille d'un champ moissonné? Par le regard étonné, candide, virginal de ses yeux de myosotis. Je revoyais sans peine l'extase où les plongeait la romance napolitaine de l'homme à l'accordéon, le désespoir où les noyaient le chagrin et la honte. Cependant ils n'exprimaient plus ni extase ni désespoir, au contraire la placidité d'une existence monotone, tranquille, régulière. Sous cette expression, comme un reflet dans une eau dormante, je distinguais la flamme d'autrefois, mais adoucie et voilée.

— Ah! c'est vous, monsieur l'avocat.

Elle rougit, malgré le hâle dont les gros travaux l'avaient patinée. Non, elle n'était plus la jeune fille que j'avais connue. J'avais devant moi une bonne matrone, alourdie et déjà quelque peu déformée, assez mal tenue et parvenue trop vite à la maturité. Je devinai sans difficulté son nouvel état, car l'aventure de sa jeunesse n'avait pu modifier son honnêteté native :

— Mariée, n'est-ce pas?

Avec une nuance de contentement, elle inclina la tête. Les trois mioches, peu à peu, s'étaient regroupés autour d'elle, se sentant protégés et m'estimant moins dangereux et nuisible puisque je causais de bonne intelligence avec leur maman.

— Ce peuple t'appartient?

— Bien sûr. Thomas, Claudine et Michel.

Le nom de son père, ceux de sa mère et de son frère : allons, elle gouvernait la maison et son homme, puisqu'elle prenait tous les saints dans le calendrier de famille. J'examinai plus attentivement sa progéniture : l'aîné brun, avec des yeux noirs luisants comme des braises qui décelaient suffisamment son origine, les deux cadets plus râblés, plus épais, et d'une blondeur si claire et si pâle qu'elle en paraissait presque blanche au soleil, comme l'avoine très mûre.

— Ton mari, demandai-je, qui est-ce? Il n'est pas là?

— Non, il est à la montagne, avec les bêtes.

— Combien de bêtes ?

— Huit à cornes, et des moutons et des chèvres.

Huit bêtes à cornes : c'était la richesse. Même avec la pension de l'Anglais et la part de Michel, elle n'aurait pu s'offrir un pareil troupeau. Son mari devait avoir du bien et ne l'avait donc pas épousée par intérêt. Elle me fit entrer chez elle et me servit sur la table scellée un morceau de pain et l'un de ces hauts fromages, pareils à de petits troncs d'arbres, que l'on fabrique à Bessans et qui bleuissent à mesure qu'on les entaille, le tout accompagné d'une carafe de vin blanc.

— *Il* a une vigne à Pontamafrey, m'expliqua-t-elle.

Je bus et je mangeai, et bientôt je fus entouré des gosses, le plus petit sur mes genoux, et aussi des poules, et même d'un agneau malade qu'on soignait au logis. Josette, visiblement, se plaisait à étaler son bonheur actuel devant moi.

— Eh bien, finis-je par lui dire, la dernière fois que je suis venu ici, ma pauvre femme, ça n'allait guère. Je vois que le ciel t'a protégée, et tes parents de là-haut.

— Oui, murmura-t-elle presque craintivement en baissant la tête, il est bien bon.

Le ciel, c'était son mari.

— Alors, il t'a épousée quand même. Tu es une brave fille : il a bien fait.

Elle se tenait debout à côté de moi, tandis que je demeurais assis devant la table desservie. Elle avait refusé de s'asseoir, appartenant à cette race de ménagères qui ne se reposent jamais dans leur maison. A ma profonde surprise, elle me désapprouva, en bonne Mauriennaise qui a reçu tout un héritage de mères et d'aïeules asservies au devoir et à la religion :

— Non, monsieur l'avocat, il n'a pas bien fait. On marie une fille sage et pas une créature.

— Tu es sévère pour toi, Josette.

— Pas assez, puisque je suis sa femme. Je le lui ai pourtant répété. Quand il m'a vue toute seule avec mon petit Thomas, après le départ de mon frère, il a rôdé autour de moi. J'ai cru d'abord que c'était ma mauvaise réputation qui me valait son mépris. « — C'est assez d'un malheur, que je lui ai dit. — C'est pour te marier, qu'il m'a dit. — Pour me marier ? Tu n'y penses pas. — J'y pense, Josette. — On ne marie pas une traînée. — Tu n'es pas une traînée... — Et le gosse ? —

Je le prendrai !... » Alors j'ai pleuré de joie. Mais j'ai refusé.

— Tu as refusé ?

— Bien sûr que j'ai refusé. Un honnête homme, ça se respecte. Et puis la guerre est venue. Il a eu son fils unique tué au mois d'août. C'était un petit chasseur. Cela s'est passé en Alsace. Parce que c'est un homme qui n'est pas de ce matin. Il était veuf depuis longtemps et n'avait que ce garçon. J'ai su qu'à Bonneval il n'allait pas bien et se buvait le sang. Alors je suis descendue et je lui ai demandé : « — Est-ce que je peux quelque chose pour toi? — Reste. — C'est toujours ton idée de nous marier ? — C'est toujours mon idée. — Viendras-tu à l'Écot ? — J'y viendrai... » Il m'a mariée et il est venu à l'Écot. Voilà.

Le roman de son salut, elle le racontait comme une histoire toute simple et sans intérêt. Je n'avais pas besoin de m'informer de son bonheur : il se voyait. Mais elle s'épuisait de soins et de travail pour complaire à son homme. Le passé ne l'habitait plus. Savait-elle le sort de l'Italien ? Je ne voulais point m'aventurer sur ce terrain crevassé. Mais je montrai l'aîné de ses enfants qui jouait avec mon piolet :

— Et celui-ci ?

— Eh bien ! il n'y a pas de différence.

— Ton mari a-t-il pensé à le légitimer dans l'acte de mariage ?

— Il y a pensé.

Le passé était aboli. L'enfant ne lui appartenait plus. Mais ce passé était-il aboli pareillement pour Michel Gallice ? J'en avais la certitude : le meurtre de Cérésole n'avait pas été connu en Savoie, n'avait pas été commenté dans les veillées, et la guerre en avait englouti les traces comme une avalanche qui recouvre un pâtre. Je pouvais sans crainte parler à Josette de son frère :

— Tu sais, repris-je, que Michel a été blessé au Plémont, dans l'Oise.

— Je sais, me répondit-elle.

— Par lui ?

— Pas par lui. Par des camarades qui l'ont rencontré.

— N'est-il pas venu te voir ?

— Il ne faut pas qu'il vienne.

Stupéfait, je cherchai ses yeux limpides pour y mieux lire son idée. Mais elle se penchait sur le fourneau où s'endormait

la soupe. Non, le passé n'était pas aboli : quand l'est-il tout à fait? Comme un ver un fruit mûr, il habite notre bonheur. Que savait-elle au juste? Il s'agissait de le démêler sans se livrer soi-même, car elle ignorait que je savais. Je me décidai à poser une de ces questions à double sens dont on peut toujours nier l'objet véritable :

— Pourquoi, Josette? Son départ de l'Écot a-t-il fait parler dans la vallée?

Elle me regarda bien en face, et ce fut moi qui évitai son regard.

— Oui, monsieur l'avocat, on a parlé.

Je gardai le silence quelques instants, rapprochant mentalement des dates. Le crime avait été commis en 1913 : il y avait six ans. La prescription réclamait encore quatre années. Jusque-là Michel Gallice serait menacé. Gagnerait-il ce délai? Je pressentais une de ces féroces jalousies de village qui battent les murs de toute maison où l'on suppose de la concorde et de la joie. Malheureuse et abandonnée, on avait plaint Josette. Mariée à un homme considéré et riche, elle excitait des haines cachées. Le secret de son frère avait été découvert. Tôt ou tard, on le lui jetterait à la figure. Cérésole n'est pas si loin et il y a des gens pour traverser la montagne avec de la contrebande, avec de mauvais bruits et toute sorte de fâcheuses marchandises.

Devinait-elle que j'étais au courant du crime? Les femmes ont plus que nous de mystérieux pressentiments. Elles sont, plus souvent que nous, douées de ces antennes qui, dans le domaine intérieur, saisissent à l'avance les secrets et les arrière-pensées, parce qu'elles se penchent davantage sur le réservoir des forces naturelles. Cependant je ne voulais pas me livrer et ce fut d'un air enjoué que je repris la conversation :

— Si je vois ton frère, je lui parlerai de toi. Je lui dirai que tout va bien dans la maison de vos parents.

— Vous pouvez le dire.

Comme je me levais pour redescendre sur Bonneval, nous entendîmes du bruit à la porte et les mioches se précipitèrent pour accueillir le visiteur, ce qui me renseigna sur sa qualité comme sur sa popularité familiale : jusqu'au plus petit qui agitait les bras et tirait de sa bouche menue des sons inarticulés qui exprimaient la joie. L'homme qui entra, je le connaissais :

il avait été, lui aussi, mon client pour une instance en bornage.

— Ah ! c'est vous, Étienne Béard ? quelle chance !

Un peu étonné de me rencontrer chez lui, il me salua avec la majesté d'un sage de la vallée. C'était un grand paysan de plus de cinquante ans, mais intact de santé et de forces, le visage entièrement rasé, les cheveux sans un poil gris, la silhouette droite, comme ils l'ont là-haut où ils ne paraissent jamais pliés sous les fardeaux, mais accoutumés à marcher la poitrine ouverte, et sur tout le visage cette expression de plaisir du maître qui rentre au logis où l'attend un bon accueil.

— Monsieur l'avocat, c'est un honneur. La femme vous a-t-elle offert quelque chose ?

Car l'hôte est sacré, et c'est d'abord de lui qu'on s'occupe. Il vit les restes de la collation et mon verre vide qu'il s'empressa de remplir :

— Le vin de Pontamafrey, lui dis-je. Trinquons.

Josette lui apporta un verre. Mais les trois gosses s'étaient suspendus à ses jambes, et il lui fallut s'avancer avec cette grappe.

— Vous savez, repris-je, que Thomas Gallice était mon guide et mon ami.

— Je sais, monsieur l'avocat. La pension de l'Anglais, c'est à vous qu'on la doit.

— Je suis content, Béard, que vous ayez épousé la fille de Thomas Gallice.

— Oui, me répondit-il gravement, après avoir regardé sa femme, la chose est bien.

Un peu plus tard, quand je voulus partir, toute la famille m'accompagna jusqu'à l'oratoire de Notre-Dame de la Merci, au-dessus de l'Arc. J'emportai cette vision de bonheur et de paix. Mais, sur le sentier, me souvenant de l'avertissement de Josette : « *On a parlé...* » j'eus l'impression que le mort de Cérésole était mal recouvert de terre et menaçait encore Michel Gallice.

VI. — LE GARDE

La veille de l'ouverture, un dernier samedi du mois d'août, je montai aux cabanes de Lovitel. A Bourg d'Oisans, j'avais pris une voiture jusqu'au pont des Ogiers sur le Vénéon où l'on quitte la route de la Bérarde. Là, un mulet était commandé

pour mes bagages. Tandis qu'on le chargeait, en hâte je pris le sentier qui, parmi les pâturages d'abord et les cailloux ensuite, à travers les ruisseaux et les cascatelles, grimpe à la digue naturelle, formidable éboulis tombé de la Rochette, qui a fait barrage et capté les eaux du lac. Appuyé au sycomore qui marque le sommet de la pente, Louis de Vimines m'attendait. Les cinq années de la guerre nous avaient séparés. Cependant il ne témoigna, en me revoyant, d'aucune émotion :

— Ah! me dit-il, dépêchez-vous. Il nous faut tenir conseil.

— Conseil?

— Mais oui, conseil de guerre.

Et je compris que la vraie guerre, pour lui, recommençait enfin. Dans l'autre, il avait fait merveille, mais il ne tolérait aucune allusion à sa conduite. Or Chavert, le garde principal, opinait pour la combe des Trochettes où il avait vu et même frôlé de son pas invisible plusieurs troupeaux. Michel Gallice, son adjoint, tenait pour les rochers de Malhaubert, peut-être un peu moins giboyeux, mais qui auraient l'avantage, par leur éloignement, de ne pas nous laisser déranger d'autres chasses. Il m'énuméra les rapports de notre service de renseignements : un solitaire au Promontoire, plusieurs hardes au-dessus des Sept-Pisses, dans la combe de Ferrand, sans compter celles de Malhaubert et des Trochettes, etc. Restait à ordonner la manœuvre. Nous discutâmes jusqu'au refuge. Ou plutôt je pris plaisir à soulever quelques objections avant de me rendre, afin de caresser de mon mieux sa passion favorite. L'expérience de Chavert l'emporta, et l'on se décida pour les Trochettes.

Avant de me mettre à table avec mon compagnon rendu à la joie de vivre par l'air de la montagne et par la perspective de quelque beau coup de fusil sur nos amis les chamois, j'allai saluer, dans leur cabane, nos gardes et nos traqueurs réunis autour du feu où chauffait la marmite pleine de soupe : Chavert, souple comme un chat malgré l'âge et qui n'a pas d'égal parmi les hommes pour la varappe, les ramasses et l'approche du gibier, le grand Bormand dont la force est proverbiale, le subtil Maliveau, et Tardy qui est le plus jeune, presque un enfant, et Liliaz le cuisinier, trop vieux pour suivre les battues, et leurs camarades, enfin Michel Gallice dont le front avait été bossué par une balle, mais qui paraissait ne pas s'en souvenir. Je me contentai de lui serrer la main comme aux autres et de

le complimenter, mais dans la soirée j'eus l'occasion de l'isoler et lui donnai des nouvelles de sa sœur.

— J'ai su, me dit-il, par des camarades du 159.

Le 159e est le régiment de Briançon où il s'était engagé, un régiment alpin qui a l'honneur du béret et qui se recrute principalement dans les hautes vallées de la Savoie et du Dauphiné. Michel avait dû y rencontrer des compatriotes. Je l'interrogeai sur sa vie au front et sur les circonstances de sa blessure. Il avait été bien soigné à l'hôpital, trépané et guéri.

— Une tête de Savoyard, ça ne se casse pas facilement.

— Où étais-tu avec ton 159e ?

— Un peu partout. A des mauvais endroits. Du côté d'Arras au commencement. Et puis à Verdun, devant le fort de Vaux.

— Attends donc. Le 159e régiment faisait partie de la division Barbot. Barbot, un des plus beaux types de chefs que la guerre ait donnés. Elle a dévoré celui-là.

— C'était notre général, reprit Michel Gallice. Quand ça n'allait pas, on le voyait, celui-là. Il venait. On ne savait pas toujours que c'était lui : il portait une capote de troupe et un béret d'alpin sans galons ni étoiles. On le prenait pour un vieil engagé. Il m'a demandé, un jour que je cherchais ma compagnie : « — Où vas-tu comme ça, mon petit gars ? » — Et je lui ai répondu : « Et toi, le sais-tu, où tu vas ? » Alors il a éclaté de rire.

Sur ces souvenirs je continuai mon interrogatoire :

— Et ta blessure, Michel ?

— C'est au Plémont que j'ai attrapé ce pruneau.

— Au Plémont, sur la colline qui flanque le Plessis-de Roye ? N'y avait-il pas le commandant de Surian ?

— Il commandait mon bataillon, le 2e. Un chic officier!

— Tu as la croix de guerre ?

— Avec trois étoiles et une palme.

— Et l'on ne t'a pas donné la médaille pour ta blessure ?

— Le commandant voulait me donner mieux que ça.

— Mieux que ça ? Le ruban rouge ?

— Oui, j'étais avec lui comme sergent quand on a repris l'observatoire. Les Boches ont fait demi-tour : on leur tirait dans le dos. Mais il y en a qui se sont retournés.

— Alors, pourquoi n'as-tu pas la croix ? C'est beau sur une poitrine d'officier. C'est encore plus beau sur une poitrine de soldat.

— Oh ! vous savez, moi, les récompenses...

Oui, je savais le scepticisme de nos montagnards en matière d'insignes et de décorations. Tout de même, la Légion d'honneur ne se refuse pas. Malgré moi, je songeais à son effet sur un jury, si par aventure l'histoire de Cérésole se réveillait. Cette réponse évasive ne pouvait me contenter :

— Voyons, voyons, Michel, il y a autre chose. Autre chose que tu ne me dis pas, que tu vas me dire.

La nuit nous enveloppait, une nuit sans lune, mais la surface du lac maintenait une vague clarté. Nous avions gagné, en marchant, la rive et nous étions seuls sous les étoiles. Je voyais mal sa figure. Il se rapprocha de moi et à voix presque basse il me dit résolument :

— Avez-vous oublié, vous?

Je reculai comme s'il me faisait mal. Ainsi tout le drame de la guerre n'avait pas effacé les traces de l'ancien crime. Inquiet, je m'informai en baissant le ton, moi aussi :

— En as-tu parlé à quelqu'un ? Au commandant de Surian?

— Non.

— Comment cela s'est-il passé ?

— A l'hôpital, quand il est venu me voir après mon opération, il m'a dit : « Je te propose pour la croix ; on la donne maintenant aux hommes. — Je ne la veux pas, mon commandant. — Tais-toi, et prends-la. — J'ai une raison. » Il a dû comprendre à ma tête que c'était sérieux. « — Grave ? qu'il a demandé. — Grave : rien à faire.... » Alors il m'a fixé dans le blanc des yeux. Et puis il s'est penché sur moi et il m'a embrassé. Il a été tué sur la Marne au mois de juillet. Au bataillon, on l'aimait bien.

Comme sa sœur Josette le mariage, il avait refusé le plus grand honneur militaire, et comme elle il s'était jugé indigne à cause du passé. Je reconnaissais en eux cette race ancienne de Maurienne, paysanne et seigneuriale ensemble, affinée par des siècles de culture catholique, et dressée aux vérités éternelles devant quoi il n'y a plus d'orgueil humain, ni de fausse dignité. Malgré moi ému, je me tus quelques instants. Puis, je cherchai sa main :

— Tu t'es racheté, mon petit.

Il la retira et ne m'approuva pas. Je changeai de thème pour détendre nos esprits et tombai dans les détails matériels. Com-

ment vivait-il? Où habitait-il? Et finalement : pourquoi ne s'était-il pas marié?

— Je suis bien sûr que tu trouverais par ici, à la Danchère ou à Vénosc, à Bourg d'Aru ou à la Bérarde, une brave fille.

Mais il m'arrêta presque durement. Cette fois j'insistai : n'exagérait-il pas vis-à-vis de lui-même la sévérité, en se condamnant à la solitude?

— Est-ce encore pour la même raison?

— Pour la même, et pour une autre.

Il détourna la tête et je n'osai pas insister sur l'autre, devinant un mystère qu'il ne me livrerait pas. Et nous rentrâmes aux cabanes, afin de nous préparer par le sommeil à la bataille du lendemain.

VII. — LE COMPLOT

Que se passa-t-il, déjà cette année-là ou seulement l'année suivante, car nous n'avons jamais été fixés exactement sur l'origine du complot? Louis de Vimines, mon compagnon de chasse, si expert, cependant, au maniement des hommes, d'un tempérament de chef exercé à leur inspirer confiance, ne l'a pas vu plus que moi venir. Chavert, le garde principal, n'y fut pour rien : il est de ces ignorants qui suppléent par leur noblesse naturelle à tous les avertissements de l'intelligence contre les malfaisances des hommes; rien n'est obscur en lui, et il est loyal jusqu'envers son gibier au point que le braconnage l'indigne comme une trahison. Mais sa droiture même le désarme et, ne soupçonnant pas la marche du mal, il ne put nous en avertir.

Nos gardes et nos traqueurs avaient toujours vécu en bon accord. Nous nous efforcions d'égaliser à peu près leurs chances dans la distribution des boucs et des chèvres que nous abattions et qui ne servaient pas à notre nourriture ou à celle du personnel. La communauté des risques et des manœuvres, la lutte et les fatigues physiques supportées en commun qui créent ou resserrent la camaraderie, la gaîté des soirs de victoire où l'on mange et boit un peu plus copieusement qu'à l'accoutumée, toute cette vie salubre de la montagne maintenait une harmonie qui n'avait jamais été rompue. Nous mîmes du temps à nous apercevoir de sa disparition. Le monde paysan est un monde

ferme qu'il faut observer avec attention si l'on veut le pénétrer, et nous avions cessé d'observer le nôtre. Je me suis reproché plus tard de n'avoir pas ménagé davantage sa susceptibilité quand je prolongeais mes conversations particulières avec Michel Gallice. Cette préférence dut exciter des jalousies. Louis de Vimines, sans y prendre garde, la partageait. L'ancien séminariste avait plus d'instruction, plus de réflexion, plus de curiosité d'esprit que les autres traqueurs, plus de finesse et de délicatesse aussi : tout ce qu'il faut pour être jugé sévèrement.

L'alerte me fut donnée brutalement un soir dans leur cabane où ils s'étaient groupés après le dîner. La chasse avait été fructueuse, mais pénible et longue, et l'on devait se reposer le lendemain, en sorte que personne n'était pressé de s'aller coucher. Or, Louis de Vimines qui avait buté à la descente contre un éboulis, à la poursuite d'un gros bouc blessé, m'avait quitté de bonne heure pour gagner sa chambrette. Dans la soirée, je m'approchai du gîte de nos hommes qui se livraient à une petite fête et qui ne remarquèrent pas mon entrée, car la porte de la grange, où nos victimes de la journée étaient pendues par les cornes, était demeurée ouverte et l'intérieur s'éclairait mal. Ils avaient une paire d'invités, deux Piémontais du val d'Anzasca, venus pour une coupe de sapins au fond de la combe. Ces émigrants, avant la guerre, n'étaient pas très bien vus chez nous. Mais la guerre en a fait des compagnons d'armes. Compagnons d'armes un peu bruyants. Ceux-ci, à tour de rôle, chantaient à plein gosier des chansons de leur pays, et principalement des chansons patriotiques, la *Leggenda del Piave*, *Soldate ignoto* et la *Canzone del Grappa*. J'admirai la sagacité de ce peuple qui exalte jusqu'à ses retraites. La Piave devenait le rempart infranchissable dressé devant l'étranger :

Il Piave mormoro :
« Non passa lo straniero. »

La *Canzone del Grappa* est l'hymne officiel de l'armée du Grappa (*inno ufficiale dell' Armata del Grappa*) :

Sentinella che vigili : All' Erta!
Il nemico ci spia lontano,
l'occhio aguzza sul Grappa, ma invano :
saldi cuori e temprati vi stan!

Monti e vigne che innanzi vediamo
son d'Italia un suo lembo rubato,
dal martirio e dal pianto sacrato
strapperemo al ladro invasor!...

Monte Grappa, tu sei la mia Patria!
all' assalto vedrai i tuoi figli
gareggiare in mille perigli
col tuo nome sul labbro e nel cuor!

Monte Grappa, tu sei la mia Patria!
sovra te il nostro sol risplende,
a te mira chi spera ed attende
i fratelli che a guardia vi stan.

Contro te gia s'infranse il nemico
che all' Italia tendeva lo sguardo,
non si passa un cotal baluardo
affidato ad Italici cor!

Monte Grappa, tu sei la mia Patria!
sei la stella che addita il cammino,
sei la gloria, il volere, il destino
che all' Italia ci fa ritornar! (1)

A la vérité, nous ne fûmes pas exclus de cette défense du Mont Grappa, et l'armée du général Maistre, — l'un de nos meilleurs chefs de guerre, — prit à son compte le saillant formé par la Piave et la ligne Grappa, Asiago, Trentin. Notre succès du Monte Tomba (30 décembre 1917) arrêta la pression continue et menaçante de l'armée austro-allemande. J'ai quelque raison de me le rappeler. Ce Monte Tomba est une petite montagne qui domine le saillant confié alors à la garde de nos troupes et se dresse d'une hauteur de huit cents mètres sur la

(1) Alerte, sentinelle! l'ennemi nous épie au loin; en vain il s'use les yeux sur le Grappa défendu par des cœurs mâles et de bonne trempe. — Les monts et les vignes que voici là-bas, c'est un morceau de l'Italie, un morceau qu'on lui a volé! du martyre et de la plainte sacrée, nous saurons bien l'arracher au traitre envahisseur! — Montagne du Grappa, tu es ma patrie! Tu verras tes fils à l'assaut braver à l'envi mille périls, ton nom aux lèvres et dans le cœur! — Montagne du Grappa, tu es ma patrie! Sur tes flancs c'est le soleil italien qui brille; vers toi regarde quiconque espère, en songeant à ses frères debout pour ta défense. — A tes pieds déjà s'est brisé l'ennemi qui du regard convoitait l'Italie. On ne passe pas! quand un tel rempart est confié à des cœurs vraiment italiens. — Montagne du Grappa, tu es ma patrie! Tu es l'étoile qui montre la route, tu es la gloire, la volonté, le destin qui nous fait revenir au sein de l'Italie.

plaine comme une falaise sur la mer. La plaine, à ses pieds, semble écumer dans des bouleversements de moraines. Je revoyais nettement ce paysage, tandis que mon Piémontais chantait. Il recueillit les plus généreux applaudissements de nos hommes. N'avons-nous pas assez de gloire pour accueillir avec empressement celle des nations alliées ? Mais celles-ci nous rendent-elles exactement la pareille ?

L'un de nos traqueurs n'allait-il pas chanter à son tour? N'avons-nous pas, nous aussi, un répertoire où sont célébrés la Marne, l'Yser, Verdun, et la Champagne, et Montdidier, et le Chemin des Dames, et l'Alsace? Je fouillais en vain ma mémoire. Les hymnes guerriers ne sont pas notre affaire. Nous ne mettons pas nos victoires en romances. Nos troupes, chose curieuse, ont toujours préféré des chansons pacifiques, tendres ou légères. Elles ont marché sur un *air Louis XIII* ou sur l'air de *la Madelon*. Les étrangers qui nous prétendent impérialistes et belliqueux ne sont jamais venus chez nous. Seulement, il y a les réveils. Il ne faut pas nous écraser les pieds. Comme les deux Piémontais s'étalaient un peu, nos hommes me parurent se concerter. Ils tendirent un piège à Michel Gallice : je devais m'en rendre compte, mais trop tard, et d'ailleurs comment serais-je intervenu ? Michel Gallice avait toujours sa jolie voix : on ne l'ignorait pas dans son entourage. On le pria de se faire entendre. Il entonna une complainte qu'on chante dans les veillées en Savoie, tout en faisant *brisoler* les châtaignes, *la Lime des quatre conscrits* (1). Le choix lui en fut sans doute imposé par les sujets qu'avaient traités les Italiens, mais quel contraste avec leurs accents de triomphe ! La voici à peu près, telle qu'elle se peut transcrire du patois sans trop perdre de son pittoresque et de sa raillerie :

Y avait un' fois quatre conscrits,
Quatre Savoyards de Chautagne
Dans le royaume de Sardagne,
Y avait un' fois quatre conscrits.

C'étaient les plus beaux du pays,
Les meilleurs piocheurs de la vigne.
Quand ils étaient tous quatre en ligne,
C'étaient les plus beaux du pays.

(1) Voir *Lo Contio de la Bova*, par Amélie Gex.

Le roi les envoya quérir
Pour garder ses tours, ses murailles.
Pour s'en servir dans les batailles
Le roi les envoya quérir.

Ils partirent de Chambéry
En chantant pour cacher leurs larmes.
En faisant bombance et vacarme
Ils partirent de Chambéry.

Jusqu'à Turin fallut courir
Pour aller joindre la brigade
Pour être à temps à la parade
Jusqu'à Turin fallut courir.

On leur donna sabres, fusils,
Et cent balles dans leur giberne.
Sitôt entrés à la caserne,
On leur donna sabres, fusils.

Quand ils furent tous quatre instruits
A tirer cent balles à l'heure,
Le roi se dit : « A la bonne heure ! »
Quand ils furent tous quatre instruits.

« J'ai mon coffre-fort bien garni,
J'ai plus de soldats que de terres.
Pour m'arrondir, me faut des guerres,
J'ai mon coffre-fort bien garni. »

C'étaient quatre bons dégourdis,
Les quatre conscrits de Chautagne.
Pour s'en aller faire campagne
C'étaient quatre bons dégourdis.

Le premier mois qu'on se battit,
Ils dépensèrent leurs cent balles.
Ils prirent quatre capitales,
Le premier mois qu'on se battit.

Le second mois tout fut fini,
Un obus sur eux vint s'abattre.
De deux conscrits il en fit quatre.
Le second mois, tout fut fini.

Le troisième, la paix se fit,
Les princes donnèrent des fêtes.
Notre roi garda sa conquête.
Le troisième, la paix se fit.

« Rentrez faire d'autres conscrits,
Dit le roi, après tant de guerres
J'ai moins de soldats que de terres,
Rentrez faire d'autres conscrits. »

Voilà comment cela finit :
L'an d'après chaque Savoyarde
Fit deux grenadiers pour la garde.
Voilà comment cela finit...

Elle est bien de chez nous, cette *Lime des quatre conscrits* et je ne la donne pas pour une marche héroïque. Du bord de son champ, notre paysan ne s'est jamais départi, au cours de notre histoire, de cet air narquois et terriblement ironique. Il a tant vu passer de gens et d'événements, depuis les armées d'Annibal et de Marius jusqu'aux automobiles de Foch qui franchirent le Mont-Cenis pour porter secours à nos voisins. Il a été familier avec des rois même, — les rois sortis de cette antique maison de Savoie qui s'appuyait sur le sol natal pour en tirer des soldats et des diplomates, qui ne cessa jamais d'être populaire et fut néanmoins, on le voit, chansonnée. A Charles-Félix, venu tout seul, en garçon, visiter sa terre d'origine, il a dit en patois : « Sire le Roi, vous avez bien fait de n'amener pas votre femme dans votre voyage, car les femmes, moi je le sais bien, c'est toujours un fameux embarras. » Il goguenarde, il raille, et il cache avec soin son sentiment. D'amour et de courage, il ne parle jamais. Vous pouvez le demander à tous les officiers revenus de la Grande Guerre : quand ils commandaient un contingent savoyard, ils savaient d'avance que *ça irait bien*. Les listes des morts dans nos villages ont de quoi faire trembler le cœur. On s'aperçoit à leur longueur que nos contingents appartenaient aux corps d'élite, à ceux qu'on jetait en avant quand il y avait péril en la demeure française.

Telles étaient mes réflexions pendant que chantait Michel Gallice. Je ne m'aperçus pas immédiatement qu'elles se prolongeaient après le dernier couplet dans un silence inattendu. Les deux Piémontais, pour leur Piave et pour leur Grappa, avaient été acclamés. La voix de Michel, bien posée et agréable sans l'éclat et les sonorités d'outre-monts, était faite pour plaire. Quand il se tut, aucune marque d'approbation ne le vint réconforter. Personne ne le remercia par un geste des mains ou par une parole. Chavert lui-même ne broncha pas. Mais lui n'avait

pas bronché davantage à la musique d'Italie. Ces manifestations-là n'étaient pas dans le goût d'un homme aussi simple et raisonnable. A ce moment précis, j'eus l'intuition confuse qu'il se tramait quelque chose de perfide dans notre coin perdu au-dessus des habitations et des plaines. La haine et l'envie assiègent donc jusqu'aux solitudes?

Dans ce silence, lourd d'inimitié, de jalousie ou de réprobation, une voix que je reconnus pour celle de Maliveau gouailla tout à coup :

— Eh bien, le Savoyard, on les engrosse facilement, tes Savoyardes!

Ce Maliveau, un de nos plus vieux traqueurs, m'a toujours paru trop intelligent, trop renseigné, suspect. Avant la guerre, il avait intrigué pour déposséder Chavert de son fief de garde. Il est sournois et fourbe, mais habile, patient, adroit à éviter les précipices, quitte à y laisser choir les autres. Sa plaisanterie pouvait n'être que grossière, sans contenir une allusion blessante à Josette Gallice. Comment, du fond de la vallée de l'Arc, cette histoire serait-elle venue jusqu'à la cabane de Lovitel? Néanmoins, je tendis l'oreille et fis le guet. Ne sommes-nous pas, presque toujours, mystérieusement avertis de l'apparition du danger qui nous menace ou qui menace les nôtres? Autour de moi, l'assistance s'était mise à rire : un de ces rires gras et niais, de réunion électorale, quand le candidat répond à de bonnes raisons par des balivernes, un de ces rires d'hommes assemblés qui se hâtent de descendre au niveau du plus bas d'entre eux.

— Les femmes de chez moi valent bien les vôtres, répliqua Michel sur la défensive.

— Et les hommes donc! reprit Maliveau dont on attendait la réplique pour s'en amuser et qui tenait à satisfaire l'auditoire. Il paraît qu'ils passent la montagne quand ils ont fait un mauvais coup en Italie.

Cette fois je ne pouvais m'y tromper. L'affaire de Cérésole n'était plus un secret. Mon petit ami Gallice était entre les mains de ses ennemis. Ceux-ci le dénonceraient quand il leur conviendrait. La meute, lancée sur sa piste, le forcerait, quand il plairait à Maliveau de sonner l'hallali ; et pourquoi pas tout de suite? Mais d'où venait donc cette aversion? J'en chercherais plus tard la cause : il fallait à tout prix gagner du temps.

J'intervins juste quand Michel, un instant désemparé, allait donner tête baissée dans l'obstacle.

— Dites donc, Maliveau, moi aussi je suis Savoyard. Vous pourriez être poli, tenir votre langue et laisser mon pays tranquille.

La foudre fut tombée sur la grange qu'elle n'eût pas causé plus de grabuge. Personne ne soupçonnait ma présence, sauf Chavert à côté de qui je m'étais placé et qui voit tout de ses yeux rouges. Mais Chavert indifférent se perdait dans la fumée de sa pipe et revoyait en rêve les remises de ses chamois au lieu d'écouter les boniments de la troupe. Je lançai mon pavé quand tout le monde escomptait une lutte à main plate entre le jeune garde et le vieux traqueur. Du coup, ce dernier perdait tout avantage. Ses grenades avaient raté. Et, pour achever de rompre les chiens, j'interrogeai les deux Piémontais sur la guerre qu'ils avaient faite dans le Trentin. Un saladier de vin chaud circulait à la ronde. J'en bus un verre et j'invitai toute la compagnie au repos. On m'écouta d'autant plus docilement qu'en ma présence toute curiosité était morte. J'avais conjuré le mauvais sort, mais pour combien de temps? Dès le lendemain, je résolus de me concerter avec Michel Gallice sur la conduite à tenir.

VIII. — LA COUR D'ASSISES DANS UNE GRANGE

Mais le lendemain, il n'y eut plus de secret à garder. Pendant la nuit, le mal avait cheminé, comme l'ennemi dans un boyau mal défendu.

Nous prenions, Louis de Vimines et moi, notre premier déjeuner dans la salle boisée de la cabane qui nous sert à la fois de réfectoire, de fumoir, de boudoir et de bibliothèque, — assez tard, car nous avions profité du jour de repos pour faire la grasse matinée, quand nous vîmes entrer Chavert avec un air sombre et préoccupé :

— Eh bien! lui jeta mon camarade, qu'y a-t-il donc pour nous montrer cette face de carême ou d'enterrement? Les braconniers auraient-ils dérangé la chasse de Long-Bernard que nous avions réservée pour demain?

— Ce n'est pas cela, monsieur le comte. Il y a des chamois dans Long-Bernard.

— Alors, tout va bien.

— C'est ici, messieurs, que ça se gâte.

— Ici? répéta Vimines qui ne savait rien de l'incident de la veille.

— Ici et pas ailleurs. Il s'y passe des choses qui ne devraient pas s'y passer.

— Parle, Chavert, pour l'amour de Dieu.

— Voilà, monsieur le comte. Hier soir, après le départ de M. Charlieu, et celui de ces deux Piémontais de malheur qui sont la cause de tout, Michel Gallice, devant les autres, a sauté sur Maliveau pour le prendre à la gorge.

— A cause de quoi?

— Des choses qu'on ne sait pas bien. Il paraît que Maliveau les sait.

Notre Chavert n'est pas très expert à débrouiller les situations compliquées. Le mot *chose* prend dans sa bouche une importance vague et énigmatique. Il signifie tout ce qui n'a pas de sens bien défini, tout ce qui est hors du domaine pratique, tout ce qu'il est bien inutile de savoir.

— Et après? questionnai-je à mon tour.

— Gallice criait : « Explique-toi. » — Et Maliveau : « — Je m'expliquerai devant tous, et publiquement, et quand je voudrai. — Non, tout de suite. — Et après mes explications, tu pourras graisser tes godillots et t'en aller d'ici. — Moi? — Oui, toi qui es venu nous prendre notre place et notre pain... » J'ai dit : « — Taisez-vous. » J'ai soufflé la lanterne et je me suis étendu entre les deux pour dormir. Personne n'a bronché, mais personne n'a dormi. Ce matin, ils regardent tous Gallice de travers. Voilà.

Louis de Vimines est l'homme des décisions promptes :

— Appelez nous Maliveau et Gallice, ordonna-t-il à Chavert.

Et pendant que celui-ci, docilement, les cherchait, il me demanda :

— Vous avez assisté hier soir à leur brouille?

— Au commencement : je pensais l'avoir étouffée.

— C'est fort ennuyeux ; ils vont pour une histoire de rien du tout, quelque sotte discussion de paysans opiniâtres, nous empoisonner notre saison de chasses.

Car il ne soupçonnait pas la gravité de l'incident. J'étais responsable de son ignorance dont il ne manquerait pas tout

à l'heure de me faire grief. N'était-ce pas moi qui lui avais proposé d'engager Michel Gallice à Lovitel? Pouvais-je, d'autre part, lui révéler un secret qui ne m'appartenait pas? Il fallait connaître au juste où s'arrêtait la science de Maliveau, afin d'en limiter les conséquences. Je ne profitai donc pas de notre court tête-à-tête pour renseigner mon ami. Les deux adversaires ne tardèrent pas à nous rejoindre, précédés du garde principal. Nous eûmes le temps d'apercevoir, pendant que la porte s'ouvrait, le groupe des traqueurs et du cuisinier, sur le pas de l'autre cabane, qui suivaient avec curiosité l'enquête.

Adossé à la fenêtre qu'il avait fermée pour que nos voix ne parvinssent pas au dehors, le comte de Vimines, redressé de toute sa taille, dévisagea tour à tour Maliveau et Gallice et comprit tout de suite l'importance de la cause qu'il évoquait. J'étais demeuré assis, fort inquiet et prêt à intervenir pour empêcher au besoin les débats de se gâter irrémédiablement.

— Vous vous êtes disputés hier soir, prononça mon camarade de sa voix de commandement. Notre vie à la montagne est faite de confiance réciproque. Vous allez vous réconcilier devant nous, sans même nous révéler la cause de votre dispute, mais sans arrière-pensée. Si vous refusez de vous mettre d'accord, nous vous écouterons à tour de rôle et nous renverrons aujourd'hui même celui à qui nous donnerons tort. Car il faut en finir immédiatement.

Je lisais clairement sur les deux visages tendus que Maliveau était avide de parole, et Gallice de silence. Tous deux, pourtant, se taisaient. Chavert, par discrétion, voulut sortir.

— Restez, déclara Vimines : vous êtes le garde-chef. Vos hommes dépendent de vous, même Gallice qui est votre garde-adjoint. Lequel des deux, Chavert, accuse l'autre?

— Maliveau.

— Alors, Maliveau, parlez le premier et soyez court.

— Eh bien! dit Maliveau presque avec solennité en désignant son ennemi, il a tué un homme,

— Ici? réclama Vimines stupéfait.

— Non, pas ici, en Italie.

— Récemment?

— Non, monsieur le comte, avant la guerre.

Louis de Vimines se tourna vers Gallice, qu'il tutoie, lui aussi, à cause de leur différence d'âge et par signe d'amitié :

— Parle, toi, est-ce vrai?

— C'est vrai, avoua Michel en supportant son regard sans baisser les yeux.

Devant l'énormité et la simplicité de cet aveu, mon ami parut un instant décontenancé. Il ébauchait un calcul dont je devinais les bases, et brusquement il me demanda :

— Vous le saviez?

— Je le savais.

N'avais-je pas trompé sa crédulité? N'étais-je pas coupable envers lui? Avais-je le droit de placer chez lui un meurtrier sans le prévenir? Cependant, je le regardai en face, moi aussi. Et je vis distinctement ce qu'est un gentilhomme à qui l'honneur ne permet aucune supposition déloyale quand il a donné sa foi. Il ne commenta pas ma réponse et me donna clairement à entendre, par son attitude, qu'il s'inclinait devant la raison qui m'avait imposé de me taire.

— Bien, dit-il tranquillement pour se donner le temps de réfléchir. Puis il reprit avec autorité : — Voyons, Michel, tu n'as pas frappé sans motif. Veux-tu ou peux-tu nous révéler pourquoi?

— Non, monsieur le comte.

Ce non tomba comme une pierre dans un puits dont elle permet de mesurer la profondeur. Nous l'entendîmes tomber avec tristesse. Vimines reprit encore :

— Songe, Michel, que tu te condamnes toi-même. Tu nous dois une justification.

L'accusé m'interrogea des yeux, désespérément. Il ne voulait pas déchoir aux yeux de son patron et, comme je n'intervenais pas, il trouva cette formule dangereuse qui appelait les poursuites judiciaires :

— Si j'ai eu tort, que cet espion me dénonce et qu'il aille chercher les gendarmes. Si j'ai bien fait, qu'on me f..... la paix.

C'est alors que me vint une inspiration. Je me levai à mon tour et m'approchai de mon camarade de chasses :

— Voici ce que je propose. Nous nous réunirons tous, ce soir, après la soupe, dans la grange : tous ceux d'ici, vous, moi, les gardes, les traqueurs, notre cuisinier même, que l'âge seul a retiré des combats de la montagne. Nous serons entre nous, uniquement entre nous. Pas d'étrangers, pas de traîtres. Pas

de ces Piémontais de passage dont on ne connaît pas les tenants et les aboutissants. Maliveau répétera devant notre assemblée son accusation. Il nous sortira tout ce qu'il a dans le ventre et nous dira comment il a appris ce qu'il sait. Michel Gallice lui répondra. Il se justifiera, s'il le peut, en nous dévoilant les causes de son acte. Si sa défense nous paraît suffisante, nous nous engagerons sous la foi du serment au silence absolu. Si, au contraire, nous l'estimons, en notre âme et conscience, coupable, il descendra dès demain matin dans la vallée, il se rendra à Grenoble et il ira lui-même se dénoncer au parquet et se constituer prisonnier. Acceptez-vous?

Comment ai-je été amené à proposer cette parodie de justice? Dans une brusque illumination, j'avais aperçu tous les dégâts qui résulteraient de l'application de la loi. Le seul moyen de les éviter, n'était-ce pas de prendre les devants et de livrer Michel au jugement de ses pairs? En vérité, il n'y en avait pas d'autre. Adviendrait ce que pourrait : il fallait en finir avec les chantages d'un Maliveau.

— Bien, répéta Vimines, acceptez-vous?

Le traqueur opina de la tête affirmativement, et il accompagna son geste d'un ricanement féroce, pareil à l'aboi du chien qui va forcer le gibier. Restait l'avis de Gallice qui ne bougeait pas.

— Et toi? lui réclama son patron.

— Vous ferez ce que vous voudrez, déclara le jeune homme : moi, je ne parlerai pas.

Cette volonté de silence compliquait la situation. Et cependant ma combinaison pouvait, seule, maintenant, lui épargner une arrestation et la cour d'assises. Qu'avait-il donc à dissimuler? N'avait-il pas vengé l'honneur de sa sœur? Ces hommes rudes, un peu sauvages, très attachés à leur foyer, comprendraient cette vengeance. J'étais d'autant plus sûr de leur verdict qu'il s'agissait d'un étranger, et non pas de l'un des leurs. L'obstination de Michel Gallice risquait de le perdre. Mon ami, voyant l'inutilité de toute insistance, me prit à témoin :

— Il se laisserait hacher plutôt que de parler. Nous n'obtiendrons rien de lui.

Maliveau, sournoisement, triomphait déjà. Il assistait à la chute de son adversaire, de celui qui lui avait pris, estimait-il, la place de garde à quoi il s'était cru destiné. Le spectacle de

sa joie m'irrita et je demandai qu'on me laissât quelques instants seul avec l'accusé, ce qui me fut accordé séance tenante. Durant ce tête-à-tête qui se prolongea plus d'une heure, je multipliai les arguments. N'avais-je pas sur lui quelques droits? Après le meurtre, il était venu chez moi, je m'étais compromis en l'accueillant, j'avais été son recéleur. Bien plus, je l'avais recommandé à mon ami Louis de Vimines qui, sur cette présentation et sous ma garantie, l'avait accueilli et préféré à ses concurrents.

— Oui, convint-il avec émotion, vous m'avez sauvé. Je ne dis pas le contraire. Mais j'aime autant me perdre maintenant.

— Tu ne m'as pas écouté quand je te conseillais de liquider sur-le-champ cette mauvaise affaire. Je répondais alors de ton acquittement. Et voici qu'elle renaît en des circonstances plus fâcheuses. Tu n'es plus maintenant un justicier qui, à tort ou à raison, revendique sa vengeance. Tu es un malfaiteur qui s'est caché pendant sept ans et qu'il a fallu dénoncer.

— Eh bien! on me condamnera...

— Mais, malheureux, ce n'est peut-être pas toi qui seras condamné. C'est une innocente.

— Qui donc?

— Ta sœur Josette. Elle est aujourd'hui mariée à un brave homme, cet Étienne Béard qui a légitimé l'enfant de la faute. On la respecte et l'on a oublié sa faiblesse d'autrefois. Tout son passé va être divulgué en pleine audience. As-tu le droit de lui infliger cet affront, quand tu peux l'éviter? Le tribunal de tes camarades peut te couvrir encore. Eux-mêmes, s'ils t'acquittent, se chargeront de museler Maliveau.

Je lui rappelai son père et sa mère qui furent d'honnêtes gens:

— Tu n'as pas voulu en son temps de la justice légale. Accepte celle-ci qu'on t'offre. Ne souffres-tu donc pas de ne pas être réhabilité?

— Ah! si, monsieur Charlieu!

Ce cri, jailli du cœur, me le livrait. L'ancien séminariste, le fils de Thomas et Claudine Gallice, n'avait pas étouffé sa conscience. Il n'avait pas consenti à porter la croix parce qu'il s'estimait indigne. Par cette brèche ouverte, j'entrai dans la place:

— Oui, je te comprends bien, Michel. Il y a quelque chose

qui te gène, que tu ne veux pas dire. Ce n'est pas l'aveu de ta faute qui t'embarrasse. C'est une autre raison.

— Peut-être bien, monsieur l'avocat, murmura-t-il en détournant la tête.

— *Monsieur l'avocat.* Veux-tu que je parle à ta place, moi? Tu vas me confier ton secret, tous tes secrets. Et je n'en livrerai que ce qu'il faudra.

— Vous parlerez à ma place, mais vous ne leur direz que ce que vous savez.

— Ce que je sais? J'en sais peut-être plus long que tu ne crois. Pourquoi la mère et la sœur de Milio Missa n'ont-elles pas donné ton nom à la justice? Pourquoi ont-elle contribué à ton salut? Veux-tu répondre à cette question?

Je m'étais lancé à tout hasard sur cette piste qui m'avait toujours paru conduire à quelque obscure caverne. Mais je ne m'attendais pas à une chasse aussi rapidement fructueuse. Michel Gallice se rendait à moi. Vaincu, il se soumettait : il s'assit comme s'il ne pouvait supporter debout mon interrogatoire et se cacha la tête dans les mains. Je vis bien qu'il était secoué de sanglots. Dès lors, il se laissa interroger et arracher une part de la vérité. Nous convinmes entre nous que j'utiliserais ses confidences, d'ailleurs incomplètes encore, seulement dans le cas où je le jugerais indispensable :

— Mon pauvre petit, lui dis-je, il n'y a rien là de déshonorant pour personne. Nos hommes ne te comprendront peut-être pas. Ils ne te seront pas défavorables.

— J'aime autant, murmura-t-il, qu'on me marche dessus.

— On nous marche toujours sur le cœur, quand nous disons la vérité.

J'ouvris la porte toute grande et rappelai Louis de Vimines qui faisait les cent pas avec Chavert sur la pelouse au bord du lac :

— Eh bien! c'est entendu. Nous nous réunirons ce soir.

Pour ne pas laisser notre personnel épiloguer et ratiociner sur cet événement anormal, nous organisâmes une battue de courte durée au-dessous du Promontoire, afin d'occuper tout l'après-midi. A l'affût, au bord d'un rocher, j'eus le loisir de préparer à tout hasard ma plaidoirie : une plaidoirie qui se limiterait à un exposé très simple des faits, car mon auditoire

de traqueurs et de gardes ne se laisserait pas duper et s'apercevrait infailliblement de toute rhétorique inutile. Mais peut-être serait-il préférable de laisser Michel Gallice s'expliquer lui-même, tant bien que mal. L'accent direct est plus émouvant. Tandis que je discutais avec moi-même sur la meilleure défense, un bouc passa à ma portée par le travers à plein galop. Je l'ajustai trop tard et le manquai. Mais la carabine de mon ami l'arrêta net.

Notre victime était suspendue par ses longues cornes courbes en forme de crochets à la porte de la grange où nous allâmes après le dîner, Vimines et moi, pour y tenir nos assises : elle y faisait l'effet de ces chouettes clouées sur la porte des maisons paysannes qui annoncent le mystère de la nuit. Ce chamois-fantôme était plutôt le signe de la vengeance et de la guerre que celui de la justice. Pour nous tous, il représentait pourtant la loyauté de la bataille où le gibier a pour lui la rapidité de sa course et toutes les complicités de la montagne contre les armes perfectionnées de ses ennemis. Chavert, déjà, disposait avec une certaine solennité les deux ou trois lanternes qui devaient éclairer l'intérieur. Les sièges seraient composés de bottes de foin : au centre, le comte de Vimines qui présidait ; autour de lui, le garde principal, les six traqueurs et le cuisinier Liliaz qui formeraient le jury ; devant, l'accusé ; à sa droite, Maliveau, l'accusateur ; à sa gauche, la place de la défense m'était réservée. Moi-même, j'avais indiqué ce protocole. Les flammes des bougies, tamisées par les verres, allongeaient leurs ombres mouvantes jusqu'aux poutres du plafond. Nous regardâmes ces préparatifs, puis nous dîmes adieu, avant d'entrer, à toute la beauté de la nuit bleue, veloutée et calme, entre les Grandes Rousses à peine visibles sous les étoiles et le chœur des sommets rangés autour du lac où se maintenait un dernier reste de lumière. Nous avions revêtu nos pèlerines à cause de la fraîcheur et nous nous installâmes les premiers, bientôt suivis de tout notre monde.

Je remarquai, bien que la lueur des lanternes fût vacillante et faible, que nos hommes, au retour de la chasse, avaient fait toilette. Ils s'étaient rasés, brossés, astiqués, et le cuisinier lui-même avait troqué sa calotte contre un feutre plus distingué. Le respect de la justice leur imposait ces soins physiques. Ils tenaient à paraître à leur avantage. Tout individu consciencieux

s'adapte ainsi à sa fonction. Ces paysans se soumettaient d'instinct à un ordre supérieur et revêtaient, sans même le savoir, une sorte de dignité que trop souvent ne connaissent plus les robes noires accoutumées à la grimace judiciaire.

Chavert, avec la gravité d'un suisse de cathédrale, plaçait les arrivants un à un selon la leçon que je lui avais donnée. Maliveau, qui voulut s'en aller dans le rang des juges, fut mis à l'école :

— Pas par là. A côté de l'accusé.

Il regimba assez maladroitement et voulut passer outre. Je lui expliquai son rôle de ministère public, ce qui parut le flatter. Michel Gallice, lui, se laissa conduire docilement, comme s'il n'avait plus de volonté et s'abandonnait aux forces obscures qui roulent les hommes comme les planètes.

J'avais engagé Louis de Vimines à prononcer quelques paroles d'introduction afin de renseigner chacun sur les débats très simples qui se dérouleraient. Il le fit avec cet air majestueux qu'il doit à sa haute taille, à son aisance dans la vie, à ses habitudes de commander. N'est-il pas une de ces *autorités sociales* en qui Le Play voyait les représentants naturels de notre pays, les guides tout désignés d'une nation lorsqu'elle entend exercer elle-même ses pouvoirs en nommant ses délégués ? Guides tout désignés, représentants naturels, autorités sociales dont précisément ne veut pas notre démocratie égalitaire et envieuse.

— Nous sommes réunis ce soir, dit-il, entre camarades. Pas un étranger n'entrera ici. Nous rendrons la justice dans les limites que je vous indiquerai, et de notre mieux. L'un de nous a porté contre Michel Gallice ici présent une accusation grave. Il devra s'expliquer tout au long, nous donner ses références et ses témoignages. L'accusé lui répondra, soit directement, soit par le ministère de son avocat. Nous désirons que tout se passe simplement : pas de phrases, rien que des faits, rien que des raisons. Chacun de nous est assez grand garçon pour séparer le vrai du faux, le juste de l'injuste. Quand toutes les explications auront été fournies, nous rendrons notre verdict. Sauf l'accusé, l'accusateur et le défenseur, nous sommes tous juges. Nous devrons déclarer si nous tenons Michel Gallice pour coupable ou pour non coupable. Mais nous ne pourrons le déclarer innocent qu'à l'unanimité ; c'est lui-

même qui l'exige. S'il est condamné par un seul d'entre nous, c'est comme s'il l'était par tous. Non coupable, il reprendra sa place parmi nous et nous nous engagerons par serment, y compris Maliveau, non seulement à ne jamais le dénoncer, mais à ne jamais plus parler de cette affaire, à ne pas nous permettre la plus légère allusion à son sujet, fût-ce devant nos femmes, ou plutôt surtout devant nos femmes, car nous connaissons leur manie de bavarder. Coupable, il ira lui-même se livrer dès demain à la justice, et nous l'estimons assez pour ne pas lui imposer une escorte. Est-ce juré ?

Tous levèrent la main et ce serment ne fut pas sans grandeur. Ainsi, dans la solitude de notre montagne, allait se rendre le jugement des pairs. Bien que blasé par vingt ans de barreau, je me découvrais avec surprise pareil à un débutant. Cette forme nouvelle de jury, rassemblé dans une grange, se parait d'un caractère de droiture et de noblesse qui m'impressionnait. Aucun de ces hommes ne se laisserait prendre aux faux arguments en usage dans toutes les cours d'assises. L'atmosphère se ressentirait de l'air salubre et vivifiant qui nous venait du dehors à travers les planches mal jointes. Avais-je bien fait de proposer à Michel Gallice cette aventure? Un profond silence avait suivi le grave discours de mon camarade, j'allais dire du président. Les visages se tendaient : je distinguais, malgré les ombres, leur immobilité, leur attention, leur rigidité.

—Et maintenant, prononça Vimines, Maliveau, je m'adresse à vous. Aucun de nous ne connaît véritablement l'accusation que vous portez contre Michel Gallice. Dites-nous tout ce que vous savez, et comment vous le savez.

IX. — L'ACCUSATEUR

Maliveau est pris comme moi dans l'engrenage. Il ne pensait pas qu'une mauvaise grange se transformerait ainsi en salle d'audience, et pourtant c'est un homme qui ne se laisse pas facilement intimider. Dans les temps, il a entrepris le voyage du Mexique d'où il est revenu quinaud, il est vrai. Mais il s'est rattrapé sur les marchés où il excelle, dit-on, dans les boniments destinés à hausser le prix du bétail. D'une génération voisine de celle de Chavert qui a dépassé la cinquantaine, il a

intrigué jadis pour lui prendre sa place et il n'a jamais pardonné à Michel Gallice de l'avoir supplanté même comme garde-adjoint. Toute sa vie il a traîné avec lui ce génie d'intrigue qui est dans sa nature insatisfaite, jalouse, préoccupée du voisin, jamais disposée à accepter le cours des choses et l'imaginant toujours détourné à son préjudice. L'âge ne lui a pas valu ce respect d'autrui qu'impose inconsciemment la durée d'une existence toute droite, vécue au grand jour. On le craint pour sa force, et plus encore pour sa ruse que l'expérience a compliquée et perfectionnée. On le sait capable de combinaisons et de manœuvres à long terme, de ces travaux de mine qui aboutissent après plusieurs mois, quelquefois plusieurs années. Mais, il convient de le reconnaître, il connaît la chasse, les cantons et les remises des chamois mieux que personne, et aussi bien que notre garde principal ; il n'a jamais pactisé avec les braconniers, il n'a jamais trahi la cause commune, même quand il croyait avoir des raisons d'en vouloir aux patrons en raison de leur injustice prétendue. Je le comparerais, — toutes proportions gardées, — à ces généraux d'humeur acariâtre et revêche, qui se croient les victimes de complots imaginaires parce qu'ils n'ont pas obtenu les commandements auxquels ils estimaient avoir droit, qui ne craignent pas de lancer contre leurs supérieurs et leurs rivaux les traits les plus empoisonnés et les plus méprisants, et qui remplissent néanmoins leur tâche avec une conscience parfaite. Maliveau aurait aimé à parader dans les villages de la vallée en passant aux yeux de tous pour notre homme de confiance. Nous l'avons blessé dans sa vanité. Il nous déteste peut-être, et il nous sert fidèlement.

Cependant, il a posé son chapeau qu'il maintient habituellement sur la tête à la mode paysanne. Je n'avais pas remarqué la rareté de ses cheveux. Le visage est complètement rasé. Le front est haut, strié de rides, les joues sont creuses, — avalées, comme écrivait Saint-Simon de quelque personnage de la Cour, — le nez accentué. Tout le masque est dur, impérieux, et comme rongé par un acide. L'envie ne serait-elle pas cet acide précisément ? Les yeux fureteurs courent partout, attrapent toutes les empreintes, prennent en hâte celles des six traqueurs, du président, de l'accusé, la mienne. Les oreilles en bataille sont ouvertes à tous les sons, et même au bruit inté-

rieur que pourraient faire les pensées dans les cerveaux et, dans les cœurs, les sentiments. La bouche qui s'entr'ouvre avant de parler laisse apercevoir une dentition ravagée, noire et inégale, pareille à un village brûlé. Avais-je déjà regardé cet homme, ou l'ombre d'un feutre suffit-elle à cacher l'expression véritable d'une physionomie? Je le découvre en ce moment, sous l'éclairage mobile des lanternes, et c'est un adversaire redoutable qui tient l'accusé à la gorge et ne le lâchera pas, si on ne lui brise pas les mains. Ai-je de quoi les lui briser?

Il ne se presse pas de commencer. Il sait combien nous avons manqué de chamois pour les avoir tirés trop vite, et que le grand art de la chasse, c'est la patience d'abord. La rapidité du feu ne vient qu'en second lieu. En sorte que cette longue attente, qui devrait l'énerver, nous énerve tous et lui rend à lui la possession de tous ses moyens. Quand il prend enfin la parole, nous en éprouvons un soulagement dont il bénéficie. Quelle leçon ne donne-t-il pas à un avocat par ces procédés de cabotinage qu'il doit avoir dans le sang? Ou quel profit a-t-il retiré de la fréquentation de la montagne qui enseigne l'obstination et la domination de soi-même?

— Oh! déclare-t-il comme s'il répondait à une objection, je n'ai rien contre celui-ci (il désigne du doigt l'accusé); que voulez-vous que j'aie contre lui? Je pourrais être son père. Il n'a pas de famille. Il n'a pas de biens. On ne l'a jamais vu au café. On ne l'a jamais vu avec une femme. Il n'est pas d'ici. On ne sait pas d'où il est. Que diable voulez-vous que j'aie contre lui

Tout de même il livre un peu de fer. Pourquoi tient-il à établir son désintéressement auquel personne ne croit? Mais il jette le discrédit sur l'étranger. *L'étranger*, voilà le premier grief contre Michel Gallice. Et ce grief-là, tous les juges, sauf Louis de Vimines naturellement, le partagent. Aussi Maliveau insistera-t-il :

— Voilà donc Michel Gallice qui vient s'installer à la Danchère il y a sept ans. Vous vous rappelez son arrivée. Michel Gallice, qu'est-ce que c'est que ça? Est-il de Venosc? on le saurait. Est-il de Bourg d'Aru ou de la Bérarde? On les connaît tous, ceux de la Bérarde et de Bourg d'Aru. Est-il de Bourg d'Oisans? C'est plus grand et c'est plus loin, mais on est vite renseigné. Tout le monde ignore le citoyen. M. le comte est

maître de sa chasse. Il acquitte les droits de location aux communes. Il est maître de faire construire ses cabanes. Je ne dis pas non, et chacun est libre. Mais tout de même, il ne manquait pas de braves gens dans le pays pour aider Chavert dans son service et pour surveiller les matériaux et les ouvriers au bord du lac. Il n'en manquait pas, de braves gens du pays, qui s'entendent un peu à la chasse, et qui sont par surcroît un peu charpentiers et un peu maçons. Ah! non, il n'en manquait pas...

Ainsi devant nous étale-t-il sa plaie secrète. Mais cette plaie secrète, ses camarades la portent, comme lui, au côté. Il sent bien qu'il les caresse et les flatte en évoquant devant eux la déplorable surprise causée dans leur petit groupe par la nomination inattendue d'un *étranger*. Par surcroît, il agace Louis de Vimines, et peut-être escompte-t-il qu'il lui fera perdre aux yeux de tous son impartialité. Je fixe des yeux mon ami. Ses beaux traits réguliers sont tendus et crispés. Il brûle de répondre aux insinuations de Maliveau, de couper court à ses critiques : s'il a donné Gallice comme aide à Chavert, c'est précisément parce que les gens du pays, à ce moment-là, s'entendaient contre nous pour nous dégoûter de louer la chasse. Nous aussi, nous étions alors des étrangers. Il nous a fallu triompher des malveillances du début. L'accusateur qui s'est tu un instant attendrait-il, par hasard, l'explosion de la colère qu'il a provoquée? Les ombres qui courent ont recouvert la figure du président, et je ne puis deviner s'il interviendra. Mais il sait, lui aussi, se dompter, les heures d'affût ont maté ses impatiences naturelles et posément, calmement, il demande :

— Si nous en venions à l'accusation?

— J'y viens, monsieur le président, j'y viens. Michel, devant vous, tout à l'heure, m'a qualifié d'espion. On n'est pas un espion parce qu'on se renseigne sur ceux qui s'en viennent sournoisement s'asseoir à votre place.

HENRY BORDEAUX.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

CHATEAUBRIAND

ET

L'OCCITANIENNE

Vous vous rappelez peut-être cette jolie page des *Mémoires d'outre-tombe*. Elle a été écrite, peu après la romanesque aventure qu'elle relate, en août ou septembre 1830. Ambassadeur à Rome, Chateaubriand se trouvait encore à Paris quand, au mois d'avril 1829, tomba le ministère Martignac. « Les pieds lui brûlaient » en France, nous déclare-t-il. Et au mois de juillet, après avoir pris congé du Roi, il se décide à rejoindre son poste par le chemin des écoliers. Il ira d'abord aux eaux de Cauterets; puis, traversant le Languedoc et la Provence, il ira retrouver à Nice Mme de Chateaubriand. Ils se rendront ensemble à Rome qu'ils traverseront sans s'y arrêter, et, après deux mois de séjour à Naples, ils reviendront enfin dans la ville éternelle.

La première partie de ce programme a été fort bien remplie. « Tout mon voyage jusqu'aux Pyrénées, nous dit Chateaubriand, fut une suite de rêves. » Il traverse le Berri, le Limousin, le Périgord, en amoureux du passé, content de vivre, satisfait pour une fois des hommes et des choses : « Ce moment, avoue-t-il, *est le seul de ma vie où j'aie été complètement heureux*, où je ne désirais plus rien, où mon existence était remplie, où je n'apercevais jusqu'à ma dernière heure qu'une suite de jours de repos. » La vue des Pyrénées lui fait battre le cœur. Les bains de Cauterets lui réussissent à merveille. En dépit de ses soixante et un ans, il escalade les pentes, fait de longues courses comme un tout jeune homme. C'est l'été de la Saint-Martin. « Je faisais, dit-il, tous mes efforts pour être triste et je ne le pouvais. » Il est si gai, si heureux, si jeune qu'il écrit des vers.

Voilà qu'en poétisant je rencontrai une jeune femme assise au bord du gave; elle se leva et vint droit à moi; elle savait, par la rumeur du hameau, que j'étais à Cauterets. Il se trouva que l'inconnue était une Occitanienne, qui m'écrivait depuis deux ans sans que je l'eusse jamais vue; la mystérieuse anonyme se dévoila : *patuit Dea.*

J'allai rendre ma visite respectueuse à la naïade du torrent. Un soir qu'elle m'accompagnait lorsque je me retirais, elle me voulut suivre; je fus obligé de la reporter chez elle dans mes bras. Jamais je n'ai été si honteux : inspirer une sorte d'attachement à mon âge me semblait une véritable dérision; plus je pouvais être flatté de cette bizarrerie, plus j'en étais humilié, la prenant avec raison pour une moquerie. Je me serais volontiers caché de vergogne parmi les ours, mes voisins... J'ai laissé s'effacer l'impression fugitive de ma Clémence Isaure; la brise de la montagne a bientôt emporté ce caprice d'une fleur; la spirituelle, déterminée et charmante étrangère de seize ans m'a su gré de m'être rendu justice : elle est mariée.

Il semble que, pendant un demi-siècle, cette piquante aventure n'ait guère suscité de commentaires. Mais, en 1899, la publication, ici même (1), des pages passionnées auxquelles on a donné pour titre *Amour et Vieillesse*, a éveillé l'attention sur ce fragment des *Mémoires*. Émile Faguet, Eugène-Melchior de Vogüé, l'abbé Pailhès, M. Gabriel Faure ont essayé d'identifier la personnalité de la jeune « Occitanienne ». On a prononcé les noms de Mme de Vichet, de Mme de Vatry; quelques-uns même se sont demandé si tout cet aimable roman ne serait pas une simple fiction. Là-dessus, un « chateaubriandiste » de vocation, M. Marcel Duchemin, a fait observer très justement qu'on n'avait pas le droit d'écarter un curieux et, quoique discret, fort net témoignage de Marcellus, dans son livre sur *Chateaubriand et son temps* : « Quelle étrange aventure! écrivait Marcellus. La capricieuse Occitanienne de seize ans avait mérité

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1899, notre article sur *Chateaubriand et les Mémoires d'outre-tombe*, et Chateaubriand, *Amour et Vieillesse* (Paris, Champion, 1922). — Cf. dans la *Revue* du 15 octobre 1921 notre article sur *Chateaubriand romanesque et amoureux*; nos articles sur *Chateaubriand et l'Occitanienne* et sur *l'Occitanienne de Chateaubriand* (*Supplément littéraire du Gaulois* des 19 novembre 1921 et 30 août 1924); et Émile Faguet, *Amours d'hommes de lettres* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1907); Eugène-Melchior de Vogüé, *les Inconnues de Chateaubriand* (*Gaulois* du 2 décembre 1904); — Gabriel Faure, *Chateaubriand et l'Occitanienne* (L. Carteret, 1920), *Un problème sentimental et littéraire* (*Supplément littéraire du Gaulois*, 26 novembre 1921); — L. de Santi, *l'Occitanienne* (*la Vie politique et littéraire*, 16 octobre 1923).

sans doute la discrétion du sexagénaire. Mais peut-être aussi (tant nos nymphes méridionales sont vaniteuses et coquettes!) espérait-elle que son nom serait immortalisé par l'illustre objet de son choix. Elle devait être ainsi trompée dans tous ses vœux de *jeune fille*. Faut-il dire que, malgré les réticences de l'auteur, il me semble que je pourrais nommer l'héroïne de l'aventure (1)? » Tout récemment enfin, un érudit de province, M. L. de Santi, qui paraissait très informé, lançait un nom, donnait quelques menues précisions, parlait enfin de lettres « d'un lyrisme éperdu » que Chateaubriand aurait écrites à sa jeune adoratrice...

C'était peut-être plus qu'il n'en fallait pour exciter au plus haut point la curiosité publique.

Voici que la curiosité publique est satisfaite. Voici que l'Occitanienne elle-même élève une voix d'outre-tombe pour opposer sa propre version à celle de Chateaubriand, et pour rectifier, par ses *Confidences* personnelles et les lettres mêmes de son illustre « ami », les dires de René. Les *Confidences* de Mme de Castelbajac et les lettres de Chateaubriand viennent d'être publiées par *le Figaro*, avec une ingénieuse et charmante « préface » de M. Robert de Flers, des notes savoureuses et d'élégants commentaires de M. Maurice Levaillant et de M. P.-B. Gheusi. De cette publication il semble résulter que Chateaubriand, romancier incorrigible, n'aurait pu se tenir d'arranger fortement la réalité des faits, de « corser » le petit roman dont il avait été le héros. Et le récit qu'il nous a présenté ferait ainsi plus d'honneur à son art d'écrivain qu'à sa véracité d'historien et même de galant homme.

Or donc, d'après cette version, l'Occitanienne n'est pas un mythe. Elle a réellement existé. Elle ne s'appelait ni Mme de Vatry, ni Mme de Vichet, mais, de son vrai nom, Léontine de Villeneuve, future comtesse de Castelbajac. Et en 1829, elle n'avait pas seize, mais vingt-six ans. Celle que le vieux Chactas eût appelée la vierge des dernières — ou des avant-dernières — amours n'était plus une toute jeune fille.

Elle était, nous dit-on, la fille aînée du comte Louis de Villeneuve-Hauterive, capitaine de vaisseau et agronome fort distingué, et nièce d'un préfet de la Restauration. Elle avait reçu ou elle s'était donné, comme tant d'autres de ses contemporaines,

(1) Comte de Marcellus, *Chateaubriand et son temps*, Michel Lévy, 1859, p. 373-374.

une « éducation sentimentale » et surtout très littéraire. Un aimable érudit, M. Armand Praviel (1), a vivement décrit le milieu provincial où se sont écoulées son enfance, toute sa jeunesse et la majeure partie de sa vie, qui dura 94 ans. A six kilomètres de Castres, sur les bords de la petite rivière du Thoré, est paisiblement assis un vieux manoir, très restauré, le château d'Hauterive, un Combourg méridional d'aspect moins farouche que celui qui abrita l'adolescence de René. Là vivait, avec ses parents et ses deux sœurs, Octavie et Émilie, Léontine de Villeneuve. A trois kilomètres, au vieux château de Gaïx, habitait, avec tous les siens, la grande amie des jeux et des rêveries juvéniles, l' « infiniment aimable, bonne et naïve » Coraly de Gaïx, qui fit un jour la conquête d'Eugénie de Guérin. On voisinait souvent à la belle saison : excursions, visites aux châteaux d'alentour, lectures romantiques, gaies causeries, essais poétiques, rêves d'avenir remplissaient les loisirs de cette charmante jeunesse.

Léontine était-elle jolie ? Le médiocre portrait qu'on nous donne d'elle à seize ans, laisse la question indécise. Mais elle était vive, spirituelle, un peu exaltée et très romanesque, et elle raffolait de littérature. Elle raffolait surtout, ainsi que toutes ses compagnes, de M. Chateaubriand. On leur avait lu quelques pages du *Génie du Christianisme*, puis on leur avait mis entre les mains l'*Itinéraire*. Ce « style enchanteur » qui jouait du clavecin sur toutes leurs fibres, leur arrachait des larmes d'attendrissement et d'admiration. « Elles ne rêvaient que pèlerinages et caravanes. » Sur les ruines du vieux château elles criaient, jusqu'à s'enrouer : « Léonidas ! Léonidas ! » « *Lui* », il n'y avait que « *Lui* » ! Un beau jour, Coraly et Léontine s'avisèrent d'écrire au grand homme, — c'était vers 1818, — pour l'engager à les venir voir : la lettre nous a été conservée ; elle est amusante de juvénile naïveté ; elle n'alla pas d'ailleurs à son adresse, les mères y ayant mis bon ordre. Mais, bien loin de s'attiédir, cette belle passion pour l'auteur de tant de pages émouvantes ne faisait que croître chez Léontine, et l'on en souriait un peu autour d'elle.

Cependant les années passaient. Des partis s'étaient pré-

(1) Voyez Armand Praviel, *Provinciaux* (*Coraly de Gaïx*), la Renaissance du Livre, p. 74-100. — Cf. Comte Begouen, *les Souvenirs de la comtesse de Castelbajac, l'Occitanienne de Chateaubriand* (*Journal des Débats*, 28 novembre 1924)

sentés qu'on avait dû repousser. Effrayée de l'idée du mariage, Mlle de Villeneuve en était venue à se dire qu'elle était faite pour vivre indépendante, avec une grande amitié au cœur pour l'illustre écrivain dont elle avait fait un « demi-dieu ». D'autre part, elle venait de perdre une de ses sœurs, enlevée par une maladie de poitrine, dont elle-même semblait avoir contracté le germe. Vivant dans son rêve plus que jamais, elle eut l'idée d'écrire, mais cette fois pour tout de bon, et à l'insu de tous les siens, à « l'illustre ami » qu'elle avait élu. Et telle est l'origine du « roman intime » qu'en nous aidant des lettres de René et des *Confidences* de sa Bettina, nous allons essayer de conter.

***

Au moment où s'engage la correspondance entre Chateaubriand et sa jeune admiratrice, — novembre 1827, — le grand écrivain est à l'un des tournants de sa vie politique. La violente campagne que, depuis son « renvoi » en 1824, il a menée contre Villèle est sur le point d'aboutir. Encore quelques jours, et il pourra écrire : « L'heure du président sonna, et le portefeuille tomba de ses mains. J'avais rugi en me retirant des affaires : M. de Villèle se coucha. » Villèle a donné sa démission le 2 décembre. Par une piquante coïncidence, c'est à ce moment même qu'une autre « Occitanienne », la marquise de Vichet, entre en relations suivies avec René et lui apporte le tribut de son « profond attachement », de son « tendre respect ». La première lettre de Chateaubriand à Mlle de Villeneuve est datée *du même jour*, — 24 novembre, — que sa première lettre à Mme de Vichet.

Nous avons en partie, — elle avait dû en garder un brouillon, — la première lettre de Léontine de Villeneuve. En dépit de quelques traces de la phraséologie du temps, elle est fort agréablement tournée, et même le style semble dénoter une certaine fermeté virile qui, on le conçoit, dut inquiéter un peu Chateaubriand. « C'est vous, lui dit-elle, qui avez développé dans mon âme les premiers germes de l'enthousiasme. Je n'étais rien qu'une jeune fille élevée dans la retraite, lorsqu'un jour vos écrits sont venus m'ouvrir une source de jouissances inconnues. J'ai lu, j'ai admiré, j'ai relu encore, et peu à peu chacune de vos pensées m'est devenue familière, chacune de vos

réflexions s'est gravée dans ma mémoire : tout m'a parlé de vous, tout m'a ramenée à vous... » L'auteur des *Martyrs* est pour elle « presque un ami » et elle s'ouvre à lui en toute confiance : « Attirer l'attention de M. de Chateaubriand par cette sympathie qui révèle souvent un ami confondu parmi la foule des indifférents, partager ses opinions, deviner ses soucis, *s'indigner plus que lui de l'ingratitude et de l'oubli de ceux qui lui devaient souvenir et reconnaissance*, et, malgré ma jeunesse, l'inexpérience, l'obscurité, parvenir à reposer son cœur de tant d'amitiés éteintes ou désenchantées... voilà mon rêve, et je ne désespère pas de le réaliser en partie, en essayant, dès à présent, de ne plus être tout à fait pour vous une étrangère. » Et elle s'excuse, gentiment et hardiment tout ensemble, de « son entreprise téméraire » : « Que dirait-on, si l'on savait qu'une femme ignorée se permet d'écrire à l'homme qui plane par son génie au-dessus de toutes les célébrités de son siècle? Et que n'ajouterait-on pas, si l'on apprenait que cette inconnue *ose espérer une réponse*?... Et pourquoi n'y compterais-je pas? »

Cet espoir ne fut pas déçu. Chateaubriand répondait presque toujours aux lettres de femmes. Il répondit, mais sans trop se livrer, comme s'il craignait d'être dupe, et en essayant de percer à jour la personnalité qui se dérobait sous le pseudonyme d'Adèle de... : « Je mets d'abord de côté, mademoiselle, la supposition que vous n'êtes pas une femme. L'anonyme et la politique pourraient m'effrayer encore ; mais laissant tout cela et n'ayant jamais rien à cacher, on ne peut jamais abuser de mes lettres, ou se moquer de ma vanité. » Puis le grand artiste entr'ouvrait son clavecin, et il en tirait quelques-uns de ces accords dont il savait bien la puissance sur l'âme féminine : « Ne désirez rien pour moi, mademoiselle, que le repos, et, s'il se peut, l'oubli. J'ai peur de m'être brouillé un peu avec ce dernier; s'il voulait se réconcilier avec moi, je lui consacrerais avec joie le reste de ma vie. Si nous nous rencontrons un jour, mademoiselle, je verrai sans doute quelque jeune et belle Occitanienne, pleine de grâce et de nobles sentiments comme sa lettre. Vous verrez un vieux bonhomme tout blanc par la tête, et qui n'a plus du chevalier que le cœur. Ne nous voyons pas, mademoiselle, je ne veux pas tomber dans des illusions quand vous perdrez les vôtres. »

On devine avec quelle anxieuse impatience était attendue

la lettre du grand homme. « La réponse, écrit Mme de Castelbajac, arriva avec la grosse écriture que je connaissais par ses fac-similés. Elle était aimable et gracieuse. Je la lus avec émotion. J'y voyais poindre une indulgence qui m'encourageait à aller plus avant. A mon tour, je répondis, et longuement. Mais cette réponse provoqua immédiatement une seconde réponse foudroyante » : « Définitivement, mademoiselle, vous êtes un homme. Je le croyais à votre première lettre, j'en suis persuadé à votre seconde. Je ne vous demande point votre secret, mais vous concevrez qu'il ne peut convenir longtemps à vous et à moi de continuer une correspondance anonyme. Je vous remercie donc, mademoiselle, de votre bienveillance et vous prie de croire aux sentiments que j'ai l'honneur de vous offrir. »

Cette colère, peut-être feinte, eut le résultat prévu. « Désespérée », l'Occitanienne « demanda hautement une explication », signant sa lettre, cette fois, et annonçant « un certificat d'identité » : un oncle à la mode de Bretagne, M. de Cambon, bien connu de Chateaubriand, fut chargé de lui remettre un billet qui établissait l'identité des écritures. Chateaubriand répondit, avant même d'avoir lu le billet : « Le nom de M. de Cambon arrange tout », et il s'excusa, alléguant qu'il s'était figuré avoir affaire à « un écolier de droit ». Et à partir de ce jour-là, une correspondance s'engage, très active des deux côtés ; nous avons vingt-quatre lettres du « demi-dieu » en 1828, seize en 1829... Il est sans doute regrettable que Mlle de Villeneuve, moins prudente ou, qui sait? moins femme de lettres que Mme de Vichet, n'ait pas conservé une copie des siennes : mieux encore que ses *Confidences* un peu tardives, elles nous eussent renseignés sur l'exacte nature de ses sentiments. Ceux de Chateaubriand en revanche transparaissent assez clairement à travers sa prose. Il n'est que de l'entendre parler pour le voir vivre sa vie sentimentale.

Sa vie sentimentale, disons-nous ; et peut-être devrions-nous dire plutôt : sa vie imaginaire. Car il a vécu par l'imagination plus encore que par le cœur. Poète, il a été jusqu'au bout l'homme du rêve, et, trop souvent, de la chimère. « Vous vous plaignez de vos rêveries comme d'un mal, écrit-il dans l'une de ses toutes premières lettres. Gardez-les plutôt : que vous resterait-il après elles ? Moi qui suis parvenu à l'âge des réalités, je regrette tous les jours mes songes : je ne le dis pas tout haut,

pour n'avoir pas l'air d'un fou, mais je donnerais toute la sagesse de mes longues années pour un moment de ma jeunesse. » Ce qu'il regrette par-dessus tout de sa jeunesse envolée, ce sont les réalités, et, bien plus encore, les rêves de l'amour : l'illusion, toujours renaissante et toujours inlassablement poursuivie, d'une tendresse ardente et sans nuages, éternellement jeune, vivante et nouvelle, bref, d'une félicité sans bornes que la terre ne peut donner : « Au surplus, il n'est peut-être pas bon que je vous voie jamais, puisque vous convenez que vous êtes jolie, quand vous êtes aimée. Si j'allais vous donner une beauté extraordinaire? Mes amoureux cheveux blancs auraient le déplorable effet d'augmenter votre beauté, en proportion de l'éloignement qu'ils vous inspireraient pour moi. » Et voilà qu'en dépit de son âge, — et peut-être de la morale, — il se laisse, une fois de plus, reprendre au charme féminin : il veut voir cette jeune amie qui l'admire si passionnément, qu'il sent intelligente et fine, et qui, surtout, — ah! surtout, — s'avoue jolie : puisqu'elle ne peut venir à Paris, il ira la retrouver, l'été prochain, dans son Occitanie. Et là-dessus, il marivaude comme un tout jeune homme : « La vertu me fait un peu peur, car je n'en ai guère, mais je ne l'en aime et ne l'en admire pas moine de toute mon âme. Je suis si souffrant aujourd'hui de mon rhumatisme que je puis à peine écrire. Votre chevalier attendra donc une lettre de vous et en passera par toutes les pénitences que vous voudrez lui imposer. Il n'est pourtant plus assez jeune pour rester comme Amadis une vingtaine d'années sur la Roche-Pauvre à pleurer. Ainsi il vous prie humblement d'abréger la pénitence, car quand il reviendrait, il ne s'agirait plus de lui donner le bras dans les Pyrénées, mais de l'enterrer : *or, c'est vivant que je veux vous aimer...* »

Et Mlle de Villeneuve, l'aimable et imprudente Léontine, que pense-t-elle de tout ceci? Elle est d'avis, elle aussi, que deux amis aussi tendres « ne peuvent demeurer toujours des inconnus l'un pour l'autre », qu' « ils ont besoin de *s'entendre parler* ». Justement, les médecins l'envoyaient pour sa santé aux eaux des Pyrénées : rendez-vous fut pris pour l'été de 1828. En attendant, les lettres s'échangent de plus belle. Il n'y est guère question de littérature, du moins dans celles de Chateaubriand : « Vous aimez *les Natchez*? C'est mon ouvrage de préférence : je suis heureux de me rencontrer avec vous. »

Suivent quelques détails sur les ouvrages qu'il prépare; et il passe. En revanche, sur la nature des sentiments qu'ils éprouvent l'un pour l'autre, les deux correspondants s'étendent longuement : ils s'analysent avec complaisance ; ils définissent de leur mieux leurs positions respectives, comme s'ils voulaient prendre leurs précautions contre eux-mêmes, — ou contre « l'adversaire » : avec sa maîtrise habituelle, l'auteur de *René* exécute, sur des thèmes déjà connus, de prestigieuses « variations »; mais les scrupules de sagesse et d'honnêteté qu'il mêle à toute cette poésie parfois un peu troublante rendent ces pages infiniment savoureuses : « Je consens à n'être dans votre vie *qu'un charme indéfinissable*, si vous dites bien la vérité, et je vous crois sincère. Ne donnons point de nom comme vous le proposez à notre sentiment. Vous me préférez à des amis, à de vieux parents : je suis touché jusqu'aux larmes; mais que me donnez-vous, et que puis-je vous rendre ? Je n'ai à offrir à votre jeune vie, à vos grâces qu'une vie usée et les disgrâces du temps contre lesquelles il n'y a point de retour. Je ne radote pas assez pour avoir jamais songé *à vous demander un sentiment que mon âge peut ressentir, mais qu'il n'inspire plus*, et, croyez-moi, quand j'aurais cette gloire que vous m'accordez, elle peut parer, mais elle n'embellit pas la vieillesse. Il y a dans votre lettre une chose sérieuse : croiriez-vous que je n'ai pas le courage d'y répondre ? Je le devrais pourtant, je devrais vous donner les conseils d'un sage et vieux ami. Je ne le puis. Expliquez cela, Léontine : *je suis peut-être plus malade que je ne l'ai cru.* »

Qu'est-ce que cette « chose sérieuse » à laquelle il n'a pas le courage de répondre ? Probablement une consultation sur la question de savoir si, oui ou non, « Léontine » doit se marier. Mais, comme elle insiste, Chateaubriand répond enfin par une lettre qui me semble un petit chef-d'œuvre de lucidité psychologique, de sincérité, de loyauté morale :

« ... *Je ne vous aime point*, dites-vous, et vous, *vous m'aimez.* Voulez-vous prendre le mot dans toute son étendue ? Comment voulez-vous d'abord que j'exprime pour moi ce que je sens pour une femme que je ne connais pas ? *De la reconnaissance pour vos bontés, de l'attendrissement et de la réciprocité pour une amitié si simplement et si généreusement offerte, enfin un certain attrait indéfinissable qu'on éprouve toujours dans des relations de cœur et de confiance avec une jeune femme*, voilà

sincèrement ce que j'éprouve pour Léontine. Veut-elle faire de tout cela quelque chose de dangereux, mais léger, qui compromettrait le bonheur de sa vie, quelque chose qui ne serait que passager pour moi, tandis qu'elle y mettrait toute son existence? *Il faudrait, à l'instant même, cesser de nous écrire.* Je ne puis donner le bonheur à personne, parce que je ne l'ai pas : il n'était pas de ma nature, il n'est plus de mon âge. Je me retire de la vie où vous entrez : que feriez-vous d'un vieux compagnon de voyage qu'on laisserait au commencement du chemin? Mais ne vous êtes-vous pas fait des frayeurs imaginaires? Êtes-vous déjà en péril par quelques lettres d'un inconnu, et quand vous aurez vu cet étranger, ne rirez-vous pas de votre peur? Voyez, examinez bien les choses, et croyez avant tout que je ne vous tromperai jamais, que jamais je ne me ferai un jouet du bonheur de personne... La religion, la morale, l'ordre recommandent le mariage. Un honnête homme ne peut parler que dans ce sens : voilà ce que ma probité m'oblige de dire. Mais, d'un autre côté, l'indépendance absolue faisant le fond de mes goûts et de mon caractère, je m'abstiendrai toujours de répondre lorsqu'on m'interrogera, et je ne dirai jamais à Léontine : Mariez-vous. Je ne puis ni conseiller contre un devoir, ni vaincre une antipathie. Je ne cherche pas à descendre plus avant dans mon cœur. Tenons-nous en là jusqu'au jour où vous prêterez votre jeune bras à mes vieux rhumatismes. Écrivez-moi. Vos lettres, je vous assure, sont ma vie. »

Encore une fois, il y a dans ces lignes bien du bon sens, de la délicatesse et de la franchise. Il semble que la romanesque et romantique Mlle de Villeneuve, loin d'être calmée par ces sages paroles, ait rêvé quelque temps d'une de ces passions fatales et sombres, extravagantes et dévastatrices, à la mode de 1830, qu'elle n'eût pas été fâchée d'inspirer et d'éprouver tout ensemble. Chateaubriand qui, par tous ses écrits, avait une part de responsabilité dans cet état d'âme tout littéraire, se devait d'avoir un peu de raison pour deux. Il en eut :

« J'ai peur de vous affliger, et cependant je sens que je dois vous parler sérieusement. Vous me dites : *Je vois du bonheur ou du malheur avec vous et par vous.* Vous vous trompez, je ne puis donner que du malheur. Je ne parle pas du malheur que je porte en moi et que vous pourriez aimer : je parle de celui que je donne. Toutes les personnes qui se sont attachées à moi

s'en sont repenties, toutes ont souffert, toutes sont mortes de mort prématurée, toutes ont perdu plus ou moins la raison avant de mourir. Aussi suis-je saisi de terreur quand quelqu'un veut s'attacher à moi. Je vous en conjure, Léontine, songez bien à ce que vous faites : que votre sentiment pour moi soit d'une espèce ou d'une autre, peu importe. Je vous rendrai malheureuse dans ce sentiment... Si j'avais une longue carrière devant moi, encore pourriez-vous être assez insensée pour en courir les chances ; mais *perdre toute votre vie pour quelques années qui me restent, cette idée me révolte.* Songez que je vous échapperai. La fortune ou la mort peuvent m'enlever à vous d'un moment à l'autre ; je puis être dans l'impossibilité de vous voir, de vous rencontrer jamais. *Si vous m'aimiez trop, que deviendriez-vous* ? Pardonnez : je vous dis tout cela brutalement, mais en homme de conscience et d'honneur, en homme qui connaît l'influence de sa fatale destinée. Vous me direz : « Pourquoi vous alarmez-vous? Qui vous dit que je vous aime d'une manière à souffrir par vous? Sur quoi me jugez-vous ainsi ? » Chère Léontine, je veux bien me tromper, je veux bien continuer à vous aimer et à vous écrire toute ma vie ; mais j'ai dû vous avertir, afin que, si un jour vous vous trouviez malheureuse, vous ne puissiez pas me dire : « Pourquoi m'avez-vous trompée ? Pourquoi m'avez-vous entretenue dans une dangereuse illusion ? Pourquoi n'avez-vous pas averti une jeune étrangère qui se laissait aller vers vous par le vain bruit qui s'attachait à votre nom ? Vous ne deviez pas faire de son bonheur un jouet, et de sa confiance un abus coupable. » C'est la première et dernière fois, Léontine, que je vous parle sur ce ton. Si vous calmez mes craintes, si vous vous sentez assez courageuse *pour risquer avec moi votre destinée, je n'ai plus rien à vous dire et je m'abandonnerai avec vous, les yeux fermés à l'avenir.* »

N'était-ce pas là une manière un peu bien romantique encore, et plus exaltante que calmante, d'avoir raison? Si prévenue qu'elle fût, Léontine persistait à offrir sa vie au grand homme : « En vérité, ripostait ce dernier, vous me faites peur. Vous voulez me charger de votre destinée : elle sera très mal entre mes mains. Je vous l'ai dit et vous le répète, craignez-moi, j'ai quelque chose de fatal. Je ne sais quel sentiment je vous inspire. Ce n'est pas de l'amitié : l'amitié est fille du

temps. Ce n'est pas de l'amour : vous le dites, et je vous crois... qu'est-ce donc? » Et il en venait aux pires hypothèses : « Si je vous trompais?... Si j'étais froid, égoïste, incapable d'aimer et de regretter rien, *si je n'étais pas l'homme de mes ouvrages?* Léontine, je veux être, comme vous le voyez, brutal et odieux. J'arrive à des suppositions absurdes [moins absurdes peut-être qu'il ne voulait bien le dire] pour vous épouvanter... Maintenant, voici ma conclusion. Si, avertie comme vous l'êtes, vous ne voulez pas prendre votre parti, vous marier par exemple, et m'oublier, si vous persistez à vouloir me voir aux eaux ou ailleurs, *je consens à tout, mais à vos risques et périls.* Je ne crois pas que vous couriez le plus petit danger, et, quand vous m'aurez vu, vous rirez de votre peur et des airs que je me donne d'être si formidable ; mais enfin, comme j'ai rendu malheureux tout ce que j'ai rencontré, *je ne veux plus être responsable de rien. Disposez de moi à cette condition...* Je me mets à vos pieds : pardonnez-moi. » M. de Chateaubriand ne pouvait décidément pas être plus royaliste que le roi.

***

« Je suis nommé ambassadeur à Rome ! » C'est le 28 mai que Chateaubriand, « tout bouleversé », annonçait à « son amie inconnue » la grande nouvelle. « Ainsi, voilà tous nos beaux projets réduits en fumée... Que deviendra et que fera Léontine ? Se mariera-t-elle ? Pensera-t-elle à moi ? M'attendra-t-elle aux eaux l'année prochaine ? Aurait-elle une chance de voir l'Italie ? Quel bonheur de lui faire les honneurs des ruines de Rome ! » Quelques jours plus tard, il est plus affirmatif que jamais : « Plus hardi que vous, moi je sens que je vous verrai. Vous avez beau calculer que vous ne pourrez venir à Paris dans le cours de la session prochaine et que vous n'irez pas aux Pyrénées, moi, j'irai vous trouver... Je ne conseillerai jamais à d'autres qu'à vous de se marier : mon choix est singulier sans doute ; vous vous l'expliquerez comme vous voudrez. » Il est vrai qu'un mois après, il semble se raviser, et comme si tant de sagesse prolongée lui pesait un peu, il écrit à « sa charmante inconnue » : « Je ne veux plus discuter avec elle sur le vilain chapitre du mariage : il en arrivera ce que Dieu voudra. J'ai été raisonnable trop longtemps et je cesse de me faire prédicateur. » Au demeurant, il l' « approuve fort » de s'amuser aux

eaux. Et moitié souriant, moitié sérieux peut-être : « Elle me dira combien elle a fait de conquêtes, combien de fois elle m'a trahi en pensée, en souffrant autour d'elle tous les jeunes voyageurs que je vois d'ici et que je voudrais chasser. Me voilà jaloux, et je ne sais comment j'ai eu la folie de vous conseiller un mari, — à moins que cela ne soit pour l'étrangler. *Léontine, je vous somme de me dire que vous m'aimez :* cela me paraîtra plus sûr du milieu du monde que du fond de votre ermitage. On s'amuse d'une tête grise quand on n'a rien de mieux à faire ; mais on aime mieux de beaux jeunes noirs cheveux quand on les rencontre. Écrivez-moi, et dites-moi bien exactement ce que vous faites. » René dirait-il vrai? et commencerait-il à devenir jaloux?

Ce qui est sûr, c'est que ses propos deviennent plus vifs, à mesure que l'heure de son « triste départ » approche : on dirait que l' « attrait indéfinissable » dont il parlait naguère se précise et que, sans oublier ses soixante ans, il se surprend à être moins « raisonnable » et peut-être un peu trop jeune : «... Léontine est obligée en conscience et en honneur de m'être fidèle pendant un an. C'est bien long, n'est-ce pas? Si vous alliez *m'oublier?* Si vous alliez *ne plus me lire?* C'est ce qui m'arrivera sans doute, et moi, je ne vous oublierai pas et je relirai vos lettres. De *jeunes bras* (1) vous attendent dans le ciel! Moi, je n'ai qu'un vieux bras à vous offrir sur la terre et il a sollicité l'appui du vôtre. Vous vivrez longtemps heureuse. La passion pour l'*inconnu* ne vous mettra à l'abri d'aucune autre passion. Croyez-moi, c'est là un mauvais refuge. Si vous alliez être *malheureuse* avec cette passion? Je ne puis vous le dire, vous ne savez ce qu'elle est... un jeu de votre imagination, une occupation de quelques heures : ce n'est ni de l'amitié, ni de l'amour. Vous vous obstinez à ne vouloir pas être jolie,

(1) Tous ces mots sont soulignés par Chateaubriand. — Sous une forme moins ardente, ce sont, dans ces lettres, les mêmes thèmes, et, parfois, les mêmes expressions, que l'on retrouve dans la fameuse confession de la Bibliothèque nationale : « Si tu te laissais aller aux caprices où tombe quelquefois l'imagination d'une jeune femme, le jour viendrait où le regard d'un jeune homme t'arracherait à ta fatale erreur... Alors, de quel œil me verrais-tu, quand je viendrais à t'apparaître dans une forme naturelle? Toi, tu irais te purifier dans de *jeunes bras* d'avoir été pressée dans les miens; mais moi, que deviendrais-je?... Va chercher un amant digne de toi. Je pleure des larmes de fiel de te perdre. *Je voudrais dévorer celui qui possédera ce trésor...* » (Voir notre reproduction en phototypie d'*Amour et Vieillesse*, Champion, 1922, p. 13, 14.)

enfin vous me tournez la tête avec je ne sais quoi qui n'est rien; et, vieux radoteur, je vous écris de longues lettres de galanterie, à vous, femme, ombre, sylphe, vaine et charmante image d'un songe. Je vous ordonne de m'écrire très exactement tout ce qui se passe en vous et hors de vous. J'ai envie de prendre le rôle d'un vieux oncle (*j'allais dire mari*) jaloux et grognon. Au moins, comme cela, je serai pour vous quelque chose de réel. Mais dépêchez-vous à m'écrire. » — Du 13 septembre, veille de son départ : « J'ai le cœur bien serré... Ne me semble-t-il pas, en quittant Léontine, que je quitte une personne présente, une personne que je connais, que j'aime, *que j'ai pressée sur mon cœur?* Et pourtant il n'est rien de tout cela. Je ne m'éloigne que d'un songe charmant. Qu'importe, s'il a pour moi l'effet d'une réalité? » Le vieil oncle a décidément le cœur et l'imagination bien jeunes (1).

Les neuf lettres qu'il écrira de Rome à Mlle de Villeneuve n'ont pas l'ampleur, la grandeur solennelle et triste des lettres adressées à Mme Récamier : elles ne sont pas destinées à figurer un jour dans les *Mémoires d'outre-tombe*; mais elles ont bien leur intérêt littéraire et psychologique, — surtout si l'on songe que, vers le même temps, après avoir fait la cour à une comtesse del Drago, et tout en écrivant une dizaine de lettres à Mme de Vichet, Chateaubriand oubliait son âge et son titre auprès de la pimpante Hortense Allart. Cela s'appelle, je crois, conduire à quatre chevaux. Mme de Vichet et Mlle de Villeneuve, qui s'ignoraient l'une l'autre, ont dû ignorer Hortense Allart. En est-il de même de Mme Récamier et de Mme de Chateaubriand? Mais celles-ci étaient habituées aux multiples divertissements du galant et incorrigible René.

Celui-ci, au surplus, ne négligeait aucun de ses « devoirs ». A peine arrivé à Rome, — non peut-être sans sourire intérieurement, — il écrit, *le même jour* (2), — 11 octobre, — à

(1) Le 2 septembre, il écrivait à Mme de Vichet : « Elle [Mme de Vichet] se plaît à me dire qu'elle viendra à Paris quand je n'y serai plus; cela n'est pas bien. Moi, je la chercherai, quoi qu'elle en pense et en dise, aux lieux où elle sera, et je la trouverai, et je la verrai malgré elle... Marie est un grand charme dans ma vie; je ne voudrais pas être un tourment pour elle. » Et le 13 septembre : « Si j'ai des torts, je sens que je ne les réparerai bien que quand je l'aurai vue... J'ignore si je reviendrai pour la session, mais, avant six mois, j'espère avoir vu Marie. »

(2) Le 20 novembre 1828 et le 17 mars 1829, le même courrier emporte encore de Rome des lettres à l'adresse des trois « Muses ». Chateaubriand était fort capable de se plaire à ces offensives simultanées.

Mme Récamier, à Mme de Vichet et à Mlle de Villeneuve. « Je trouve, disait-il à cette dernière, en arrivant à Rome votre charmante lettre du 10 septembre : elle me console de toute la tristesse que j'ai ressentie en arrivant dans une terre étrangère où j'avais laissé tant de douloureux souvenirs, et où mes yeux vieillis ne retrouvent plus les enchantements du climat et des ruines. Athènes a tué Rome pour moi. » Et il ajoutait, mêlant ensemble la sagesse et la folie : « Léontine veut que je lui dise que je l'aime. *Oui, et de toute mon âme*. Mais, en même temps, comment pourrais-je lui dire de ne pas se marier? Puis-je prendre sur moi toute sa destinée, et me faire un jeu d'un avenir qui, à mon âge, sera si court pour moi, et, à son âge, si long pour elle? Je veux mettre ma *responsabilité* [c'est lui qui souligne] *à l'abri*. Après cela, Léontine fera ce qu'elle voudra, et tout ce qui la laissera libre m'empêchera de mourir de jalousie... » Quelques jours après, un jour de Toussaint, il la prend encore pour confidente de ses sombres pensées et, si j'ose dire, il lui joue un de ces grands airs de désespérance romantique qu'il exécute on sait avec quelle incomparable maîtrise : «... Rome continue toujours à m'attrister : je mesure mes années à l'échelle des ruines que j'ai sous les yeux. Je compte le temps qui s'est écoulé depuis ces jours d'espérance où le spectacle d'un monde détruit n'était qu'une espèce de contraste attendrissant et doux avec les joies de ma vie [allusion sans doute à son premier séjour à Rome en 1803]. Ma mélancolie d'alors était encore un bonheur; aujourd'hui, tous les débris m'annoncent ma chute prochaine, et quand mon inconnue Léontine se chargerait d'aimer et d'embellir ce qui me reste d'existence, combien de jours, de minutes, de secondes durerait le charme? Ce que j'ai à faire désormais, c'est de savoir m'ensevelir dans ma solitude à Paris, d'y recevoir de bonnes et longues lettres de Léontine, d'aller la voir en allant aux eaux l'année prochaine et goûter à la fois auprès d'elle le plaisir d'un premier entretien et la douleur d'un dernier adieu. Trouverai-je Léontine mariée? Écrivez-moi... »

La question du mariage se posait de nouveau sérieusement pour Mlle de Villeneuve. Sa santé s'était raffermie : ses parents insistèrent pour qu'elle prît un parti; elle résista. Peut-être les lettres de Chateaubriand n'étaient-elles pas étran-

gères à sa résistance. « Ma tête folle, nous dit-elle, s'était attachée *plus que jamais* à la pensée de conserver ma liberté pour mener une vie indépendante, *une vie de poésie*, car *j'osais croire parfois à un avenir littéraire*, encouragée et soutenue comme je pouvais l'espérer par les conseils et l'appui de mon illustre ami. » On revint à la charge : elle se sentit « ébranlée », mais demanda une année de répit : après quoi, « elle remettrait sa destinée entre les mains de son père ». Mais, tout en cédant à demi, elle se sentait de plus en plus « épouvantée à l'idée du mariage, et plus encore à celle de l'amour qu'il se croit le droit de réclamer. *L'amour! Et avec un mouvement de révolte, je me dis que rien dans mon cœur ne saurait y répondre.* » Justement, comme pour l'encourager dans ce sentiment, « il se trouva qu'elle eut à repousser une ou deux propositions capables de justifier cette répugnance. »

Naturellement, on demandait conseil à l'« illustre ami ». Et celui-ci, chose assez inattendue, avec un ferme bon sens bourgeois qui n'allait pas sans une certaine verdeur d'expression, se faisait l'apologiste... des mariages de raison :

« Léontine, disait-il, me fait de grandes déclarations qui m'enchantent... Je veux maintenant rassurer ma jeune inconnue sur le grand malheur qu'elle a eu d'inspirer une vraie passion, avec ses yeux que je tiens pour être les plus beaux du monde. D'abord, cette passion est-elle vraie? Si elle est vraie, je plains celui que Léontine n'aurait pas voulu écouter... Mais faut-il faire un mariage d'inclination ? Je ne le pense pas, puisque tous les mariages de cette nature finissent mal. Voici pourquoi. — Si on épousait une femme jeune et charmante après une longue épreuve, une connaissance approfondie de son caractère et une tendresse jamais démentie, les mariages d'inclination de cette sorte seraient les seuls bons mariages, les mariages heureux. Mais qu'est-ce qu'un mariage d'inclination comme on l'entend? Un jeune homme voit une jeune femme, et il en devient sur-le-champ amoureux; la jeune femme se monte la tête. Vite à l'autel ! ils ne peuvent vivre l'un sans l'autre. Puis quelques mois ne se sont pas écoulés que l'enchantement disparaît, et l'on est lié pour toujours. Supposons que le jeune homme amoureux d'*inclination* puisse obtenir de la jeune femme tout ce qu'il désire, quand il la voit, sans avoir recours au mariage, n'est-il pas vrai qu'il le préférerait? Il ne s'est donc marié que pour

obtenir un bonheur qu'il n'a pu obtenir autrement; et quand les défauts, les antipathies de caractère viennent à se montrer, il se trouve que le jeune homme a pour femme et la jeune femme pour mari, celle et celui qui auraient à peine pu porter l'un avec l'autre des liens d'un jour de durée. »

Molière, certes, n'aurait pas mieux dit. Il est vrai que, comme pour atténuer ce que ce « grand commentaire » avait de fort peu conforme à l'exaltation romantique, Chateaubriand s'empressait d'ajouter, avec le joli sourire que l'on devine : « J'aurais bien de la peine à vous pardonner, en enrageant, un mariage raisonnable; mais si vous vous avisez d'aimer quelqu'un et de l'épouser, ma tête grise se présentera à vous la nuit, comme la tête de Méduse, et je partirai avec tous mes rhumatismes pour vous étrangler. »

Et la correspondance se poursuit sur ce ton aimable de demi-plaisanterie, qui, du reste, n'exclut pas toujours et nécessairement une certaine profondeur de sentiment : « Vous racontez les avantages de la vieillesse mieux que Cicéron, et vous me consolez mieux que lui. Vive ma chevelure grise, puisque vous l'aimez ! Vous ne voulez pas que je vous parle de mariage, et vous m'en parlez toujours : pour ma *conscience*, mariez-vous ; pour mon *amour*, ne vous mariez jamais. Pour la première fois, je veux être galant avec vous, et vous demander la permission de baiser respectueusement le gant que vous ne voudrez plus porter... Bonjour, ma belle Léontine, mon sylphe, ma charmante inconnue, aimez-moi, écrivez-moi. » Un mois après, et mentant effrontément cette fois : « Que mon sylphe ne soit pas jaloux, ses ailes brillantes n'auront pas besoin de se salir dans ma vilaine mare. *Je n'écris de tendresses qu'à mon inconnue.* Je voudrais avoir son portrait. » Un autre jour : « Savez-vous que si vous continuez à me dire tout ce que vous me dites, je serai tenté de vous enlever, de vous emporter avec moi en Italie... Écrivez-moi souvent de ces tendres lettres. J'aime ma Léontine comme une de ces fleurs qui font la parure et la consolation de l'hiver. J'ôte le gant que j'avais demandé la permission de baiser respectueusement. » Un mois après : « Je quitte tout pour aimer une inconnue qui me maltraite, et qui me reproche mes cheveux gris qu'elle n'a jamais vus ! Mais vous avez beau faire : je ne laisserai plus parler ma *conscience*, et je ne vous dirai jamais de vous marier, quoi que fassent les

conspirations des parents et des amoureux. Léontine, je vous verrai, je vous aime trop, je suis un vieux fou. Que ne preniez-vous à la lettre tout ce que je vous ai dit de vrai sur ma vieillesse ! Vous seriez mariée, et moi en paix. »

Toutes ces jolies choses ont-elles fait croire à Mlle de Villeneuve que Chateaubriand était plus pris qu'il ne l'était réellement ? Partagée comme elle l'était entre le mariage et son « amour », a-t-elle exprimé des scrupules ? Et lui, « l'homme de désir », dans une dernière flambée de jeunesse, s'est-il laissé brûler un peu les ailes à cette flamme virginale qui doit lui rappeler les jours lointains de Bungay et la tendresse toute prête de Charlotte Ives ? On dirait qu'il y a un peu de tout cela dans une fort belle lettre du 31 mars 1829, où il est bien difficile de faire la part du bon sens et de l'imagination, du cœur et de la poésie, pour ne pas dire de la littérature :

« Allons ! vous êtes une infidèle. Vous ne m'aimez plus. Vous allez vous marier : c'est pour un autre que je vous ai inspiré ces lettres charmantes qui avaient tourné ma pauvre vieille tête. Mes cheveux gris n'ont que ce qu'ils méritent... Je reprends ma *conscience*. Je vous dis moi aussi : Mariez-vous, ne pensez plus à moi. Vous avez beau me dire que vous me conserverez un souvenir : *je renonce à ce souvenir-là ; je ne veux pas être aimé par intervalles et quand vous en aurez le temps* (1). Si vous aviez du moins attendu de m'avoir vu pour me quitter ! J'aurais compris cela. J'étais à peu près sûr que vous m'auriez fui en m'apercevant. Mais m'abandonner au moment où j'étais encore l'ouvrage de votre création, où sans doute vous m'aviez fait beau et jeune en dépit des années, où je devais briller de toutes vos grâces, de tous les charmes de votre imagination, c'est être née infidèle jusque dans la moelle des os. Réellement, Léontine, mariez-vous si vous croyez être heureuse. Vous ne pouvez sérieusement croire que vous êtes liée par un jeu de votre esprit, par une correspondance avec un étranger passant dans ce monde, que le temps et l'espace ont également séparé de vous. *Il m'en coûte plus de vous tenir ce langage qu'à vous de l'entendre*. Il vous reste à vous votre jeunesse, un long avenir, et tout ce qui entourera une existence qui commence. A moi il me reste des heures flétries et

(1) Cf. la confession d'*Amour et Vieillesse* : « Tu me prouverais ta vénération, ton amitié, ton respect ; et chacun de ces mots me percerait le cœur. » (p. 14).

ridées, un passé au lieu d'un avenir et la solitude qui se forme autour d'une existence qui finit. Je m'aperçois que j'avais pris un mauvais songe que vous m'aviez offert : à l'abri de mon invisibilité, je faisais revivre les illusions de mes premiers jours ; *j'avais remonté le cours de ma vie et il y avait dans le monde une personne pour laquelle j'avais vingt ans.* Je me replace dans la vérité, Léontine : il est probable que nous ne nous verrons jamais... Quoi que j'en aie dit de votre souvenir, par un reste de faiblesse, je suis tenté de vous prier de garder mon image telle que vous l'avez faite. *Ici finit notre roman.* Le rendez-vous que vous m'aviez promis sur la terre, je vous le demande dans le ciel. Mais comment me reconnaîtrez-vous? »

Naturellement, en recevant cette lettre éloquente et sombre, « Léontine » est « au désespoir » : Chateaubriand la calme, la console, lui prêche raison et mariage, lui promet de « l'aimer toujours, quelle que soit sa nouvelle destinée » : « Je suis touché, trop profondément touché, peut-être, de l'attachement de Léontine, et si j'avais jamais pu deviner qu'une correspondance avec une inconnue deviendrait une chose grave, *elle aurait cessé à la seconde lettre.* Mais le mal, s'il y a du mal, est fait. » Dans quelques mois, il ira la voir à Cauterets. Et cette idée l'enchante comme un jouvenceau. « Oui, écrivez-moi sous une double adresse comme je vous écris moi-même. Redoublons de mystère au moment où tous les mystères vont finir! Je veux me tromper jusqu'au dernier moment. » Rentré à Paris, où il a vu Mme de Vichet, qui l'a trouvé « plus jeune qu'elle ne croyait », et où il a revu Hortense, il redouble de grâce et de coquetterie : « Il ne sera bientôt plus de Pyrénées. Vous pouvez tout, espagnole Léontine, excepté pourtant me rajeunir. Les eaux et votre bras n'y pourront rien; je ne puis m'empêcher de rire d'avance de votre surprise à la vue du magot que vous aurez sauvé des flots, en croyant sauver un homme. Moi, je suis sûr de vous reconnaître... Je mets mes cheveux gris aux pieds de votre invisible et invincible puissance... Si j'allais vous enlever? Qu'en pensez-vous? Nous parlerons de cela dans la montagne avec la *fée.* » Enfin, à la veille de partir : « Je vais donc voir mon inconnue ! Mes songes se changeront en réalités et vos illusions seront détruites. Je fais là un mauvais marché; mais aussi je n'aurai rien, plus rien sur la conscience, et je n'aurai

plus de malade que le cœur. Vous vous marierez joyeusement, et moi, je retournerai aux ruines qui appellent les miennes. Voici ma dernière lettre. Songez qu'entre cette lettre et ma présence, il n'y a plus que quelques jours! Tout à Léontine, la petite Espagnole! »

Vers la fin de juillet 1829, Chateaubriand arrivait à Cauterets, où « la petite Espagnole », toute à la joie de cette « réunion », depuis si longtemps projetée, l'avait précédé de quelques jours.

***

La première visite du « demi-dieu » à sa jeune amie eut lieu dans le petit appartement qu'elle occupait avec une de ses tantes Mlle du Valès, « vieille fille bonne et simple » qui l'avait accompagnée aux eaux. Ce dut être pour elle un instant d'inexprimable émotion. Mais tous deux se connaissaient si bien qu'ils s'abordèrent « comme des amis de tous les temps. Pas même un serrement de main, nous dit Mlle de Villeneuve, ne vint sceller notre amitié, qui semblait se continuer comme après des années de présence où la veille promet le lendemain. » La conversation roula sur les mêmes sujets que la correspondance, mais le ton était « plus naturel » et sans doute plus vivant. Léontine dit, ou plutôt redit la révélation que lui avait été la lecture de l'*Itinéraire*. Son « abandon », sa « franchise confiante », son « innocence », sa « naïveté » même, durent plaire infiniment. L'Enchanteur était, quand il le voulait, la simplicité même, et la grâce de son sourire avait une puissance incomparable de séduction. « Il sourit, et son regard devint de plus en plus bienveillant, tout en se voilant avec une sorte de timidité qui parait son front comme une grâce. »

On se revit souvent: tantôt en allant aux bains, quand se croisaient les deux chaises à porteur; tantôt en des promenades qu'égayaient les saillies d'humeur gasconne de Mlle du Valès; tantôt, le soir, au bal, ou dans un salon, et notamment chez la duchesse de La Rochefoucauld ; tantôt dans de grandes parties de campagne; tantôt dans des visites du matin : Chateaubriand revenait d'une course en montagne, apportant un bouquet de fleurs sauvages. Il était gai, aimable, souriant, indulgent. On parlait de tout avec une entière familiarité; on faisait corriger au grand homme quelques essais poétiques; on

parlait même politique : elle était moins « libérale » que lui, mais ils se faisaient des concessions. Au contact de cette rieuse, vive et franche jeunesse, Chateaubriand se laissait entraîner à de beaux rêves : il songeait à louer un petit palais à Rome et à y rassembler tous ses amis, sans oublier « Léontine ». Celle-ci secouait la tête; et il disait tristement : « Vous ne m'appartenez point; vous vous marierez et vous oublierez votre vieil ami. » Mais le plus souvent, on causait et on riait, comme des écoliers en vacances, sans le souci du lendemain.

Trois semaines se passèrent ainsi, qui furent pour les deux amis un enchantement. Un jour, Chateaubriand arrive chez Mlle de Villeneuve : Polignac forme un ministère, et ses amis politiques lui font un devoir de donner sa démission. Or, il hésite : il est las de la politique active et ne souhaite que d'aller mourir à Rome, entouré de tous ses amis. La « jeune amie », consultée, conseille de ne pas démissionner; et après toute sorte d'intimes confidences, l'ambassadeur prend congé d'elle, décidé à ne pas quitter Cauterets. Le lendemain, il revient pour un brusque et dernier adieu : il a reçu des lettres qui ne lui permettent pas de se dérober à « la tyrannie des engagements politiques »; et il s'emporte contre les hommes, contre sa destinée et contre lui-même (1). Accablé de dettes, il lui faudra, pour les payer, reprendre le collier de misère et se remettre au travail. « Et sentir, s'écriait-il en portant la main à son front, qu'il n'y a plus rien là! » Mais on ne le tenait pas tout entier : il irait vivre en solitaire à Rome, si toutefois Mme de Chateaubriand pouvait s'accommoder de cette déchéance. Et, sur un signe d'étonnement de son interlocutrice, il sourit : « Vous, oh! vous, ce serait différent. Vous n'êtes pas une femme comme les autres. » Et après de nouvelles lamentations sur le vide inévitable qui, au soir de ses derniers jours, se fait autour de l'homme sans famille : « Et vous aussi, dit-il enfin, je ne vous reverrai plus. »

Alors, émue d'une affectueuse pitié pour tant de détresse, Mlle de Villeneuve, dans un élan tout spontané, prend soudain un grand parti : elle est libre, elle a une fortune personnelle; elle renoncera au mariage; elle ira vivre à Rome dans un

(1) On a pu lire dans la *Revue* du 15 décembre, une page amusante du duc de Broglie, qui se trouvait alors à Cauterets lui aussi, sur les sentiments d'irritation que Chateaubriand éprouvait à l'idée d'avoir à donner sa démission.

couvent; là, ils pourront se voir tous les jours, et à la face du monde, dont le blâme lui est indifférent, mais dont elle forcera l'estime, ils pourront se traiter en amis. « Et plus tard, ajoute-t-elle, pourquoi ne deviendrais-je pas une *nièce d'adoption* qui se consacrerait à soigner et à consoler votre vieillesse? » C'est maintenant au tour de René de se sentir profondément ému : il entre dans ces vues, prodigue les paroles les plus reconnaissantes, les plus flatteuses, les plus touchantes. Puis, se ressaisissant enfin, il déclare qu'il serait coupable d'accepter un tel sacrifice : « Mariez-vous, je vous le dis avec regret, très certainement, mais en ami qui ne veut pas songer à lui. Et croyez que nous n'allons pas nous séparer entièrement, car nous ne nous oublierons point, et nous nous écrirons. » Elle, sentant qu'il a raison, se laisse convaincre : peut-être se retrouveront-ils en ce monde ; en tout cas, leur attachement est de ceux contre lesquels le temps ni l'absence ne sauraient prévaloir. « En ce moment, ma femme de chambre entra, M. de Chateaubriand m'adressa un simple adieu, et je demeurai seule. Nous venions de nous séparer pour toujours. »

« Pour toujours » n'est pas tout à fait exact. Chateaubriand quittait Cauterets le lendemain matin, envoyant « à Mlle Léontine de Villeneuve » ce charmant billet : « Ne vous tourmentez plus. Songez qu'il n'y a jamais rien de fixe et d'arrêté dans la vie. Je vous reverrai, nous nous reverrons. Je pars aimant un million de fois plus Léontine après l'avoir vue que lorsqu'elle était invisible. Je lui écrirai de Bordeaux et puis de Paris. » Et il faisait comme il disait. Il lui écrivait de Bordeaux le 22 août : « *Le premier volume de notre correspondance est un roman ; le second sera une histoire.* A présent, je connais Léontine et je l'aime mille fois plus que du temps de son invisibilité. Je ne veux point voir dans l'avenir : le terme en est trop rapproché de moi ; je veux vivre des espérances. C'est une nourriture qui convient aux malades : elle ne pèse guère. Je voudrais surtout que Léontine fût heureuse... » Il semble que « Léontine » n'ait pas trouvé ces déclarations suffisantes, car, à peine rentré à Paris, il lui écrivait : « Elle [Léontine] me fait une bien mauvaise querelle : je l'aime passionnément, je ne le lui dis plus, elle sait trop pourquoi... Lorsqu'elle m'était inconnue, je pouvais tout avouer. Je n'ai plus qu'une chose à lui dire : c'est que, loin d'avoir détruit l'ancienne Léontine, Léontine

rêvée, la Léontine nouvelle, Léontine vraie, a réalisé son image. Vous êtes devenue un de ces songes charmants qu'on voudrait toujours faire, que la faveur de quelque dieu aurait fait entrer dans la vie, aurait présenté à mon réveil : voilà la vérité. Cet aveu vous arrivera au moment où je ne devrai plus vous parler que comme à une femme sur laquelle je n'aurai plus le droit de lever les yeux... »

C'est qu'en effet le moment était venu de se soumettre aux décisions paternelles. On proposait à Mlle de Villeneuve un mariage qui ne soulevait aucune objection : « il s'agissait d'épouser un homme hors ligne et charmant », le comte de Castelbajac. A deux reprises déjà, ce projet avait été sur le point d'aboutir : des commérages mondains, des propos mal interprétés l'avaient fait avorter. Une troisième tentative eut un plein succès : les deux jeunes gens se plaisaient beaucoup l'un à l'autre. Au dernier moment cependant, une lettre d'un ami maladroit, déclarant que M. de Castelbajac se mariait sans amour, faillit déterminer une rupture : « Léontine » fut très fortement tentée de reprendre sa parole et de revenir à ses anciens rêves de vie indépendante; ses lettres au grand ami lointain reflétaient les troubles de sa pensée. Celui-ci donna de « sages conseils » qui furent très écoutés : Mme de Castelbajac a peut-être eu tort, après coup, d'en suspecter la sincérité et d'attribuer à un peu de jalousie, au ressentiment de Chateaubriand, qui « ne lui aurait pas pardonné » son mariage, le « récit fictif » des *Mémoires*. Sur le moment, « Léontine » fut très reconnaissante au grand homme de lui avoir fait entendre la voix de la raison, et sûre de savoir concilier son « attachement » pour lui avec la fidélité qu'elle devait à son mari, elle consentit enfin à cette union où elle devait trouver la réalisation d'un de ses rêves, « l'amour dans le mariage » et trente-quatre années d'un bonheur ininterrompu.

Dans cette courte période de pénible incertitude et de résolutions contradictoires, les lettres de Chateaubriand se multiplient; le ton en est peut-être plus tendre encore qu'avant Cauterets, et peut-être aussi tout n'est-il pas aimable coquetterie sans conséquence, concessions verbales à « l'amoureuse imagination » de sa correspondante dans les tristes regrets, dans les fugitifs mouvements de jalousie auxquels il s'abandonne : « Je ne sais, écrit-il le 21 septembre, quel est le funeste

songe que vous avez fait; moi, je n'en fais qu'un : celui de vous revoir. Vous aimer est une vérité constante de ma vie. Je suis bien découragé, bien las de ma triste existence. Au surplus, elle ne sera pas longue, et quand le terme est si près, il ne faut pas se désoler. Vous allez donc changer de nom. Changerez-vous de cœur? Eh bien! vous serez toujours pour moi la Léontine inconnue; au défaut de celle que j'aurai perdue, je trouverai l'autre. *Celle-là me restera malgré vous.* C'est mon bien, vous ne me le pourrez ravir. Vous donnerez tout ce qui n'est pas à moi, mais je conserverai ce que vous m'avez accordé dès le commencement de votre vie, et quoi que vous en disiez, nous nous retrouverons. Adieu, ma Léontine, mon sylphe, ma fée invisible, mon ange de la montagne. Adieu. » Huit jours après, jour de son anniversaire et de sa fête : «... Qu'ai-je à faire maintenant dans la vie? Quand finira-t-elle pour moi? Je voudrais pouvoir donner à Léontine tout ce qui me reste de temps à passer sur la terre. Puisse-t-elle être heureuse, environnée, aimée! Qu'on lui souhaite longtemps une fête digne d'elle! Comme mon *inconnue*, mon sylphe, je lui ai voué un amour passionné; comme Léontine, je n'ose lui offrir que le plus tendre et le plus respectueux hommage. » Du 25 octobre : « J'attends en tremblant le dernier mot que Léontine m'écrira avant d'être une dame de Castelbajac. Je suis toujours son chevalier. » Une autre lettre, du 3 novembre, adressée à Mlle Léontine de Villeneuve, et qui semble destinée à passer sous d'autres yeux, est la lettre, presque officielle, d'un « vieux professeur ès Muses » qui corrige les vers de son élève. Mais bientôt, une autre lettre, tout intime celle-là, calme les sentiments de jalousie que semble avoir éprouvés et exprimés Mlle de Villeneuve et la rappelle encore une fois à la sagesse et à la raison : «... D'abord, pour courir au plus pressé de votre jalousie, votre belle rivale est une vieille amie qui remonte à vingt-neuf ans de date : c'est l'excellente et encore triste Mme Récamier, que j'aime, que je vois tous les jours, que je vous nomme effrontément, et qui n'a rien à faire à mon sylphe. Maintenant, parlons de vous. *D'un mot, je pourrais donc tout briser? Mon inconnue veut déranger ma vieille cervelle Mais je tiendrai ferme. Je ne dirai pas ce mot. Il faut que Léontine se marie.* Si elle avait pris d'elle-même la résolution de rester libre, j'aurais été enchanté : un couvent auprès

de moi eût été un roman digne de ma vie. Mais Léontine appartient à son père, à sa famille, à des devoirs qui la rendront heureuse. Et que suis-je, avec le poids de mes jours, au bord de ma tombe, pour jeter les restes d'une vie qui finit sur le chemin d'une vie qui commence? Léontine a besoin d'un jeune compagnon qui puisse marcher longtemps avec elle. Qu'elle se marie donc : je veux lui donner pour présent de noces, ou plutôt lui souhaiter tout le bonheur qui m'a manqué sur cette terre. »

Six mois se passent. Mlle de Villeneuve est devenue Mme de Castelbajac : elle écrit à son vieil « ami » pour lui demander de ses nouvelles, et « sans aucun embarras » elle rappelle le passé et fait allusion aux « nouvelles et vives affections » qui viennent de remplir sa vie. La réponse de Chateaubriand l'étonna : elle y découvrit, dit-elle, « un amer ressentiment ». Peut-être exagère-t-elle ; peut-être y a-t-il tout simplement dans cette lettre, avec une nuance de jalousie, quelque mauvaise humeur provoquée par le long silence de la jeune femme : « Si vos reproches tombent sur mon silence, ils sont injustes. Pouvais-je vous écrire? Et le nom que vous signez ne faisait-il pas disparaître Adèle et Léontine? *Je ne sais plus que faire de cette troisième personne que je trouve en vous.* Adèle est mon inconnue. Léontine est ma solitaire des Pyrénées, *mais cette comtesse!* Hélas! vous reverrai-je jamais ?... Adieu, Adèle. Adieu, Léontine. Adieu, madame. J'adore les deux premières et je respecte la dernière. » Au moment de la Révolution de 1830, Mme de Castelbajac s'est méprise sur l'attitude politique de Chateaubriand; et celui-ci lui répond : « Je ne pardonne pas à Léontine d'avoir cette fois si mal jugé. Je vois qu'elle m'a moins bien compris que je ne le croyais. *C'est déjà l'effet du mariage : elle aurait mieux deviné, il y a deux ans!* »

Puis les lettres s'espacent : la nouvelle comtesse est absorbée par ses nouveaux devoirs. Cependant la correspondance reprend assez active en 1832 : « Un mot de vous après trois ans de silence! écrit Chateaubriand avec quelque amertume... Vivez heureuse et si vous entendez dire quelque jour que j'ai quitté ce triste monde, donnez-moi un regret, et gardez-moi un souvenir. » Il a été arrêté pour « complot contre la sûreté de l'État » ; son amie s'empresse de lui écrire; et il est très touché de ce témoignage d'affection : « Les journaux vous auront appris

que je suis libre. Votre gracieux billet est venu me rendre cette liberté plus chère : vous vous êtes souvenue de moi, de Cauterets, de la sylphide, de la fée. Je vous en remercie... Pourquoi les heures de Cauterets ne reviendraient-elles pas?.. Adieu, Adèle, Léontine et Mme la comtesse de Castelbajac. » Et celle-ci lui répond par une bien jolie lettre qu'on sent toute contemporaine du *Lac* et de *la Tristesse d'Olympio* : « Pourquoi les heures de Cauterets ne reviendraient-elles pas? dites-vous. Mais où donc en retrouver la trace? Jours heureux, jours évanouis, vous êtes allés vous perdre dans ce gouffre insatiable qui ne redonne jamais ce qu'il a englouti! Pas une feuille de celles qui se sont balancées sur nos têtes n'est demeurée pour abriter les lieux où nous nous sommes reposés ensemble. La cascade a renouvelé mille fois ses eaux, *l'écho du lac ne se souvient plus du son de notre voix*, le gazon a perdu la trace de nos pas... La poussière qui forme nos cœurs seule aurait-elle le pouvoir de garder une empreinte durable? Lorsque dans la nature rien ne conserve le passé, *le souvenir aurait-il la puissance de faire renaître ce qui n'est plus?* Non, non, l'adieu de Cauterets fut un éternel adieu. Alors même que les événements ou une mutuelle volonté parviendraient à nous réunir encore, ce ne sera pas aux Pyrénées, et vous ne retrouverez plus Adèle... Adieu, je vous demande votre adresse. Il ne faut pas commencer déjà à ne plus exister l'un pour l'autre. Il ne faut pas *qu'une amitié qui ne fut point l'amour* [c'est elle qui souligne] et qui en eut pourtant le dévouement, l'exaltation et le charme, aille s'éteindre comme une passion vulgaire dans le néant de l'oubli. » Et Chateaubriand, bien touché sans doute, en lui envoyant son adresse, lui écrit : « Ma sylphide me permet-elle de baiser la boucle la plus légère de ses cheveux? C'est un adieu. » — « Je ne sais, répond la jeune femme, si vous m'avez bien comprise et bien connue, mais il me semble que je vous ai aimé *d'une affection qui ne ressemble à aucune autre*. Trois ans se sont écoulés, bien des chimères ont fui, et, en me réveillant de mes songes, je sens que je vous aime encore. *Mais qu'il est doux de n'avoir même pas une pensée à me reprocher!...* Adieu, mon ami, premier rêve de mon enfance, illusion qui berça ma jeunesse et qui ne s'efface pas même avec elle, adieu... Un jour viendra où ce mot finira tout, et où l'un de nous restera

pour se souvenir et pleurer. Laissez-moi croire à vos larmes, laissez-moi espérer une pensée... »

Après cela, nouveau silence de six ans. En 1838, Chateaubriand voyageant dans le Midi, Mme de Castelbajac lui demande s'il peut s'arrêter à Toulouse. Il y passa trois jours. « M. de Castelbajac, nous dit sa femme, s'était empressé avec sa grâce charmante d'esprit et de manières, d'aller engager l'illustre voyageur à se considérer en quelque sorte comme notre hôte. Mon mari connaissait mon enthousiasme pour « l'Ami » et ne s'en effarouchait pas. » Les deux amis se revirent avec grande joie, mais sans rien de cette exaltation qui s'était mêlée jadis à leurs épanchements. M. de Castelbajac plut beaucoup à Chateaubriand, et celui-ci sut se montrer « parfaitement aimable » pour tout le monde. Les lettres qu'il écrivit à propos de ce voyage, et qui devaient passer sans doute sous les yeux du mari, ont pourtant quelque chose de beaucoup plus cérémonieux, de beaucoup moins libre et familier que celles qui, vers le même temps, sont adressées à « Adèle ». Il avoue des regrets pour « les temps d'autrefois » : « Vous avez vu que le temps ne changeait chez moi que l'extérieur. Vous, au contraire de moi, tous les changements sont en dedans. » Il voudrait pouvoir compter sur la visite de « sa sylphide » à Paris; mais il en doute : « Je doute de tout aujourd'hui, car je n'ai point de lendemain. » Il est triste, découragé, un peu grondeur : « Votre vie est trop entourée, et vous n'avez pas assez de résolution. *Votre cœur est mort.* Je ne parle plus de ma mort; elle est certaine, c'est déjà une vieille affaire dont il n'est plus question... Adieu, infidèle, j'attends un mot de vous. Je voudrais bien être dans votre château d'autrefois. » — « Nous reverrons-nous jamais? Qui le sait? Je m'en irai de ce monde en vous aimant toujours et vous maudissant un peu. »

Mme de Castelbajac ne put venir à Paris. Elle avait éprouvé de grands revers de fortune. « M. de Chateaubriand, dit-elle à ce propos, sut me dire ce que personne ne m'avait dit. » « Votre lettre, lui écrivait-il, le 11 février 1840, m'a fait une peine que vous pouvez deviner, mais non pas parce que vous ne pouvez plus venir à Paris, je n'ai jamais compté sur ce voyage. Vous savez que je ne crois plus à vous. Ah! que ne suis-je pas riche! J'achèterais l'asile que vous allez vendre. Je vous prouverai d'ailleurs que j'aime plus longtemps que vous.

Je ne reçois pas vos adieux. Si je vis, je vous verrai, j'irai vous chercher n'importe où. Ma main dès aujourd'hui est déjà assez vieille pour se poser sur la tête de votre fils... » Quelques mois après, il l'engage à cultiver son talent : « Travaillez, c'est votre seule ressource ; écrivez ; envoyez-moi vos belles pages. » Il souffre beaucoup : « Je vais de plus en plus mal ; j'arrive au fond du calice. Enfin, j'espère qu'il sera bientôt épuisé. » L'année suivante, Mme de Castelbajac lui ayant redemandé ses lettres, il lui répond : « ... Je vous les rendrai ; mais il faut que je les cherche et que je les réunisse : vous en ferez ce que vous voudrez. Je les remets à votre loi. Je m'en irai bientôt pour toujours. Mon souvenir vous appartient, gardez-le. Je ne songe qu'à vous voir encore une fois avant de mourir. J'ai tout fini, je me repose un moment avant de partir pour le grand voyage. » En 1842, il « songe à un voyage aux Pyrénées pour la voir encore » : les médecins veulent l'envoyer à Bagnères de Luchon ; et il ajoute : « Ayant eu des raisons de craindre d'être emporté subitement, dans un moment d'inquiétude, j'ai mis ordre à mes affaires. J'ai brûlé à la hâte toutes lettres en ma possession, laissant à votre mémoire de prolonger ma vie. Je ne pouvais pas faire un meilleur choix pour l'embellir. Peut-être qu'en cherchant encore, je retrouverai quelque chose de vous. Je vous le porterai si je puis aller vers vous.. J'appartiens plus que jamais à ma sylphide, mais les années m'ont rendu trop pesant pour elle. »

Il semble que les deux amis n'aient pu se rencontrer dans ce dernier voyage. Mais ils devaient pourtant se revoir encore. Mme de Castelbajac qui, par discrétion, sachant ses infirmités et sa difficulté à écrire, n'écrivait plus à Chateaubriand, fit en 1847, avec son mari, un voyage à Paris. Les deux époux trouvèrent le vieil écrivain, dans sa très simple chambre de la rue du Bac, cloué dans son fauteuil et se chauffant au soleil et à la flamme d'un petit feu. « Ah ! son front portait toujours sa couronne ! nous dit « Léontine ». Je n'oublierai jamais l'expression de sa physionomie lorsque, me tendant les mains, il me dit : C'est vous ! » Le Chateaubriand d'autrefois se retrouva d'abord lui-même ; mais bientôt le silence le gagna. Mme de Castelbajac revint seule deux fois encore et put constater que la flamme ne vacillait plus. « La seconde fois, écrit-elle, au moment où je lui faisais mes adieux, le dernier, il me dit : « Je vous

ai bien aimée ! » Et levant les yeux : « Je vous aime toujours », ajouta-t-il précipitamment. Les larmes montèrent aux miens. »

Le dernier billet de Chateaubriand à l' « Occitanienne » est daté du 30 septembre 1847 : « Je serai demain à votre porte. Je vous remercie de vous être souvenue de moi. » Moins d'un an après, il était mort. « Je le pleurai, nous dit Mme de Castelbajac, en ensevelissant dans mon cœur un souvenir qui pouvait y demeurer si doux. »

***

Tel fut, dans son humaine réalité, d'après les *Confidences* de Mme de Castelbajac et les lettres de Chateaubriand, le roman de l'Occitanienne. On conçoit qu'en lisant, un an après la mort de René, « dans le feuilleton d'un journal, — *la Presse*, — la page des *Mémoires d'outre-tombe* qui l'a relevée du silence, toujours gardé sur des relations où l'âme seule s'était engagée », elle ait été attristée, et même un peu indignée, et qu'elle ait éprouvé le besoin de rectifier les dires de son « illustre ami », de se laver des « flétrissants soupçons qu'il n'avait pas craint de laisser planer » sur l'idylle de Cauterets.

Que cette idylle, de part et d'autre, ait été parfaitement pure, c'est ce qui paraît bien ressortir des textes publiés. Bien volontiers, en tout cas, nous accordons à cette Bettina d'un nouveau Gœthe qu'elle n'a pas eu « même une pensée à se reprocher ». Mais, ceci dit, peut-être n'est-il pas sans intérêt d'essayer de définir d'un peu plus près la nature exacte des sentiments que les deux héros de l'aimable aventure ont éprouvés l'un pour l'autre. Un Sainte-Beuve, jadis, se serait passionné pour ce petit problème de casuistique sentimentale.

S'interrogeant scrupuleusement sur son cas, au delà de la soixantaine, — ses *Confidences* sont très postérieures à la mort de son mari, — Mme de Castelbajac, tout en faisant très grande la part de l'imagination juvénile, ne veut voir dans sa « passion » pour l'auteur de l'*Itinéraire* qu'une « amitié » exaltée jusqu'au « mysticisme » et qui « n'avait rien à voir avec l'amour ». Peut-être, à distance, et à son insu, simplifie-t-elle quelque peu les choses. Nous n'avons pas ses lettres, et nous ne pouvons pas en juger avec une précision suffisante. Sympathie profonde, admiration, besoin obscur et bien féminin de dévouement, de protection même, pitié attendrie, pourquoi, à tous ces

sentiments qu'enveloppe et symbolise le mot d'« amitié » chez la femme, ne se serait-il pas mêlé inconsciemment un peu de ce « à quoi rêvent les jeunes filles », dans l'attente et dans l'ignorance des réalités de la vie? La différence d'âge n'est pas un obstacle. Ce qu'on appelle amitié entre l'homme et la femme n'est bien souvent que le deuil éclatant de l'amour, ou un prélude à l'amour, ou un dérivatif de l'amour. Et enfin, qu'il soit entré dans l'attachement de Mlle de Villeneuve pour le poète des *Natchez* beaucoup d'imagination un peu livresque, de poésie, et de « littérature » du reste très sincère, mais tout de même de littérature, et de littérature romantique, c'est ce qui est l'évidence même. Elle a écrit et fait écrire un joli roman par lettres; et elle a cru le vivre.

Pareille observation s'applique à Chateaubriand. Quand on est doué, comme lui, d'une imagination royale et d'une plume prestigieuse, on les transporte partout avec soi. C'est le vice secret, la tare indélébile, et peut-être l'excuse, mais en tout cas, la faiblesse et la rançon de ces merveilleuses organisations littéraires : on ne sait jamais avec elles où finit l'écriture et où commence la vie. Dieu me garde d'ailleurs de dire ou d'insinuer qu'elles ne sont pas sincères. Les poètes et les écrivains souffrent et jouissent comme les autres hommes, — et quelquefois davantage, — mais ils expriment différemment leurs émotions. Parfois même, il leur arrive de se connaître et de s'analyser avec une exactitude que bien des psychologues pourraient leur envier. La meilleure définition que l'on puisse donner des sentiments que Chateaubriand éprouvait à l'égard de Mlle de Villeneuve, c'est Chateaubriand lui-même qui l'a donnée : « De la reconnaissance pour vos bontés, de l'attendrissement et de la réciprocité pour une amitié si simplement et si généreusement offerte, enfin un certain attrait indéfinissable qu'on éprouve toujours dans des relations de cœur et de confiance avec une jeune femme » : au moment où il écrit ces lignes, je ne crois pas qu'il y eût rien autre chose dans le cœur de René à l'endroit de son « inconnue ». Mais il ne semble pas que les choses en soient strictement restées là. Chateaubriand qui a passé sa vie à collectionner toutes les formes et toutes les nuances de l'amour ou du sentiment féminin, s'est penché avec curiosité et intérêt sur cette jeune fleur ardente et parfumée, d'une espèce que peut-être ne connaissait-il pas encore.

Il arrivait à l'âge où les sensibilités comme la sienne se raccrochent désespérément à la jeunesse et où, d'aspirations et de désirs, elles restent souvent plus jeunes qu'il ne convient. Trop sage et, à tout prendre, trop honnête pour abuser, troubler et corrompre cette naïve affection juvénile qui s'offrait à lui, il ne l'a pourtant pas écartée de sa route ; il a accepté les tendres paroles qui lui étaient dites ; il s'est mis à l'unisson ; et sous couleur d'une amitié quasi paternelle, quelques-uns des sentiments plus vifs qui accompagnaient jadis ses aventures de cœur se sont fait discrètement jour : il a même été un peu jaloux : d'abord, par galanterie, il a feint de l'être ; puis, après les entrevues de Cauterets, il l'a été réellement. Je n'irai pas jusqu'à dire que Chateaubriand vieilli a été amoureux de Léontine de Villeneuve ; mais celle-ci se trompe quand elle veut simplement voir dans les propos et les attitudes du grand écrivain « l'aimable coquetterie d'un vieillard souriant aux avances gracieuses d'une jeune femme ». Il y avait dans le cas de ce vieillard un peu d'amoureuse amitié.

Et maintenant, comment expliquer la page singulière des *Mémoires d'outre-tombe* et l'altération systématique que l' « illustre ami » a fait subir à la vérité ? Fatuité masculine ? Gasconnade à ses yeux sans conséquence ? Habitude de déformation romanesque et, dans ce cas particulier, première transposition en vue du roman auquel il songeait, ce *René* de la vieillesse dont les pages brûlantes, jadis exhumées par nous, ne seraient qu'une rapide ébauche (1) ? Ou encore, comme elle le croyait elle-même, petite vengeance tirée de l' « infidélité » de Léontine ? Il est à noter que la rédaction de cette page a suivi de moins d'un an le mariage de Mlle de Villeneuve. Celle-ci, en tout cas, était en droit de trouver que cette transposition était de fort mauvais goût.

Là-dessus, quelques sceptiques diront-ils que le plaidoyer

(1) M. Maurice Levaillant, notant les nombreux rapports de fond et de forme qui existent entre la « confession délirante » de la Bibliothèque nationale et les lettres de Chateaubriand à Mlle de Villeneuve, admet que celle-ci est l'unique inspiratrice de la confession. Il est, si je puis dire, de mon ancien avis plus que je ne le suis moi-même aujourd'hui. Écrites à diverses époques, les pages d'*Amour et vieillesse* résument poétiquement, selon moi, diverses « expériences » sentimentales, et « Léontine » est peut-être la principale, mais non pas l'unique inspiratrice de la confession : Mme de C..., Mme de Vichet, Hortense Allart, bien d'autres peut-être encore, y ont elles aussi collaboré.

pro domo de Mme de Castelbajac, plaidoyer d'ailleurs tardif et postérieur de plus de trente ans aux événements, ne présente pas toutes les garanties d'impartialité et de désintéressement que l'on pourrait souhaiter, et que nous n'avons peut-être pas toutes les pièces du procès ?

Je suis, pour ma part, moins sceptique. Il me semble que ces *Confidences* sonnent la sincérité, qu'elles s'accordent très bien avec les lettres de Chateaubriand, et, tout en regrettant la disparition des lettres de l'Occitanienne, je suis très tenté, quitte à l'interpréter, d'accepter en gros sa version personnelle. On observera que les lettres mêmes de René nous permettent de surprendre l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* en flagrant délit d'inexactitude.

Voilà donc, semble-t-il, une petite énigme sentimentale et littéraire définitivement éclaircie. A moins que...

— A moins ?

A moins que « l'Occitanienne » des *Mémoires* ne soit pas Mlle de Villeneuve, — ce qui arrangerait toutes choses, y compris la véracité et la délicatesse de M. de Chateaubriand. Car enfin, nous connaissons une autre Occitanienne de la même époque : c'est Mme de Vichet. Pourquoi n'y en aurait-il pas une troisième ? Nous n'en sommes plus, n'est-ce pas? à dénombrer les succès féminins de René. Nous nous rappelons ces lignes un peu fates, mais véridiques, des *Mémoires d'outre-tombe* : « J'étais enseveli sous un amas de billets parfumés ; si ces billets n'étaient aujourd'hui des billets de grand mères, je serais embarrassé de raconter avec une modestie convenable comment on ramassait une enveloppe suscrite par moi, et comment, avec rougeur, on la cachait, en baissant la tête, sous le voile tombant d'une longue chevelure. » Oui, qui nous assure que la jeune Occitanienne de seize printemps qui, depuis deux ans, écrivait à Chateaubriand, et qui se jeta à sa tête aux eaux de Cauterets, n'ait pas réellement existé ?...

Mon Dieu, que l'histoire vraie est donc difficile à écrire !

VICTOR GIRAUD.

L'ÉCHEC
DU
SÉPARATISME RHÉNAN

I. — 1918-1923

Les voix du Rhin se sont tues. Au tumulte guerrier de l'avant-dernier automne, le silence a succédé. De l'immense espoir, des aspirations confuses mais profondes vers la liberté, plus rien ne semble subsister. Heinz est tombé sous les balles nationalistes. Smeets est en Lorraine. Dorten est en Amérique. Seul Matthes poursuit dans la Ruhr une action syndicaliste sans grande portée, dans un bizarre mélange de démagogie et de sens pratique. Dans le Palatinat, un parti ouvrier atteste que l'idée autonomiste n'a pas péri toute dans les décombres fumants de la sous-préfecture de Pirmasens. Mais l'agitation n'est plus à la surface. Elle git au fond des cœurs, et les heures, les jours, la vie qui passe et qui reprend, semblent l'étouffer sous les brumes toujours plus épaisses qui montent du vieux fleuve. La Rhénanie, que Berlin, l'an passé, se résignait à abandonner à son sort, recommence à respirer du rythme lourd et puissant de l'Allemagne tout entière. De nouveau, la force germanique s'affirme sur son sol. La nouvelle monnaie d'argent, où l'aigle de Prusse a déjà remplacé l'épi, sonne sur les comptoirs la renaissance de l'Empire. La frontière est ouverte, les affaires reprennent ; à Mayence, à Wiesbaden, l'envol d'un zeppelin vers l'Atlantique soulève les mêmes vagues d'enthousiasme sans mesure qu'à Berlin, met les mêmes manchettes fulgurantes aux cinq colonnes des journaux.

Et l'on se prend à songer : cette Rhénanie si belle, si harmonieuse, terre des vignes et des cathédrales, par quel sortilège serait-elle devenue si peu différente de la Prusse et de ses sables? Les siècles ont succédé aux siècles. Que reste-t-il du vieil empire des Francs? Était-ce vraiment folie de chercher à faire revivre le passé, et de vouloir le reconnaître à travers des aspirations confuses, incapables de prendre une forme précise? Aux brouillards du Rhin se mêlent aujourd'hui les fumées des hauts-fourneaux de Westphalie. Les dieux sont morts, les princes se sont enfuis. Sur les débris des trônes, une puissance a surgi, formidable : celle des maîtres de la houille. Leur domaine est sans âme et sans limites. L'univers est leur champ d'action, qu'ils réduisent en formules. Contre leur pouvoir, un autre pouvoir se dresse : la masse organisée, les syndicats. Mais ces deux forces rivales ont une même résultante : capitalisme et socialisme tendent également vers un Reich unifié. Ils ne s'opposent pas forcément, ils ne se neutralisent même pas. Pour les théoriciens de la révolution, le capitalisme n'est qu'une étape. Quand toute la production de l'Allemagne sera concentrée en quelques mains, la nationalisation des usines et des banques sera facile, et la révolution bien près d'être faite. Ainsi, les socialistes par système, les magnats par intérêt, aspirent-ils logiquement à cette concentration économique qui leur fait considérer les petites patries comme les survivances anachroniques d'une époque révolue.

Nulle part, plus que sur le Rhin, ces tendances à un nivellement impitoyable ne se sont affirmées, à la suite du développement inouï du machinisme. Nulle part, aussi, les souvenirs historiques mal interprétés ne sont apparus plus décevants. Pour un Stinnes, pour un Thyssen, les spéculations d'un Dorten, qui voulut, par delà le germanisme corrompu et la Prusse slave, ramener la Rhénanie au sentiment latin de ses origines, apparaissent comme des idéologies périmées, qui ne sauraient trouver de place parmi leurs puissantes conceptions utilitaires.

Plus encore que les circonstances extérieures, qui influèrent si malheureusement sur le développement de l'action rhénane, cette évolution inéluctable explique le double échec du mouvement d'indépendance. Les industriels, par opportunisme, se seraient parfaitement résignés à l'idée d'une république rhénane ; à priori, elle n'entrait pas dans leurs plans. En revanche,

on saisit moins facilement, au premier abord, comment les hommes qui s'étaient donné pour tâche de libérer leur petite patrie de l'influence protestante de la Prusse, se sont heurtés sur le Rhin au bloc immuable des organisations catholiques. Que des Rhénans authentiques, pénétrés de la supériorité de leur vieille civilisation, adversaires naturels du socialisme germanique et de son œuvre de déchristianisation, se soient révélés, à l'heure où cette œuvre menaçait de tout emporter, les artisans les plus sûrs de la victoire de Berlin, voilà bien l'acte le plus sombre de la tragédie rhénane.

LE COURANT POPULAIRE

Dans le double échec du séparatisme rhénan, il est impossible de ne pas discerner l'action du Centre, souple instrument aux mains de Berlin, plutôt qu'auteur conscient de la catastrophe.

A deux reprises différentes, en juin 1919 et en octobre 1923, de puissants courants populaires semblèrent un instant, sous la pression des événements extérieurs, devoir balayer toutes les résistances, et triompher même de cette étonnante passivité rhénane, qui faisait dire, en 1792, au patriote mayençais Forster : « L'indolence allemande de ces gens-là excite la bile ! Seront-ils jamais quelque chose ? Ils ne veulent rien et ne font rien. » Deux fois, cependant, les Rhénans voulurent. Deux fois, ils trouvèrent le Centre, leurs députés, leurs curés et leurs évêques devant eux et contre eux.

Avant la signature du traité de paix, qui devait ruiner bien des espérances fédéralistes, en rangeant, d'un trait de plume, les Rhénans dans le camp ennemi « de l'Allemagne d'autre part », et plus de quatre années après, en pleine période de résistance passive, au moment où l'armature gouvernementale craquait en tous sens, on peut affirmer que l'opinion populaire, dans sa grande majorité, était décidée à tout pour échapper à la tutelle de Berlin. La population eût alors accepté la séparation brutale d'avec le reste du Reich, mais à condition qu'elle lui eût été imposée comme un ordre qui ne se discute pas.

Dans le désarroi général, l'occupation étrangère elle-même n'était plus une objection à la libération immédiate : elle semblait, au contraire, apporter le réconfort d'une efficace protection. L'effroi du lendemain était parvenu à effacer le sentiment

de dignité nationale qui crée une solidarité certaine entre des peuples qui se sont battus du même côté de la barricade et qui ont été vaincus ensemble, après une égale résistance.

Ce salut qu'il eût accepté de l'ancien ennemi, de l'étranger, de la France, le peuple rhénan ne l'attendait, ni en 1919 ni en 1923 des chefs qui avaient pris l'initiative de la révolte ouverte, — des Dorten, des Smeets, des Matthes. Crise de confiance ? Certes. Mais cela n'explique pas tout.

Lorsque, à ces époques décisives, on interrogeait des Rhénans qui savaient pouvoir parler sans danger de se compromettre, ils répondaient avec monotonie : « La république rhénane ? Nous l'appelons de nos vœux. Mais pas celle-là, pas celle qu'on nous offre. Quels honnêtes gens pourraient se commettre avec ces révolutionnaires d'opérette dont les troupes sont formées de citoyens sans aveu ? Deckers ? Un incapable et un failli. Matthes ? Un aventurier, étranger au pays, qui donna dans le communisme et commença par exercer ses talents en Bavière. Smeets ? Un exalté, sans envergure, ni orthographe ? Dorten, enfin ? A peine un Rhénan, un ancien procureur de Prusse, ambitieux, à peu près inconnu. Quel crédit accorder à ces gens-là ? »

De telles paroles n'étaient pas totalement dépourvues de sens. Exagérées, sans aucun doute. Il y avait d'excellents éléments, très disciplinés, parmi les troupes séparatistes (on le vit bien à Aix-la-Chapelle, le 2 novembre 1923 ; on le vit aussi en Palatinat). En réalité, Deckers n'était pas un malhonnête homme ; Smeets et Matthes avaient la foi, ils étaient gens d'action ; Dorten, qui manquait peut-être de compétence en présence de la complexité des problèmes économiques et financiers, avait une réelle culture historique, un esprit très ouvert et des qualités d'aristocrate et de lettré qui lui nuisirent plus qu'elles ne le servirent auprès d'un peuple, plus attaché à ses coutumes, que rompu aux spéculations de l'esprit et aux jeux de la politique.

La question, d'ailleurs, n'est pas là. Toutes les révolutions se sont faites avec le concours d'éléments douteux. Matthes et Dorten, qui ne s'entendaient pas, étaient les premiers à reconnaître qu'il n'y avait pas, dans leurs rangs, que de petits saints. Sans illusions sur leurs propres forces, ils attendaient, ils imploraient presque, le concours des techniciens et des hommes d'ordre, qui permettrait de passer de la phase insurrection-

nelle à la période d'organisation. Ce concours ne vint pas, et les notables, qui avaient conscience de la volonté populaire d'en finir avec Berlin, préférèrent à l'action périlleuse le facile prétexte d'une collaboration impossible avec des éléments peu sûrs. Ils se savaient cependant les maîtres de la situation. Leur intervention eût assuré la défaite de la Prusse. Ils le savaient; ils ont cependant sciemment laissé passer l'occasion de chasser le fonctionnaire berlinois et d'être enfin chez eux. Lâcheté? Indifférence? Il y a autre chose.

RHÉNANS ET PRUSSIENS

On s'est souvent mépris, en France, sur la qualité de la haine des Rhénans pour la Prusse. Cette haine est profonde et tenace. Mais elle est beaucoup plus « culturelle » que politique. Le Rhénan a conscience qu'un abîme le sépare du Prussien, de l'*ostelbien*; il se sent plus latin que lui et se souvient d'avoir été civilisé à une époque où des hordes slaves campaient dans les sables de Prusse. Il a l'impression d'être colonisé, de subir l'occupation d'un Allemand de race inférieure, plus rude et moins policé que lui, d'un Allemand cependant. L'idée du schisme intégral ne lui est pas naturelle. Il est particulariste, mais il a conscience malgré tout d'appartenir à la grande famille allemande. Le coup de vent de novembre 1918, qui balaya dans tout l'Empire les trônes des petits princes, a puissamment contribué à réveiller en lui le sentiment obscur de « la grande Allemagne » prébismarckienne.

Nous saisissons facilement la conception prussienne et conquérante du Reich. Nous nous représentons avec beaucoup plus de difficultés cette immense Allemagne rêvée par Arndt, qui sommeille au cœur du Germain le moins militariste, — cette Allemagne, en qui un autre Rhénan, Görres, saluait « la barrière placée aux portes de l'Orient, dressée contre la barbarie slave; le pays qui défend la civilisation, mais sait aussi modérer les tendances trop extrémistes de l'Occident; la nation toute désignée pour renouveler la race et la pensée et opérer la transfusion du sang nécessaire aux vieilles sociétés ».

Ces effusions lyriques, ces aspirations vagues et grandioses, qui rejoignent les théories pangermanistes de Hegel, de Fichte et de Schlegel, sont bien faites pour dérouter une intelligence

latine. Elles existent cependant : on les retrouve même chez des esprits aussi précis que l'ex-chancelier centriste Fehrenbach, romantique à ses heures, partisan d'une *Mitteleuropa* catholique; et l'état émotif qu'elles comportent peut être d'autant plus dangereux aux époques troublées, que la raison risque d'être impuissante à réfréner pareille ivresse mystique.

Nous admettons aisément qu'un Ludendorff n'ait qu'une idée : la revanche; qu'un rêve : le rétablissement de l'Allemagne bismarckienne; qu'un but : la restauration des Hohenzollern. Nous savons ce qui nous attend. Mais lorsqu'à Mannheim, un Rhénan, le chef du centre gauche, l'ex-chancelier Wirth, déclare devant cinquante mille républicains que l'Autriche devra revenir un jour à l'Empire, quand, dans la même manifestation, le président de l'État de Bade, le docteur Kohler, s'écrie : « Nous poursuivons toujours le rêve de la grande Allemagne. La confédération allemande ne nous suffit pas; ce que nous voulons, nous, républicains allemands, c'est l'Allemagne de Arndt et de Fallersleben, qui va de la Meuse au Niémen et de l'Esch au Belt... », nous sommes déroutés. Et d'entendre ces deux mêmes orateurs entonner, quelques instants après, un hymne retentissant à la réconciliation universelle et prôner l'entrée immédiate de l'Allemagne dans la Société des nations, cela nous paraît pure et simple hypocrisie. Nous sommes alors tentés de leur préférer Ludendorff et sa brutale franchise. Un tel jugement serait cependant trop sommaire.

QUERELLES DE CLOCHER

En Allemagne surtout, il faut se garder des solutions trop simples, comme des opinions trop tranchées. Les grands courants d'idées s'y perdent plus facilement qu'ailleurs, parce qu'ils rencontrent le plus souvent des forces contraires qui les neutralisent. La Rhénanie a été, de tout temps, le champ clos où se sont mesurées les rivalités franques et germaniques. La lutte d'influences s'y poursuit toujours.

L'arrivée de nos troupes sur le Rhin, les comparaisons qui tout de suite s'étaient faites entre la « gentillesse » de nos soldats et la rudesse des Teutons, avaient réveillé chez ces demi-Latins le sentiment des affinités françaises. Mais ils s'étaient battus dans les rangs allemands, et la guerre avait

resserré les liens qui les unissaient à l'Empire. Pour eux la défaite de l'Allemagne était certes avant tout celle de la Prusse, mais c'était aussi la perte des catholiques de Posnanie, c'était l'espoir du rattachement de l'Autriche ajourné, et le rêve de la Grande Allemagne qui s'estompait. Il y avait encore de magnifiques possibilités du côté de la Bavière, du Hanovre, de la Silésie même, pour une politique fédéraliste favorable au développement de cette Rhénanie, carrefour de peuples et d'idées; mais elles n'apparaissaient pas clairement et les inévitables tâtonnements étaient rendus d'autant plus délicats que les limites et les conceptions du futur État variaient à l'infini suivant les hommes et les régions.

Nulle part, plus qu'en Rhénanie, les querelles de clocher ne sont aiguës; et Berlin ne s'est pas fait faute d'user des occasions de manœuvre que lui donnait cette anarchie. Une telle situation est du reste aisée à concevoir. Soumis par des maîtres différents, hessois, bavarois, prussiens, à des époques diverses (le Nassau se souvient d'avoir été libre jusqu'en 1866, et n'a pas oublié que des Rhénans, mêlés aux troupes de Guillaume, foulèrent son sol en vainqueurs), subissant des attractions variées et souvent opposées, les peuples de la rive gauche du Rhin devaient, dans le cas le plus favorable, rencontrer, pour se fondre en un même État ou pour réaliser seulement une fédération rhénane, des obstacles analogues à ceux qui mettent encore aux prises Tchèques et Slovaques, Croates et Serbes. Une grande Hesse, par exemple, bourgeoise et où l'élément protestant eût été en majorité, eût difficilement admis la prépondérance de la région rhéno-westphalienne, ouvrière et catholique, dont Cologne eût été la capitale. La proximité de Francfort, aussi difficile à assimiler qu'à éliminer, eût été pour elle dans un État fédéral un autre sujet d'inquiétude. Il y a là des problèmes extrêmement complexes, qu'il semble ardu de pouvoir résoudre sans une nouvelle catastrophe qui marquerait, cette fois, l'écroulement de la Prusse, et permettrait un remembrement général de l'Allemagne.

On ne doit pas, dans ces conditions, s'étonner que les champions de l'idée rhénane aient différé d'opinion sur les méthodes et les moyens d'action et que, partis souvent d'un point de vue très voisin, ils aient fini par se heurter irrémédiablement. On a pris l'habitude d'opposer Dorten à Adenauer,

le séparatisme à l'autonomie, l'esprit d'indépendance à l'obéissance servile à Berlin. Certes, après l'échec du deuxième mouvement rhénan, le docteur Dorten, qui avait fini par passer le Rubicon, s'est embarqué pour l'Amérique, en jetant l'anathème sur la Prusse, cependant qu'Adenauer, infiniment moins compromis, faisait, le 11 mai dernier, amende honorable devant le président Ébert, à l'occasion de l'inauguration de la première foire internationale de Cologne. Toutefois, ces attitudes opposées n'étaient que la réaction de caractères très différents, dont l'un avait préféré la soumission et l'autre la révolte ouverte, mais qui tous deux avaient dû reconnaître leur impuissance à changer l'ordre des choses établies.

On n'a pas assez remarqué qu'à la grande assemblée de Coblence du 29 juillet 1923, qui révéla au monde l'ampleur du mouvement séparatiste, le docteur Dorten en était resté à sa conception primitive d'une Rhénanie autonome dans le cadre du Reich. Aussi, quand à Wiesbaden, le 23 septembre suivant, dans l'immense salle du Kurhaus, dont les inscriptions latines disaient la gloire de Guillaume II, ce même Dorten traitait, aux applaudissements de trois mille Rhénans, Conrad Adenauer de traître à la solde de Berlin, lorsqu'il proclamait que Cologne ne torpillerait pas la République rhénane en 1923 comme en 1919, il oubliait d'ajouter que lui-même avait beaucoup et brusquement évolué, ne se ralliant qu'en désespoir de cause à la thèse « activiste » de Smeets et de Matthes, d'une Rhénanie indépendante. C'est seulement à la lumière des faits, devant la force des aspirations populaires et la réserve des classes bourgeoises que le champion des libertés rhénanes comprit, le 15 septembre 1923, qu'il fallait choisir et qu'il choisit.

LA MÉFIANCE DU CENTRE

Tout le désaccord était d'ailleurs en germe dans la motion votée à la fin de la réunion publique, tenue à Cologne, le 4 décembre 1918, où il fut pour la première fois question de la République rhénane. En voici le texte. Il est significatif :

« Cinq mille citoyens rhénans, réunis le 4 décembre 1918, à Cologne, considérant les profondes transformations politiques qui se produisent en Allemagne; reconnaissant l'impossibilité de former à Berlin un gouvernement stable; persuadés que les ré-

gions rhénanes, ainsi que la Westphalie, possèdent suffisamment de force politique e téconomique pour former un État distinct;

« Déclarent leur volonté inébranlable de maintenir l'unité allemande, et de travailler à la constitution d'un nouvel État allemand composé des régions rhénanes et de la Westphalie;

« L'Assemblée invite donc les représentants officiels du peuple rhénan-westphalien à proclamer le plus tôt possible la fondation d'une république autonome rhénano-westphalienne dans le cadre du Reich. Vive la liberté rhénane! »

Ce texte était l'œuvre commune des socialistes, des démocrates et du Centre. Les sentiments unitaristes des deux premiers partis sont connus. On s'est étonné davantage en France de voir le Centre jouer sa partie dans une assemblée où les cris de *los von Berlin* finissaient par se fondre harmonieusement dans le *Deutschland über alles*. On était, en effet, en pleine révolution; la persécution religieuse, partie de Berlin, sévissait en Rhénanie. L'instruction confessionnelle était supprimée dans les écoles au profit de l'enseignement neutre. La Prusse n'était pas seulement haïe, elle paraissait, — ce qui est plus grave, — avoir perdu tout prestige. Il n'y avait pas encore de constitution; partant pas d'entrave légale à une séparation possible. Jamais moment n'avait paru plus favorable à une solution radicale.

Et cependant, c'était à la formation d'une république occidentale dans le cadre du Reich, que le docteur Dorten, président du nouveau comité « Nassau-Hesse rhénane », acceptait de collaborer en représentant le Rhin moyen à la séance du 1er février 1919, qui réunissait à Cologne les députés rhénans récemment élus à l'Assemblée prussienne et les bourgmestres, fonctionnaires de l'État, et par suite peu enclins aux solutions révolutionnaires. Cette scission constitutionnelle et tout administrative, entreprise sans grand élan, car les difficultés d'exécution commençaient d'apparaître, n'empêchait pas la Conférence de s'élever contre l'idée de séparer de l'Allemagne la rive gauche du Rhin. Même à cette époque propice entre toutes, ce n'était pas l'idée de l'indépendance de la petite patrie qui hantait les cerveaux, mais bien celle des démocrates, l'idée de la grande Allemagne noir-rouge-or.

Pour s'expliquer cette anomalie, il suffit peut-être de songer qu'une telle conception, renforçant d'une façon considérable l'élément catholique de l'Empire, était bien faite pour

séduire les dirigeants du Centre. Les aspirations rhénanes qui servaient leur cause en éliminant l'influence protestante du fonctionnaire prussien, contrariaient d'autre part leurs ambitions politiques et électorales, en menaçant de tarir la principale source de leur parti.

Il y a là une contradiction apparente qu'il est nécessaire d'exposer clairement. On peut à première vue se demander quel ombrage les hommes du Centre devaient prendre d'une simple autonomie administrative qui eût laissé intacte leur représentation du Reichstag. Mais d'abord, toute l'histoire de ces dernières années prouve qu'ils ont été dominés par la crainte des ravages que la seule idée de l'autonomie pouvait faire dans l'âme populaire.

Leur timidité à cet égard s'explique en grande partie par le sentiment peut-être justifié qu'un peuple appelé à gérer lui-même ses affaires, après de longues années de servitude, est capable d'évoluer rapidement vers les solutions les plus extrêmes. La liberté à peu près complète qu'il possède parfois effectivement ne lui suffit bientôt plus. Il lui faut encore que disparaisse le symbole de sa vassalité. Nous assistons à des phénomènes de ce genre, en Irlande et en Égypte. Que des politiciens se soient exagéré le danger, c'est possible. Mais on ne conçoit que trop leur trouble. Car la menace était sérieuse. La Rhénanie, surtout depuis le schisme provoqué par la fondation du parti populaire bavarois du docteur Heim, est la citadelle et la pépinière du Centre. Son indépendance eût marqué l'écroulement du parti, au moment où celui-ci commençait de réaliser son rêve le plus ambitieux, la conquête du pouvoir.

Il y a plus. La simple autonomie administrative risquait elle aussi d'avoir des conséquences néfastes pour l'unité du Centre. Les chefs ne pouvaient pas ne pas être frappés par ce qui s'était passé en Bavière, après la révolution de novembre 1919. A la fondation de la ligue des paysans, groupement de défense professionnelle, n'avait pas tardé à répondre la création politique d'un parti populaire chrétien, qui s'était tout de suite, avec beaucoup de succès, posé en adversaire du Centre et de ses tendances socialistes. Qu'une telle évolution se dessinât en Rhénanie, et c'en était fait non seulement du Centre, mais aussi de la Grande Allemagne noire-rouge-or. Une telle crainte n'était pas chimérique. On verra plus loin qu'un parti populaire

chrétien se forma sur le Rhin en 1921 pour s'effondrer peu de temps après, précisément parce que l'autonomie, qui avait permis à son aîné bavarois de se développer, n'existait pas en Rhénanie. Les fondateurs de ce parti n'avaient qu'un tort : ils avaient mis la charrue avant les bœufs.

Enfin dans l'hypothèse la plus favorable, le Centre avait encore d'excellentes raisons pour se méfier de tout séparatisme plus ou moins déguisé. Il a toujours montré le souci constant de ne pas abandonner les catholiques, dispersés dans tout l'empire, à la domination protestante. Nul ne l'a plus clairement affirmé que le cardinal archevêque de Cologne lui-même.

En mars 1924, au lendemain de l'échec du séparatisme, un journaliste français était allé voir le cardinal Schulte et avait cru pouvoir mettre dans la bouche du prélat des déclarations émollientes et sensationnelles déplorant la conduite de l'évêque de Spire, qui avait refusé la sépulture religieuse à la dépouille du chef autonomiste palatin Heinz, catholique pratiquant, assassiné par les nationalistes. Il s'attira dans le principal organe du Centre rhénan, la *Gazette populaire de Cologne* du 29 mars, un démenti retentissant. Non seulement l'évêque de Spire n'avait pas eu tort, en jetant l'anathème sur celui qu'il nommait « un monstre, qui ne méritait pas la miséricorde qu'il avait refusée aux autres » ; mais on ne pouvait que l'approuver d'avoir étendu sa réprobation à la cause tout entière du séparatisme, car, disait la *Gazette populaire de Cologne*, les prétendues déclarations au sujet de la Prusse et de la culture catholico-latine sont si absurdes que personne connaissant la façon de penser de Son Éminence, — et cette façon de penser doit être suffisamment connue, — n'a besoin d'être orienté sur la fausseté d'une telle interprétation. Il s'agit vraisemblablement de l'objection souvent faite à des Français par Son Éminence, que des catholiques de l'Allemagne occidentale ne peuvent souhaiter un séparatisme quelconque, dans l'intérêt même des catholiques allemands qui vivent en Prusse, et dans toute la *Diaspora*. »

La Diaspora ! C'est-à-dire la dispersion, l'éparpillement des catholiques parmi les groupes compacts et bien armés des luthériens hostiles. Dans cette Allemagne où l'esprit d'association est si puissant qu'il semble qu'on n'y pense qu'en foule, la Diaspora, l'abandon des frères dispersés à leur propre sort, a toujours été le cauchemar du clergé de Rhénanie.

Un séparatisme bâtard limité à la seule autonomie administrative eût pu, il est vrai, paraître sauvegarder les intérêts généraux des catholiques de la Diaspora; il n'en restait pas moins qu'il affaiblissait considérablement l'action dans les assemblées prussiennes d'un Centre privé de ses meilleurs éléments. Les catholiques rhénans auraient continué d'être représentés au Reichstag, ils ne l'auraient plus été à la Diète de Prusse. On juge du préjudice moral qu'eût entraîné pour leurs frères de l'Est une telle abstention, si l'on songe surtout qu'en Allemagne, les questions confessionnelles sont en premier lieu du ressort de la politique intérieure des différents États.

Les successeurs de l'archevêque Droste-Vischering et de l'évêque Ketteler se sont ainsi peu à peu persuadés de l'impossibilité d'abattre la puissance prussienne, et ont préféré composer avec ceux qui n'avaient pu avoir raison du catholicisme dans un *kulturkampf* de dix-huit ans. Ils se sont laissé tenter par l'idée de faire la loi dans l'ingrate patrie qui, peu de temps auparavant, les persécutait encore et les traitait en sujets de seconde zone. Le mouvement commencé ne devait plus s'arrêter. La guerre de 1914 ne fit que l'accélérer. Qu'on se souvienne du fameux cardinal Hartmann, et des feuilles, — pamphlets plutôt que mandements, — dont il inonda le monde, pour l'ameuter contre la France. Pendant toute la durée des hostilités, le Centre partisan d'une politique d'annexion fut aussi belliqueux que les autres groupes politiques. Il n'eut jamais un mot de protestation contre la violation de la neutralité belge. Et si, en 1917, son chef Erzberger, après plusieurs voyages à Rome, lança dans l'opinion l'idée d'une paix moins ambitieuse, qui devait marquer le début de son impopularité, c'est qu'avec son esprit très souple, il avait, dès cette époque, compris que la partie était perdue.

Beaucoup de gens ont voulu voir, dans cette attitude guerrière du grand parti catholique, une rupture avec le passé, et le reniement de ses propres convictions. C'est une erreur. Quand le Centre glissa des mains de Windthorst dans celles de Lieber, l'évolution déjà se précisait, qui a fini par mêler étroitement à celle de l'Empire la vie d'un parti, champion, à l'origine, des libertés locales, de toutes les libertés contre la Prusse de Bismarck. Il a été ainsi amené peu à peu à composer plus qu'il n'était nécessaire avec l'ennemi, au point de considérer comme

très désirable l'admission de protestants dans son sein. En s'incorporant aux destinées d'un pays où nul chancelier ne pouvait plus gouverner sans lui, sa redoutable organisation n'a fait qu'accentuer le caractère véritablement national qui, dès sa fondation, était en puissance dans sa doctrine, s'il n'apparaissait pas toujours avec netteté aux plus modérés de ses partisans.

LES AGISSEMENTS DU CLERGÉ ALLEMAND

L'Allemagne n'est pas le pays de la logique abstraite, mais du réalisme politique. Des constructions abracadabrantes, comme celles du *rentenmark*, peuvent très bien s'y élever, durer et sauver la nation, qui dans les pays latins n'auraient même pas été entreprises. Dans ce Reich où l'honnêteté parlementaire est à la merci de tous les marchandages, le Centre se développe et prospère en dépit, ou même, — oserait-on dire, — en raison de ses contradictions intimes et de ses volte-face continuelles. A défaut de principes clairement posés et rigoureusement appliqués, le sentiment de la conservation s'ajoute à celui de sa mission spéciale (cette mission à laquelle chaque Allemand se croit prédestiné de toute éternité), pour l'intégrer de plus en plus à la vie de l'Empire tout entier.

Parti clérical, tout juste constitutionnel, tiraillé entre l'école de Cologne et celle de Berlin, il n'a même pas de doctrine fixe sur la question du régime. On l'a bien vu, le 10 avril dernier, lorsqu'il a refusé, en tant que parti, de s'associer aux fêtes républicaines de la Constitution de Weimar, à l'élaboration de laquelle il avait si puissamment contribué. Tout récemment encore, au congrès du parti tenu le 27 octobre, à Berlin, au lendemain de la dissolution du Reichstag, le chancelier Marx s'est défendu d'avoir voulu opposer à la bannière noir-rouge-or, les couleurs noir-blanc-rouge qu'arborent toujours les partisans d'Hitler et de Ludendorff. Il est difficile de pousser plus loin le sentiment de l'abnégation.

Mais grâce à cet opportunisme louvoyant et sans grandeur, le Centre est devenu l'arbitre des groupes et des factions, tout autant que leur prisonnier. A ce prix, il a sauvegardé depuis cinq ans, sous un président socialiste, avec l'unité du Reich, la paix civile et religieuse au milieu des agitations les plus violentes. Et, s'il s'est affranchi sans scrupule des conceptions

juridiques et des conventions parlementaires qui dominent la vie politique française, il s'en faut de beaucoup qu'il ait, sur la liberté religieuse, les mêmes idées que les catholiques de notre patrie. Le dogme, — au reste assez discutable, peut-être? — que les prêtres ne doivent pas faire de politique, n'est nullement accepté en Allemagne. Les clergés, protestant à l'est, catholique à l'ouest, y forment au contraire deux organisations extrêmement puissantes et actives.

Le Centre au pouvoir, les prêtres et leurs évêques dont beaucoup, ne l'oublions pas, ont été nommés avant la guerre presque sur la désignation de Berlin et de Munich, sont naturellement, dans une certaine mesure, fonctionnaires du Gouvernement qui les rétribue et les astreint aux devoirs, aux obligations des fonctionnaires. Dans un pays, où seulement compte ce qui porte un titre, ils sont docteurs, comme les laïques et se montrent extrêmement fiers de cette distinction. A l'exception de rares diocèses rhénans, leur formation, d'ailleurs, n'est pas comme en France, comme en Espagne, comme en Italie, enfermée entre les quatre murs d'un séminaire. Elle est universitaire. Elle n'est pas à l'abri des agitations et des bruits du monde. C'est le plus souvent celle des étudiants de toutes catégories : comme ces derniers, les séminaristes habitent d'ordinaire dans des logements libres ou dans des pensions d'allure plus ou moins ecclésiastique, et leur instruction porte beaucoup plus sur l'histoire des sciences théologiques que sur la théologie elle-même. Dans certains cas, comme au « Gregorianum » de Munich, elle comprenait même, en 1921, des exercices sportifs et militaires, d'où le maniement de la mitrailleuse n'était pas exclu.

On s'explique ainsi le caractère combatif du clergé allemand, et les manifestations peu évangéliques auxquelles il s'est livré en Rhénanie, en Haute-Silésie, et dans la Sarre, partout où il y avait des coups à donner et à recevoir. On conçoit avec quelle ardeur il s'est jeté dans les luttes politiques, dont tout semblait devoir l'éloigner. Les persécutions du Palatinat, le véritable chantage exercé contre tout autonomiste suspect de vouloir affranchir sa petite patrie du joug administratif de la Bavière, sont dans toutes les mémoires. La campagne menée contre les écoles françaises de la Sarre, au mépris de toute neutralité, et à l'instigation des évêques de Trèves et de Spire, est, elle aussi, justement célèbre.

Ainsi s'explique également que tout dissident politique risque les foudres de la religion. En Allemagne, où le courage civique est fort rare, la menace est de taille à faire réfléchir les plus exaltés. On a vu, en Rhénanie et dans la Sarre, des prêtres refuser la communion à des ouvriers appartenant à des syndicats indépendants. Un journal socialiste de Cologne, la *Gazette rhénane*, publiait le 13 mars 1924, sous le titre *Prêtres ou valets du Centre?* un article qui souligne fort bien l'étrangeté d'une telle situation. Après avoir noté qu'à la veille des élections, une conférence d'ecclésiastiques et de laïques s'était tenue à Cologne sous la présidence du Centre rhénan, le rédacteur anonyme poursuivait :

« Ici se placent quelques questions. Il n'existe à notre connaissance, ni commandement divin, ni loi ecclésiastique prescrivant à un catholique d'appartenir au parti du Centre. Il y a au sein de l'Église catholique des millions de fils et de filles fidèles qui préfèrent s'inscrire à d'autres partis. N'importe quelle statistique électorale le démontre clairement...

« Les catholiques non ralliés à l'orthodoxie centriste paient les impôts d'églises aussi bien que les autres. Comment exiger d'eux qu'ils contribuent à subvenir à l'entretien des membres du clergé qui montrent l'intention d'exercer leur charge honorable comme fonctionnaires d'un parti politique déterminé?

« Que l'on ne cherche pas de faux-fuyants. Le clergé rhénan répondrait-il à l'appel, si le président de la social-démocratie rhénane ou le leader du parti populiste l'invitait à une conférence tenue à Cologne pour une démonstration convaincante fondée sur des faits? Comment la masse de la population peut-elle croire à la neutralité de l'Église, du point de vue « politique de parti », si le « clergé rhénan », dans son ensemble, se met à la disposition d'un parti? C'est de la politique cléricale de parti, partialement et brutalement étalée; c'est un empiètement de l'Église dans la lutte engagée par les partis pour la conquête du pouvoir politique, empiètement de nature, peut-être, à accroître la force extérieure de l'Église et du parti du Centre uni à elle par les liens de la fraternité, mais aussi à rebuter fatalement les natures religieuses les plus sensibles et les plus délicates, qui seules ont vraiment représenté le christianisme à travers les âges.

« Si le clergé catholique veut faire œuvre religieuse dans le

domaine économique et politique également, la tâche qui se présente à lui est suffisamment ample.

« Qu'il convoque par exemple, les capitalistes catholiques des villes et des campagnes en assemblée générale et qu'il leur recommande expressément de remplir leurs devoirs de chrétiens envers leurs compatriotes et coreligionnaires peu fortunés et envers l'État. Nous avons la ferme conviction que MM. Klöckner, Thyssen et Loë, écrasés sous le poids de leur repentir, feront amende honorable et pénitence devant le clergé.

« Ou bien, que l'on convoque tous les membres catholiques des associations nationalistes de guerre ou des organisations d'assassinat, et qu'on leur représente qu'il n'est nullement conforme à l'esprit chrétien d'en vouloir à la vie de ses compatriotes, ni de s'apprêter à partir en guerre contre d'autres peuples. Ne devrait-on pas refuser les sacrements de l'Église à de tels éléments plutôt qu'aux travailleurs catholiques qui, opprimés et exploités par les capitalistes, ont adhéré aux syndicats libres?

« Nous ne pourrions rien trouver à redire non plus, si le clergé réunissait les ouvriers catholiques de toutes classes et de tous partis, pour leur faire un sermon sur le rôle du christianisme en matière politique et économique, car, ce faisant, il remplirait uniquement son devoir religieux. Pour donner à ce sermon une signification plus expressive, il suffirait peut-être de convoquer, à côté des ouvriers, employés et fonctionnaires, et de leurs petits enfants, au teint pâli par les privations, quelques groupes de capitalistes catholiques accompagnés de leurs gracieuses épouses, de leurs enfants et de leur domesticité. Pour parler le langage de la *Gazette de Cologne*, ce sermon eût absolument subjugué les auditeurs.

« Comme on le voit, nous sommes les derniers à vouloir empêcher l'Église d'accomplir son œuvre religieuse, dans tous les domaines de la vie. Mais c'est de l'irréligion, de l'intolérance, c'est profaner l'Église que de mobiliser le clergé dans l'intérêt de la besogne électorale d'un parti politique. En un mot, nous retrouvons là le véritable esprit de parti du Centre. »

Ce socialiste parlait d'or, et, soit dit en passant, mettait le doigt sur la plaie, lorsqu'il citait MM. Klöckner, Thyssen et Loë, les gros industriels dont la politique capitaliste rejoint, nous l'avons vu, la pure doctrine socialiste dans son hostilité

à la cause du séparatisme, s'ils sont individuellement et beaucoup plus que leurs adversaires enclins à des compromis.

Plus que toute autre cause, il faut chercher dans cet embrigadement du clergé d'un pays aussi religieux et discipliné que la Rhénanie en faveur d'une conception politique, la raison de l'échec des deux mouvements d'indépendance de 1919 et de 1923.

LES VOYAGES DU DOCTEUR DORTEN

Le docteur Dorten le comprit assez vite, et sa désaffection progressive d'avec le parti du Centre date de cette réunion du 1er février 1919, où il était apparu nettement que les catholiques faisaient cause commune avec les socialistes pour conserver à la Prusse « le libre Rhin allemand ». Dans ces conditions, Dorten devait être logiquement conduit à chercher des alliés parmi les catholiques de l'Empire qui voulaient secouer le joug du Centre. C'est alors qu'il entreprit les fameux voyages en Hesse libre et en Bavière qui lui ont été si souvent reprochés depuis, voyages au cours desquels il entra en relations avec des hommes politiques tels que le prince Isenbourg et le comte Bothmer, connus pour leur hostilité à la Prusse, mais aussi pour l'admiration très mitigée qu'ils professaient pour toutes les démocraties en général et pour la démocratie allemande en particulier. Une habile propagande prussienne, qui dénonçait dans le chef républicain un réactionnaire né, n'eut pas de peine à jeter le trouble au cœur des Rhénans. En réalité, Dorten, qui sentait déjà le terrain se dérober sous ses pieds, cherchait surtout le contact avec la ligue des paysans bavarois du docteur Heim, dont la rupture avec le Centre, trop perméable à son gré aux doctrines socialistes, était définitivement consommée.

Malheureusement, les deux situations étaient trop différentes pour qu'une alliance en règle pût sortir de ces conversations. Tout était à faire dans cette Rhénanie qui, suivant les régions, ne possédait plus depuis 1815 ou 1866 ni cadres, ni administration autonome. Le particularisme bavarois au contraire s'appuyait pour tenir tête à la Prusse et aux champions des Hohenzollern sur la dynastie des Wittelsbach et la popularité du kronprinz Rupprecht. Et s'il n'avait que fort peu d'inclination pour les idées « noir-rouge-or » des démocrates et d'une partie du Centre, c'est que le succès de celles-ci eût en fin de

compte assuré la prépondérance de Vienne recouvrée, aux dépens de Munich. Ces raisons particulières manquaient totalement à la Rhénanie. De plus, les visées traditionnelles de la Bavière sur le Palatinat devaient forcément aller à l'encontre des projets de l'homme qui voulait réunir les villes de Spire et de Dusseldorf dans un même État rhéno-westphalien, et qui se heurtait, en Palatinat même, à la méfiance de chefs locaux tels que Haas ou Eichhorn, hostiles à la Bavière et au catholicisme.

Aussi, sans renoncer à garder le contact avec Munich, et tout en persistant à ne réclamer pour son pays qu'une large autonomie dans le cadre du Reich, Dorten vit-il la nécessité de transporter la question rhénane, du terrain de la politique intérieure, sur le plan international. L'heure semblait, entre toutes, favorable à cette manœuvre. L'Allemagne était toujours sans constitution. Le traité de paix n'était pas encore signé, et le président Wilson, qui s'était posé en champion des nationalités, ne pourrait, pensait-il, qu'être favorable au désir de la Rhénanie de disposer d'elle-même, ou, tout au moins, de sa propre administration.

Dans ce dessein, un nouveau comité, formé par Dorten le 16 mars 1919 et qui se composait, non plus d'hommes politiques (il venait de rompre avec le groupe de Cologne, resté volontairement inactif), mais de Rhénans authentiques tels que le docteur Klingelschmitt, érudit et artiste, proclamait qu'il voulait faire de la Rhénanie « un port pour la paix des peuples, une république de paix ». Décidé à assumer sa part des réparations, le nouvel État, dans la pensée de ses fondateurs, aurait servi de trait d'union entre l'Empire et l'Entente. Ambition généreuse, qui ne tenait peut-être pas suffisamment compte des obstacles et des difficultés, mais sincère sans aucun doute. Et, pour témoigner d'une façon indéniable des sentiments de la population, le comité, s'adressant aux autorités constituées, demandait à Berlin et aux généraux alliés d'autoriser un plébiscite sur la rive gauche du Rhin.

PAS DE PLÉBISCITE

On sait quelle fut l'attitude de l'Entente à cette occasion : l'Angleterre, hostile déjà à tout ce qui pouvait amoindrir l'influence de la Prusse, les Américains enclins à considérer tout

adversaire du régime comme un fauteur de troubles qui relève de la police. Restait la France; mais c'était celle de M. Clemenceau, peu décidé à compliquer la tâche ingrate de l'élaboration du traité de paix, en accordant un traitement de faveur, au risque de se brouiller avec ses Alliés, à des populations qui pour lui étaient allemandes et seulement allemandes. L'idée du plébiscite, qui cependant eût dû emporter l'adhésion de l'idéologie à la mode, n'eut aucun succès auprès des Alliés.

Elle en eut moins encore à Berlin, on le devine sans peine. En mai 1919, deux députés du Centre, MM. Kastert et Kuckhoff, avaient accepté de procéder à des échanges de vues avec un chef entreprenant, le général Mangin, qui jouissait sur le Rhin d'un très grand prestige et s'intéressait de près aux projets du docteur Dorten. Berlin, pressenti par Kuckhoff et Kastert, fit une réponse évasive, et les deux députés, soucieux de sonder, à la veille de la signature du traité de paix, les intentions de la France au sujet de la rive gauche du Rhin, prirent sur eux de se rendre à une entrevue qui leur permettrait d'éclairer leur Gouvernement. Celui-ci ne tarda pas à leur témoigner son véritable sentiment en les accusant de haute trahison: le Centre, sur les injonctions de Scheidemann, prit peur et les lâcha. Kastert et Kuckhoff durent résigner leur mandat de députés et s'estimer encore heureux de s'en tirer à si bon compte.

La leçon porta. Il n'y avait rien à attendre par les voies légales, qu'indifférence de la part de l'Entente, hostilité de la part de Berlin. En désespoir de cause, Dorten, à Wiesbaden, (comme Haas à Spire, mais sans liaison avec lui), tente le coup de force, le 1er juin 1919. A Coblence, à Cologne, nos Alliés firent arrêter les meneurs. A Aix-la-Chapelle, on resta sur l'expectative. En zone française, les populations terrorisées ne bougèrent pas. Une grève de protestation fomentée par des agents prussiens, qui avaient agité devant les ouvriers le spectre d'un État clérical, se dessina à Mayence. L'échec était complet. Moins de quatre semaines après, le traité de paix était signé entre les Alliés « et l'Allemagne d'autre part ». Les Rhénans n'étaient pas tenus en dehors du « compte formidable de peuple à peuple » dont avait parlé M. Clemenceau. Il ne pouvait plus être question pour l'instant d'une solution internationale du problème du Rhin.

APRÈS LE TRAITÉ DE VERSAILLES

L'affaire revint alors sur le plan intérieur. Elle fut traitée dans toute son ampleur, au cours de l'immense débat qui s'institua à Weimar le 22 juillet 1919. Le Reich, qui venait de voir consacrer à Versailles le principe même de son unité, ne s'en trouvait pas moins aux prises avec les forces centrifuges du Hanovre, de Bavière et de Rhénanie. Il lui fallut composer, et le compromis qui sortit des délibérations de Weimar admit le principe d'un État unique et fortement décentralisé. Le Centre renonçait dès lors absolument à défendre la conception d'une fédération de pays. Cette solution allait à l'encontre des intérêts des catholiques de Bavière, de Souabe et de Rhénanie, dont la majorité, dans ces trois États, était assurée. Mais elle avait l'immense avantage d'éviter en partie à leurs frères de la Diaspora les conséquences funestes de l'éparpillement, en assurant leur représentation au parlement d'empire. Elle faisait également le jeu des industriels westphaliens tels que Thyssen, qui tenaient dans ses rangs une si grande place. Mais elle reconnaissait implicitement la suprématie de la Prusse et de ses quarante millions d'habitants. Toujours la même antinomie, que le fameux article 18, inventé par Trimborn, ne résolvait pas

Dernière aggravation : d'un commun accord, les partis, peu pressés de passer à une exécution qui déjà s'avérait difficile, décidaient que pendant un délai de deux ans, dit *Sperrfrist*, les choses resteraient en l'état, sans aucune modification possible. Les Rhénans n'avaient plus désormais aucune chance de pouvoir, pendant tout ce temps, desserrer quelque peu l'étreinte de la Prusse. Au contraire, ils savaient, et cette fois sans ambiguïté possible, qu'ils seraient traités en simples rebelles, s'ils passaient outre aux lois établies, et que le Centre, dominé par Erzberger, partisan résolu de l'unité allemande, pèserait contre eux de tout son prestige et de toute sa force.

Quelques-uns, cependant, persistaient à douter encore. Ils espéraient confusément qu'un schisme, semblable à celui de la ligue bavaroise du docteur Heim, interviendrait, qui les libérerait. Le congrès des sections rhénanes du Centre réuni à Cologne le 15 septembre 1919, pour la première fois depuis la guerre, les détrompa cruellement. La motion de clôture, votée

à l'unanimité moins deux voix, reconnaissait que l'Assemblée nationale de Weimar avait complètement changé l'aspect du problème rhénan. « Pour assainir la situation politique, et permettre la reconstitution économique de la nation allemande, il a fallu, disait-elle, transférer au Reich les droits fondamentaux des États fédérés. Ainsi a commencé de se développer, en un progrès immense, l'évolution vers un État unique, qui a dépouillé les droits spéciaux des États particuliers de la plus grande partie de leur signification. »

Aussi, « conscient de ce changement de la situation », le Congrès des sections rhénanes du Centre reconnaissait-il explicitement que les aspirations rhénanes à une large autonomie devaient être subordonnées « à la réorganisation territoriale de l'ensemble de l'Empire et à ses intérêts généraux ». Une formule aussi large laissait la porte ouverte à tous les abus en faveur des principes unitaires. L'influence de la Prusse devait, il est vrai, céder le pas à une certaine autonomie provinciale, d'ailleurs fort mal définie; mais il était spécifié qu'au cas où la solution de l'État unique s'affirmerait irréalisable, la constitution d'États fédérés ne serait envisagée qu'après délibération de l'Assemblée nationale, à l'exclusion de toute initiative particulière. Et la motion prenait fin sur cet avertissement des plus nets: « Quiconque participe ouvertement ou en secret à une agitation ayant pour but la séparation d'avec le Reich nuit aux intérêts nationaux, culturels et économiques de la population rhénane et s'expulse par le fait même du parti du Centre allemand. »

1er février 1919, 15 septembre 1919. Deux dates. Deux attitudes. A sept mois et demi d'intervalle, le Centre s'est repris, et semble honteux de sa défaillance. L'État rhénan auquel il se résignait, par lassitude peut-être, plus probablement pour conserver le Rhin à l'Empire, il ne le connaît plus désormais, et va même jusqu'à ajourner pendant deux ans, — la période critique où tout peut encore être sauvé, — les revendications les plus bénignes au profit de son ennemi le plus déclaré, la Prusse. Le traité de Versailles a passé par là, ce traité dont le Centre, oublieux des services rendus, réclamait déjà la revision, « au nom de la charité chrétienne et de la réconciliation des peuples ».

DERNIERS ESPOIRS

Une nouvelle ère commence alors. La période d'armistice a pris fin, le 10 janvier 1920, avec l'entrée en fonction de la Haute Commission interalliée, dont la tâche est, en théorie, étroitement limitée à la protection de la sécurité des troupes d'occupation. De part et d'autre, Versailles et Weimar ont nettement défini les attributions de l'occupant et de l'occupé. Dans ce cadre rigide, qui rend si délicate l'intervention de nos représentants, une seule voie reste ouverte au docteur Dorten, en dehors de celle qui mène à la révolte déclarée, et sans espoir à cette époque : la poursuite de l'autonomie dans le cadre du Reich, telle que la prévoit la Constitution allemande. Voie tortueuse et précaire, dans laquelle il s'engage cependant.

Convaincu, par l'échec du 1er juin 1919, que la Rhénanie ne pourra *fare da se*, il est naturellement conduit de plus en plus à porter ses regards vers les États qui ne supportent pas sans colère l'ingérence de la Prusse dans leurs affaires, et ont théoriquement, depuis Weimar, les mêmes droits et les mêmes devoirs que les pays du Rhin. Il lie donc partie avec la Bavière et le Hanovre, cependant que sa conception de l'État rhénan limitée, à l'origine, à la rive gauche du Rhin, s'agrandit singulièrement jusqu'à comprendre, d'une part la Westphalie et les pays de l'embouchure de l'Ems, d'autre part le Palatinat bavarois. Il espère ainsi conserver le contact avec les adversaires les plus déterminés de la Prusse. Plan grandiose, mais qui a le défaut d'étendre démesurément, à une heure bien peu propice, un État dont les différentes régions manquent déjà de cohésion, pour s'assurer des alliés peu sûrs d'eux-mêmes, et dont les aspirations sont bien différentes des siennes.

En même temps, il se préoccupe d'attirer à lui les catholiques que l'évolution du parti du Centre, de plus en plus marquée vers la gauche, commence d'inquiéter sérieusement. Un « comité réformateur » de dissidents s'est justement constitué le 30 avril 1920. Les gros propriétaires, effrayés de la politique de socialisation à laquelle Erzberger et le docteur Wirth prêtent la main, certains industriels, les comités des classes moyennes semblent un instant prêts à appuyer son action, dans l'espoir de faire échec aux syndicats chrétiens de Stegerwald.

La déclaration du comité contient même cette forte concession aux principes activistes : « De l'avis de l'opposition du Centre, l'Empire allemand ne peut se reconstituer que sur le terrain fédéraliste dans le respect des particularités des races allemandes, et des intérêts géographiques et économiques des provinces. Le Comité réclame une indépendance assez étendue pour les membres de la fédération tant au point de vue « culturel » que sur les terrains politique, financier, administratif et économique. »

Le 3 mai suivant, à la veille des élections, la scission est effective à Cologne. Le « parti populaire chrétien » est formé. Il ne devait guère survivre aux élections qui virent son écrasement complet par suite de l'opposition presque unanime du clergé.

Dès lors, l'influence de Dorten décroît. Il essaie cependant de s'orienter vers les milieux économiques et fonde à Wiesbaden un comité mixte qui favorisera les échanges franco-allemands par la Rhénanie. A titre d'avertissement, les autorités prussiennes le font enlever en automobile le 23 juin 1920. Avec une brutalité inouïe, on l'emmène à Francfort, et de là à Leipzig, pour être jugé par le tribunal d'Empire. Sur l'injonction de la Haute Commission interalliée, on le relâche après quelques jours de détention arbitraire. Comme au temps de Kastert et de Kuckhoff, Berlin n'admet toujours pas qu'on veuille s'attaquer à la prépondérance prussienne.

Un dernier espoir restait cependant d'obtenir, par les voies légales, un semblant d'autonomie : le 11 août 1921 expirait en effet le délai de deux ans, au bout duquel il était loisible aux pays d'invoquer le bénéfice de l'article 18. Il fallait pour cela que le referendum fût demandé par le tiers des électeurs inscrits dans les territoires intéressés, et que les trois cinquièmes des votants, constituant au moins la majorité des inscrits, se prononçassent pour la séparation.

Ce dernier espoir s'envola bientôt. Le ministre de l'Intérieur du Reich, le Dr Gradnauer, adressa, à l'approche de l'échéance, un appel aux chefs des différents groupes allemands, dans lequel il leur demandait de remettre à plus tard tous les projets de réorganisation territoriale de l'Empire en raison de la gravité de l'heure. Cet appel fut entendu. Le 9 juin 1921, les représentants des principaux partis rhénans, — nationaux allemands, populistes, démocrates centre et social-démocrates — réunis à Königswinter, votaient la résolution suivante :

« D'accord avec le point de vue adopté par nos chefs de parti au Landtag provincial rhénan, nous déclarons que, pour la durée de l'occupation du territoire rhénan, aucun plébiscite, conforme à l'article 18 de la Constitution, ne saurait avoir lieu, même après l'expiration du délai prévu par l'article 16. Nous exprimons l'espoir que les autres régions s'abstiendront également jusqu'à cette époque de tout plébiscite, même en admettant que le délai en question n'ait pas été prolongé par la voie légale. »

Cette fois, c'était bien fini. Le Centre, il est vrai, comprenant qu'il s'était laissé entraîner trop loin, tâchait, quelques jours après, de revenir sur son adhésion en refusant de prendre un engagement de cet ordre pour toute la durée de l'occupation. La démonstration n'en était pas moins faite, que les partis politiques s'opposeraient toujours, et de toutes leurs forces, à la réalisation des aspirations populaires rhénanes les plus modérées.

C'est ce qu'avait saisi Joseph Smeets, de Cologne, et c'est à quoi Dorten, contre toute évidence, ne voulait pas se résigner. Tous deux étaient également convaincus. Tous deux voulaient également la libération de leur petite patrie. Mais Dorten, avec sa formation intellectuelle et ses allures d'aristocrate, était un homme politique, décidé à tenir compte des nécessités de la politique. Smeets, au contraire, était un ouvrier socialisant, sinon socialiste, nullement anticlérical d'ailleurs, mais d'autant plus porté à ignorer les jeux des groupes et des partis, qu'il était peu au courant de leur structure et de leur fonctionnement. Avec son obscur bon sens, il avait vite démêlé qu'il n'y avait rien à attendre de ce côté et que l'État rhénan sortirait du peuple, ou qu'il ne serait pas. Ses partisans les plus dévoués se trouvaient être les paysans de l'Eifel, de la Hesse. Lorsqu'en octobre 1923, le mouvement partit dans des conditions lamentables, c'est dans cette région (je mets à part le Palatinat, dont l'évolution fut différente) que la résistance au Reich dura le plus longtemps. Par malheur, une balle prussienne avait, depuis un an déjà, privé le jeune chef rhénan de toute activité intellectuelle.

GUY DE TRAVERSAY.

(*A suivre.*)

MÉMOIRES

(1825-1871)

III[1]

LES SALONS DE PARIS (1838-1843)

La perte d'une première et vive affection à l'entrée de la jeunesse est un coup très rude qui laisse des traces pour toute la vie. C'est comme la foudre tombant sur un jeune arbre au moment où sa tige s'élevait vers le ciel. La sève peut n'être point tarie, ni la croissance arrêtée : mais une courbure dans le tronc et une répartition inégale et irrégulière des branches restent comme les marques toujours visibles de l'atteinte qui l'a frappé.

Ce fut ainsi que la mort imprévue et prématurée de ma mère donna au développement de mon caractère une direction dont s'est ressenti le cours de ma vie entière. Le premier effet cependant, dont sous beaucoup de rapports je devais profiter, fut de me rapprocher de mon père, avec qui mes relations, bien que très affectueuses, n'avaient eu jusque-là rien d'intime. Sa nature peu expansive, son tour d'esprit grave et élevé n'étaient pas faits pour mettre l'enfance ni même la jeunesse à l'aise, et je l'abordais avec plus de respect que de confiance. Lui-même ne trouvait guère à me dire que quelques plaisanteries aimables que je commençais à juger un peu au-dessous de mon âge, suivies de quelques questions un peu vagues sur le sujet ou le progrès de mes études. Cette réserve cessa pendant les premiers jours qui suivirent notre malheur à l'effusion de

Copyright by Duc de Broglie, 1924.

(1) Voyez la *Revue* des 15 décembre 1924 et 1er janvier 1925.

notre douleur commune. Puis, quand, sans être moins affligés, nous reprîmes un peu plus de calme, et que nous fûmes tristement rétablis à Paris, mon père crut de son devoir de me suivre d'un peu plus près et de remplacer en quelque mesure l'affection vigilante que j'avais perdue.

La nature des travaux auxquels je devais me livrer cette année rendit entre nous le rapprochement plus facile. J'entrais en philosophie, et les recherches philosophiques étaient justement de toutes les occupations de l'esprit celles auxquelles mon père s'adonnait le plus volontiers dans les intervalles que lui laissaient les devoirs de la vie publique. Un traité très remarquable sur la nature de l'immortalité de l'âme, publié dans la *Revue Française* en réfutation des doctrines matérialistes du fameux docteur Broussais, lui avait fait une véritable réputation parmi les métaphysiciens de profession. Depuis lors, il travaillait en silence, suivant sa méthode, à un grand ouvrage de philosophie religieuse qu'il a eu le temps de terminer et que je conserve avec soin, bien que, pour différentes raisons, je n'aie pas cru jusqu'ici devoir le faire connaître au public. Une première partie, touchant principalement le fondement de la certitude, c'est-à-dire la réfutation de toutes les formes du scepticisme, était déjà menée à fin et formait un traité complet. Il eut la bonté d'en faire la lecture et le commentaire avec moi. Nous eûmes ainsi régulièrement tous les jours à peu près une heure de conférences qui se passaient en communications mutuelles d'une valeur très inégale. Je lui soumettais les rédactions que je faisais d'après les leçons de notre professeur qui était M. Adophe Garnier, disciple de Jouffroy, et fervent adepte de l'école écossaise, alors dominante. Il me faisait ses observations sur les doctrines du professeur et sur le travail de l'élève. Puis nous passions à son ouvrage. La métaphysique fut ainsi le premier terrain sur lequel nos esprits se rencontrèrent.

La politique fut notre second lieu de rendez-vous. L'hiver de 1839, qui suivit la mort de ma mère, fut celui où eut lieu à la Chambre des députés, cette grande lutte, tristement célèbre sous le nom de coalition, qui a si fortement ébranlé l'établissement monarchique de 1830, et fait encore aujourd'hui tant de tort, dans l'esprit de bien des gens, à la forme même du gouvernement parlementaire. MM. Thiers et Guizot, suspendant un moment leur inimitié, —qui n'en restait pas moins très vive au

fond de leur âme, — s'unissaient pour combattre le ministère du comte Molé, dont le tort le plus grave à leurs yeux, je dois bien l'avouer, était d'avoir trouvé un moyen de se passer de l'un et de l'autre. Les griefs allégués contre M. Molé n'étaient pas absolument sans fondement: mais en comparaison de ce que nous avons vu et supporté depuis lors, ils paraissent aujourd'hui bien légers. On lui reprochait trop de complaisance pour les volontés royales et trop peu de dignité patriotique, dans la conduite des relations extérieures. Il y avait bien quelque vérité dans l'un et l'autre de ces griefs, et mon père, qui, pendant son ministère, avait eu plus d'une fois des démêlés avec le Roi sur la direction des affaires étrangères, les partageait en certaine mesure.

Puis il n'était pas insensible au plaisir de retrouver ses deux anciens collègues combattant, momentanément au moins, sur le même terrain. Il se trouvait donc un peu engagé dans la coalition, mais avec la modération naturelle à son caractère, et la réserve plus grande encore que lui imposait son grand deuil, aussi bien que sa situation à la Chambre des pairs, qui le tenait éloigné du théâtre même de la lutte.

La modération n'est pas le fait d'un politique de dix-sept ans: je voyais pour la première fois mes amis et mon père dans l'opposition, et leurs griefs avaient un caractère de générosité et d'indépendance bien fait pour séduire la jeunesse. J'entrai donc avec beaucoup plus de passion que mon père dans les sentiments et dans les espérances des coalisés. Un autre motif aussi me faisait prendre un vif intérêt à l'issue de la lutte parlementaire. Je pensais que, s'il sortait du triomphe de la coalition un ministère dont feraient partie les hommes politiques considérables de la Chambre, on aurait recours à mon père pour les présider et les mettre d'accord, et je désirais vivement voir mon père rentrer au pouvoir, moins pour jouir moi-même ou profiter de sa grandeur, que pour l'arracher par des occupations forcées au chagrin dont je le voyais possédé et aux idées de retraite absolue qu'il exprimait souvent, et qui me semblaient prématurées dans la force de l'âge et de la vie où je le voyais. Ma sœur et mon beau-frère partageaient mes sentiments et nous conspirions ensemble pour la chute de M. Molé et pour le succès de ses rivaux. Sur les bancs du collège, je faisais tout haut, avec une ardeur peu philosophique, de la propagande en faveur de

la coalition. Le véritable danger de cette manœuvre, l'alliance qu'elle rendait nécessaire avec les ennemis de la dynastie et de l'ordre public, échappait à mon inexpérience. Je ne m'en aperçus que lorsqu'après leur succès électoral, les coalisés, comme on ne s'était pas fait faute de le leur prédire, ne pouvant s'entendre sur le partage des dépouilles du ministère renvoyé, une crise ministérielle d'une longueur inaccoutumée s'ensuivit et dégénéra en une sorte d'interrègne gouvernemental dont les factieux voulurent profiter. Une émeute conduite par le célèbre Barbès éclata brusquement et faillit emporter d'assaut la Préfecture de police et le ministère de l'Intérieur ; et un jour et une nuit ne furent pas de trop pour la réprimer. Je compris alors, comme par un trait de lumière, sur quelle assiette peu solide repose la société française et le danger auquel l'ordre matériel y est toujours exposé. Cette impression ne m'a pas quitté et je suis devenu, ce jour-là, le conservateur décidé que je suis resté toute ma vie.

Mon père était absent de Paris pour quelques jours, quand eut lieu cet essai de soulèvement populaire. C'est à cette circonstance purement fortuite qu'il dut de ne pas être compris dans le cabinet formé à la hâte sous la pression de la circonstance et où il semble même qu'on lui eût réservé sa place, car on fit prendre au maréchal Soult, peu diplomate de son métier, le portefeuille des Affaires étrangères. Il lui eût été difficile de refuser pendant que l'émeute grondait. Le péril passé, et le ministère constitué, il lui fut plus aisé de se dérober à toutes les instances qui lui furent faites pour y prendre place. Je le regrettai vivement; depuis lors, j'ai compris qu'il avait raison et que la fortune le servit bien en lui épargnant cette nouvelle épreuve.

Les dernières années du gouvernement de Juillet, — pendant lesquelles le péril social étant ou semblant moins grand que dans les premières, les ambitions et même les intrigues personnelles se donnèrent plus librement carrière, — lui auraient réservé une tâche peu faite pour son caractère et qui n'aurait pas grandi sa réputation.

Laissé ainsi dans une liberté qui lui était chère, mon père se hâta de quitter Paris pour échapper à de nouvelles instances et m'emmena en Suisse, sans même me laisser achever ma philosophie. De Suisse, après un été tristement passé à Coppet, demeure devenue plus mélancolique que jamais, nous allâmes,

toujours pour fuir des amis trop obligeants, faire un voyage de quelques mois en Italie et nous établir à Naples où mon beau-frère venait d'être appelé au poste de premier secrétaire d'ambassade. Ce voyage tout classique, fait suivant toutes les règles qu'on suivait alors pour ce genre d'expédition, n'eut rien de très remarquable et m'a laissé assez peu de souvenirs. J'étais triste, assez abattu ; mes compagnons de voyage, mon père et M. Doudan, avaient moins d'entrain encore : nous étions tous peu en humeur de sentir les beautés d'art et de nature dont, quelques années plus tard, dans une tout autre disposition, j'ai au contraire goûté vivement la jouissance. Nous suivîmes la grande route des voyageurs, voyant dans chaque endroit, suivant nos guides et nos itinéraires, ce que tout le monde voyait et ce qu'on devait voir. Aussi ne retrouvé-je que deux faits dans cette courte excursion qui valent la peine d'être notés.

L'un, c'est l'extrême difficulté que nous eûmes alors à entrer en Italie, et qui étonne aujourd'hui que, par les trois tunnels du Mont-Cenis, du Saint-Gothard et du Splügen, on y pénètre en toute saison à toute vapeur.

Mais alors, à l'entrée de l'automne, quand les torrents débordés descendaient à grand fracas des montagnes, c'était toute une affaire. Nous voulions passer le Simplon, nous fûmes arrêtés dans un petit village du Valais nommé Tourtemagne où il fallut rester trois jours enfermés, la route étant interrompue en avant comme en arrière. Force fut ensuite de rétrograder, la montagne étant décidément inaccessible, et de rentrer assez piteusement à Coppet. Nous prîmes alors le chemin du Mont-Cenis qui se montra de meilleure composition. Mais de Turin, quand nous voulûmes aller à Milan pour joindre Venise, nouvelle impossibilité : le Pô ne pouvait pas non plus être franchi, et, de guerre lasse, il fallut nous rabattre sur Florence : heureux encore que les affluents de l'Apennin ne fussent pas aussi disgracieux que ceux des Alpes.

L'autre circonstance qui me paraît également digne d'un peu de mémoire est d'une nature bien différente. C'est une rencontre, aussi étrange par le lieu où elle se passa que par la personne même que j'y vis alors pour la première et la seule fois de ma vie. Nous nous trouvâmes à Rome juste au moment où M. le Comte de Chambord, tout frais émoulu comme moi de ses études, et entrant dans la vie, fit dans la ville éternelle une

apparition qui causa quelque bruit. C'était le premier voyage qu'on lui faisait faire pour commencer le rôle de prétendant qu'il a gardé pendant un demi-siècle. On le présentait au Pape, à la société romaine, au grand déplaisir de notre ambassadeur M. de La Tour-Maubourg, que la faveur témoignée par toute la prélature et l'aristocratie romaine à l'héritier de la maison de Bourbon mettait dans la situation la plus embarrassante. Naturellement il n'était pas question pour nous de lui rendre aucun hommage et nous ne cherchions qu'à l'éviter. Nous y avions assez bien réussi, quand un jour, nous étant arrêtés par hasard devant le tombeau des Stuarts, sculpté par Canova et qui se trouve à l'entrée de la basilique de Saint-Pierre, nous vîmes approcher un petit groupe, au centre duquel se trouvait un jeune homme blond, d'une belle figure, et ayant le type très accusé de la maison de Bourbon. C'était le Prince: c'était Henri V venant regarder le tombeau de Jacques III ! Nous nous éloignâmes à l'instant, très émus de ce rapprochement. Mais qui aurait été bien plus surpris encore, c'était moi, si l'on m'eût dit que, trente-quatre ans après, à peu près jour pour jour, j'offrirais la couronne au Comte de Chambord, qui la refuserait de ma main.

Notre voyage, demeuré jusqu'au bout assez insignifiant, étant terminé, nous revînmes à Paris au commencement du printemps de 1840, et notre vie, d'abord désolée, puis errante, depuis la mort de ma mère, prit une assiette un peu plus fixe. Mon père s'établit comme un homme à peu près retiré du monde, ne sortant plus, restant chez lui tous les soirs, étranger à toutes les relations ordinaires de la société, et ne participant même plus aux affaires publiques que dans la stricte mesure exigée par ses devoirs de membre de la Chambre des pairs. A cinquante-cinq ans qu'il avait, c'était se mettre un peu tôt en retraite, et, quelque affection qu'il eût pour moi, il oubliait peut-être un peu trop qu'il avait un fils entrant dans sa vingtième année, dont il eût peut-être été bon de guider les premiers pas dans le monde.

Je crois que ce fut de sa part un léger tort, qui eut pour moi des conséquences assez fâcheuses : non que l'inconvénient ait été celui qu'on pourrait naturellement supposer. Plus d'un jeune homme de mon âge et dans ma situation, ne trouvant pas la direction paternelle pour le conduire, au moment où

elle lui aurait été le plus nécessaire, se serait livré à quelques écarts, et, n'étant pas introduit dans la bonne compagnie, se serait tourné du côté de la mauvaise, dont l'accès est toujours ouvert à ceux qui ont un peu d'argent à dépenser. Rien de pareil ne m'arriva, je n'éprouvai même aucune tentation de ce genre. J'en étais éloigné par le tour assez sérieux de mon esprit et les principes religieux que je tenais de ma mère. Je ne fis point de dettes, je n'eus point de maîtresse, et ne courus ni les bals ni les divertissements publics. Mais je restai chez moi, un peu solitaire, étranger à ma génération, et comme il faut bien que l'ardeur de la jeunesse qu'on ne peut complètement éteindre se porte quelque part, ce fut du côté de la politique qu'elle se tourna chez moi tout entière.

Je me mis à suivre avec passion les délibérations de la Chambre, tantôt y assistant de ma personne, — les études de droit que je commençais alors ne remplissant qu'une partie de mes matinées, — tantôt écoutant avec passion le compte-rendu de ce qui s'y était passé, et dont on venait habituellement s'entretenir le soir dans le salon de mon père. C'était le rendez-vous de ses anciens amis politiques, M. Guizot, M. Villemain, M. Cousin, M. de Rémusat. Leur conversation pleine d'esprit et d'intérêt ne roulait pourtant guère que sur l'événement et même l'incident parlementaire de la journée.

Aussi je ne rêvais plus que la tribune, et je comptais avec impatience les dix années qui me restaient encore à vivre avant de franchir l'accès du Parlement. Pour m'y mieux préparer, je formai avec quelques camarades une de ces petites conférences, imitées des *Debating Societies* d'Angleterre, qu'on a baptisées en France du nom ridicule de *Parlottes*, et qui ont l'avantage de former les jeunes gens à l'usage de la parole, et de les forcer à étudier quelques questions de droit et de législation. Mais n'ayant pas d'autre divertissement, celui-là prit dans ma vie et dans mes préoccupations une part disproportionnée. Des discours à préparer, une petite assemblée de cent cinquante personnes, divisées en partis à l'image de la grande assemblée parlementaire à conduire, des majorités à former, des compétiteurs oratoires à combattre, devinrent la grande affaire de ma vie. C'est dans cette petite réunion que j'ai fait connaissance avec la plupart des hommes de ma génération avec qui j'ai été plus tard en relation.

Il est possible que cette passion un peu puérile, en s'emparant de mon imagination, ait détourné ma jeunesse de quelques désordres et, en ce cas, elle m'aura rendu un véritable service. Il se peut aussi que cette préparation faite de si bonne heure à la vie publique, m'ait été de quelque utilité, lorsque, bien longtemps après, après plus de trente ans d'attente et d'épreuves diverses, la carrière politique s'est bien tardivement ouverte pour moi. Mais j'incline à croire que, même sous ce rapport, un genre de vie plus naturel et mieux fait pour mon âge eût été préférable. On m'a reproché, quand j'ai approché du pouvoir, d'avoir un abord trop peu sympathique, une raideur de formes et de manières qu'on prenait volontiers pour de la hauteur, et qui me faisait plus d'un ennemi. Un peu plus de vie mondaine m'aurait peut-être heureusement assoupli, m'eût donné quelque chose de plus liant et de plus aimable qui n'aurait pas nui à un premier ministre. En un mot, s'il est ridicule et souvent honteux de rester trop jeune vers le déclin de la vie, il n'est pas sans inconvénient non plus, dans la jeunesse, de devancer l'effet du temps. La nature et la société sont deux vieilles dames qui ont de l'expérience, et quand elles disent qu'il faut être de son âge, elles n'ont pas tort, aux vices et aux faiblesses près, bien entendu, dont chaque âge a sa part, et qu'il faut toujours éviter.

Je dois dire, pour ma justification, que rien n'était plus difficile et plus délicat à ce moment, pour un jeune homme, laissé absolument seul comme je l'étais, que d'entrer en relation avec la société de Paris.

Cette société était divisée, depuis la Révolution de juillet 1830, en deux fractions opposées et ennemies qui ne frayaient guère l'une avec l'autre. C'était d'une part, la grande majorité de l'ancienne aristocratie française, — ce qu'on appelait le faubourg Saint-Germain, parce qu'elle habitait alors presque tout entière ce quartier de la rive gauche de la Seine, — qui tenait rigueur au Gouvernement nouveau et ne voulait avoir rien de commun avec ses serviteurs ; de l'autre, une très faible partie de cette noblesse, ralliée aux idées libérales depuis 1789, puis les seigneurs de nouvelle fabrique du premier Empire, enfin la haute bourgeoisie qui formait la Cour du roi Louis-Philippe. Très peu de rapports existaient entre ces deux camps : même dans les familles qui étaient partagées, les relations étaient au plus

aigre, et dans les réunions où on était exposé à se rencontrer, — comme dans les ambassades, — à peine si on se saluait et on ne se parlait pas.

Quel parti aurais-je pris entre les deux ? Par les opinions de mon père, j'appartenais à la société du nouveau régime, par ma naissance et mes liens de famille, par mes idées religieuses et peut-être aussi, je dois le confesser, par un goût secret pour les habitudes aristocratiques, j'eusse été porté à me rapprocher de l'autre groupe. Il aurait fallu plus d'habileté que je n'en avais pour naviguer, sans me heurter à plus d'un écueil, entre ces deux courants qui ne se mêlaient pas. Les conseils d'une mère, une influence féminine peut-être d'une autre sorte, eussent pu seuls m'en apprendre le secret. L'un et l'autre guide me manquant, et ne sachant comment m'y prendre, du moment où je ne pouvais aller partout, je trouvai plus commode et plus court de n'aller nulle part, et de m'enfermer plus que jamais dans le petit cercle doctrinaire et politique où je me sentais à l'aise.

Bientôt, M. Guizot étant revenu au ministère, — qu'il ne devait plus quitter jusqu'à la catastrophe qui emporta la monarchie, — l'amitié qui le liait à mon père et dont il laissait retomber quelque chose sur moi, vint m'ouvrir les approches des grandes affaires, à un âge où généralement on ne les voit que de très loin. Non pourtant que mon père eût cherché à m'attacher à la personne de M. Guizot, comme celui-ci peut-être l'eût désiré, en me faisant entrer dans son cabinet. Mon père connaissait trop bien le dessous des cartes parlementaires pour ne pas savoir que le cabinet d'un ministre dirigeant n'est pas un centre d'affaires, mais bien le théâtre où se joue la comédie des intrigues et des intérêts personnels : aussi ce qu'il demanda à son ami, et ce qu'il obtint sans peine, ce fut de me faire entrer à un rang plus élevé que celui de simple débutant dans la direction politique du ministère des Affaires étrangères, qui est le lieu où viennent aboutir tous les fils de la diplomatie.

Je trouvai là, pour me donner mes premières leçons de politique pratique, un homme dont j'ai décrit dans un de mes ouvrages, *le Secret du Roi*, la figure originale. C'était l'excellent M. Desages, dont aucun de ceux qui ont été placés sous ses ordres n'a perdu le souvenir. Ce successeur des grands premiers commis de l'ancien régime était comme eux imbu jusqu'à la

moelle de ces traditions diplomatiques qui, suivies depuis François Ier à travers Henri IV, Richelieu et Louis XIV, ont conduit la France à l'apogée de sa grandeur. Mais c'était en même temps, par le plus singulier des contrastes, l'âme la plus vraiment, je dirai même la seule vraiment républicaine, dans la plus noble acception du mot, que j'aie rencontrée en France.

Jamais serviteur dévoué de l'État ne fut plus citoyen et moins courtisan. Nulle ombre d'ambition personnelle ; nul souci de briller et de paraître ; nulle trace d'esprit de parti ; peu d'attachement même (j'ai lieu de le penser) pour une dynastie quelconque ou même pour une forme de gouvernement : l'unique préoccupation de l'intérêt national, quel qu'en fût le représentant, c'était là ce qui rendait M. Desages si merveilleusement approprié au poste qu'il avait à remplir. Les ministres passaient et se succédaient rapidement au-dessus de sa tête : il apportait à tous un concours également loyal, également utile, sans ombre de flatterie ou de complaisance, et en gardant au fond de l'âme sur chacun d'eux une liberté de jugement un peu dédaigneuse. Son abord froid, son regard fixe, son attitude impassible intimidaient involontairement ceux qui, ayant pour un jour le droit de le commander, auraient été tentés d'en user pour méconnaître ses conseils. Il se dressait devant eux comme l'image des graves et inflexibles devoirs qu'ils avaient à remplir, faisant rentrer dans le néant les intérêts du pouvoir éphémère dont ils étaient momentanément dépositaires. S'il eut jamais pour un ministre une estime et une affection particulières, ce fut pour mon père. C'était un rapprochement naturel entre deux natures également loyales et désintéressées.

Sous ses ordres, et plus directement en rapport avec moi, comme chef de la sous-direction où je fus admis, se trouvait un autre homme de bien et d'esprit avec qui mes relations ont été encore plus intimes et de plus longue durée, M. de Viel-Castel, depuis mon confrère à l'Académie française et resté jusqu'à sa dernière heure, — je viens à peine de l'ensevelir à quatre-vingt-quatre ans, — le plus fidèle et le plus cher de mes amis. M. de Viel-Castel n'avait peut-être ni la fermeté d'esprit ni la lucidité de coup d'œil qui faisaient le mérite supérieur de M. Desages; mais son intelligence était plus cultivée, ses connaissances plus variées, et par ses sentiments comme par ses habitudes, il était plus homme du monde que M. Desages.

Quelque chose à la vérité manquait peut-être non à la distinction, mais à la parfaite élégance de ses manières. Son langage un peu trop précis et trop arrangé n'avait pas toute l'aisance qu'on aime à trouver dans la conversation d'un salon : il dissertait volontiers plus qu'il ne causait.

Mais, à ces petits défauts d'extérieur près, je n'ai jamais connu de plus parfait gentilhomme. Quelle élévation dans les idées! Quelle délicatesse! Quelle fidélité dans l'amitié! Quelle sûreté dans le commerce! Quel dévouement aux nobles causes et, sous une apparence un peu froide, quelle chaleur de cœur! Je le regretterai jusqu'à mon dernier jour.

Sous de si excellents guides qui me prirent très vite en affection, je fus très rapidement initié aux affaires. M. Guizot, d'ailleurs, me suivait du regard et me prenant quelquefois à part, il me chargea de travaux importants d'une nature confidentielle dont on retrouvera les manuscrits dans mes papiers.

***

Si je restais étranger aux divertissements mondains proprement dits, je n'étais pourtant pas absolument confiné dans la petite société qui se réunissait le soir chez mon père, plusieurs salons m'étaient ouverts, mais c'étaient des réunions choisies et sérieuses, où la politique encore tenait la première place.

On ne sait déjà presque plus aujourd'hui, et demain on ne saura plus du tout, ce que c'était alors qu'un salon politique. Cette espèce d'institution sociale supposait, — ce que notre état démocratique ne comporte plus, — que le jeu des affaires publiques se passait dans un cercle appartenant à un monde élevé et même élégant, et où l'influence des femmes distinguées, nées dans ce qu'on appelle la bonne compagnie, pouvait se faire sentir. Il était, par exemple, assez reçu qu'un homme ayant joué ou prétendant jouer un rôle dans l'État fît une sorte d'élection de domicile dans un salon où ses amis étaient à peu près sûrs de le trouver tous les soirs, où il se délassait des soins du matin, en se préparant aux épreuves du lendemain.

La maîtresse du logis était rarement sa femme, plus souvent une ancienne amie qui avait peut-être été, en son temps, quelque chose de plus, mais les années avaient épuré et consacré cette intimité, que la société traitait avec des égards approchant du respect. Il semble que ces relations délicates

entre hommes et femmes d'élite fussent une coutume sociale datant de l'ancien régime et qui lui avait survécu, car les mémoires et les correspondances nous font connaître des arrangements de vrais ménages de cette espèce, établis, acceptés et durant jusqu'à la veille même de la mort, au XVIIe siècle, entre l'auteur des *Maximes* et Mme de La Fayette, plus tard, entre Mme du Deffand et le président Hénault, le prince de Conti et Mme de Boufflers, le duc de Nivernais et Mme de Rochefort, enfin, dans les premiers temps de la Restauration, entre M. de Lally-Tollendal et la princesse d'Hénin, l'abbé de Montesquiou et Mme de Simiane, etc. Il y avait, au moment où j'entrais dans la vie, trois salons de ce genre qui avaient chacun son caractère particulier, et dont j'aime d'autant mieux à me souvenir que rien ne me les rappelle aujourd'hui.

De ces diverses réunions, celle où j'étais le plus affectueusement reçu, était la maison de la comtesse de Boigne, où régnait en maître le vieux chancelier Pasquier. On sait quel rôle important ce digne vieillard avait joué sous les divers Gouvernements qui se sont succédé depuis le commencement du siècle. La révolution de 1789 l'avait trouvé conseiller au Parlement par l'héritage d'un aïeul que son rôle dans le procès de Lally avait rendu tristement célèbre. Échappé non sans peine des prisons de la Terreur, il avait été successivement conseiller d'État et préfet de police sous l'Empire, garde des Sceaux et ministre des Affaires étrangères sous la Restauration, puis président de la Chambre des pairs sous le Gouvernement de 1830. Il résumait ainsi, en sa personne, l'histoire vivante des cinquante dernières années : il n'y avait guère d'événement important dont il ne sût le détail et auquel il n'eût pris une part personnelle. Rien de plus intéressant que de l'entendre causer de tant de personnages célèbres dont il avait approché, de tant de scènes mémorables auxquelles il avait assisté. J'étais tout oreilles pour l'écouter, et me sachant gré de cette attention, très attaché d'ailleurs à mon père, malgré la différence de leurs caractères, il m'avait pris en une véritable affection.

Ce qui ajoutait à l'intérêt de sa conversation, c'est qu'elle était parfaitement sincère, sa conscience ne lui reprochant absolument rien dans sa longue carrière. Ce n'était pas l'avis de tout le monde, car plus d'un puritain des divers partis blâmait cette flexibilité de nature et cette souplesse d'opinion qui

l'avaient fait passer sans peine à tant de reprises d'un gouvernement à un autre. Mais quant à lui, il n'en éprouvait aucun scrupule, et s'est expliqué plus d'une fois avec moi à cet égard, élevant cette facilité de conduite à la hauteur d'une théorie qu'il appuyait d'assez bonnes raisons.

« Voyez, me disait-il, depuis la chute de l'ancienne monarchie, il n'y a plus eu de gouvernement en France : tout ce qui a porté ce nom n'a été qu'une suite d'expédients, propres, dans chaque circonstance donnée, à sauver le pays des derniers malheurs. Il m'a toujours semblé raisonnable et patriotique d'aider ces combinaisons éphémères dans cette œuvre de salut, mais sans jamais s'inféoder à leur cause ni surtout s'associer à leurs fautes. Je n'ai jamais fait opposition à leur principe, mais je n'ai jamais pris part à leurs méfaits. »

Et effectivement il était resté fidèle à cette règle élastique et sa conduite politiquement discutable a toujours été moralement irréprochable.

Cette manière éclectique de juger les événements rendait son abord et son commerce faciles pour les hommes de tous les partis. Mais il n'aimait cependant pas qu'on fût plus sévère et plus difficile que lui; aussi le seul jour où il m'ait adressé quelques paroles de mauvaise humeur, ce fut après le coup d'État du 2 décembre, quand il apprit que je refusais de prêter serment au nouveau régime. Cette délicatesse semblait un reproche à son adresse: « Un serment politique, s'écriait-il avec colère; qu'est-ce que cela signifie? C'est aussi bête à refuser qu'à demander. J'en ai prêté quatorze, monsieur : en suis-je moins considéré?... » Et de fait, il n'avait pas si tort, car une grande considération l'entourait.

Comment s'était établie sa relation intime avec Mme de Boigne, qui n'était rapprochée de lui par aucun rapport d'origine et de caractère, c'est ce que leurs contemporains, plus âgés que moi, auraient pu seuls bien m'expliquer et ils ne l'ont jamais fait d'une façon qui m'ait tout à fait édifié. On le saura, je le pense, plus complètement quand un jour paraîtront les Souvenirs de Mme de Boigne elle-même, dont j'ai pu connaître quelques parties, et qui lui feront une place dans la collection si riche des *Mémoires de l'histoire de France*, à côté de Mme de Motteville, de Mme de La Fayette, et de Mme de Rémusat.

Elle y raconte elle-même, avec des détails tout à fait piquants, le singulier mariage qu'elle avait été amenée à faire pendant les jours difficiles de l'émigration. Proscrite, fugitive, et réduite à la misère comme toute sa famille, elle avait dû gagner sa vie et soutenir ses parents en faisant entendre dans les salons de Londres une très belle voix dont elle était douée. Sa charmante figure et l'élégance de ses manières attirèrent l'attention d'un vieux militaire, ou plutôt d'un vieil aventurier, le général Leborgne, Savoyard de naissance et de la plus basse extraction, mais qui avait fait fortune dans les Indes en se mettant au service du fameux chef indien Tippoo Saïb. Cette fortune avait été ensuite complétée par les Anglais à qui il était fort soupçonné d'avoir facilité, moyennant salaire, la capture de la personne et des États de son souverain. Ce fut cette opulence si étrangement acquise qu'il offrit de partager à la pauvre jeune fille exilée, et elle y consentit sans hésiter, à la seule condition de stipuler pour ses parents qu'elle adorait des avantages pécuniaires qui missent fin à leurs peines.

Le mariage ainsi conclu fut-il un véritable mariage? J'ai entendu raconter à cet égard les anecdotes les plus étranges et qui faisaient croire que le pauvre général, véritablement pris au piège par cette innocente, n'avait pas même un jour été payé de ses sacrifices.

Quoi qu'il en soit et à quelque date qu'ait commencé la séparation d'époux si mal assortis, elle fut bientôt complète, et Mme Leborgne, devenue, par un changement de quelques lettres dans son nom, la comtesse de Boigne, revint à Paris, tenir, avec les sequins venus de l'Inde, un véritable salon d'ancien régime.

C'était pour venir en aide à son père, le marquis d'Osmond, qu'elle avait sacrifié sa jeunesse; ce fut aussi à la suite d'un déplaisir causé à son père par la Restauration, qu'elle se jeta dans le parti libéral où la Révolution de Juillet la trouva.

Elle était entrée dans une liaison intime avec la famille du Duc d'Orléans, et ce fut chez elle que la sœur du nouveau roi, la princesse Adélaïde, se ménagea une entrevue avec l'ambassadeur de Russie, le général Pozzo di Borgo, où elle réussit à le décider à rester à Paris malgré les dangers de la guerre civile, et à ne pas donner ainsi le signal d'un abandon que tout le corps diplomatique aurait imité. Ainsi, publique-

ment ralliée au Gouvernement de 1830, Mme de Boigne fit de son salon le centre d'une société politique, où mon père était familièrement admis et où je fus tout de suite accueilli avec une charmante bonté.

On la trouvait chez elle tous les soirs, entourée d'un petit groupe de nos amis communs, et où le chancelier, bien qu'il ne demeurât pas sous le même toit que sa vieille amie, jouait absolument et sans détours le rôle de maître du logis. Je dois cependant ajouter que la médisance a toujours respecté cette intimité, commencée assez tard dans la vie, et pour l'un comme pour l'autre, à un âge où, en général, tous les romans ont pris fin.

Bien que restée fidèle jusqu'à son dernier jour à ses nouvelles relations, Mme de Boigne ne pouvait se défendre de quelque regret pour la société plus aristocratique où elle était née, et qui, ayant pris sa défection en mauvaise part, lui tenait rigueur et ne la visitait plus guère. Il lui arrivait quelquefois de laisser voir, par un geste d'impatience et une petite moue dédaigneuse, qu'elle ne trouvait pas chez les intrus que la politique la forçait de recevoir, l'élégance et la délicatesse de manières dont elle avait connu les modèles. Pour elle-même, elle n'avait rien perdu à changer de milieu : c'était toujours la perfection exquise et tout le charme de l'ancienne société française. L'âge même n'avait rien enlevé à la finesse et à l'agrément de ses traits. J'ai connu plusieurs vieilles femmes qui avaient gardé leur beauté : Mme de Boigne est la seule *jolie* vieille que j'aie jamais connue. Quand on la trouvait assise dans son grand fauteuil, vêtue d'une robe blanche, et coiffée d'un délicieux petit bonnet, on aurait pu en devenir épris. Telle elle est restée jusqu'à la veille de sa mort. Ne pouvant plus se lever la dernière année, elle recevait dans sa chambre à coucher. Mais c'était toujours la même grâce et aussi le même soin de toilette. Un jour, je vis que le ruban qui surmontait son bonnet avait été mis de travers. Je compris que tout était dit et que je ne la reverrais pas. Effectivement, deux jours après, elle n'était plus.

Le salon de Mme de Castellane, où M. Molé tenait le dé, avait un caractère un peu différent. M. Molé était engagé activement dans les luttes parlementaires, et même après avoir été renversé par la coalition, il ne cessait pas de prétendre au pou-

voir : il laissait même apercevoir à certains moments une grande impatience de prendre sa revanche. Ses amitiés politiques n'étant pas les mêmes que celles de mon père, bien qu'elles fussent prises dans le même parti, je n'entrais pas dans le domaine où il régnait avec pleine confiance, et j'étais obligé de regarder à mes paroles.

Je fus pourtant là aussi toujours très bien accueilli ; Mme de Castellane avait été, — je crois l'avoir déjà dit, — très liée avec ma mère dans sa jeunesse : elle mettait beaucoup de prix à faire voir que, malgré bien des incidents de sa vie qui différait de celle de ma mère, leur affection durait toujours. Elle avait d'ailleurs un esprit vif, piquant, plein de saillies originales qui ne laissaient jamais languir la conversation. Un sujet délicat ou embarrassant venait-il à être maladroitement mis sur le tapis, une plaisanterie heureuse la tirait d'affaire, et une discussion qui aurait pu tourner à l'aigreur se terminait gaiement.

La littérature, de plus, faisait à propos diversion à la politique. Mme de Castellane, très réellement instruite, en avait le goût, et M. Molé, bien qu'assez médiocre auteur, n'oubliait jamais qu'il était de l'Académie.

Je ne sais, au fond, ce qu'il pensait de mon père qui, dans une carrière parallèle à la sienne, s'était trouvé tantôt en alliance, tantôt en opposition avec lui. Son tempérament était trop ombrageux et sa vanité trop susceptible pour qu'il ait jamais pris tout à fait en amitié ses égaux et ses émules : et de la haine cordiale qu'il portait à M. Guizot, quelque chose devait bien rejaillir sur ceux qui avaient le tort de ne pas la partager. Mais c'était peut-être l'homme le mieux élevé que j'eusse jamais rencontré, et cette perfection de manières lui avait appris à dominer toujours la vivacité de ses sentiments. Il avait dû les plus grands succès de sa vie politique à un art consommé de s'insinuer dans les bonnes grâces de quiconque, placé soit au-dessus, soit au-dessous de lui, avait à l'approcher.

C'était homme par homme, par des ménagements et même des flatteries personnelles, qu'il avait réussi à se faire une majorité parlementaire, et il aimait surtout à séduire ceux qu'il savait lui être hostiles, ne négligeant personne, surtout pas la jeunesse. Il essayait son charme sur moi, et sans me laisser gagner, je me laissais faire.

Mais de tous ces rendez-vous de société et de politique, le plus curieux assurément et celui dont le souvenir me semble à distance le plus intéressant à conserver, c'était celui qui se tenait, rue Saint-Florentin, dans l'ancien hôtel du prince de Talleyrand, dans l'appartement même où avait logé l'empereur Alexandre au moment de la Restauration, et où la princesse de Lieven, naguère ambassadrice de Russie à Londres, recevait toute la grande compagnie diplomatique d'Europe. Le personnage principal de ce salon n'était autre que M. Guizot lui-même, le premier ministre du Roi révolutionnaire de France, régnant à peu près en maître chez une des grandes dames de la cour du souverain qui représentait en Europe les principes absolutistes et légitimistes dans leur plus pure expression. Il n'y a peut-être pas dans l'histoire l'exemple d'un rapprochement aussi singulier.

Vingt-cinq ans seulement auparavant, Mme de Lieven trônait à Londres à la tête de toute la société aristocratique. Elle était mêlée à toutes les négociations qui s'échangeaient entre les têtes couronnées, dans le moment peut-être où les rois et les princes ont disposé le plus librement de la destinée des peuples. Tous les chefs, tous les grands personnages de la Sainte-Alliance, Wellington, Castlereagh, Metternich, étaient à ses pieds. M. Guizot, à cette même époque, n'était qu'un jeune professeur, né dans une très petite bourgeoisie, venu à Paris sans fortune et commençant à peine à se faire un nom dans les lettres. Si on eût dit à ces deux personnages si éloignés l'un de l'autre par le rang et les habitudes, qu'ils étaient destinés à se rencontrer et à contracter une amitié presque conjugale, — si étroite à la fin et si publique qu'on put les croire sérieusement mariés et qu'effectivement ils furent sur le point de l'être, — on les eût étrangement surpris l'un et l'autre. Louis XIV dans sa gloire n'a jamais été plus éloigné de croire qu'il deviendrait l'époux de la veuve Scarron. C'est le seul exemple que je connaisse d'un jeu pareil de la fortune.

Comment cette liaison s'était faite, c'est ce que je n'ai jamais bien su. M. Guizot racontait qu'il avait fait connaissance avec Mme de Lieven au moment où, quittant Londres par suite de la mort de son mari, elle était venue s'établir à Paris. Elle pleurait alors deux jeunes enfants qui lui avaient été enlevés coup sur coup. M. Guizot lui-même venait de perdre son fils

aîné, né de son premier mariage, jeune homme charmant qui donnait les plus grandes espérances. Ce fut, disait-il, la sympathie d'une douleur commune qui les rapprocha. Je veux bien le croire : cependant j'ai vu si rarement l'expression de la sensibilité sur le visage de Mme de Lieven que j'ai peine à me persuader qu'elle ait laissé dominer toute sa vie par le souvenir d'un chagrin qui paraissait avoir laissé dans son âme des traces si peu profondes.

Quoi qu'il en soit, si le sentiment commença cette singulière relation, la politique n'y resta pas longtemps étrangère ni indifférente. M. Guizot devint ambassadeur à Londres, puis ministre des Affaires étrangères. Mme de Lieven avait gardé la passion de la vie et des préoccupations diplomatiques. M. Guizot lui apporta ce que Saint-Simon appelle *un fumet d'affaires dont elle ne se pouvait passer*. En revanche, Mme de Lieven apporta à M. Guizot, dans la carrière assez nouvelle pour lui où il entrait un peu novice, les conseils de son expérience et les connaissances précieuses qu'elle avait gardées sur tout le personnel de la politique européenne avec qui elle avait vécu sur le pied d'intimité et d'égalité. Elle avait une correspondance étendue qu'elle mit à sa disposition. Ce fut dès lors entre eux une combinaison, une sorte de composé chimique d'affection et de politique dont il n'y a pas eu, je crois, d'autre modèle. J'ai vu pendant les séjours assez fréquents que M. Guizot fit à Broglie jusqu'à sa mort, arriver tous les matins à son adresse une petite lettre sur papier vert dont l'écriture était bien connue. Il nous la lisait, après le déjeuner, presque tout entière. C'était un bulletin diplomatique. Y avait-il en tête ou en queue quelque expression de tendresse qui était passée sous silence? c'est possible, mais, vu la dimension du papier, elle ne devait pas être bien longue.

Au moment dont je parle, M. Guizot se rendait tous les jours avant et après la séance de la Chambre chez sa noble amie et on l'y retrouvait le soir. La porte était ouverte, et il ne passait pas par Paris un voyageur de distinction qui ne vînt saluer l'ancienne ambassadrice. C'était un personnel tout autre que celui que je rencontrais dans les salons où venaient seulement les parlementaires ou les lettrés de Paris.

On y passait en revue tout ce qui s'était fait un nom dans les fameux congrès diplomatiques du commencement de ce

siècle, tous les survivants, et ils étaient encore nombreux, des négociateurs de Vienne, de Vérone et de Laybach. Rien qu'en les regardant et en les entendant parler, on prenait une leçon de tenue et de langage diplomatiques.

C'était, sans doute, une intimité assez peu naturelle, et on pouvait croire même dangereuse pour un ministre français, qu'une grande dame, attachée longtemps au service du souverain d'Europe alors le moins bienveillant pour la France. On devait craindre que des secrets dont nos intérêts pouvaient dépendre ne fussent pas placés là en des mains bien sûres. Je dois à Mme de Lieven la justice de dire que jamais ce soupçon, qu'il était légitime de concevoir, n'a été justifié. On ne s'est pas aperçu un seul jour qu'elle ait mit à profit les confidences de M. Guizot, dans un autre intérêt que celui de lui faciliter son ministère, et de rapprocher la France des autres gouvernements d'Europe, en dissipant la méfiance qu'ils étaient trop portés à lui témoigner. Son amitié a été aussi loyale que fidèle.

En tout, c'était le trait particulier de son caractère que l'habitude et le goût de la diplomatie ne lui avaient rien ôté de sa franchise naturelle. Franche, elle l'était même jusqu'à l'excès, car elle ne pouvait se résigner à faire bonne mine aux visages qui lui déplaisaient, ni à supporter même dans ses entretiens avec ses amis un quart d'heure d'ennui. Elle faisait bonne garde pour ne laisser pénétrer dans son salon que ceux qui pouvaient y apporter quelques renseignements utiles ou une conversation intéressante, et je lui ai vu faire d'assez rudes exécutions sur ceux qui prétendaient y pénétrer malgré elle. Son influence n'a donc jamais tenu à ces adresses délicates ou à ces grâces mêlées d'artifice, qu'en général les femmes savent apporter même dans les relations de la politique. Un esprit net, précis, plus d'intelligence et de sagacité que de vivacité et d'éclat, c'était là ce qu'avaient apprécié en elle tous les hommes d'État qui lui ont successivement laissé prendre place dans leurs conseils et dans leurs confidences.

Sa relation avec M. Guizot a duré jusqu'à sa mort, sans un jour d'interruption et sans une nuance de refroidissement.

De son vivant, on croyait assez généralement qu'ils étaient mariés et les gens se disaient même assez bien informés pour nommer les témoins qui avaient assisté à cette union secrète. On désignait en particulier le duc de Noailles, et on faisait

remarquer que son aïeul, portant le même nom que lui, avait pris part, dans la même qualité, au mariage de Louis XIV et de Mme de Maintenon.

Le rapprochement était amusant, mais sans fondement. Peu de jours après la mort de Mme de Lieven, M. Guizot dit lui-même à mon père qu'effectivement elle lui avait une fois proposé de consacrer ainsi leur mutuelle affection. Il se serait prêté à son désir, si elle eût consenti à rendre le mariage public et à porter son nom. Il lui en coûta trop de cesser aux yeux du monde qu'elle avait connu, d'être Princesse, et le projet en resta là. Si nous eussions été en Angleterre, où les femmes gardent leur nom, dès qu'il est précédé d'un titre supérieur à celui de leur mari, la difficulté ne se fût pas même élevée. A quel futile motif les convenances et les préjugés de la société font-ils obéir ceux qui n'ont pas pris une fois pour toutes la résolution de les regarder en face et de s'en affranchir!

On pourrait être surpris, — et je le suis moi-même en écrivant ces lignes, — que, parmi les salons politiques ouverts alors et où je pouvais être admis, je n'aie point à mentionner celui de M. Thiers qui avait coutume de rester chez lui tous les soirs et d'y recevoir ses amis, en compagnie de sa femme, Mme Thiers, de sa belle-mère et de sa belle-sœur, Mme et Mlle Dosne. Assurément on n'y allait pas pour autre chose que pour parler de politique. Mais c'est qu'en réalité, quoique les relations de mon père et de M. Thiers ne fussent pas rompues, j'en profitais personnellement très peu. L'hostilité entre M. Guizot et M. Thiers était devenu si vive, et les deux fractions du parti monarchique étaient montées l'une contre l'autre à un tel diapason d'opposition, qu'un secrétaire et surtout un admirateur passionné et reconnaissant de M. Guizot comme j'étais, se sentait singulièrement mal à l'aise dans le salon de la rue Saint-Georges.

Je m'y trouvais d'ailleurs assez froidement accueilli. Les amis de M. Thiers me croyaient plus d'influence sur mon père que je n'en avais. Ils supposaient que c'était moi qui, — au moment où, après la coalition, les anciens doctrinaires se partageaient en deux fractions, — avais contribué à rattacher complètement mon père à la politique de M. Guizot. Ma sœur au contraire, alors dans tout l'éclat de sa beauté, et se livrant sans contrainte à toute la vivacité de son charmant esprit,

inclinait visiblement dans le sens opposé. C'était donc moi qui étais le mauvais génie de la rue de l'Université. Je savais qu'on le disait autour de M. Thiers, et je me figurais que, par sa manière d'être froide et embarrassée, il me le faisait sentir.

Peut-être était-ce une imagination : dans la jeunesse, on a une telle opinion de soi, répondant si peu à celle qu'en ont les autres, qu'on croit aisément à la malveillance, quand on n'est l'objet que de l'inattention. Depuis lors, je me suis expliqué autrement le peu de sympathie que M. Thiers m'a toujours témoignée. Il était accoutumé à exercer, sur tous ceux qui l'approchaient, un charme et un empire, qu'à tort, sans doute, je me suis toujours refusé à subir. Sa conversation, qui ravissait ses auditeurs, m'a toujours laissé froid et insensible. M. Thiers avait deux facultés, très rares l'une et l'autre, et qui expliquent parfaitement l'ascendant qu'il prenait sur les assemblées. Il savait tour à tour donner aux idées communes une forme élégante et distinguée, et mettre les idées les plus relevées, par la clarté de ses explications, à la portée des intelligences les plus simples. Les gens les plus médiocres sortaient de son entretien flattés d'avoir trouvé leur propre pensée si bien exprimée dans sa bouche, ou d'avoir compris ou cru comprendre ce qu'ils n'auraient pas pu trouver par eux-mêmes. Mais l'un et l'autre moyen d'action manquaient sur moi leur effet. Les idées communes m'ennuyaient, même sous la forme délicate qu'il leur faisait prendre, et j'étais presque impatienté de les entendre ; et, quant aux idées d'un autre ordre, j'avais la fatuité de croire que je pourrais y atteindre sans qu'on eût à prendre la peine de les mettre à ma portée.

Je ne conteste pas qu'il y avait dans mon appréciation passablement de cette suffisance et de cette promptitude à la critique propres aux novices qui n'ont pas même éprouvé combien il est difficile de se faire comprendre et écouter. Mais le résultat était que je me tenais à distance, et que M. Thiers m'y laissait. Les hommes supérieurs sont comme les magnétiseurs qui prétendent reconnaître tout de suite les sujets sur lesquels leur art peut opérer. Quand leur charme n'agit pas, ils s'en aperçoivent et cessent de le mettre à l'épreuve. Un secret pressentiment avertissait-il aussi M. Thiers du coup fatal et décisif que j'étais destiné, trente ans plus tard, à lui porter dans la plus brillante et la dernière période de sa carrière ?

Du moment d'ailleurs où je ne goûtais pas la conversation de M. Thiers, aucun autre attrait ne pouvait m'appeler dans son salon. Car, excepté lui, personne n'y élevait la voix. Quand il se taisait ou se livrait au sommeil, ce qui était son habitude avant une certaine heure, dans cet appartement splendide mais mal éclairé, — Mme Dosne ne pouvait supporter le grand jour, — on aurait entendu voler une mouche. C'était l'ombre à la fois et le silence. Les trois femmes s'y tenaient à des coins différents, causant à l'oreille de quelques fidèles. On dit que Mme Dosne avait de l'esprit naturel, quand elle donnait carrière à sa verve un peu vulgaire : je ne l'ai jamais entendue en liberté. On dit aussi que Mme Thiers était instruite et s'occupait de lectures sérieuses. Je ne l'ai jamais entendue causer que de commérages de société avec une médisance très âpre qui semblait indiquer qu'elle ne s'était pas toujours ni partout trouvée accueillie comme il lui convenait. Enfin on dit que Mlle Dosne, la seule de la famille qui survive aujourd'hui, est bonne, charitable et même pieuse. Ses bons sentiments ne s'exprimaient pas au dehors, sans doute, parce qu'ils n'auraient pas été compris. Elle s'ennuyait et paraissait maussade pour ceux qui ne pénétraient pas la cause de cet ennui.

*
* *

La dernière année de cette période de ma vie fut attristée par un événement qui fit dès lors la plus douloureuse impression, et dont les conséquences ont été plus funestes encore qu'on ne pouvait le supposer. Ce fut la mort imprévue du Duc d'Orléans, l'héritier de la couronne, victime d'un accident de voiture qui ne lui laissa pas même le temps de se reconnaître.

Ce fut un deuil universel. Le prince, déjà parvenu à l'âge d'homme, annonçait les facultés les plus brillantes. Il avait figuré avec éclat dans plusieurs expéditions militaires en Afrique. Bien que tenu un peu à l'écart de la politique par la condition même du gouvernement constitutionnel, qui ne laisse guère d'action qu'aux influences parlementaires, on savait qu'il se préparait au rôle qu'il devait jouer.

Une légère teinte d'opposition libérale qu'il savait se donner ajoutait encore à la popularité que ses manières aimables, sa charmante et noble figure lui avaient valu. Un tel héritier était une véritable force pour la dynastie naissante, le

passage de la couronne d'une génération à l'autre, étant une épreuve dont les monarchies nouvelles, et même, dans nos temps de révolution, toutes les monarchies du monde ont de la peine à se tirer. A la place de ce successeur tout prêt à régner, on ne voyait plus, à côté du trône d'un vieillard de soixante-dix ans, qu'un enfant de quatre ans. Quel changement! L'établissement de 1830 recevait là un coup qui pouvait devenir mortel. On le sentit, et on ne se trompait pas.

Ce fut en Europe surtout où, après avoir longtemps douté de la solidité de la royauté nouvelle, on commençait à y croire, que l'effet fut profond. Je pus en juger moi-même, parce que très peu de mois après, M. Guizot me donna une grande marque de sa bienveillance presque paternelle en me chargeant de porter des dépêches à Berlin, puis à Vienne, afin de me faire voir du pays et tâter un peu sur place de la diplomatie active. C'était exactement le tour que six ans auparavant le Duc d'Orléans avait fait avec son frère le Duc de Nemours, et ce voyage, qui avait été négocié comme une affaire d'État, — il fallait faire admettre ces princes révolutionnaires dans des cours légitimistes, — avait fini tout à leur avantage. Leur bonne grâce avait vaincu toutes les préventions. Le Duc d'Orléans en particulier avait tourné la tête de toutes les princesses, je trouvai partout la trace du souvenir qu'il avait laissé avec le regret de sa perte.

A Berlin, surtout, le sentiment était profond : la veuve du malheureux prince, la Duchesse d'Orléans, était proche parente de la famille royale et amie intime dès l'enfance de la femme du prince héritier, aujourd'hui l'Impératrice Augusta.

Je restai huit jours à Berlin, et comme c'était le moment du mariage d'une des princesses, je fus admis à toutes les pompes de cette cour. Son aspect sévère et ses cérémonies tout empreintes de la raideur militaire, sont restés gravés dans ma mémoire, et le souvenir m'en revient toutes les fois que les journaux nous entretiennent de ce qui se passe dans cet intérieur royal, aujourd'hui l'objet de l'attention de toute l'Europe. Combien j'étais loin cependant de me douter du rôle auquel cette monarchie prussienne, qui ne se trouvait alors qu'à la troisième ou quatrième place en Europe, était destinée à jouer de mon vivant! M. Bresson, notre ministre à cette cour, s'y était fait une situation excellente, et connaissait personnelle-

ment tous les princes de la famille royale. Il me les nomma tous pendant une cérémonie assez curieuse qu'on appelle la danse aux flambeaux (j'ai vu dernièrement qu'elle est encore en usage). Tous les princes et tous les ministres défilent devant le Roi une torche à la main. A mesure qu'ils passaient, M. Bresson me donnait sur chacun d'eux, leur caractère et leurs qualités de curieux détails.

J'en ai retenu plusieurs traits, mais il m'est impossible de me rappeler ce qu'il dut me dire du Prince héritier, alors appelé Prince de Prusse, et qui, devenu l'empereur Guillaume, fait une si grande figure dans le monde. Personne ne songeait à lui! On le tenait pour un bon militaire, d'un esprit court, très autoritaire, animé des passions antilibérales les plus vives, et comme il n'avait que deux ans de moins que le roi son frère, on espérait qu'il ne régnerait jamais. Notre mauvaise fortune en a décidé autrement.

Pour le Roi, qui venait à peine de monter sur le trône, bien que ce fût un esprit chimérique, rêveur, épris d'idées un peu romanesques, rien n'était moins idéal que sa personne. C'était un homme gros, et à l'apparence fort commune: il riait très haut, et un moment je m'aperçus que le rire devenait particulièrement bruyant en me regardant. Je m'informai discrètement de ce qui avait pu chez moi lui paraître si divertissant à regarder. Je sus qu'on lui avait dit que j'étais le petit-fils de Mme de Staël et qu'il s'était souvenu qu'au moment du voyage de l'auteur de *l'Allemagne* à Berlin, il avait dansé à un bal d'enfants avec ma mère qui devait être à peu près de son âge. Comme il manquait à une figure par distraction, sa petite compagne lui avait appliqué un grand soufflet qui retentit dans toute la salle. Ce soufflet lui était resté sur le cœur, et c'était là ce qu'il racontait en riant si franchement.

Effectivement, en rangeant depuis lors des correspondances, j'ai trouvé la minute d'une lettre de Mme de Staël écrivant à la grande maîtresse de la reine Louise pour excuser l'incartade de sa petite-fille.

A Vienne, où je me rendis en quittant Berlin, notre ambassadeur, M. de Flahaut, me conduisit chez M. de Metternich. C'était une soirée où il y avait assez de monde. Je n'étais pas d'âge à ce que l'on fît grande attention à moi. Je n'entendis donc que quelques paroles banales de cet homme illustre. Elles

étaient prononcées d'une voix assez lourde avec un accent allemand très prononcé. S'il avait été dans sa jeunesse, comme on le raconte, un beau cavalier courant les bonnes fortunes, il ne lui restait rien de cette élégance. C'était un vieillard dont la taille était ramassée et la démarche sans grâce. Là aussi, je remarquai encore que j'étais à un certain moment l'objet d'une attention particulière. Le prince me regardait en parlant à M. de Flahaut, et en me ramenant l'ambassadeur me dit: « Savez-vous ce qu'il me disait quand je lui ai prononcé votre nom? — Ah! c'est le fils du duc de Broglie qui a été ministre; j'ai bien contribué à la chute de son père et à faire arriver M. Thiers à sa place. Je n'ai pas eu à m'en applaudir, mais on m'avait dit que nous aurions eu plus de facilité à traiter avec ce ministre-là qu'avec le duc. » — Je savais bien le fait, dont mon père s'était douté, mais je ne pensais pas le tenir du ministre autrichien lui même, et M. Thiers, à ce moment, revenu à ses anciens errements révolutionnaires, et engagé dans une opposition libérale très vive, ne se rappelait peut-être plus qu'il avait été le ministre désiré et favori du chef de la coalition européenne.

Je revins à Paris, rapportant à M. Guizot des dépêches de M. de Flahaut. Il fallait alors six jours et six nuits sans débrider pour arriver en poste de Vienne à Paris. Comme je débarquais, mort de fatigue, j'appris qu'on venait de ramener à Paris mon pauvre oncle Alphonse Rocca, le fils du second mariage de Mme de Staël, atteint d'une violente fièvre cérébrale. Il y succomba peu de jours après. Je dus ramener ses restes à Coppet, où mon père était encore, pour les déposer à côté du monument de sa mère et de M. Necker. Il n'avait pas trente ans accomplis, et avait peu joui d'une existence dont les débuts avaient été pénibles. L'illustration et l'étrangeté de sa naissance attiraient sur lui une attention que l'imperfection de son intelligence changeait bientôt en une compassion assez douloureuse.

BROGLIE.

(*A suivre.*)

AURÉLIE TEDJANI

PRINCESSE DES SABLES

II[1]

VI. — LE VOYAGE (*suite*)

Cependant l'affreuse tristesse qui plane sur ce désert est égayée matin et soir d'un spectacle merveilleux : grâce à la sécheresse de l'atmosphère, le soleil se lève et se couche dans une gloire que ne connaissent pas aux plus beaux jours les aurores et les crépuscules d'Europe. La terre et le ciel deviennent à l'horizon comme une immense palette chargée par un peintre en délire de couleurs invraisemblables : jaunes rutilants, bleus tendres, violets sombres, pourpres éclatants s'opposent ou se marient. Des écharpes de moire indigo et de gaze rose traînent sur la nudité sèche des montagnes lointaines et, dans la plaine elle-même, les rayons obliques du soleil, adroits magiciens, dorent tout ce qu'ils touchent, même les pierres de la piste.

L'heure du crépuscule marque pour la caravane la fin de l'étape. Les serviteurs installent le campement ou bien sous les murs d'un caravansérail dont le puits est assiégé aussitôt par les hommes et les bêtes également altérés, ou bien dans le lit d'un oued sans eau, mais que l'humidité souterraine a tapissé de quelques arbustes : lauriers-roses et tamaris. On bat le

Copyright by Marthe Bassenne, 1925.

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

sable, on soulève les pierres pour chasser les scorpions aux piqûres venimeuses, puis on dresse les tentes. Pour la femme de leur seigneur les Arabes aménagent une tente en poils de chameau, tissée aussi somptueusement que celle du cheik. Sous cet abri sont disposés pour le repos un monceau de précieux tapis du Djebel-Amour aux tons rouge et bleu éteints et si hauts de laine que les pieds s'y enfoncent comme dans une toison. Des couvertures, de petits matelas habillés en tissus de soie, des coussins brodés de fils d'or et d'autres coussins en lanières de peaux teintes et tressées par les femmes du Sud sont jetés çà et là...

Dans le camp, les négresses écrasent le grain, roulent le couscous, font cuire la *kessera* et le *méchoui* (1) sur de maigres feux qu'alimentent les déjections séchées des chameaux quand on n'a pu récolter un peu de bois sec en cours de route. Des chansons gutturales, plaintes voluptueuses ou appels guerriers, s'élèvent de ces groupes au rythme de la *derbouka* (tambour), de la guitare arabe à trois cordes et de la perçante *rhaïta* (flûte aiguë).

Chaque soir, les suivantes de la princesse Tedjani lui servent son repas sous sa tente, puis elles se retirent discrètement. Bientôt les feux et les chants s'éteignent, serviteurs et animaux cherchent dans le sommeil l'oubli de la rude journée... Alors Aurélie relève un pan de la tente. Le regard rêveur, elle épie l'éclosion de la nuit d'Afrique. Peu à peu l'ombre s'épaissit et resserre autour du camp le mystère du bled. Penchée sur l'horizon, une planète, — peut-être l'étoile du Berger, — décuple son rayonnement au point de figurer un brillant fanal allumé dans un douar lointain ; puis la voûte du ciel s'éclaire, s'anime, palpite, fourmille d'innombrables étoiles...

A quoi rêve la jeune femme solitaire? Craintes d'avenir et souvenirs du passé ne peuvent manquer de l'assaillir à cette heure mélancolique...

Mais ces souvenirs et craintes, tout s'évanouit quand le prince, quittant sa tente, se glisse furtivement dans celle de la femme qu'il aime.

(1) *Kessera*, galette de blé dur ; *méchoui*, mouton rôti en entier.

VI. — UNE FORTERESSE-MONASTÈRE AU SAHARA

La caravane atteint enfin le point culminant de son itinéraire, la petite ville militaire de Djelfa, à 1 100 mètres d'altitude, sur le territoire de la tribu des Ouled-Naïl. Ici l'on ne craint plus le siroco; mais un vent aigre fait grelotter les nomades. Les mornes se parent d'arbres clairsemés dont on s'empresse au passage de récolter le bois mort; quelques champs d'orge que des drainages ont conquis sur des terrains marécageux, depuis l'occupation française, c'est-à-dire depuis vingt ans, entourent la ville...

Plus loin, encore plus loin!... Par une descente mouvementée au flanc méridional des Hauts-Plateaux, la « Princesse des sables » entre enfin dans le bassin du Sahara, son vrai domaine.

Même impression d'aridité que sur le versant nord des Hauts-Plateaux, avec plus de sable peut-être. Sables en tapis, sables en dunes et plaines de cailloux se disputent le record de la désolation. Il semble aussi à Mme Aurélie que les nomades qu'on rencontre sont plus fervents encore dans leurs témoignages de vénération à l'égard du cheik et que l'azur lui-même rayonne d'une paix de Baraka...

Un soir enfin une rumeur monte de la caravane :

« Aïn-Mahdi! » crient les Arabes en tendant les bras vers l'horizon.

La voyageuse écarte ses voiles. Elle regarde.

Au premier plan, c'est toujours le désert roux soulevé de mamelons teigneux avec, par-ci, par-là, le squelette d'un arbre calciné qui jette comme une éclaboussure noire sur le bleu profond du ciel. La toile de fond, c'est le massif tourmenté du Djebel-Amour et, là-bas, à son ombre, cette tache blanche, voilà donc le domaine du chérif!... Un ksar saharien badigeonné comme tous ses pareils de chaux éclatante et élargi d'une double ceinture, les jardins de l'oasis aux verdures vives et les tentes brunes des nomades campés au delà des jardins, sous les murailles et les bastions de la première ligne de défense qui entourent l'oasis d'une enceinte continue.

Le soir où Aïn-Mahdi parut dans le lointain, la princesse Tedjani rêva plus longtemps au seuil de sa tente...

Le jour suivant, comme la caravane se rapprochait, on vit sortir du ksar une troupe de cavaliers. C'étaient les notables et à leur tête le jeune chérif El-Bachir qui, prévenus par leurs guetteurs de l'arrivée du cheik des Tedjania, accouraient pour le saluer et lui témoigner, en prosternations, baise-mains et compliments, leur joie de le revoir au milieu d'eux.

Et les fantasias se forment sous les murailles des jardins. En l'honneur du cheik, les cartouches éclatent, le sol tremble sous le galop des chevaux. Dressés sur leurs étriers, les guerriers jettent en l'air et rattrapent leur fusil en des gestes désordonnés qui déploient leur burnous, et les font ressembler à de grands oiseaux de proie dans un nuage de fumée de poudre et de poussières de sable.

La jeune Française est entraînée, roulée avec la caravane à travers les jardins de l'oasis dans un emmêlement de chevaux qui ruent, de chameaux qui brament, d'Arabes aux cris gutturaux. Et pour renforcer le tumulte, les femmes qui sont montées aux remparts font tomber de là-haut sur les arrivants leurs plus joyeux « you-you ».

A peine si la jeune femme, surprise par une réception si bruyante, jette un regard sur ces jardins d'oasis, vergers de grenadiers, de figuiers, d'abricotiers aux branches desquels les rameaux de la vigne grimpent et s'enlacent comme des lianes. Déjà la caravane contourne la deuxième ligne de défense, — des remparts crénelés qui enserrent le ksar, — et pénètre dans la zaouïa par une porte à l'embrasure profonde, bardée de fer et resserrée entre deux tours carrées, sortes de citadelles capables d'abriter de nombreux défenseurs.

Si bien trempé que soit le cœur d'Aurélie Tedjani, il se serre un peu en franchissant cette porte; car, de près, la désillusion est vive, la comparaison est décevante entre ce qu'on appelle en France une ville et cette forteresse barbare.

D'un coup, la jeune Française a reculé de plusieurs siècles à travers les âges.

*
* *

Tout est sévère et guerrier dans la pieuse cité, berceau des chérifs Tedjani. Ce n'est pourtant pas tout à fait la forteresse que Léon Roches a visitée en 1838 comme parlementaire d'Abd-el-Kader, puisque l'émir ruina ce premier Aïn-Mahdi

par un siège de cinq mois; mais, depuis cette destruction, les murailles ont été reconstruites à peu près sur le même plan.

Voici la description que Léon Roches fait de la forteresse primitive :

« Cette ville est bâtie sur un petit monticule, au milieu de nombreux jardins admirablement plantés, de sorte qu'en dehors de ces jardins on n'aperçoit que les terrasses les plus élevées et le haut des forts. Peu grande, mais bien bâtie, elle contient environ quatre cents maisons. Les habitants qui portent les armes sont au nombre de huit cents...

« La ville est ronde et entourée d'un mur de vingt à trente pieds. Il a plus de douze pieds de largeur et forme un parapet de huit pieds environ qui sert de chemin de ronde autour de la ville; à partir de cette hauteur, ce mur est percé de meurtrières; il est flanqué dans son pourtour de douze forts faisant saillie de quatre mètres, de façon à battre par des meurtrières le pied du mur et des deux forts à droite et à gauche. Ils ont au moins vingt mètres d'élévation; ils sont comblés jusqu'à la hauteur du parapet et sont divisés en deux étages. La ville a deux portes, l'une à l'Ouest, l'autre au Midi, dont les battants sont doublés de lames de fer; elles sont surmontées d'un fort semblable à ceux du rempart. Un chemin étroit, bordé de deux murs de même dimension, conduit à un fort intérieur dont la porte est elle-même défendue par des ouvrages d'une extrême solidité. Ces fortifications ont été construites, il y a trente ans, par un Tunisien nommé Mahmoud. »

Léon Roches ajoute : « On me fit ensuite examiner des magasins immenses, les uns remplis de blé, les autres d'orge, de beurre, de sel, de dattes, de bois à brûler. Cinq puits abondants suffisent à tous les habitants. » (1)

* * *

Ne croirait-on pas lire la description d'un de ces manoirs, construits au XIIe siècle par les Chevaliers du Temple, moines soldats? Et, en vérité, n'est-ce pas le ténébreux moyen âge que l'Arabe, réfractaire au progrès civilisateur, a perpétué jusqu'à nous dans les pays où il est maître?

Les murailles actuelles sont moins fortes, — la protection de

(1) Léon Roches, *Trente-deux ans à travers l'Islam.*

la France y suppléa, — mais elles durent donner tout de même à Mme Aurélie l'idée d'une prison et le palais des chorfa n'était pas plus séduisant à habiter pour une Française.

Comme dans toutes les autres maisons arabes, les portes du harem et ses fenêtres garnies de grillages ouvraient sur une cour intérieure que les femmes franchissaient rarement : « La femme, dit l'Arabe, ne doit voir que le ciel et les murs de sa maison. » Quant au luxe barbare de cette demeure, l'imagination d'une Parisienne ne l'a jamais rêvé pour son logis. Il était dénué de tout confort. Les serviteurs grouillaient et pourtant la malpropreté régnait en maîtresse; les plâtras tombaient, dessertissant les mosaïques en faïence; les araignées tissaient leurs toiles autour des colonnades. Car le balai était ignoré, la poussière envahissait tout : riches armes, cuirs travaillés, tentures épaisses, matelas couverts d'étoffes brodées, ustensiles de cuisine égarés au milieu des objets de valeur. C'était un bric-à-brac déconcertant qu'on n'avait peut-être pas inventorié depuis la mort du cheik Mohamed-Serir, père des chorfa actuels, dont le sarcophage, précieusement travaillé, formait chapelle dans une mosquée voisine.

Des murs de cette mosquée, de sa coupole pendaient les étendards verts, du Prophète, de fort belles draperies, immenses, poudreuses, effilochées, quelques lampes d'un très beau style, mais aussi mal entretenues, un élégant *mirheb*, sorte de chaire en bois ajouré.

L'indifférence que les croyants témoignent pour la poussière des siècles, quand elle envahit et ronge leurs reliques, ne saurait pourtant faire douter de leur foi, car de cette mosquée s'élèvent aux heures de la prière, — accentuant l'impression de vie monastique ambiante, — les brèves psalmodies mille fois répétées des fidèles, des *kouan* (frères), égrenant le chapelet des Tedjania, un gros chapelet en bois de santal dont les grains sont séparés en six groupes par des flocons de soie rouge et qui est surmonté de dix rondelles pouvant glisser sur les grains et servant à marquer les centaines dans la récitation des prières.

Est-ce pour couler des jours de morte-vivante près de ce tombeau que la jeune Française s'est laissé entraîner au désert par l'amour et l'ambition?

Non, Mme Aurélie n'a pas la moindre envie de vivre en recluse. Elle va essayer de se libérer des contraintes du harem

en jouant, avec sa finesse de femme et pendant qu'il en est encore temps, de cet atout : l'amour qu'elle inspire au cheik.

Dans ce jeu, elle n'a pas de partenaire, pas de confident, pas de conseil; elle est seule au milieu de gens dont elle commence à peine à parler couramment la langue et qu'elle connaît seulement par les récits de son mari.

Aucune aide non plus à attendre du dehors, ni de ses parents installés à Alger, ni des pouvoirs publics. En supposant qu'elle puisse, à travers tant de bled, faire parvenir une plainte au Gouvernement français, il est probable que celui-ci se dérobera et répondra simplement qu'Aurélie ne peut s'en prendre qu'à elle-même, puisqu'elle récolte les fruits de son imprudence et de son entêtement. Et si elle s'adresse au poste français de Laghouat, ce poste n'agira pas sans instructions d'Alger. Du reste, Laghouat est à deux jours de route d'Aïn-Mahdi. Qu'attendre de ces compatriotes dans le cas d'une explosion de fanatisme toujours à craindre chez des mahométans de confrérie ?... Ils arriveraient trop tard, ces Français, pour intervenir utilement; Aurélie aurait déjà disparu par un de ces procédés discrets qu'à toutes les époques les Orientaux ont pratiqués

Heureusement, la princesse Tedjani n'eut jamais, ni à son arrivée, ni pendant son long séjour chez les Tedjania, à réclamer pour elle-même la protection des Français. C'est elle, au contraire, qui bientôt et souvent leur rendra service. Son titre d'épouse du cheik suffit au début pour la défendre contre la méfiance des Arabes, contre les répugnances des kouan à admettre une infidèle dans leur ville sainte. Il est vrai qu'aucun autre titre n'aurait jamais eu la magique puissance de celui-là. La femme dont Sid-Ahmed subissait le charme et l'influence, la femme aimée du Pontife devenait sacrée pour les kouan tedjania.

D'ailleurs Sid-Ahmed, — qui s'était bien gardé de publier parmi les affiliés de la confrérie sa tentative de mariage français et son mariage catholique, — n'avait enfreint aucune des coutumes de sa race en épousant, selon le rite musulman, une chrétienne.

Au contraire, la religion de Mahomet favorise ces unions, considérant qu'elles peuvent amener à l'Islam de nouvelles recrues. Bien différent serait le cas d'une jeune fille mahomé-

tane suivant un étranger, puisqu'elle serait perdue pour la race et la religion...

J'ajoute, que, dans l'esprit des vrais croyants, les cheik possèdent des droits que n'ont pas les simples musulmans. Tout ce qu'ils disent ou font, est divin; on respecte jusqu'à leurs écarts de conduite. Combien d'entre eux, par exemple, oubliant la défense du Prophète, boivent aujourd'hui des liqueurs fermentées, pour faire comme le Roumi! Les kouan prétendent alors que, par la vertu de la Baraka, l'alcool se change en lait au contact des lèvres du cheik, et si, dans les fumées du vin, le saint homme perd la raison, ils admettent que la Baraka s'est momentanément retirée de lui, ou bien ils considèrent ses gestes inconscients comme des invocations, ses paroles incohérentes comme le résultat de l'extase.

La jeune femme fut donc accueillie par les Arabes tedjania avec tout le respect dont ils entourent ce qui touche à leur chef religieux; mais il lui fallait consolider et faire durer ce respect. Le vrai danger pour elle, c'était l'inconstance possible de Sid-Ahmed. S'il cessait de l'aimer, s'il lui préférait quelque femme arabe habilement mise sur son chemin par un ennemi d'Aurélie, la situation de celle-ci pouvait devenir tragique.

Même dans le cas où sa vie serait respectée, elle languirait dans un coin de harem, oubliée, réduite à peu près à l'état de servante, comme il arrive aux épouses indigènes en disgrâce. Sa seule ressource alors serait de réclamer l'annulation de son mariage arabe et un rapatriement qui eût comporté une dure humiliation.

D'autres femmes connurent ces vissicitudes et ces désillusions pour avoir essayé de vivre à leur tour le roman de Mlle Aurélie Picard. C'est un rêve dangereux pour une jeune fille française. Il la conduit habituellement à devenir une déclassée, une épave. L'une d'elles, dont la famille fut éblouie par la faconde d'un aventurier marocain, quitta la France avec ce mari et le suivit aux frontières du Maroc. Elle avait entendu parler de Mme Tedjani et disait à son propos :

— Je serai plus princesse que cette princesse-là!

Au bout de quelques mois de harem, elle vint s'abattre, abandonnée, sans ressources, sur un lit d'hôpital du Sud-Oranais d'où le bureau arabe la rapatria avec l'enfant né de cette lamentable union.

Comme Mme Aurélie n'eut pas d'enfants de son mariage avec Sid-Ahmed, ce qui chez les musulmans est une cause de mépris et souvent de répudiation, un pareil sort l'attendait à coup sûr, si elle ne se faisait pas au plus vite dans la maison du cheik une situation tout à fait hors de pair.

Ce qu'elle obtint immédiatement, ce fut l'éloignement des autres femmes, Pénélopes résignées qui avaient attendu trois ans dans le palai d'Aïn-Mahdi le retour de leur jeune époux.

« Vous serez troisième ou quatrième femme dans un harem ! » disait sur le bateau l'interprète, ironique et jaloux, à la fiancée du prince arabe.

Pas du tout. Aurélie sera, comme n'importe quelle Française, la seule femme légitime de son mari. Quand il recherchait la main de Mlle Picard, Sid-Ahmed avait accepté la condition, imposée par le père, d'un mariage français avec toutes ses conséquences; cela comportait naturellement la répudiation des épouses du harem. Le Gouvernement de l'Algérie avait empêché ce mariage; mais les promesses faites par Sid-Ahmed à M. Picard n'en subsistaient pas moins. Il est probable aussi que le cardinal Lavigerie, avant d'unir le couple, s'était assuré que le cheik avait bien l'intention de vivre en époux fidèle et à la manière des chrétiens, à côté de cette chrétienne. Sid-Ahmed était un homme loyal, incapable de renier des engagements si solennels. Et puis, ne l'oublions pas, ce qui domine, ce qui explique tout, il était éperdument amoureux. Dès l'arrivée du cheik et de la jeune femme à Aïn-Mahdi, les épouses du harem furent donc licenciées.

Par cette marque publique d'amour, le cheik montrait à tous le pouvoir que la Française possédait sur son cœur.

L'une des répudiées, fille d'un caïd des Zelaska, avait un fils : Ali. L'enfant resta à la zaouïa et Mme Aurélie l'éleva comme son propre fils.

VII. — LES AMBITIONS DE Mme TEDJANI

Il ne suffisait pas que la jeune femme fût l'unique épouse, il était indispensable qu'elle trouvât, pour le présent et pour l'avenir, des alliés dans l'entourage du chérif, dans sa propre famille, afin qu'aucune influence autorisée ne vînt contrebalancer l'influence de l'amour, car on s'imagine que, dans ce

harem dépeuplé de favorites, il restait pourtant des femmes, — mères des deux chorfa, vieilles tantes, cousines, esclaves, — dont quelques-unes regrettaient peut-être en secret les épouses répudiées ou qui, mises en émoi par l'extraordinaire faveur de cette étrangère, allaient la surveiller sans indulgence... On semblait l'accueillir avec bonne grâce, mais on se promettait de compter tout bas ses ignorances, ses maladresses et le moindre prétexte serait mis à profit pour lasser l'amour du cheik tout-puissant.

La première personne à conquérir, c'était la mère de Sid-Ahmed, la négresse de Guelma. On sait que si la femme arabe n'a comme épouse aucune autorité, elle acquiert au contraire comme mère un grand pouvoir sur l'esprit de son fils devenu homme. La vieille mère est un personnage d'importance chez les musulmans, un personnage avec qui l'on doit compter. La mère de Sid-Ahmed fut bien vite acquise à cette étrangère qu'elle sentait si supérieure à elle-même, si sage, si fine et qui pourtant la traitait avec de grands égards, lui témoignait beaucoup de respect, lui demandait conseil et l'invitait à partager la direction de la maison.

A vrai dire, les conseils n'étaient pas inutiles à Mme Aurélie dans les premiers temps de son séjour à Aïn-Mahdi, d'autant qu'elle eut à subir une épreuve qu'en France n'importe quelle jeune mariée eût trouvée bien impressionnante. Il s'agissait de recevoir les quatorze sœurs de son mari dont on annonçait la visite.

Ces filles du prince Mohamed-Serir étaient mariées à des mokaddem tedjania, chefs de la zaouïa de Temacin, dans le Sahara de l'Est, au sud de la province de Constantine. Par un phénomène bien connu, quoique assez inexplicable, les nouvelles courent de bouche en bouche avec rapidité dans les étendues désertiques. La nouvelle du mariage de Sid-Ahmed avec une Française ne manqua pas d'émouvoir à la fois les mokaddem des zaouïa lointaines et les sœurs du chérif. Celles-ci, comme toutes les femmes du Sud, n'avaient jamais vu de Française. Qu'une Française fût entrée dans la famille Tedjani, quel merveilleux événement digne de commentaires et de curiosités sans fin ! Ces femmes demandèrent donc à leurs époux et seigneurs la permission d'un voyage à Aïn-Mahdi pour aller saluer le retour des deux chorfa Ahmed et El Bachir, leurs

frères, et pour faire la connaissance de l'étrangère. Comme la curiosité des hommes n'était pas moins excitée que la leur, — pour des raisons un peu différentes sans doute, — et que cette ambassade de femmes pouvait renseigner les mokaddem et servir leurs vues, le voyage fut vite décidé.

Ainsi arrivèrent à Aïn-Mahdi par caravane avec leurs nègres, leurs suivantes, leurs esclaves, leurs chameaux, ces princesses issues du vieux prince. A travers les sables, le long des pistes du désert, cloitrées au fond de leurs bassours, elles vinrent à petites étapes jusqu'à l'épouse de leur frère. Qu'on s'imagine le souci d'Aurélie, quand il lui fallut recevoir cette importante délégation de femmes Tedjani. Parmi elles, il y en avait de jeunes, — à peine plus âgées que la Française, — d'autres étaient au contraire d'âge mûr ; toutes d'ailleurs furent prodigues pour leur belle-sœur de caresses et de témoignages d'affection.

La caravane installa ses tentes à l'abri des murs d'Aïn-Mahdi, et tout de suite s'établit un va-et-vient bien curieux entre le palais des chorfa et le campement. Des cortèges de femmes empaquetées, voilées, encadrées par des nègres, suivaient les sentiers des jardins pour aller échanger des visites de politesse ; on s'invitait entre femmes à des concerts, à des repas (chez les Arabes les hommes de la famille ne partagent pas les repas des femmes) ; les messages et les compliments volaient des unes aux autres par la bouche des esclaves.

Dans des coffres indigènes ferrés d'argent les princesses avaient apporté leurs plus belles toilettes, — des velours, des soies, des broderies de couleurs vives, — et toute la coquetterie de leurs bijoux, vraies fortunes en pierres précieuses serties d'or par les bijoutiers du Sahara ou de la Syrie. A son tour, Aurélie dut leur montrer ses toilettes françaises, subir leur admiration parfois indiscrète, leur babillage, leurs étonnements, leurs questions d'enfants sauvages. On buvait le thé à la menthe on grignotait des pâtisseries au miel parmi les rires, les cris de joie, les câlineries mignonnes, vite arrêtés d'ailleurs quand paraissait un homme de la famille et surtout le cheik Sid-Ahmed. Alors l'expression des traits se figeait, les membres n'achevaient pas le geste commencé ; finie cette spontanéité amusante : la femme n'était plus qu'une esclave qui dissimulait ses sentiments devant l'homme, devant le

maître. C'est alors qu'Aurélie se sentait différente, plus princesse que ces princesses sauvages par sa supériorité morale et par l'aisance qu'elle gardait en présence de ce cheik redouté...

Assurément ces femmes étaient fières de leur belle-sœur, fières qu'un prince Tedjani eût ramené avec lui une Française. Après elles, avec elles, les mokaddem et les notables d'Aïn-Mahdi se laissèrent conquérir par une sorte de grâce dominatrice que possédait cette jeune femme et, parmi les affiliés Tedjania, bientôt un nom fut sur toutes les lèvres pour la désigner : on l'appelait Lalla Yamina.

Lalla Yamina? Quand elle entendit ce nom pour la première fois, Aurélie interrogea Sid-Ahmed. Qui était cette Lalla Yamina à qui on l'apparentait?

Et Sid-Ahmed lui répondit avec amour et fierté :

— Lalla Yamina était la fille d'un roi de Tunis que Sidna Abdallah, le grand général de Mahomet, épousa et emmena avec lui à La Mecque...

Il s'agissait probablement d'une fille de ce patriote byzantin, Grégoire, qui se fit proclamer roi à Suffetula, près de Tunis, en 648. La même année survenait la première invasion arabe conduite par Sidna Abdallah. Que celui-ci ait enlevé une fille du patrice et que le souvenir et le nom arabe de cette femme soient arrivés jusqu'à Aïn-Mahdi, rien d'étonnant à cela : les Tedjania ont sept zaouïa en Tunisie et l'histoire de la conquête arabe doit y être étudiée et commentée dans ses moindres détails et même dans ses légendes.

Aurélie Tedjani accepta en souriant le nom qu'on lui donnait, mais elle ne s'informa pas de la vie qu'avait menée sa nouvelle « patronne » pour y conformer la sienne; elle prétendait vivre comme aucune femme arabe n'avait vécu, c'est-à-dire vivre en Française dans une féconde activité, et, non seulement garder sa mentalité de Française, mais encore conquérir peu à peu à une mentalité semblable ces fanatiques de confrérie, si arriérés, si opposés à nos idées modernes L'exemple de ses belles-sœurs, leur nonchalance et leurs vagues plaisirs ne pouvaient que l'affermir dans ses aspirations, car ces plaisirs, dont les femmes des oasis endorment leur claustration, n'auraient eu aucun attrait pour elle et n'auraient pas été capables d'occuper ses jours. Longues siestes sur les coussins

entassés au fond des chambres obscures, bourdonnantes de mouches, dans l'énervant murmure de l'eau qui creuse goutte à goutte la vasque de la cour : songeries prolongées des réveils paresseux..., gazouillis d'amies venues en visite, avec qui on se distrait à enfiler en collier des fleurs de jasmin et de qui l'on jalouse les bijoux,... aux jours de grandes fêtes, regarder derrière un grillage les Ouled-Naïl qui dansent et chantent dans la cour... Cette vie supportable pour des cerveaux débiles n'était pas faite pour une Occidentale du tempérament et de la valeur de Mme Aurélie.

***

Aussitôt que la caravane des belles-sœurs eut repris les pistes du bled, la jeune femme ne perdit pas de temps pour mettre à exécution un projet qui lui tenait au cœur : il s'agissait de pousser Sid-Ahmed à introduire dans cette vie moyenâgeuse de la zaouïa quelques habitudes, un peu de confort d'Occident, tels que le chérif les avait goûtés et aimés en France, de s'entourer et de l'entourer d'une atmosphère qui raviverait les souvenirs de Bordeaux, souvenirs d'exil sans doute, mais surtout souvenirs d'amour. Seulement elle reconnut qu'on ne pouvait guère essayer une pareille transformation dans le vieux palais d'Aïn-Madhi. Le décor et les figurants ne s'y prêtaient pas. On aurait déplacé trop de poussière vénérable répandue dans les esprits et dans la demeure, éveillé les méfiances des vieux notables pour lesquels Aurélie n'était qu'un amoureux caprice du jeune cheik, caprice sur lequel il convenait de jeter discrètement le voile.

Certes, ce caprice, personne n'eût osé en contester le droit au prince. La Baraka, la sainte Baraka, dont les émanations sanctifient tous les actes d'un cheik, lui permettait, — je l'ai déjà dit, — d'imposer aux kouan la femme qu'il avait ramenée des pays roumis. Et même si le mécontentement couvait dans le cœur de quelques-uns, ces gens d'Aïn-Madhi ne pouvaient déposséder l'héritier des princes Tedjani, sans faire perdre à la ville sainte le meilleur de sa renommée, et sans tarir la source des dons, des dîmes, des aumônes, en un mot, de la richesse.

Cependant la jeune femme devait parfois se sentir bien peu en sûreté, malgré l'amour violent de ce prince musulman ; aussi

exprima-t-elle au cheik le désir d'habiter avec lui le plus souvent possible une villa qu'il possédait à Laghouat. Désir judicieux à plus d'un titre. Laghouat, sa ville indigène accrochée aux flancs de deux collines couronnées par deux forts sur lesquels le drapeau tricolore flottait, c'était un coin de France. Il était bon pour Mme Aurélie qu'on l'y connût. Puis, quel asile discret que cette oasis qui faisait à la ville forte un collier d'émeraude et dans laquelle se cachait la villa du chérif! Rafraîchis d'eaux murmurantes, nées, comme par miracle, des profondeurs d'un fleuve de sable, éventés par les palmes de quarante mille dattiers aux troncs élancés et pareils à des colonnes de temple, les jardins recueillis de l'oasis semblaient faits pour abriter l'amour, lui permettre de tresser à loisir ses liens de fleurs et d'en serrer solidement les nœuds.

Pendant de nombreux séjours dans cette ville de Laghouat où il était facile d'organiser une vie à la française, la jeune femme déploya tout à son aise ses talents de maîtresse de maison, et les quelques éléments hostiles à son influence étant immobilisés, neutralisés à Aïn-Mahdi, elle vécut avec le cheik des jours d'abandon, d'intimité propices aux confidences, aux suggestions, sans regards malveillants pour l'épier. Enfin, elle berça son mari de tant de bien-être; elle usa avec tant d'adresse de son ascendant, qu'elle en obtint la direction absolue pour tout ce qui concernait la maison.

En même temps, elle se faisait adorer de tous. Les suivantes et les esclaves en parlaient entre eux : « Qui est celle-ci? disaient-ils. Elle vient des pays infidèles et nous traite mieux que les maîtresses de notre pays. Ses reproches sont sans colère, et pourtant nous la craignons. Mieux que nous, elle connaît les soins de la maison, on ne peut la tromper. Sa présence rend les paresseux diligents, et le travail devient facile quand elle le commande. Véritablement la bénédiction de Dieu est sur Lalla Yamina. »

Il ne fallut pas une année à Mme Aurélie pour accomplir ce premier prodige, puisqu'en 1872 on parlait déjà d'elle à Laghouat dans la garnison française pour s'émerveiller de son influence sur le chef religieux! Et l'explorateur Soleillet, qui la vit à cette époque dans la villa de Laghouat, raconte ainsi ses impressions et fait un intéressant portrait des deux époux :

« Elle forme avec son mari le contraste le plus curieux. Lui

est grand, très gros; il porte le costume arabe dans toute sa splendeur. Drapé dans des burnous blancs, il a la tête ceinte d'une immense corde en poil de chameau qui en fait des centaines de fois le tour, retenant son haïk et formant un énorme turban composé des losanges les plus réguliers. Assis dans un grand fauteuil et le chapelet à la main, il a bien la physionomie voulue. Sa femme est toute mignonne, vêtue en toilette de bal, couverte de bijoux ; elle porte généralement sur la tête une sorte de diadème. Elle a pris sur son mari un très grand empire ; elle est fort aimée de tous les serviteurs et de tous les clients qui composent la maison du marabout (1) ; elle la dirige complètement ; elle sait commander et elle commande. Seule elle prend soin d'un fils que son mari avait d'une de ses femmes et cet enfant ne veut plus quitter la *dame*. »

Étudier, observer avec un esprit toujours en éveil, plaire à son mari et ne déplaire à personne, se mettre au-dessus des coteries en paraissant les ignorer et se rendre également utile à tous, voilà le programme de bonne diplomatie auquel la femme du cheik s'astreignit pendant des années sans une erreur, sans une impatience, avec une maîtrise d'elle-même admirable.

Et cependant là ne réside pas le secret de la sympathie profonde qu'elle inspira pendant si longtemps aux Tedjania. La vraie cause de son succès, ce fut sa bonté. Une patiente, sincère, profonde bonté qui désarma le mensonge, les intrigues, tout l'astucieux appareil de ruse dans lequel les Orientaux savent faire trébucher leurs ennemis. Elle fut bonne pour tous, bonne sans faiblesse, bonne avec intelligence, bonne par amour pour son nouveau pays, pour son mari, pour la famille de celui-ci. La bonté, quand on lui laisse le temps de porter ses fruits, finit toujours par faire mûrir autour d'elle de la bonté ; c'est pourquoi Mme Tedjani trouvait tout le monde bon dans son entourage. On lui a souvent entendu dire : « Sid-Ahmed était bon... Les Arabes sont bons ! Les membres de la famille Tedjani ne savent rien refuser : ce sont de vrais Français par la générosité. » Elle ne s'apercevait pas que cette bonté chez les autres rayonnait d'elle-même.

(1) Les noms musulmans emploient souvent à tort ce terme de marabout pour désigner le cheik des confréries. Un marabout est un saint ermite. Il n'est pas forcément cheik. Le titre qui convient à chaque membre de la famille Tedjani, — cheik ou non, — est celui de chérif ou prince (plur. chorfa).

Ce rôle, elle le conserva en l'amplifiant à mesure qu'elle avança dans la vie et tant qu'elle vécut au pays des Tedjania. En 1886, la mère de Sid-Ahmed est morte entre ses bras en la bénissant.

Elle avait un cœur de mère et même de grand mère pour les enfants Tedjani. Les Français qui habitaient Laghouat, il y a trente-cinq ans, se souviennent encore de l'épisode suivant.

Ayant mandé à Aïn-Mahdi, près d'un bébé atteint de diphtérie, un médecin français de Laghouat et ce toubib tardant à arriver, Mme Aurélie Tedjani vint en voiture au-devant de lui portant l'enfant dans ses bras comme l'eût fait une mère angoissée. Le petit malade mourut; elle eut un immense chagrin. C'était le fils de cet Ali Tedjani dont elle prenait soin aux premiers temps de son mariage.

Sa vie à la zaouïa est pleine de traits de ce genre. Ils imposèrent Mme Aurélie dans un milieu auquel, par surcroît, elle était bien supérieure comme civilisation.

C'est parce qu'elle était bonne, parce qu'elle avait l'âme haute, que la vaine gloire d'être adulée et maîtresse dans la maison du chérif ne put suffire à son bonheur. Dès qu'elle eut la compréhension du genre de bien qu'elle pouvait faire, elle rêva, non par mesquine vanité, mais par sentiment légitime de sa supériorité sur son entourage, d'agrandir son champ d'action, encore bien restreint, et d'obtenir, avec plus d'indépendance pour elle-même, le droit de se dévouer à la population indigène en faisant œuvre civilisatrice au milieu des tribus nomades du désert dont le cheik était le maître spirituel.

En tendant vers ce but ses réflexions et sa volonté, elle se persuada que pour acquérir de l'influence en dehors du harem, il lui faudrait rendre des services à la confrérie des Tedjania, décider Sid-Ahmed, et après lui les mokaddem de l'Ordre, à accepter, à solliciter ses conseils. Par son bon sens pratique et son esprit d'ordre, elle se sentait capable de les conseiller surtout pour les questions financières qui, dans les zaouïa, sont étroitement mêlées aux affaires religieuses, puisque les confréries vivent du produit des dîmes prélevées sur les kouan, en font vivre les pauvres et soutiennent de ces revenus le prestige des cheik dans les pays éloignés.

Or, Mme Aurélie s'était vite aperçue, en s'occupant de la direction de la maison, que dans les dépenses générales de la

zaouïa régnait un grand désordre, ce qui permettait à une nuée de parasites de dilapider les fonds de la confrérie. Il lui parut qu'une meilleure administration, une comptabilité bien établie étaient possibles et réprimeraient ces abus, permettraient une plus équitable utilisation des ressources pour le bien des pauvres Arabes protégés des princes Tedjani.

Amener Sid-Ahmed à écarter de la gestion, par son autorité de cheik, certains personnages qui semblaient embrouiller les comptes à dessein, c'était le seul moyen d'y voir clair. Il y avait aussi de vieilles traditions religieuses à respecter, à ménager pour que des réformes n'indisposassent pas les fanatiques. Aussi, avant d'agir et pour éviter toute mesure précipitée et maladroite, la femme du cheik voulut apprendre plus à fond comment fonctionnait cette confrérie, d'où venaient ses richesses, par quelles mains elles passaient et quelle en était, dans l'eprit du fondateur, la destination véritable. Autrement dit, elle fut amenée à s'instruire de la doctrine des Tedjania et à s'informer de leur histoire.

Bien entendu, elle ne s'imposa pas l'étude des livres pieux de cette zaouïa d'Aïn-Mahdi qui, avant de devenir maison-mère des Tedjania, était une célèbre école où les marabouts, les savants de tous les pays musulmans, les étudiants (*tolba*) venaient professer ou apprendre les doctrines les plus transcendantes du mahométisme.

Dans la bibliothèque de la zaouïa, à côté du livre révélé (le Coran) et de la Sonna, recueil de préceptes du prophète obligatoires pour tous les musulmans, il y avait sans doute, sous une couche de poussière, les manuscrits des philosophes soufistes dont la doctrine, puritaine et mystique, née aux premiers temps de l'Hégire, sert de base à toutes les confréries religieuses. Il y avait aussi, plus souvent feuilletés, les livres spéciaux aux Tedjania indiquant la règle de vie des adeptes : voie mystique (*ouerd* ou *tariqa*) prescrite par le fondateur de l'Ordre, prières (*dirkh*) à réciter chaque jour; dîme religieuse à fournir. Ouerd, dirkh, dîme, les trois prescriptions fondamentales de toute confrérie.

Cette étude par les livres était inutile à Mme Tedjani autant qu'elle était fastidieuse. Tous les affiliés et parmi eux beaucoup de mokaddem sont loin de posséder une science théologique sérieuse; la plupart des simples kouan sont même des illettrés

pour qui la tradition supplée à la science. Obéir aveuglément au cheik, dire des centaines de fois par jour les mêmes prières et surtout payer la dîme, voilà ce que la confrérie demande d'un bon kouan.

Pour Mme Aurélie, il lui suffisait d'interroger autour d'elle pendant ses séjours à Aïn-Mahdi et principalement d'observer la vie religieuse de la petite ville pour acquérir la somme des connaissances indispensables à une conseillère de cheik. Sid-Ahmed, glorieux des fastes de sa maison, compléta son instruction en lui apprenant l'histoire politique de l'Ordre par les vies de ses deux plus fameux ancêtres : la vie de son grand-père, Sid-Ahmed-ben-el-Mokhtas-el-Tedjani, le fondateur des Tedjania, le saint Chérif voyageur, le savant, le marabout de qui venait l'influence religieuse de l'Ordre, et la vie de son propre père Mohamed-Serir Tedjani, le Cheik thésauriseur, qui fut l'ennemi d'Abd-el-Kader et de qui venaient les richesses.

Voici ce que le Chérif en racontait, mêlant à des faits contrôlés toutes les légendes dont l'imagination orientale aime à orner les vertus, les actions des grands personnages de l'Islam.

VIII. — HISTOIRE DES TEDJANIA

D'abord, ce sont les longs voyages du fondateur, né en 1750 qui, ayant épuisé à vingt ans la science des savants d'Aïn-Mahdi, part à la recherche de tous les ascètes et thaumaturges de l'époque pour se perfectionner en philosophie et en théologie.

Ce saint homme, Sid-Ahmed Tedjani, s'en va au Maroc, à Tunis, au Caire, se fait affilier à plusieurs confréries pour en étudier les tendances, interroge les plus habiles docteurs et commence à jeter les bases de son enseignement particulier.

A trente-six ans, il accomplit, en pieux musulman, le pèlerinage de La Mecque, au cours duquel il apprend d'un Indien doué du don de prophétie les belles destinées religieuses qui lui sont réservées, et, comme il faut que toutes les confréries puissent se réclamer d'une origine surnaturelle, le saint revient en Algérie, s'arrête dans la petite oasis de Bon-Semghoum (Sud-Oranais) et dans le recueillement, la solitude, les prières et les macérations, attend la révélation divine. Alors le prophète lui apparaît dans toute sa gloire, lui ordonne d'abandonner les ordres dont il est l'adepte et de créer une nouvelle

confrérie indépendante, ayant une nouvelle tariqa, la Tariqa des Tedjania.

« Je serai moi-même ton guide et le protecteur auprès du Dieu des fidèles qui suivront ta voie », lui dit Mahomet.

C'est de cette époque (1781 de J.-C.) que date la confrérie.

Son patron revient à Aïn-Mahdi pour y promulguer les règles de l'Ordre, les prières rituelles spéciales aux kouan tedjania. Puis il repart, visite l'Afrique septentrionale encore une fois, prêchant, formant des mokaddem qu'il met à la tête de zaouïa nouvelles dépendantes d'Aïn-Mahdi, fait de nombreux prosélytes dont les tendances hostiles au gouvernement turc valent à la ville sainte d'être assiégée à deux reprises par le bey d'Oran, qui lui impose une forte redevance (1787 de J.-C.).

Enfin en 1799, Sid-Ahmed quitta définitivement le Sahara pour Fez où le Sultan, qui l'honorait comme un saint et appréciait la sagesse de son enseignement, lui donna un magnifique palais que le marabout habita jusqu'à sa mort.

Dans ce palais, il dicta à ses fidèles l'histoire de sa vie et ses recommandations suprêmes. Le prophète, disait-il, lui était apparu en songe, lui donnant la mission d'expliquer les passages obscurs du saint livre et de la Sonna et de commenter les leçons laissées par les docteurs. Ces récits formèrent un gros volume de 600 pages appelé *El-Koumache*; c'est le bréviaire des Tedjania.

Le saint homme ne visita plus qu'une fois la zaouïa-mère d'Aïn-Mahdi, mais, au Maroc, il donna un nouvel essor à la confrérie qui devint une des plus importantes et des plus aristocratiques du pays. Il professa jusqu'à la fin devant une foule de disciples, dans sa zaouïa du quartier d'Hamet-El-Blida-en-Rarouya, et sa haute stature un peu courbée par l'âge et l'étude, sa longue barbe blanche ajoutaient encore aux sentiments de vénération exaltée qu'inspiraient autour de lui son érudition et ses vertus.

Vie errante d'apôtre, odyssée de prince mendiant dont les pieds nus s'usèrent aux pistes de sable du Nord-Africain, acte de foi d'illuminé, force persuasive des prédications, des miracles, des exemples qui galvanisent les foules, voilà par quoi naquit la confrérie!

L'année 1815 vit la mort du marabout. Il fut enterré à Fez; on y vénère encore aujourd'hui ses restes.

La tâche des successeurs était de consolider, d'augmenter le bien-être matériel et spirituel de l'Ordre, de le défendre même les armes à la main contre les confréries rivales ou les pouvoirs civils envahissants. Cette tâche, les fils du marabout la remplirent avec succès.

Le fondateur laissait deux fils : Mohamed-Kebir, 18 ans, et Mohamed-Serir, 13 ans, qui, en butte à la rapacité d'un nouveau sultan, se virent enlever le palais de Fez et une partie de leurs biens. Heureusement Si-el-Hadj-Ali, mokaddem de la zaouïa de Temacin, fidèle ami de leur père, accourut à Fez et les ramena en hâte à Aïn-Mahdi. L'aîné n'avait pas encore assez de science et d'expérience pour assurer la direction spirituelle de l'Ordre, mais le fondateur y avait pourvu en donnant cette direction à ce même Si-el-Hadj-Ali, homme d'âge mûr et d'intelligence subtile qui fut le conseiller des deux frères, leur tuteur, et partagea même avec eux jusqu'à sa mort l'autorité religieuse, tout en gouvernant plus spécialement, de son centre très important de Temacin, les zaouïa situées à l'est du méridien d'Alger.

D'abord les frères Tedjani continuèrent leur instruction, grâce aux leçons des théologiens, des jurisconsultes qu'ils attirèrent à Aïn-Mahdi et qui maintinrent à la zaouïa son prestige de savant monastère.

Ils devinrent eux-mêmes des théologiens réputés. Mais bientôt il fallut quitter les livres pour la lutte contre le Turc, qui renouvelait ses attaques. Deux fois, la ville repoussa l'assaut; puis les jeunes princes, pour se venger du dey d'Oran, prirent l'offensive et, avec de nombreux contingents, s'en allèrent batailler contre lui. Mohamed-Kebir, écrasé sous le nombre de ses ennemis, trouva la mort dans un faubourg de Mascara.

Une légende raconte qu'au milieu du combat, il fut miraculeusement enlevé au ciel avec son cheval blanc et son nègre (1827).

Puis, dix années de paix suivirent, employées par le survivant des Tedjani et le mokaddem de Temacin à l'administration et à l'extension de l'Ordre. Leur activité se porta surtout vers l'Extrême-Sud; ils se créèrent des relations continues avec les Touareg, avec l'Afrique centrale, le Soudan, et l'Ordre devient une grande puissance musulmane africaine, non seule-

ment par son prosélytisme religieux, mais aussi par le commerce auquel ses membres se livrent.

Les caravanes partaient d'Aïn-Mahdi, de Temacin, de Fez, de Tlemcen, escortées de mokaddem, grossies d'adeptes en cours de route et, protégées par l'immense renom du cheik tedjani, elles voyageaient sans danger à travers les oasis du Sahara jusqu'à Tombouctou, échangeant leurs produits et rapportant à Temacin et Aïn-Mahdi de grandes richesses qui faisaient de ces deux centres religieux les entrepôts commerciaux du Sahara.

Qu'était devenue la pauvreté légendaire du fondateur? Qu'étaient devenus les préceptes de mépris des richesses prêchés par le prophète Mahomet et pratiqués à l'extrême par les soufis et les confréries religieuses primitives? Il est vrai que Mahomet lui-même, achetant un jour des pierres précieuses pour la valeur de 80 chameaux, prévint l'étonnement des fidèles, scandalisés par cette dépense, en déclarant que l'homme auquel le ciel dispensa ses bénédictions doit en porter les marques extérieures...

Ces richesses, augmentées du produit des dîmes, des quêtes, des dons, entretenaient dans la zaouïa un bien-être dont Mahomed-Serir ne profitait d'ailleurs pas seul. Les zaouïa peuvent assez justement être comparées aux monastères chrétiens du moyen âge. Tous les voyageurs y cherchent asile et secours gratuits, les étudiants y trouvent des maîtres, les nomades installent leurs tentes aux environs et vivent sur la zaouïa. Comme dans un phalanstère, tout est à tous, le cheik n'étant que le centralisateur des biens qu'il doit employer au mieux des intérêts supérieurs de l'Ordre et des besoins de chacun, par l'intermédiaire d'un intendant (1).

La confrérie avait atteint son maximum de prospérité au moment où Abd-el-Kader leva l'étendard de la guerre sainte. C'eût été une précieuse recrue pour l'Émir que le chef des Tedjania; car, par lui, il eût tenu les populations des ksour guerriers du Sahara, toutes affiliées à l'ordre. Mais il ne convenait pas au seigneur d'Aïn-Mahdi de devenir vassal de l'Émir. Pendant deux ans, il repoussa toutes les avances, disant: « Je désire rester dans le calme... Mon devoir n'est pas

(1) Cet intendant s'appelle un *oukil*.

de prendre parti dans les conflits temporels... Si Dieu, qui a envoyé les Français en Algérie, veut leur faire reprendre la mer, il n'a pas besoin de mon aide. » Bref, en clairvoyant administrateur, il refusait de compromettre la prospérité de l'Ordre, de hasarder ses richesses dans une lutte dont il prévoyait l'inutilité.

Abd-el-Kader, par vengeance, mit en 1838 le siège devant Aïn-Mahdi (1). Ce siège, fameux encore aujourd'hui dans le Sahara par l'admirable défense des assiégés, arrêta pendant huit mois l'Émir sous les murs de la zaouïa, entravant ainsi son action contre la France. Furieux d'une telle résistance, Abd-el-Kader fit brûler, dévaster les jardins, couper les dattiers, sans toutefois accepter de se mesurer en champ clos « avec un marabout couvert d'amulettes », disait-il. Mohamed-Serir, désolé de voir agoniser son pays sous ses yeux, se retira enfin dans Laghouat avec sa famille, laissant à Abd-el-Kader une ville en ruines, des jardins bouleversés, dans lesquels deux palmiers seulement, les seuls qu'on y voie aujourd'hui, restaient debout sur les décombres.

Malgré son résultat malheureux, ce siège accrut encore le renom des chefs Tedjania dans le Sahara, et, comme ceux-ci ne cessèrent pas depuis cette époque de s'associer à l'œuvre de la France, nous leur devons en partie, aussi bien à Mohamed-Serir qu'à Si-el-Hadj-Ali de Temacin, notre pénétration assez facile dans le Sud-Algérien. Ce fut Mohamed-Serir qui, en 1844, encouragea le chef de Laghouat, qui était mokaddem des Tedjania, à ouvrir pour la première fois les portes de la ville à nos troupes. Si-Mohamed envoya même au général français le « cheval de soumission » en signe d'alliance et si, en 1852, il ne put prévenir la révolte des Laghouati, qui amena le siège sanglant et le sac de Laghouat par les troupes du général Pélissier, du moins il offrit asile aux fils du chef indigène, chassés par les révoltés et accueillit avec honneur, dans Aïn-Mahdi, les officiers français.

Mohamed-Serir mourut l'année suivante (mars 1853), après avoir achevé de rendre à Aïn-Mahdi la prospérité compromise par Abd-el-Kader. Sa mort survint au moment où il allait entreprendre un voyage à Alger pour témoigner au gouverne-

(1) Voir *Trente ans d'Islam* par Léon Roches.

ment d'une façon éclatante son amitié (1). La France perdit en lui un ami sincère.

Ainsi que nous l'avons raconté, Sid-Ahmed, — l'époux futur de Mme Aurélie, — et Si-el-Bachir, étaient ses seuls enfants mâles.

IX. — LES EMBARRAS D'UN CHEIK

Par ces histoires et ces légendes, Aurélie s'attacha au passé de la ville monastère. L'ambiance agit sur sa sensibilité, mit dans son âme de bourgeoise française compatissante et pratique un peu de cette passion contenue, de cette imagination mystique que renferment les âmes orientales. Elle aima les blanches murailles réédifiées avec les pierres balafrées des murailles héroïques; elle plaignit les guerriers tombés, s'enflamma pour leur idéal et son cœur battit d'orgueil en pensant que Sid-Ahmed, son époux, continuait la lignée des princes arabes dont les kouan parlaient, le front dans la poussière.

Plus elle la pénétrait, plus la vie religieuse de la zaouïa excitait son intérêt : encombrement de mendiants pour lesquels l'aumône et le couscouss étaient toujours prêts dans la maison du Cheik, va-et-vient de pèlerins aux origines variées, avides de bénédictions et de prières, qui s'en allaient après quelques jours, plus heureux d'avoir touché le saint tombeau, arrivée de *reqqa* (courriers à pied) envoyés par les zaouïa dépendantes pour échanger les nouvelles ; deux fois l'an au moins, réception des mokaddem eux-mêmes.

Ils venaient, ces mokaddem, kalifes des zaouïa (2) ou missionnaires voyageurs, appelés pour la *hadra*, assemblée générale où se traitent toutes les affaires intéressant la communauté. Alors la ville bourdonnait d'une animation recueillie, qui rompait la monotonie des jours. Tunisiens brûlés par le long voyage, méharistes des pays touareg, nègres venus du Congo, de plus loin encore, quand ces nomades faisaient coucher leurs dromadaires à la porte de la mosquée pour aller faire leurs dévotions au tombeau du vieux Cheik Mohamed-Serir, c'était toute la vie des grands espaces, une vie lumi-

(1) Voir les *Mémoires du général du Barail* : tome II, page 81.

(2) Les Tedjania avaient environ quarante zaouïa disséminées dans les pays musulmans.

neuse, indépendante et guerrière, qu'ils apportaient dans les plis de leurs burnous. Et Mme Aurélie, à coudoyer ces hommes, trouvait encore plus étroite l'étroite enceinte d'Aïn-Mahdi. Ses pensées exaltées pour la réclusion l'emmenaient en rêve à travers les dunes sablonneuses jusqu'à Tomboucton la mystérieuse, jusqu'à Rhadamès l'inviolée, jusqu'aux forêts des Tropiques où le nom des princes Tedjani était connu et vénéré. Elle souhaitait plus passionnément une place d'honneur aux côtés du cheik, et qu'on associât son nom à l'œuvre de son époux. Sid-Ahmed présidait les doctes assemblées, conférait l'ouerd aux nouveaux kouan, accueillait les offrandes, délivrait les mandements que les mokaddem liraient plus tard aux kouan éloignés, distribuait les chapelets bénis, donnait des instructions, des mots d'ordre, discutait des intérêts de la confrérie... Pendant ce temps, la jeune Française agissait aussi et se libérait adroitement de la dépendance du harem, grâce au pouvoir de sa bonté sur les pèlerins tedjania.

Car, parmi ces voyageurs aux faces illuminées d'extase, hôtes de la zaouïa, combien n'étaient que des mendiants loqueteux, misérables qui traînaient d'affreuses déchéances physiques, tribut des journées de brûlant soleil alternant avec les nuits sahariennes aux fraîcheurs traîtresses où la fièvre fait trembler les os. Les épines des cactus avaient déchiré leurs pieds nus, et les morsures venimeuses des scorpions y avaient ouvert des plaies enflammées; leurs paupières, mangées par les vents de sable, envahies de mouches, protégeaient mal des yeux troubles promis à la cécité. Certes ils espéraient, ils imploraient du Cheik, du fils des marabouts, un adoucissement, une guérison aux maux de l'âme et du corps ; mais leur confiance n'irait-elle pas aussi à la femme du Cheik, si celle-ci, spéculant sur leur naïve croyance, leur prouvait que quelques-unes des vertus surnaturelles du Maître s'étaient posées sur elle?

Et voici comment s'exercèrent, dans l'intérêt de tous, l'ambition et la bonté de Mme Aurélie. Elle apprivoisa ces malheureux, s'apitoya sur leur sort, pansa les plaies répugnantes, lava les yeux malades et, par la propreté, l'hygiène, fit des miracles... L'eau de la femme du Cheik guérissait, donc la femme du Cheik avait la Baraka, elle n'était pas une étrangère, une roumia, elle était, de par l'étincelle divine dévolue au Cheik, une inspirée et comme une partie du Cheik lui-même.

Les pèlerins en portèrent la nouvelle aux nomades campés autour de l'oasis, et ceux-ci vinrent à leur tour supplier la guérisseuse de donner l'eau salutaire à leurs femmes, à leurs enfants malades. « Tu es ma mère ! » lui disaient-ils avec la ferveur des simples... « Tu es mon père, tu es ma mère », jolie expression qu'ils emploient à l'égard de ceux, de celles, — quel que soit leur âge, — dont ils réclament faveur ou protection. Ils lui racontaient leurs différends, les misères de leurs pérégrinations, de leur vie de famine, s'abandonnaient à ses conseils et l'entraînaient sous les tentes pleines d'enfants chétifs, de femmes épuisées et autour desquelles rôdaient de grands chiens jaunes aux poils rudes, aux crocs prêts à mordre, dont les batailles troublaient les nuits de la zaouïa.

Bientôt elle put faire venir d'Alger des médicaments plus efficaces que l'eau pure et les Arabes qui, en ce temps-là, n'auraient pas accepté pour leur famille les soins et les remèdes des médecins français, absorbaient comme des talismans les pilules et les potions et guérissaient par suggestion autant que par l'effet des remèdes.

***

Sid-Ahmed n'avait garde de combattre cette confiance. Lui qui avait été conquis tout le premier par la bonne grâce pleine d'à-propos de la jeune Française, aurait été bien maladroit en se privant de son concours dans la crise politique et financière que subissait à ce moment la maison-mère des Tedjania. Ceux qui se souvenaient du puissant passé de la ville et lui comparaient le présent, ne pouvaient nier que, malgré son apparente prospérité, Aïn-Mahdi et son Cheik fussent dans une situation assez embarrassée. Qu'eût dit en effet la Française, émerveillée par l'autorité féodale et largement hospitalière des princes Tedjani, si elle eût visité Aïn-Mahdi à son apogée, vingt ans plus tôt, quand le père de son mari, le fameux Mohamed-Serir, était le seul pontife du désert !

Ces embarras avaient commencé pendant la minorité de Sid-Ahmed et de Sid-el-Bachir. Embarras financiers surtout, dûs en partie au gaspillage, au désordre favorisés par la faible gestion de Ryan, le tuteur des deux enfants, mais aussi dus à une diminution de revenu, résultant d'une lutte d'influence politique.

Ryan et les notables avaient bien assuré à la maison-mère, par la présence des deux jeunes fils de Mohamed-Serir, la filiation des princes Tedjani, mais ils n'avaient pas su garder la Baraka à Aïn-Mahdi après la mort du cheik. A cette époque (1853) et en prévision de la longue minorité des enfants, un mokaddem de Temacin de la famille de Sid-el-Hadj-Ali, cet ami du fondateur qui avait élevé et dirigé Mohamed-Serir, se fit proclamer Cheik et transporta dans la zaouïa de Temacin le siège de la confrérie. Depuis ce moment, beaucoup de pèlerins du désert, — ceux qui aimaient mieux visiter un cheik vivant qu'un tombeau de cheik, — et aussi beaucoup de caravanes commerciales portèrent leurs aumônes et le produit de leur trafic à Temacin.

Ce fut pour ramener à Aïn-Mahdi le siège de l'Ordre et les anciennes prébendes au complet que les notables de la maison-mère émancipèrent à quinze ans Sid-Ahmed et le firent proclamer cheik dans une hadra de mokaddem.

Les Tedjania de l'Ouest donnèrent leur adhésion au nouveau cheik ; mais ceux qui se trouvaient plus près de Temacin continuèrent à porter à cette zaouïa leurs prières et leur argent.

Il va sans dire que le mokaddem de Temacin, tout en gardant avec Aïn-Mahdi des rapports courtois, n'accepta pas d'être dépouillé par un adolescent élevé loin de lui, et fit son possible pour conserver sa charge, son indépendance et les ressources qu'elles lui valaient. D'autant que les mariages à Temacin des quatorze filles de Mohamed-Serir, — les visiteuses d'Aurélie, — unissaient par le sang les deux familles : celle des princes Tedjani et celle de Si-el-Hadj-ali et renforçaient les prétentions des gens de Temacin à posséder la vraie Baraka.

Il est possible aussi que les origines maternelles de Sid-Ahmed aient été habilement exploitées contre lui par les partisans de Temacin. En effet, l'Arabe, qui accepte facilement le chef noir comme guerrier, répugne à admettre qu'il puisse être un lettré ou un saint homme... Pourtant les vertus de la Baraka sont si merveilleuses !

C'étaient ces contestations au sein de la confrérie et le besoin de proclamer l'autorité du jeune Cheik d'Aïn-Mahdi qui avaient poussé les maladroits conseillers de ce prince à le mettre en avant, en 1868, dans la révolte des kouan oranais, avec tant d'étourderie, si peu de mesure, que le pauvre prince

en retira, — comme je l'ai raconté, — au lieu du prestige qu'il cherchait, son exil et la méfiance des Français.

Trois années d'exil à Alger et en France n'avaient fait que compromettre encore plus les intérêts religieux et matériels de Sid-Ahmed et d'Aïn-Mahdi.

Voici donc quelle était la situation quand Mme Aurélie Tedjani arriva chez les Tadjania. Les princes Tedjani étaient toujours et partout révérés comme descendants de leurs saints ancêtres; mais leur pouvoir religieux et leurs richesses subissaient une éclipse. Appauvrie du produit des dîmes perçues par Temacin, mal gérée dans ses finances depuis vingt ans, gênée aussi par les lois françaises sur la propriété, Aïn-Mahdi souffrait d'une diminution d'influence amenant une diminution de ressources.

Le parfait bon sens de Mme Aurélie la fit courir au plus pressé, qui était d'arrêter, par une réglementation énergique des dépenses, le déficit du budget dont elle s'était aperçue avant même d'avoir des lumières sur le degré de prospérité de l'Ordre; car ce déficit menait la zaouïa à une ruine certaine. Sur son conseil, le vieux Ryan fut remercié « pour raison de limite d'âge ». Il se retira à Laghouat où il mourut quelques années après. On le remplaça par le mokaddem Si-el-Arabi, avec lequel Sid-Ahmed, guidé par sa femme, inaugura le règne des économies par la surveillance des dépenses.

Quant à rendre à Aïn-Mahdi son influence, son éclat passé, à y attirer ceux des kouan qui en avaient oublié le chemin, c'était une œuvre de longue haleine, toute de mesure et d'adresse, pour laquelle il faudrait s'inspirer des circonstances, qui étaient bien différentes de ce qu'elles étaient au temps où les Turcs détenaient en Algérie le pouvoir séculier. Car Mme Aurélie se souvenait d'abord qu'elle était Française. Ses démêlés avec le gouvernement général d'Algérie au moment de son mariage, n'avaient laissé dans son âme aucun désir de mesquine vengeance; elle était bien au-dessus de pareils sentiments et, si elle souhaitait la prospérité d'Aïn-Mahdi, le bonheur des Tedjania, elle les souhaitait sous l'égide de la France et en conformité d'intérêt avec la France.

Cette grande pensée de la France domina ses actes pendant toute sa vie; jamais elle ne dévia de cette ligne de conduite et tout le bien qu'elle fit aux Tedjania, au cours des quarante

années où elle fut l'âme de la confrérie, rejaillit sur la France. Les Français ne sauraient l'oublier.

***

Ces troubles, ces perplexités qui assaillirent Sid-Ahmed, dès son retour d'exil, facilitaient d'ailleurs à l'épouse française du Cheik son entrée dans les affaires de la confrérie. Ses premiers conseils pour la réglementation des dépenses avaient paru si judicieux qu'ils en firent solliciter d'autres. Mme Tedjani évita dans les premiers temps de froisser les notables par une ingérence directe. Les prescriptions politiques et religieuses n'arrivaient aux Tedjania que par l'intermédiaire tout-puissant de leur Cheik, dont elle savait si bien provoquer les confidences. A son amie sincère, le maître de l'Ordre ouvrait toute sa pensée dans un abandon sans risque, disait ses découragements, ses inquiétudes, ses impatiences. Seule elle savait réprimer avec des mots sages les élans inconsidérés d'une indépendance développée outre mesure dès l'enfance par les éducateurs sans clairvoyance des jeunes princes Tedjani. Elle s'appuyait sur les qualités d'honneur et de bonté qu'elle avait devinées naguère dans l'homme qui sollicitait sa main. Peut-être la bonté de Sid-Ahmed n'allait-elle pas sans faiblesse; raison de plus pour que le jugement viril de sa vigilante associée la redressât, la dirigeât.

Mme Tedjani comprit que Sid-Ahmed ne pourrait pas compter sur l'appui de la France dans ses revendications contre Temacin, parce qu'augmenter l'influence d'un chef de confrérie était une mauvaise politique française. Sans doute, l'Ordre des Tedjania semblait moins redoutable que d'autres, car, exclusivement algérien par son berceau, son fondateur, ses attaches, il n'allait pas chercher ses inspirations dans une maison-mère de Syrie ou du Maroc hostile à nos intérêts, soustraite à notre influence. Puis, certaines particularités de son enseignement en faisaient une association moins fanatique, plus libérale que ses rivales. Par exemple, chaque Ordre religieux proposant à ses adeptes la pratique spéciale d'une vertu, soit la pauvreté, la charité, le mysticisme, chez les Tedjania, c'est la tolérance qui est la vertu recommandée. « Dieu aime les infidèles comme les croyants », disait le fondateur. Mais un cheik tedjania unique pouvait nous tenir en échec, gêner quelque jour notre péné-

tration comme il avait gêné les Turcs, et le gouvernement français tenait la balance égale entre les princes d'Aïn-Mahdi et les chefs religieux de Temacin, sans prendre parti dans leur différend. D'ailleurs le vieux cheik de Temacin, Si-Mohamed-el-Aïd, avait toujours gardé une attitude pleine de loyauté et nous avait même aidés de son influence en toutes circonstances.

Mme Tedjani prêcha donc à Sid-Ahmed la patience et la continuation de ces bons rapports avec Temacin, qui avaient été inaugurés par la réception des princesses Tedjani, ces curieuses, venues à Aïn-Mahdi pour voir de leurs yeux et pouvoir raconter à leurs époux ce qui s'y passait.

« Peut-être, disait Mme Tedjani, qu'une diplomatie aimable amènera une réelle amitié. Le fondateur, d'après les affirmations de certains Tedjania, a prescrit que le cheik serait choisi alternativement dans la famille chérifienne d'Aïn-Mahdi et dans la famille de son ami Temacin... Or, Si-Mohamed-el-Aïd est vieux, sans doute il désignera avant de mourir Sid-Ahmed Tedjani comme son successeur... »

Ainsi, l'adroite femme apaisait, rassurait son époux, et il fallait bien que le cheik d'Aïn-Mahdi se contentât de ces espoirs d'avenir, car le présent était sombre. Dans les hadra, les mokaddem apportaient beaucoup de mauvaises nouvelles et relativement peu d'argent. Après l'attitude indépendante de Temacin, c'étaient les Tedjania du Maroc qui s'étaient déclarés indépendants avec des chefs locaux, fiers de posséder dans leur mosquée de Fez les restes du fondateur, puis, dans le centre africain, c'était le refoulement des Tedjania par les Senoussi aux doctrines panislamiques et rétrogrades.

MARTHE BASSENNE.

(*A suivre.*)

L'AVENIR

DE

NOTRE INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

La France, sous un masque de richesse factice, est profondément appauvrie. Elle a subi le principal poids de la guerre. Après quoi, quand il a fallu réparer ses pertes, elle a, comme tous les peuples belligérants, dans la griserie du papier-monnaie, dépensé plus et travaillé moins. Aujourd'hui, ayant dû à peu près renoncer à faire payer l'Allemagne, elle se trouve en présence de dettes extérieures écrasantes. Comment les acquitter autrement que par l'exportation et, dans cette exportation, comment ne pas attribuer une grande place au fer? Nous nous efforçons bien de monnayer au dehors l'effort de notre main d'œuvre et l'habileté de nos techniciens incorporés dans des produits fabriqués de tous genres. Le travail artistique, soigné et intelligent, c'est la vieille supériorité française. Mais les bénéfices sont évidemment plus rapides quand on peut expédier par millions de tonnes des matières premières ou des produits sommairement élaborés. Pour tout grand pays industriel, et surtout pour un pays comme le nôtre qui n'a ni houille, ni pétrole, ni coton, ni bois à vendre, l'industrie sidérurgique présente un intérêt national de premier ordre. L'avenir de notre balance commerciale, celui de notre change, tout notre avenir économique est intimement lié au sort de nos mines de fer, de nos hauts fourneaux et de nos aciéries.

Cette prépondérance habituelle du fer dans l'exportation des

pays industriels est bien connue; mais elle mérite cependant d'être précisée par des chiffres. Nous nous bornerons à citer en exemple, cela suffira, l'Allemagne d'avant-guerre, et nous le ferons, comme pour toutes les valeurs mentionnées dans cet article, sur la base du franc-or, seule monnaie réelle et comparable d'une époque ou d'un pays à l'autre à travers les fluctuations incohérentes du franc officiel qui, pour le moment, vaut en réalité 28 centimes, ou, à plus forte raison, du mark-papier qui ne vaut plus rien. Sur 12, 5 milliards de francs-or exportés en 1913, l'Allemagne en comptait 2 pour les machines et les produits métallurgiques, contre 645 millions pour la houille, 557 pour les cotonnades, 327 pour le sucre et 177 pour les matières colorantes. Il est inutile de donner des chiffres analogues pour la France actuelle, dont l'industrie sidérurgique, à peine reconstituée et troublée jusqu'ici par des vicissitudes de tout genre, est encore en période d'organisation et de gestation. Mais chacun sait que nous possédons aujourd'hui dans son entier le bassin ferrifère lorrain, susceptible de nous fournir du minerai en quantités pratiquement illimitées.

On retrouve la même importance capitale des exportations sidérurgiques quand, au lieu du seul intérêt général, on envisage les intérêts plus particuliers de nos grandes sociétés métallurgiques, de leur personnel et de leurs actionnaires. Dans cet ordre d'idées, je voudrais éviter autant que possible tout ce qui pourrait ressembler à une appréciation ou à une critique individuelle. Mais on ne saurait négliger un côté aussi essentiel du problème. La France d'avant-guerre produisait déjà notablement plus de fonte et d'acier qu'elle n'en consommait. Aujourd'hui, par la reconstitution de l'ancienne France, nous possédons un outillage de mines et d'usines capable d'alimenter presque le double de notre consommation nationale, en nous la supposant réservée tout entière. Dans ces conditions, l'exportation devient, pour nos diverses sociétés sidérurgiques, une question de vie ou de mort. C'est leur seule défense possible contre une surproduction fatale de fonte et surtout d'acier qui les menace toutes ensemble et qui, — ajoutons-le aussitôt, car cela complique singulièrement la question, — menace en même temps le monde entier.

Quels que soient les efforts tentés par nos industriels, on ne pourra sortir d'une crise qui existe déjà et qui menace de

s'accentuer, que par la limitation générale de la production, soit sous la forme pacifique d'un accord plus ou moins étendu avec nos voisins, soit, plus brutalement, par quelques ruines. Nos aciéries ne peuvent travailler à perte pour l'amour de l'art. Cette limitation ne se produira pas sans des conflits sociaux, à la suite desquels, si on ne réussit pas à réduire les prétentions exagérées de la main d'œuvre, on traversera une période de chômage forcé et, finalement, le consommateur français de fer ne pourra guère manquer de se trouver grevé au bénéfice des acheteurs étrangers par une combinaison quelconque équivalant en fait à ce qu'on a appelé le *dumping*. L'intérêt du pays, beaucoup plus que l'intérêt particulier, l'exigera.

Ici, les esprits simplistes, qui abondent en politique, m'interrompront peut-être pour dire : « Les mines et usines récupérées, d'où provient pour la France cette surproduction annoncée et imminente, vivaient bien et prospéraient sous le régime allemand. Une forte proportion des exportations allemandes en venait. Il n'y a qu'à continuer pour notre compte ce qui se pratiquait au bénéfice de l'Allemagne. » C'est oublier simplement que la Lorraine annexée faisait alors un tout industriel avec les charbonnages de Westphalie et que ce lien vital a été rompu au détriment des deux tronçons, économiquement disjoints. On arrivera, sans doute, — et ce sera notre conclusion, — à réaliser, par-dessus les frontières, quelque convention internationale. On y travaille, non sans peine, au moment même où j'écris ces lignes. Mais, trop de fois déjà, nos hommes politiques, ignorants ou dédaigneux de ces questions pratiques, ont jeté nos atouts avant de commencer la partie. Les négociations douanières avec l'Allemagne, amenées par l'échéance du 10 janvier 1925, n'en sont pas facilitées et notre construction mécanique s'effraye d'y être sacrifiée. De toutes façons, vendre des aciers finis ou des machines, c'est vendre beaucoup plus du charbon et du travail que du fer. Or ce charbon, nous sommes forcés de l'acheter d'abord à nos concurrents. Si, en outre, nous continuons à payer nos dettes nationales sans recouvrer nos créances, notre industrie se trouvera, vis-à-vis des peuples profiteurs de la guerre ou faillis, accablée par des charges fiscales chaque jour accrues.

Nous nous proposons d'examiner ici quelle semble devoir

être l'évolution prochaine de cette grande industrie, non pas pour une échéance immédiate, qui trop souvent paraît la seule intéressante, parce qu'elle est la plus pressante ; non pas aussi pour un avenir lointain que l'instabilité moderne ne laisse plus guère le loisir de considérer, mais pour une période de quelques années. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés énormes d'une telle étude, surtout ramenée à un degré de condensation où la place nous manquera souvent pour développer nos raisons et exprimer nos restrictions ou nos doutes. Les échanges internationaux peuvent être représentés par un jeu de tuyaux extrêmement complexe, dans lequel les mesures législatives et douanières, les troubles politiques, les changements de régime, les modifications continuelles de la fortune publique, le cours des changes et des frets, les prétentions respectives du capital et de la main d'œuvre à travers le monde entier interviennent sans cesse pour ouvrir, restreindre ou fermer des valves. D'année en année, de jour en jour, la situation se modifie, et tout ce qui était exact jusque-là devient faux. Néanmoins, l'importance du problème justifie un effort, fût-il téméraire.

En deux mots, la question se pose de la manière suivante. Nos gisements de fer peuvent nous fournir du minerai à discrétion, chacun le sait et le répète depuis la guerre. De plus, nous avons conservé, acquis ou reconstitué un outillage, pour lequel on n'a pas craint, en reconstruisant, de voir grand, comme si les possibilités de vente étaient illimitées. Dans quelle mesure réussirons-nous à écouler, soit des minerais, soit de la fonte, soit de l'acier, soit, ce qui vaudrait encore mieux, des machines, on l'ignore. Tant que durera cette ignorance, la richesse que nous nous attribuons et qui peut devenir réelle, si nous réussissons à la négocier, peut aussi se dissiper en fumée. Il en est d'elle comme de ces évaluations dans lesquelles se complaisent les socialistes et où ils oublient seulement la nécessité de trouver un acheteur pour qu'un capital quelconque cesse d'être un simple symbole ou un espoir. Or les possibilités de vente dépendent des besoins du consommateur et de la mesure dans laquelle celui-ci peut satisfaire ses désirs, du prix de revient et enfin du prix de vente déterminé par la concurrence en tenant compte du change. Ce seront les divisions tout indiquées de notre travail.

* * *

Consommation de fer mondiale. — Les besoins et les facultés d'achat du consommateur dominent tout le problème. Ces besoins sont considérables. Nous vivons depuis un siècle, nous vivrons apparemment longtemps encore dans l'âge du fer. On construira encore bien des chemins de fer, des ponts, des charpentes métalliques, des machines, des automobiles, et même des obus et des blindages. Avec des arrêts provoqués par les crises commerciales périodiques comme celle qui s'est produite en 1920, les chiffres de la consommation mondiale ont toutes les chances pour reprendre peu à peu leur marche ascendante d'avant-guerre. Cependant, même sur ce terrain très général, il y a des restrictions à faire. L'Europe a été trop profondément blessée par la guerre et par le bolchévisme officiel ou latent qui a suivi les hostilités pour que, les dévastations une fois réparées et les profits excessifs de guerre une fois dépensés, on y retrouve aussitôt l'activité commerciale ancienne. Tôt ou tard, chacun devra y comprimer ses dépenses, comme l'exigeait une logique qui, jusqu'ici, n'a pas été assez obéie par tous. L'Amérique du Nord possède son marché propre et son champ d'exportation destiné à grandir. Une forte partie de l'Asie et de l'Europe asiatique est retournée, pour un temps indéterminé, à la barbarie. Les pays d'Asie qui échappent à cette contagion tendent à s'émanciper. On peut donc se demander si la consommation mondiale de fer à fournir par l'Europe croîtra aussi vite qu'on était en droit de l'espérer avant la guerre. Enfin, si l'on arrivait à réaliser, comme beaucoup le rêvent, un état permanent de paix européenne, tout au moins si quelques pays, dont le nôtre, en concevaient l'illusion dangereuse, les débouchés du fer pour le matériel de guerre se trouveraient notablement réduits, comme ils le sont déjà pour la marine.

Prenons cependant comme base la consommation de 1913 en admettant qu'elle constituera, dès que le calme sera à peu près rétabli, un minimum. En 1913, le monde a absorbé 80 millions de tonnes de fer sous toutes ses formes, dont 32 MT (1) étaient alors fournis par les États-Unis, 19 par

(1) Pour ne pas surcharger notre texte de chiffres, nous ferons toutes nos évaluations arrondies en *millions de tonnes*, désignés, suivant l'usage, par les lettres MT.

l'Allemagne, 10 par la Grande-Bretagne et un peu plus de 5 par la France. Depuis la guerre, la crise mondiale s'est accusée dans ce domaine par des fluctuations inusitées. En 1921, la consommation mondiale n'a été que de 31 MT. En 1923, on est remonté à environ 61 MT, alimentés par les États-Unis pour 41, la Grande-Bretagne pour 7,5, la France pour 5,2, l'Allemagne pour 4,8.

C'est ce total dont la France doit chercher à fournir la plus grande part possible en profitant des avantages qu'elle possède pour le minerai et en compensant toutes ses autres infériorités par l'organisation scientifique et la technique.

Les consommateurs étrangers que nous aurons à conquérir peuvent être classés en trois groupes : autres pays métallurgistes européens (Allemagne, Grande-Bretagne et Belgique), auxquels nous pouvons vendre des minerais, de la fonte, de l'acier en lingots ou quelques produits spéciaux, sauf à leur acheter d'autre part des produits finis; pays européens à métallurgie propre insuffisante, tels que les Pays-Bas, la Suisse, l'Italie ou la Roumanie ; pays d'outre-mer, tels que l'Amérique du Sud, le Japon ou la Chine, dans la mesure où ils ne seront pas absorbés par des concurrents mieux armés. Nous nous bornons à poser ici cette question sur laquelle nous reviendrons, quand nous aurons discuté notre prix de revient, de manière à étudier les conditions où s'établira la concurrence.

***

Minerais de fer. — Pour fabriquer de la fonte ou de l'acier, il faut d'abord, cela va de soi, posséder ou acheter du minerai de fer. Sur ce point, nous avons une supériorité très apparente et souvent signalée dans nos gisements lorrains, auxquels s'ajoutent accessoirement les minerais de Normandie, des Pyrénées et de l'Afrique. Cette supériorité, je l'indique en passant pour n'y plus revenir, intéresse vivement notre défense militaire ; car, en temps de guerre, il est essentiel de posséder sur son propre territoire une matière aussi indispensable. En temps de paix, elle se traduit simplement par une économie et non, comme on le croit quelquefois, par un bénéfice assuré avec certitude de faire la loi. Nos minerais lorrains à 35 pour 100 de fer et phosphoreux constituent, par eux-mêmes et avant toute élaboration, une marchandise d'exportation qu'on ne doit

ni surfaire ni déprécier. Croire que les Allemands, nos acheteurs naturels, ne peuvent absolument s'en passer, serait aussi fou que d'ajouter foi aux présentes hâbleries germaniques, suivant lesquelles les industriels d'outre-Rhin trouveraient avantage à se fournir ailleurs. Ils peuvent les remplacer, c'est incontestable, comme nous pouvons acheter du coke ailleurs que chez eux; les minerais de fer ne manquent pas dans le monde, et nos adversaires se sont efforcés par diplomatie de nous le démontrer depuis la guerre, — on verra tout à l'heure comment; — mais ils ont un intérêt non moins évident à se fournir chez nous. Précisons ce premier point du minerai, d'abord pour notre industrie française et ensuite pour nos concurrents d'Allemagne.

Le premier avantage un peu théorique que nous assure la possession, désormais complète, du gisement lorrain, avantage difficile à chiffrer, est le long avenir que ses réserves nous assurent. La Lorraine, à elle seule, représente, en chiffres ronds, 5 milliards de tonnes de minerais immédiatement utilisables pour une extraction annuelle qui, normalement, devrait être, en France, d'au moins 50 millions de tonnes, correspondant à 16 ou 17 MT de fonte. La Normandie et l'Anjou viennent ajouter 100 à 150 MT de minerais à 50 pour 100 de fer et l'Afrique du Nord au moins autant de minerais supérieurs.

En regard de ces chiffres impressionnants, les réserves de l'Allemagne actuelle ne représentent pas plus de 700 MT disponibles. La Suède, dont, nous allons le voir, elle absorbe la production pour les deux tiers, mais qui, malgré tout, ne lui appartient pas, peut, en tenant compte des dernières découvertes septentrionales, contenir un milliard de tonnes (il est vrai, à teneur élevée de 60 pour 100). Un parti politique puissant y proteste énergiquement, quoique vainement, contre ces exportations. Notre autre concurrent, la Grande-Bretagne, tout en possédant des réserves très fortes de minerais pauvres qu'elle ne considère pas aujourd'hui comme utilisables, vit en réalité sur des gisements qui sont très loin de suffire à sa production et dont le cube ne paraît pas atteindre un milliard de tonnes. Enfin, la Belgique tire ses minerais de l'étranger.

Mais ces considérations d'avenir n'intéressent guère que les économistes. Les métallurgistes sont plus touchés par l'extraction annuelle réalisable et par le prix de revient au point

d'utilisation. A cet égard, la Lorraine a été avantageusement dotée, et par la régularité de ses couches et par leur situation à proximité de grands gisements houillers. En 1913, la Lorraine restée française produisait 19,5 MT et la Lorraine annexée, 21, en laissant de côté le Luxembourg que lui adjoignaient les Allemands. De nombreuses mines allaient, en outre, augmenter leur extraction. Dans le seul bassin de Briey, on prévoyait 20 MT de plus. Si la guerre n'avait pas eu lieu, l'ensemble du bassin qui nous appartient aujourd'hui produirait donc 60 MT, auxquels il faudrait ajouter 4 MT pour nos autres gisements français. La guerre, en détruisant des installations, en renchérissant les capitaux, etc... a retardé ce développement. La production totale de 1923 n'a guère été, pour toute la France, que de 23,5 MT. Mais c'est un chiffre momentanément réduit.

Quant au prix de revient, avant la guerre, le minerai lorrain était évalué, en moyenne, par la satistique de l'industrie minérale française, à 4 fr. 85 la tonne sur le carreau de la mine et il pouvait alors revenir à un peu moins de 4 fr. Actuellement, le prix de revient compté en or doit être assez analogue, quoique un peu plus fort, si l'on en juge par des ventes à l'exportation faites au début de 1924 sur le pied de 4,30 francs-or. En Normandie, des minerais à 50 pour 100 moyennement phosphoreux sont vendus sur la mine 7 à 8 francs-or. Ce sont ces deux gisements qui alimentent notre production de fonte. En dehors de cela, nos hauts-fourneaux consomment fort peu de minerais étrangers : seulement 2 à 300 000 tonnes de minerais luxembourgeois, équivalents aux minerais lorrains, et environ 100 000 tonnes de minerais purs achetés à Bilbao. Les minerais de l'Afrique du Nord ne viennent pour ainsi dire pas en France.

Prenons, comme comparaison, l'Allemagne, notre principal concurrent futur à l'exportation. L'Allemagne ne peut se fournir que pour une faible partie en minerais nationaux. Malgré les nombreux efforts tentés depuis la guerre pour forcer l'extraction des mines allemandes ou pour en trouver de nouvelles, la production de ces dernières années n'a pas dépassé 6 MT par an (correspondant à 3 MT de fonte), alors que l'Allemagne, dans ses limites actuelles, est outillée pour produire au moins (chiffres de 1913, augmentés d'un tiers pour les constructions nouvelles) 14 MT de fonte. Cette production de minerais lui est

fournie : pour 1,8 MT par le Siegerland très bien placé ; pour 1,5 par le bassin de Salzgitter au nord du Harz ; 0,7 par le bassin du Vogelsberg ; 0,6 par le bassin de la Lahn.

Malgré cette pénurie, l'Allemagne a tenu à nous prouver qu'elle pouvait se passer des minerais lorrains. La tâche lui a été facilitée par la restriction énorme de sa consommation intérieure (réduction de 40 pour 100 entre 1913 et 1922 pour les limites de frontières actuelles) et par la suppression presque complète des exportations de produits métallurgiques. Au lieu de 5 MT en 1913 pour l'ensemble de l'Allemagne, elle n'en a exporté que 1 MT en 1923. Néanmoins, comme elle cherche avec énergie à reporter sur son territoire actuel les industries d'exportation qui faisaient autrefois sa fortune, elle a forcé ses importations de minerais, qui sont montées un moment à 10 MT en 1922 pour retomber à 2,4 en 1923 par l'occupation de la Ruhr et se relever sur le pied de 3,5 en 1924. Dans le tonnage de 1922, elle n'a pris que 2 MT en Lorraine. La Suède lui a fourni 5 MT ; l'Espagne 1,4 ; Terre-Neuve 0,5. Les Allemands ont acheté en outre dans l'Anjou, en Algérie, au Maroc. Enfin, tout au moins comme argument de négociations, ils ont fait valoir le développement probable d'exploitations au Brésil et au Chili. Ils ont également consommé en masse les vieux fers, les riblons, dont la guerre a laissé des stocks si considérables, mais qui tendent pourtant à s'épuiser (1 MT en 1920.)

En somme, c'est pratiquement la Suède qui supplée pour eux aux minerais lorrains, avec des minerais plus riches, mais plus chers. Les mines suédoises d'exportation, centralisées par la Société Graengesberg-Oxelösund, peuvent, d'après leurs contrats longuement débattus et souvent remaniés avec l'État suédois, exporter de Suède : de 1923 à 1932, 8,1 MT annuelles et, de 1933 à 1936 : 7,6. Les Anglais achètent à ces mines environ 0,6 MT de minerais purs. Les industriels allemands se sont assuré 5 MT par an : ce qui, avec la production nationale, ne leur permettrait encore de travailler qu'à 50 pour 100 de leur capacité. De plus, leur prix de revient en est majoré. Le minerai lapon coûte, en effet, 21 à 22 francs-or à bord dans un port suédois, auxquels il faut ajouter une dizaine de francs pour atteindre Rotterdam. On ne consomme, c'est vrai, que 1 650 kilos de ce minerai par tonne de fonte contre 2 800 kilos de minette de Briey. Néanmoins, en tenant compte de cette valeur respec-

tive des minerais et des distances différentes à franchir, on arrive à cette conclusion que le minerai lorrain acheté 14 à 15 francs-or sur une mine française équivaut presque, pour une usine de Westphalie, au minerai suédois. Tout prix nettement inférieur constitue un bénéfice. Or, en 1924, les prix de vente effectifs de nos minerais sont partis de 4 francs-or pour monter à 6. Ces chiffres montrent assez si les Allemands ont avantage à rester nos acheteurs.

***

Combustibles. — Une question très grave est celle des combustibles, houille et coke, pour laquelle notre infériorité est manifeste et désormais irrémédiable vis-à-vis de tous nos concurrents allemands, anglais, belges ou américains. Pour produire une tonne de fonte, il faut brûler 1 200 kilos de coke. Plus on pousse loin l'élaboration, plus, on le conçoit, le rôle du minerai s'efface devant celui du charbon et de la main d'œuvre.

En ce qui concerne le charbon, nous sommes très désavantagés. Nous le serons encore plus dans un avenir qui, pour la vie d'un peuple, est bien court, puisque, dans un siècle ou deux, nous aurons épuisé la plus forte partie de nos gisements. Mais nous le sommes dès à présent pour le tonnage, le prix et la qualité. La constitution géologique du sol en est la cause principale. Mais on ne peut malheureusement pas dire que, depuis quinze ans, les influences politiques aient contribué à y remédier. L'écart entre notre production et notre consommation, qui était de 6 MT en 1860, a passé à 15 en 1900, à 20 en 1913. Actuellement, tout l'équilibre est troublé par une série de causes contradictoires : d'une part, réparation inachevée de nos mines ; d'autre part, consommation générale réduite par la crise mondiale et intervention momentanée de la Sarre, qui va avoir donné en 1924 environ 15 MT. Dans cette année 1924, nous arriverons, y compris la Sarre, à 60 MT et le chiffre s'accroîtra en 1925. Mais, à la consommation d'avant-guerre, qui atteignait déjà ces 60 MT et qui, dans des conditions normales, se serait accrue de 8 ou 10 MT, il faut ajouter désormais la consommation de l'Alsace-Lorraine, qui, en 1913, dépassait 11 MT et, pour le moment, celle de la Sarre. La France a dû importer, en 1923 (houille et coke), plus de 30 MT. Je ne reviens pas sur l'injustice systématique qui nous a privés des

anciens territoires français de la Sarre, pour l'industrie desquels les minerais français de Lorraine sont, plus encore que pour la Westphalie, une nécessité. En cela comme dans toute leur politique d'après-guerre, les Anglais ont été poussés par la crainte de la concurrence industrielle française : ils s'apercevront bientôt avec quelle imprudence ils ont favorisé ainsi la concurrence, beaucoup plus grave pour eux, des Allemands.

Ce tonnage, tellement insuffisant, de houille, dont le déficit grève si fort nos finances et paralyse notre industrie, nous ne pouvons que peu l'augmenter pour bien des raisons techniques et fiscales. Techniquement, un mineur allemand fournissait, avant la guerre, 268 tonnes de houille par an (travailleurs du fond et du jour) ; un Anglais 244 ; un Français seulement 200. De 1900 à 1913, la production du mineur allemand avait monté de 240 à 269 ; celle du Français était restée stationnaire (200 contre 196). De 1913 à 1921, par l'application intempestive de la loi de huit heures, la production moyenne est encore tombée d'un tiers pour l'ensemble de nos mineurs (fond et jour), de 29 pour 100 par ouvrier du fond. Un travailleur du fond qui, dans le Nord, produisait 975 kilos par jour, est descendu à 738 en 1920 et 692 en 1921. Dans les mêmes conditions, un mineur du Gard a fléchi de 910 à 696 et 661. Malgré l'habileté et le zèle, incontestablement supérieurs, de nos ingénieurs, la géologie de nos gisements n'y permet pas, autant que chez nos voisins, l'emploi des engins mécaniques pour compenser la disette et la paresse croissante de la main d'œuvre.

Puisque nos mineurs travaillent moins fructueusement, on n'a donc eu d'autres ressources, pour retrouver et augmenter la production ancienne, que de développer le nombre des ouvriers, en recourant de plus en plus à la main d'œuvre étrangère. Mais alors la même question se pose sous une autre forme. Pour loger plus d'ouvriers, pour loger des ouvriers devenus plus exigeants, il faut des habitations nouvelles. On sait quelle est la crise du logement. Toutes les sociétés minières de France sont occupées depuis la guerre à construire des cités ouvrières aux prix ruineux de l'époque actuelle. L'impossibilité de pousser cette dépense nécessaire au delà de certaines limites, contribue encore à arrêter l'essor de la production.

Jusqu'ici, par le fait de notre change en dépréciation croissante, qui arrêtait un peu l'entrée des charbons étrangers, nos

principales mines de houille ont pu suffire à ces frais. Mais l'argent devient exigeant, les bourses se vident, les trésoreries se resserrent, les charges fiscales s'accumulent. Un redressement du franc quelque peu sensible, si désirable qu'il soit, suffirait à ralentir de proche en proche la production, d'abord dans les mines les plus pauvres, puis dans de plus heureuses. En tout cas, les nombreux projets de mines nouvelles qui, avant la guerre, ont été si longtemps paralysés par les interventions parlementaires, sont aujourd'hui abandonnés en raison de la grève des capitaux auxquels, sous prétexte de taxer des bénéfices exagérés, on prétend ne laisser dans les entreprises minières que des chances de perte. Pour les mêmes raisons, le prix de ce charbon déficitaire a passé de 16,65 francs-or en 1913, à 23,55 francs-or en 1921 (prix moyen de la tonne sur la mine.)

On connaît, au contraire, la prodigieuse richesse en combustibles de l'Allemagne et aussi l'importance pour elle du marché français. Au moment où j'écris, 5 MT de stocks s'accumulent en Westphalie, prêts à peser sur les négociations commerciales franco-allemandes et à profiter de leur conclusion. Quant au prix de revient, il était, avant la guerre, de 13,15 francs-or en Allemagne (et de 11,25 en Grande-Bretagne). Pendant l'occupation de la Ruhr, il a été de 15,60.

Je n'ai parlé, jusqu'ici, que de la houille. Ce n'est pas du charbon quelconque que réclame la sidérurgie, c'est du coke et les véritables charbons à coke sont rares dans nos gisements français. A cet égard, on a fait beaucoup de recherches théoriques pour transformer en coke ou simili-coke des charbons inférieurs. L'impossibilité de faire venir du charbon allemand a, pendant la guerre, conduit à développer en France des cokeries qui ont retrouvé une occasion favorable dans les premiers temps de la « résistance passive ». On a, en même temps, poussé à la récupération des sous-produits qui diminue le prix de revient du coke. Des résultats heureux ont été obtenus dans ce sens. Mais ils n'aboutissent pas à nous libérer du joug étranger et, quand bien même nous pourrions coûte que coûte fabriquer assez de coke, ce qui paraît totalement impossible, si ce coke nous revenait beaucoup plus cher que le coke allemand ou anglais, notre industrie n'en serait pas moins grevée et arrêtée dans ses essais de concurrence.

En 1913, la France fabriquait, surtout dans le Nord, 4 MT de coke métallurgique. On en consommait 7 MT, auxquels il faut ajouter 4,5 pour l'Alsace-Lorraine. Malgré la réduction générale de notre industrie, il a fallu importer, en 1921, 2,6 MT de coke; en 1922, 4,7 MT. En 1923, nous avons produit 4,3 MT et dû importer 3,2 MT (dont 2 MT venant d'Allemagne). Bientôt c'est 8 MT qu'il nous faudra acheter au dehors ou produire. Ce coke, nous le prenions surtout, — et nous continuerons forcément à le prendre de préférence, — en Westphalie. Ce que nous n'achetons pas en Allemagne, nous le demandons à l'Angleterre (0,4 MT), ou à la Belgique (0,5), toujours à d'autres pays métallurgistes et concurrents. Les pays qui possèdent assez de coke pour en vendre sont, en effet, à même de se créer une industrie propre. Nos négociations avec l'Allemagne se trouvent ainsi amenées à envisager comme un point de première importance l'échange du minerai contre du coke.

***

Main d'œuvre et charges fiscales. — Je viens d'aborder incidemment le problème de la main-d'œuvre à propos de la houille. J'aurais pu en parler aussi pour les mines de fer. C'est surtout sous cette forme indirecte qu'il intervient dans un haut fourneau ou une aciérie. Mais, quand on aborde l'élaboration de l'acier, il reparaît avec la même acuité que pour les mines et toujours sous la même forme. Les Allemands ayant tué 1 500 000 Français, la main d'œuvre est rare en France. Donc elle est exigeante et parle haut. Les rapports naturels de l'intelligence et de la force musculaire brutale se sont trouvés altérés. La pesanteur des charges fiscales qui accablent notre industrie en est, malgré les apparences, connexe. Étant donné le principe paradoxal de toute notre gestion financière, d'après lequel on commence par déterminer les dépenses de l'État ou des ouvriers pour régler en conséquence leurs recettes, ces dépenses démesurément accrues retombent tôt ou tard sur le consommateur, dont la seule ressource est de faire grève. A l'intérieur, cette grève reste limitée par les besoins indispensables. Quand il s'agit de l'exportation où d'autres fournisseurs offrent des conditions plus avantageuses, elle se traduit par la fermeture des marchés. Par exemple, le salaire moyen du mineur à la houille français a passé de 5,40 francs en 1913 à

6,25 francs-or en 1923, pour un rendement réduit, on l'a vu, de plus d'un quart. Tous les achats d'une usine subissent la même majoration.

* * *

Outillage. — Nos usines détruites sont actuellement presque reconstituées, sauf celle de Denain-Anzin, qui sera terminée à la fin de 1925. Beaucoup d'entre elles jouissent, dès lors, d'installations neuves et modernisées qui compenseront un peu une immobilisation de dix ans. On a rebâti les aciéries du Nord comme si nous n'avions pas, en Lorraine désannexée, une capacité de production déjà trop grande. Au total, nous allons être armés pour produire 10 à 12 millions de tonnes de lingots d'acier. Ce magnifique outillage représente, sinon une valeur marchande, du moins un capital investi qu'il est intéressant de chiffrer, puisque les intérêts de ce capital et l'amortissement de ces installations doivent intervenir dans notre prix de revient.

Pour apprécier le coût de nos usines, on risquerait fort de se tromper si l'on se bornait à additionner les capitaux figurant aux bilans : capitaux parfois très inférieurs à la valeur réelle de l'affaire. Le cours des actions en bourse donnerait une notion plus sérieuse, mais souvent enflée à l'inverse par des espoirs spéculatifs. Pour l'ordre d'approximation très large que nous visons ici, on peut adopter un système plus simple et qui est moins exposé à assimiler des francs-papier de valeurs diverses. Il est aujourd'hui couramment admis que, pour établir une usine produisant 300 000 tonnes d'acier annuelles, on doit dépenser 150 millions de francs-papier (42 millions de francs-or). Appliquant ce chiffre à une production nationale de 11 MT, nous obtenons une estimation d'environ 1 500 millions en francs-or. En lui attribuant simplement un intérêt de 10 pour 100, on obtient un chiffre minimum (en or) de 150 millions.

Cette industrie occupe, en France, trois régions principales : la Lorraine, favorisée par le minerai de fer ; le Nord, facilement alimenté en houille ; le Centre, suppléant à ces avantages naturels par la force acquise et l'expérience d'un long passé, par un puissant outillage aussi bien financier que technique, par la mise en œuvre du laboratoire. Avant la guerre, le Centre arrivait ainsi, pour un tonnage trois fois plus faible que celui de la Lorraine, à une valeur en francs à peine inférieure

d'un tiers. Par suite de la guerre, l'industrie de notre Lorraine s'est trouvée juxtaposée à celle analogue de la Lorraine désannexée et a dû subir sa concurrence, en même temps que celle-ci, orientée jusqu'alors vers l'Allemagne et machinée pour faire corps avec la Westphalie, se trouvait désemparée. Dans le Nord, nos usines avaient été systématiquement détruites par les Allemands ; elles reparaissent l'une après l'autre, reconstruites à grands frais par le pays. Le Centre, qui n'a pas souffert de la guerre, en a tiré quelques profits momentanés, en partie repris par le fisc, en partie employés en acquisitions françaises ou étrangères. Ses usines n'ont pas été atteintes, mais elles n'ont pas été non plus modernisées. Son débouché principal s'est trouvé sensiblement réduit par la diminution de nos armements et par l'annihilement de notre marine.

Ces trois régions ont chacune sa raison d'être : la Lorraine, qui a le minerai, comme productrice de fonte et d'aciers bruts, avec forte exportation ; le Nord, qui possède la houille, pour les produits demi finis ; le Centre, qui l'emporte par l'outillage, pour les produits de qualité supérieure et les aciers spéciaux. Dans un autre ordre d'idées, l'industrie du Centre, si désavantagée qu'elle apparaisse, gardera toujours un intérêt national, comme étant la seule non exposée à une invasion brusque de l'ennemi.

La Lorraine, par laquelle nous commençons, c'était, avant la guerre, Meurthe-et-Moselle avec les aciéries de Micheville et de Mont Saint-Martin près de Longwy ; d'Homécourt et de Jœuf près de Briey ; de Pompey et de Neuves-Maisons près de Nancy. Nous y joignons aujourd'hui Hagondange, Rombas, Hayange, Moyeuvre-Grande, Uckange, Ottange, etc. Cette région, par suite de sa situation sur les mines de fer, a la spécialité des fontes de moulage et des fontes Thomas, produites avec ses minerais phosphoreux. L'usine de Pont-à-Mousson, l'une des plus grandes fabriques de tuyaux du monde, est depuis longtemps organisée pour l'exportation. Comme acier, la Lorraine expédie un tonnage important à l'état de lingots et *blooms*, notamment la région de Thionville, qui s'associait généralement avec des usines de finissage westphaliennes. On vend également des produits courants et à bon marché, tels que profilés, poutrelles, rails et fils.

Dans le Nord, les principales aciéries étaient celles de Denain,

de Valenciennes et de Pont à Vendin. Cette région, dépourvue de minerais mais riche en houille, fabrique relativement peu de fonte et d'acier Thomas, mais des aciers de meilleure qualité et plus chers, beaucoup d'acier Martin et de l'acier Bessemer : tôles, aciers marchands, pièces de forge, acier moulé. Quand elle traite des minerais, elle les achète généralement en Lorraine. Mais sa situation littorale lui permet aussi de puiser en Normandie, dans les Pyrénées, à Bilbao, etc., et elle utilise beaucoup de riblons. Son rôle naturel est de se substituer à la Westphalie dans la mesure du possible pour le finissage des produits lorrains.

Dans le centre, les grandes usines sont celles du Creusot, Saint-Chamond, Montluçon, Holtzer, etc. Privées de minerais, pauvres en combustibles, ces usines s'alimentent surtout en fonte lorraine. Le Cardiff peut souvent y faire concurrence aux houilles locales. Le coke doit être importé en presque totalité coûteusement du Nord ou d'Allemagne. On y voit donc peu de hauts fourneaux, pas de convertisseurs Thomas pour minerais phosphoreux, mais de nombreux fours Martin, des creusets et surtout un remarquable outillage de presses, tours, fosses à tremper, etc. Parfois, comme au Creusot, on pousse l'élaboration jusqu'à la fabrication des machines, navires, canons, etc.

Étant donné l'enchevêtrement et la solidarité de ces trois régions entre elles, nous en présenterons une idée plus juste en examinant nos principales « firmes » françaises qu'en nous attachant à une aride énumération d'usines.

Le nom le plus connu est celui du Creusot (Schneider et Cie). Les installations, situées en Saône-et-Loire, forment tout un monde. On y produit cependant peu d'acier (seulement 175 000 tonnes avant la guerre); mais cet acier est complètement élaboré. La Société, outre de petits gisements locaux sans importance qui ont provoqué sa création et des mines en Espagne, possède : en Lorraine, les concessions de Droitaumont et de Briey; dans le centre, les houillères du Creusot et de Decize. Elle s'est intéressée à diverses tentatives pour établir en France une métallurgie littorale, d'abord en Provence, puis en Normandie et a pris, récemment, de nombreuses participations, souvent lointaines. L'usine du Creusot est caractérisée par 5 hauts fourneaux, 73 fours à coke, 3 convertisseurs et 17 fours Martin.

La Société de Wendel était représentée en France avant la

guerre par les usines de Jœuf en Meurthe-et-Moselle et de Messempré (Ardennes), avec les mines de Jœuf et de Mance. Les petits-fils de F. de Wendel, qui ont les premiers appliqué le procédé Thomas, possèdent, en outre, à la hauteur de Briey, un vaste domaine allant de Hayange et Moyeuvre presque jusqu'au Luxembourg et, dans la partie Sud du bassin, un autre secteur Rezonville-Viouville. Ils ont particulièrement pratiqué la concentration dite verticale et contrôlent, dit-on, environ 7 MT de houille annuelle (Petite-Rosselle en Moselle, Frédéric-Henri en Westphalie, etc.). Ils possèdent 18 hauts fourneaux à Hayange, Moyeuvre et Patural et occupent 35000 ouvriers.

Les Aciéries de la Marine et d'Homécourt étaient, avant la guerre, les plus forts producteurs de fonte français (450000 t. et 345000 tonnes d'acier en 1913). Leur production de 1923 a été seulement de 122000 tonnes de fonte et 209000 tonnes d'acier. Les mines sont celles de Saint-Chamond (Loire) pour la houille; d'Homécourt, Chevillon, Trieux et Anderny (Lorraine) pour le fer. Les usines sont nombreuses et dispersées. Homécourt, en Meurthe-et-Moselle, fabrique surtout des demi-produits et des laminés courants. Saint-Chamond et Assailly dans la Loire jouent un rôle analogue à celui du Creusot pour le matériel de guerre et les aciers fins. Le Boucau (Basses-Pyrénées), installé au bord de l'Adour, produit exclusivement de l'acier Bessemer et de l'acier Martin avec des minerais d'importation. Hautmont dans le Nord fournit les demi-finis. La Société possède 11 hauts fourneaux, 8 convertisseurs, 23 fours Martin et 6 fours à creusets. Elle occupait, en 1913, 8000 ouvriers.

La Société des Hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et d'Anzin tenait la tête en France pour la production de l'acier (400000 tonnes), quoique ne venant qu'au cinquième rang pour la production de la fonte (335000 tonnes en 1913). Elle exploite des mines de fer en Lorraine (Hazotte et Clévant), en Normandie (la Ferrière), en Espagne (Sommorostro), avec des participations à Godbrange et Côte-Rouge et une houillère à Azincourt (Nord). Ses usines, situées à Denain et à Anzin, dans le Nord, comprenaient 8 hauts fourneaux, 4 convertisseurs, 10 fours Martin et occupaient 6500 ouvriers. Leur situation, au centre des trois départements, qui absorbent à eux seuls un tiers de la consommation française, leur assure de grands avantages sur le marché intérieur.

Les forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons ont des établissements très divers : mines de fer de Maron-Val-de-Fer et Liverdun en Lorraine ; mines de houille de Saint-Éloy, les Ferrières et Noyant dans le centre ; participation à Dourges ; hauts fourneaux à Neuves-Maisons près de Nancy, avec fabrication de poutrelles, rails, etc. ; usine Saint-Jacques à Montluçon, autrefois spécialisée pour le matériel de guerre, auquel s'ajoutent les produits fins et spéciaux pour l'automobile, l'électricité, etc. La Société compte, au total, 7 hauts fourneaux, 4 convertisseurs, 14 fours Martin, et occupe 7000 ouvriers.

La Société métallurgique de Senelle-Maubeuge exploite trois usines à Senelle près Longwy en Lorraine, à Laval-Dieu Ardennes) et à Maubeuge (Nord). Elle dispose de 7 hauts fourneaux, 2 aciéries Martin, 1 aciérie Thomas et possède les charbonnages de Douchy, qui ont donné, en 1923, 184 000 t. de coke.

Je me contente de citer encore les aciéries de Longwy, celles de Micheville, la Providence, les usines métallurgiques de la Basse-Loire, les forges et aciéries du Nord et de l'Est, Pompey, les aciéries de France, Commentry-Fourchambault. Cette dernière Société achevait, au moment de la guerre, avec les mines de Lens, l'importante usine de Pont-à-Vendin dans le Nord, qui devait produire et transformer 300 000 tonnes de fonte.

Il convient, même dans une énumération aussi rapide, de faire une place aux usines récupérées de la Lorraine, pour lesquelles se posent des problèmes spéciaux. Ces usines, mises en adjudication par le séquestre, ont été généralement acquises par nos anciens groupes métallurgiques pour des prix excessifs de 100 à 150 millions, qui correspondaient plutôt à leur situation ancienne qu'à leur état présent. Leurs installations sont souvent très remarquables. Néanmoins, les résultats de l'exploitation se sont chiffrés, en 1921 et 1922, par un déficit moyen de 24 à 27 millions de francs. En 1923, l'exploitation a été à peu près équilibrée pour Hagondange (l'ancienne usine de Thyssen) et Rombas, mais est restée très onéreuse pour Knutange. La France possède également des participations en Luxembourg (Terres Rouges et Hadir).

En regard de nos firmes françaises, voici quelques renseignements sur les principaux « Konzerns », ou Unions, allemands, qui suffiront, je crois, à en montrer la puissance formidable. Le « Konzern » est, on le sait, un groupement d'indus-

tries connexes arrivant à se suffire à elles-mêmes et groupées par une concentration « verticale » sous l'autorité dictatoriale d'un puissant « animateur ». C'est la forme individualiste qui, depuis la guerre, s'est substituée à la forme collective ou syndicale des anciennes concentrations « horizontales » entre industries pareilles. Les principaux Konzerns portent les noms de Stinnes, Thyssen, Haniel, Krupp, Rheinstahl et Klœckner.

La firme Stinnes, fondée en 1808 par Mathias Stinnes, transporteur de charbon sur le Rhin, a pris, depuis la guerre, la tête de l'industrie allemande. Ce Konzern possède 230 mines de charbon et de fer, 36 hauts fourneaux, 18 aciéries, 290 ateliers de constructions mécaniques, 285 usines d'énergie électrique, et englobe 120 usines d'industries annexes, 160 banques et maisons de commerce et 190 entreprises de transport. Sa production a atteint 18 MT de charbon (le tiers de la consommation française), 2 MT de fonte et 1,2 MT d'acier.

Le Konzern Thyssen, qui est en voie d'accroissement, produit 1,6 MT de charbon, 1 MT de fonte et 0,85 MT d'acier. C'est un grand acheteur de minerais français.

Le Konzern Haniel, qui occupe 100 000 ouvriers, possède 7 charbonnages, 4 mines de fer, 18 usines de transformation métallurgique, 18 usines d'industries annexes. Sa production annuelle est de 6,2 MT de charbon et 0,9 MT d'acier.

Le Konzern Krupp, très connu comme symbolisant l'industrie de la guerre par opposition à notre Creusot, a dû se transformer pour répondre à une situation nouvelle. Il possède trois mines de charbon (1,8 MT annuelles) et deux mines de fer, qui ne suffisent pas à sa consommation. 78 000 ouvriers sont occupés dans ses cinq usines de première transformation, et ses trois usines pour machines ou aciers spéciaux.

Les autres firmes seront assez représentées par leur nombre d'ouvriers : 45 000 au Konzern Klœckner; 36 000 au K. Stumm; 30 000 au Rheinstahl; 21 000 au K. Mannesman; 20 000 au K. Hœsch. D'une façon générale, la tendance est de réduire le nombre des Sociétés pour augmenter leur force (55 en 1923 contre 75 en 1918). Mais cela n'empêche pas les anciens groupements « horizontaux », comme le *Kohlen syndicat*, de renaître et de nouveaux, comme le *Rohstahlverband*, de se former.

En résumé, l'Allemagne, après avoir perdu par la guerre 40 pour 100 de ses hauts fourneaux, 44 pour 100 de ses fours

Martin, 67 pour 100 de ses convertisseurs, 20 pour 100 de ses laminoirs, a déjà plus que récupéré ses pertes. En Westphalie, de 1914 à 1924, la capacité des hauts fourneaux a augmenté de 32 pour 100, celle des convertisseurs de 16 pour 100, celle des fours Martin de 40 pour 100. Surtout, les installations ont été, depuis 1914, largement modernisées. Avec du coke surabondant et à très bon marché, une main d'œuvre que ne paralyse pas la loi de huit heures, l'Allemagne, dès qu'elle aura surmonté la gêne momentanée causée par le rétablissement de la saine monnaie, se trouvera redoutablement armée pour la concurrence.

***

Prix de revient et change. — Sans entrer dans des détails, toujours un peu indiscrets, qui varient d'usine à usine et de semaine en semaine avec le prix du coke, on doit remarquer que les deux éléments essentiels du prix de revient dans une tonne de fonte ou d'acier sont le minerai de fer et le combustible : l'un en notre faveur, l'autre à l'avantage des Allemands. Pour une tonne de fonte, il faut trois tonnes de « minette » lorraine et 1 200 à 1 225 kilos de coke : pour une tonne d'acier Thomas, 1 130 kilos de fonte et 250 kilos de houille et de coke (ce combustible disparaissant si l'usine fabrique son coke et possède des gaz de hauts fourneaux). Ainsi, pour une tonne de fonte fabriquée en Westphalie pendant notre occupation et revenant à 100 francs-or, on consommait, d'après un rapport officiel, 45 francs de minerai et 37 de coke. En France, dans une usine lorraine produisant elle-même son minerai et son coke, ce coke peut revenir actuellement à environ 36,4 francs-or la tonne (130 francs-papier). On dépensera donc 45 francs-or de coke et seulement 12 à 15 francs de minerai et l'on gardera ainsi un sensible avantage. Puis, dans une tonne d'acier westphalienne revenant à 110 francs-or, il entre 106 francs de fonte à 100 francs la tonne avec 2,50 de main d'œuvre et une dizaine de francs de frais généraux ou dépenses diverses, à peu près compensés par la vente des scories de déphosphoration. Ici encore, la supériorité reste à celui qui possède le minerai.

Mais, à côté de ces éléments techniques, il existe malheureusement aujourd'hui un autre élément financier dont l'influence est capitale : c'est le change. Une loi économique

qui est, je crois, suffisamment prouvée par l'expérience, montre que les prix tendent progressivement à se fixer sur la valeur réelle de la monnaie et non sur le cours fictif qu'il plaît aux Gouvernements de lui attribuer. Si le change restait invariable, quelque bas qu'il fût, son influence ne nous intéresserait donc pas ici. Mais les conditions sont toutes différentes, quand il varie de jour en jour comme actuellement. Outre la nécessité de spéculer sur le change qui s'impose alors à tout industriel, on constate, entre les trois courbes représentant la dépression du franc, l'indice général des prix de gros et l'indice des prix au détail, un décalage, en raison duquel la baisse de la monnaie nationale est avantageuse et son relèvement nuisible aux exportateurs, ou aux commerçants en concurrence avec des pays étrangers à étalon d'or. On peut, dès lors, prévoir, quand le franc remontera vers sa valeur normale, des moments très difficiles pour notre industrie : moments que l'Allemagne, grâce au cynisme de sa banqueroute totale, achève déjà de traverser.

***

La concurrence. — Sur le marché international, il ne s'agit pas de faire bien, mais de faire mieux. Nos chances de succès dépendent d'abord de notre prix de revient comparé à celui de nos adversaires : c'est-à-dire des conditions naturelles, techniques et sociales que nous avons passées en revue. Elles dépendent aussi de l'organisation commerciale et des courants créés peu à peu par la réclame et la propagande. A cet égard, nous avons à remonter la pente ; mais, malgré des erreurs de direction, la victoire nous a laissé un prestige qui doit logiquement rejaillir sur notre industrie. Dans certains cas, comme pour la fonte moulée, nous avons su depuis longtemps conquérir une réputation telle que la Grande-Bretagne et l'Allemagne nous envoyaient à finir de grosses quantités de fonte brute. Ailleurs, nous avons un peu trop travaillé en ordre dispersé, ou trouvé commode de recourir à des intermédiaires étrangers.

Devons-nous chercher à vendre plutôt tel ou tel produit? Théoriquement, la réponse ne serait pas douteuse. Avec un minerai à 4,5 francs-or la tonne, on aboutit à une machine où la tonne est comptée à 1 500. Le bénéfice est d'autant plus fort que le produit est plus élaboré. Mais, pratiquement, on vend ce

qu'on peut. Si nous trouvons à placer de grandes quantités de minerai ou de fonte brute, cela favorisera nos mines et nos hauts fourneaux, sans empêcher nos aciéries ou nos fabriques d'automobiles et de turbines de chercher en même temps des débouchés plus lucratifs. Il est seulement évident, comme nous allons le préciser, que nos acheteurs ne seront pas les mêmes dans les deux cas.

S'il s'agit de minerais ou de fonte, ces acheteurs sont, en pratique, nos concurrents Allemands, Belges ou Luxembourgeois (les Anglais restant réfractaires à nos minerais phosphoreux et se contentant de nous acheter des minerais algériens). Si l'on passe à la fonte de moulage ou à l'acier, on doit viser les pays d'Europe ou d'outre-mer à métallurgie insuffisante. Voici, à cet égard, ce que l'on peut dire sur les principaux marchés sidérurgiques.

Commençons par le plus gros producteur mondial, les États-Unis. Si nous nous reportons avant la guerre, nous assistions alors, dans le monde entier, à la poussée victorieuse de l'Allemagne, avec une exportation nette de 5 MT, tandis que la Grande-Bretagne perdait peu à peu du terrain (2,3 MT) et que la France exportait à peine 0,3 MT. Les États-Unis constituaient alors un domaine fermé. D'une façon générale, l'Europe exportait de plus en plus outre-mer, deux fois plus en 1913 qu'en 1898. Puis la guerre, isolant l'Europe pendant cinq ans ou la rendant importatrice, a puissamment favorisé l'industrie américaine et encouragé également le développement de métallurgies nouvelles au Canada, aux Indes, au Japon, en Chine. De 1913 à 1920, les États-Unis ont pu presque doubler leurs exportations (4,2 MT contre 2,6). Ils ont envoyé jusqu'à 0,7 MT d'acier à nos usines européennes. Ils ont envahi le Mexique, l'Amérique du Sud et la Chine abandonnés par les Européens. Mais l'Europe a bientôt refoulé les produits américains de notre continent, les restreignant d'abord à des tôles et laminés divers, qui achèveront de disparaître, quand nos usines reconstituées auront retrouvé toute leur force. Dans le reste du monde, les Américains ont souvent pris la place des Allemands et leurs exportations totales étaient, en 1920, de 4,2 MT contre 2,5 en 1913.

Après les États-Unis, la Grande-Bretagne est redevenue un moment le premier des exportateurs européens par la dispari-

tion provisoire de l'Allemagne. Sa balance n'est cependant que de 1,7 MT en raison de très grosses importations. La Grande-Bretagne, favorisée par l'association de mines de houille et de fer également riches, a autrefois occupé sans peine le premier rang en sidérurgie. Le charbon lui revient à un prix exceptionnellement bas. Sa marine lui permet d'échanger économiquement le fer et la houille contre d'autres matières premières. Mais elle s'est attachée, — et il ne faut peut-être pas trop l'en blâmer, — à produire plutôt des aciers de qualité supérieure que de grandes quantités d'aciers médiocres abandonnées aux Allemands. Elle n'alimente sa production de fonte que par une forte importation de minerais étrangers (Scandinavie, Espagne, Algérie). Elle était inondée par l'Allemagne de demi-produits et de laminés communs, dont nous lui avons envoyé, en 1923, 226 000 tonnes. En revanche, elle possède des monopoles comme celui des tôles étamées, qu'elle exporte dans tous les grands pays métallurgistes. Elle nous envoie également des fontes de moulage et des fontes-hématites.

Ses Dominions lui ont fourni longtemps une clientèle naturelle qui tend à disparaître. Ainsi le Canada, qui peut consommer 0,5 MT de produits métallurgiques bruts (indépendamment des machines), est maintenant passé exportateur. Les Indes Britanniques continuent à lui demander des rails, des tôles galvanisées ou étamées; mais, sur les 0,6 MT qu'elles peuvent absorber annuellement, elles en achetaient déjà en 1913 un tiers à l'Allemagne et à la Belgique, qui ont été remplacées par les États-Unis. Enfin, en Australie, les Anglais fournissent seulement la moitié sur une importation totale de 0,8 MT. Le reste, qui venait autrefois d'Allemagne et des États-Unis, a été fourni depuis la guerre uniquement par ces derniers.

Une évolution naturelle devrait amener l'Angleterre à faire de la fonte Thomas avec nos minerais; mais il est plus probable qu'elle laissera d'abord l'Allemagne reprendre et accroître son ancienne place dans le monde. L'industrie allemande, avec des conditions naturelles presque aussi favorables que celles de l'Angleterre, possède, en effet, la grande supériorité de la technique, de l'organisation et de la souplesse commerciale qui en fait notre concurrent le plus dangereux. En 1913, l'Allemagne, dans ses limites actuelles, produisait 11, 5 MT de fonte et en importait 1,8 des pays aujourd'hui retranchés. Elle n'en a pro-

duit, en 1920, que 7,3 et n'en a pas importé. Ses marchés d'exportation se sont fermés. Puis sont venus la période troublée de la résistance passive et le resserrement de crédit amené par le retour au mark-or. Mais, grâce à l'obligeance des Alliés, les usines allemandes sont sorties maintenant de cette situation difficile. Elles reconquièrent, au début de 1925, leur liberté commerciale. Intactes ou accrues, supérieurement outillées, fortes des « devises » accumulées à l'étranger pendant la banqueroute du mark, appuyées sur une propagande sans scrupule, elles vont immédiatement commencer une offensive, contre laquelle nous tenions en main des armes que nous avons abandonnées.

Parmi les autres pays métallurgistes, la Belgique travaille dans des conditions analogues à celles de l'Allemagne avec abondance de houille et facilités d'exportation, mais sans minerai. Elle nous prenait, avant la guerre, 5 MT de minerais lorrains et reste notre cliente naturelle.

Quant aux pays sans métallurgie propre suffisante à leurs besoins, nos acheteurs possibles, ils comprennent : d'abord en Europe, les Pays-Bas et l'Italie, qui absorbent de plus en plus de fer pour leur industrie mécanique, mais où nous rencontrons des positions prises par l'Allemagne ; puis la Roumanie, plus abordable ; en Amérique du Sud, l'Argentine et le Brésil, où tous les métallurgistes d'Europe et des États-Unis entrent en concurrence. L'Asie occidentale offre peu de ressources. En Russie et en Turquie, les affaires consisteront pendant longtemps encore à apporter de l'argent plutôt qu'à en gagner. L'Inde a sa métallurgie propre et ses fournisseurs anglais. En revanche, le Japon est devenu un centre industriel important et un très gros consommateur de fer (1,3 MT). La Chine, si elle sort de l'anarchie et si sa métallurgie propre ne se développe pas trop vite, peut également offrir de gros débouchés qu'il faudra disputer aux Américains, aux Anglais et aux Allemands.

Reste l'Afrique, dont l'évolution commence à peine et promet d'être rapide. Notre siècle verra peut-être un mouvement analogue à celui qui a civilisé les savanes des États-Unis. En attendant que de puissantes aciéries se créent au Katanga ou en Afrique australe, nous pouvons un jour tirer parti de ce champ immense, où nous possédons des accès naturels.

Les résultats que nous avons obtenus à l'exportation ne donnent qu'une idée inexacte de ce que nous pourrons faire

dans l'avenir, puisque nous avons été, jusqu'ici, occupés d'abord à réparer nos ruines. Sur notre exportation de 1923 montant à 2 MT, les gros chiffres sont représentés par la Belgique et le Luxembourg, la Belgique servant souvent de transit (près de 1 MT). Puis viennent la Suisse (256 000 tonnes), la Grande-Bretagne (223 000), l'Allemagne (181 000) et la Sarre, considérée comme étrangère (192 000). L'Italie n'a pris que 75 000 tonnes, le Japon 6 500, l'Amérique du Sud, 21 000. Notre empire colonial a absorbé au total 127 000 tonnes : dont 90 000 en Algérie et Tunisie (moitié lingots, moitié produits finis); et 30 000 au Maroc (produits finis). Ce n'est là qu'un commencement.

***

Conclusions. — On le voit, les bénéfices à attendre de notre sidérurgie, si réels et si importants qu'ils puissent devenir, ne sont nullement de ceux qu'il suffit de se baisser pour cueillir. Ils vont, au contraire, nécessiter une lutte très âpre et très serrée sur le marché international : lutte dans laquelle nous aurons besoin de toutes nos forces et de toute notre diplomatie et où nos industriels succomberont, s'ils commencent par rencontrer l'État français comme premier ennemi, alors que l'État allemand favorisera de toutes manières les siens.

La métallurgie est une arme de paix, elle est aussi une arme de guerre. Pendant les quatre années où l'humanité a semblé uniquement occupée à fabriquer des canons et des obus, on a encouragé partout des développements grandioses, qui apparaissent aujourd'hui démesurés et qui nous menacent d'une surproduction. Le premier remède, pénible, mais nécessaire, sera la restriction générale. Les usines d'Europe et du Nouveau Monde, qui travaillent seulement à 40 ou 50 pour 100 de leur capacité, ne pourront avant bien longtemps réaliser le plein de leur production. Quelques-unes d'entre elles sans doute devront se réduire encore davantage ou même disparaître. Tôt ou tard, la logique le veut, des accords restrictifs se réaliseront plus ou moins officiellement : d'abord entre nationaux, puis entre producteurs européens. Tout le monde en sent la nécessité. Mais chacun, cela se conçoit, défend ses positions et des intérêts très enchevêtrés, souvent contradictoires, se trouvent encore compliqués actuellement par les grands problèmes politiques en suspens dans le monde entier. La loi que nous avions, il y a quel-

ques mois, le droit et la possibilité d'imposer à nos concurrents, nous ne devons pas maintenant être amenés à la subir.

Tout d'abord, notre sidérurgie doit alimenter notre consommation intérieure d'acier et contribuer à l'expansion d'une industrie mécanique qui nous faisait autrefois cruellement défaut. La France d'avant-guerre absorbait 5,5 MT de fer et d'acier par an. Avec son territoire accru, elle a déjà presque atteint 5 MT en 1923 et le chiffre de 1924 doit approcher de 7 MT On peut escompter 8 à 9 MT qui représenteraient les trois quarts de notre capacité. C'est pour le reste que l'exportation doit intervenir. Mais elle ne pourra le faire, dans le cas de l'acier fini, que peu à peu. Nous pouvons, au contraire, dès aujourd'hui, vendre au dehors de forts tonnages de minerais et de fonte brute, comme nous le faisons déjà, mais dans des proportions insuffisantes, en Belgique, en Luxembourg, en Allemagne. L'Allemagne a tout intérêt à nous acheter des minerais lorrains (transformés ou non en fonte), qui constituaient la base naturelle de son industrie, à en prendre environ 7 millions de tonnes. Soutenir le contraire est un simple procédé de négociation. Des hommes sachant aussi bien calculer que nos ennemis, peuvent faire des sacrifices momentanés à la politique et surtout à l'avenir. Mais nous devons nous tenir assurés qu'ils adopteront la solution rationnelle, le jour où ils jugeront avoir tiré de leurs manœuvres dilatoires le meilleur parti possible.

Pour une raison semblable, nous avons tout avantage à compléter chez eux nos fournitures de coke. C'est l'élément de négociation qu'ils possèdent aujourd'hui par notre faute et dont ils jouent. La solution à laquelle on aboutira pour le coke aura une influence décisive sur l'avenir de notre sidérurgie et sur celui de nos ateliers de construction qui en sont connexes. Dans un traité de commerce, chacun sait que les deux parties doivent consentir des sacrifices et, si importante que soit notre sidérurgie, il ne s'agit pas de lui tout immoler, comme l'ont fait les Allemands à la fois dans un intérêt commercial et pour un but militaire. Ce n'est pas là le danger à redouter sous un gouvernement socialiste. Mais on peut craindre beaucoup plus, l'expérience l'a trop prouvé, le péril des solutions rapides arrachées à la faiblesse, à l'ignorance, à l'amour-propre satisfait ou au désir d'aboutir.

Une fois sortis du défilé où nous sommes actuellement enga-

gés, nous entrerons sans doute dans une phase moins chaotique et nous verrons d'abord, suivant toute vraisemblance, un « démarrage » foudroyant de l'Allemagne, qui va se jeter à plein corps dans l'exportation, en sacrifiant au besoin son marché intérieur, pour reconquérir rapidement les marchés que la guerre lui a fait perdre. Et, parmi ces marchés, le premier sera peut-être le marché français. C'est l'heure critique qu'attend notre industrie, au moment où commence, d'autre part, une crise provoquée par le défaut de confiance et accentuée par le haut prix de l'argent. Il est possible qu'on voie alors succomber des affaires imprudemment engagées dans des opérations trop vastes, démunies de réserves, ou simplement mal armées pour le combat, faute d'avoir su pratiquer à temps la « concentration verticale » qui leur aurait fourni le coke, le minerai et les débouchés.

La France est aujourd'hui amenée à tourner son orientation dans un sens qui ne lui était pas habituel. Comme tous les pays à prix de revient élevé et déficitaires en matières premières, elle essayait jadis uniquement de reprendre l'avantage sur les produits finis, savamment élaborés. Mais elle a fait un héritage de famille qui lui apporte, avec l'abondance du minerai, une forme de richesse nouvelle. Sans abandonner la supériorité ancienne de la qualité, elle doit désormais y joindre la quantité. Elle doit, et elle peut, écouler de forts tonnages de produits bruts et demi-finis, qui étaient la spécialité de la Lorraine désannexée. Elle doit même aborder pour l'exportation les industries de transformation, autrefois réservées à la Westphalie. C'est un problème de direction générale, — de direction remontant très haut, — et d'organisation commerciale, au moins autant que technique.

L. DE LAUNAY.

UN HISTORIEN DE LA FRANCE POLITIQUE

M. LOUIS MADELIN

I

Lorsque M. Gabriel Hanotaux fit connaître le plan général de l'*Histoire de la nation française*, des surprises s'exprimèrent et des objections surgirent. On demanda comment se raccorderaient entre elles, pour laisser l'impression d'une synthèse, les diverses tranches de vie auxquelles d'avance il affectait des volumes divers. Que l'histoire artistique, ou littéraire, ou scientifique, pût sans inconvénient faire l'objet de volumes isolés, on l'admettait sans peine : on permettait que, dans les bas côtés du monument, Minerve eût ainsi ses chapelles, très nettement délimitées. Mais quand on envisageait l'enchevêtrement qui sans cesse fait communiquer entre elles histoire politique, histoire diplomatique, histoire militaire, histoire économique, on redoutait que les collaborateurs préposés à ces différents domaines ne courussent le risque, soit de se gêner réciproquement par des chevauchements indiscrets, soit de trop s'ignorer entre eux. Lorsque nous aurons devant nous, disait-on, ces tomes successifs cloisonnés par leurs brochures ou par leurs reliures, nettement distincts les uns des autres, saisirons-nous encore ce jeu constant de répercussions et d'incidences qui fait la vivante complexité d'une histoire nationale ? Et ne pourra-t-il pas advenir que ces cloisonnements limitent nos perspectives, que, sous nos yeux impatients, ils morcellent le vaste champ de la réalité, et qu'en découpant ainsi le paysage historique avec lequel nous nous flattions d'être familiers, ils

troublent ce paysage lui-même, et nos habitudes de penser? On se réservait, on hésitait, et pour donner une adhésion complète au plan si neuf de M. Gabriel Hanotaux, on attendait l'expérience de la mise en œuvre.

L'expérience est faite, aujourd'hui, après les volumes d'*Histoire politique*, signés de M. Imbart de la Tour et de M. Louis Madelin. Ce dernier volume, surtout, la rend particulièrement décisive, car la période dont il s'occupe, — période comprise entre les années 1515 et 1804, — est très chargée d'événements de toute sorte, dont auront à s'occuper longuement, on en peut avoir l'assurance, les spécialistes chargés d'étudier, chacun en son volume, les jeux de la diplomatie, ou de la guerre, ou de la finance. C'est l'art de M. Louis Madelin, de ne jamais empiéter sur les terrains qui sont les leurs, et de garder cependant, sur tous ces terrains, une fenêtre toujours ouverte, d'où il les domine : ainsi reste-t-il fidèle au plan général de l'édifice, tout en évitant le tour de force d'abstraction qui aurait consisté à se placer dans le cabinet de Louis XIV ou dans la salle du Comité de salut public sans vouloir regarder au loin les armées qui se battent, les diplomates qui circulent, ou bien, aux alentours, les financiers qui manœuvrent.

Un pareil effort eût été aussi incompatible avec les exigences de l'histoire qu'avec le tempérament d'historien propre à M. Louis Madelin. Il y a un point où l'abstraction, au lieu d'aider à l'analyse de la vie, obscurcit le regard et mutile la vie ; M. Madelin le sait, et restera toujours en deçà de ce point-là. Car l'histoire, pour lui, c'est de la vie, et c'est pourquoi il l'aime, avec une sorte de fougue, sans jamais en pacifier les turbulences, sans vouloir en simplifier à l'excès les remuants aspects. Regardez ses portraits : ce ne sont jamais des bustes ; ce sont des portraits en pied, et d'hommes qui marchent, et qui avancent à travers leur époque, et qui la font avancer avec eux; et lorsque M. Louis Madelin se mesure avec les très grands, avec ceux dont l'activité a je ne sais quoi de tentaculaire et qui résument en eux les traits multiples d'une époque, il excelle à saisir, derrière la mobilité des physionomies, tout ce qu'il y a de fixité dans les volontés agissantes et de variété dans leurs champs d'action. M. Madelin en histoire est un animateur, non point un abstracteur; il a pu se soumettre au programme de M. Gabriel Hanotaux, sans rien perdre de cette

belle allégresse qui est le charme de son art, et qui rappelle l'éblouissant entrain des grands peintres de fresques; et ce résultat témoigne d'une façon définitive que M. Gabriel Hanotaux, en confiant à chacun de ses collaborateurs, non plus l'étude d'une période, mais le soin d'un département historique nettement délimité, ne porte aucune atteinte à l'intégrité même de l'histoire.

Le spectacle demeure intact, en largeur : les inconvénients que l'on craignait n'existent point. Et d'autre part, la vision s'enrichit, en profondeur. M. Madelin n'a pas eu à raconter Rocroi, ou Denain, et j'augure que ce fut pour lui une mortification qui dut lui coûter, car on sait qu'il aime, tout comme M. Thiers, les récits de batailles. Mais combien il est récompensé de l'avoir acceptée ! Il en est récompensé par l'originalité même du volume que nous avons sous les yeux. Ainsi émondée de tous détails sur ce qui n'est pas strictement politique, cette *Histoire* acquiert toute liberté d'allure, toute aisance de mouvements, pour nous faire assister, près de trois siècles durant, au développement de deux forces qui influent l'une sur l'autre et se commandent réciproquement l'une l'autre : l'État français et l'opinion française, le pouvoir et la nation ; et cette *Histoire* nous développe, d'étape en étape, une série de notations de psychologie politique, par lesquelles la politique s'explique. Ne regrettez pas que M. Madelin n'ait prêté l'oreille aux entretiens des diplomates ou au fracas des armes que pour enregistrer l'impression produite en France par les conclusions du dernier protocole ou du dernier coup de canon ; son oreille avait hâte d'ausculter l'opinion publique française, d'écouter le peuple de France.

Car, en dépit des phrases de manuel qui veulent que, de 1614 à 1789, ce peuple se soit tu, parce que de 1614 à 1789 il n'y a pas eu d'États généraux, M. Madelin, lui, sait l'écouter et sait l'entendre ; et c'est l'une des nouveautés de ce livre, de nous montrer comment les « coups de majesté », ces coups d'État saccadés et progressifs par lesquels acheva de se fonder l'absolutisme monarchique, répondirent, en leur temps, à des aspirations populaires. Les racines populaires du pouvoir d'un François Ier, et d'un Henri IV, et d'un Lous XIV, voilà ce que nous ressaisissons dans le livre de M. Madelin. A la faveur même des lignes de démarcation où l'emprisonnait le plan

général de l'*Histoire de la nation française*, son attention put se concentrer sur ce subconscient de la France, auquel soudainement quelque libelle donnait une voix, et qui souhaitait, étayait, acclamait l'œuvre du Roi. Nous voilà loin de ces caricatures de l'ancien régime, qui nous représentent la France comme gouvernée et exploitée par un tyran et une poignée de nobles. « La Cour reluisante de titres nobiliaires, écrit M. Madelin, a caché le Gouvernement constamment bourré de bourgeois, fils de commerçants et d'avocats, petit-fils parfois de paysans, ce qui est justice, car la monarchie s'est appuyée, pendant des siècles, sur la bourgeoisie et la masse des paysans. » La monarchie grandit, et la France grandit, toutes deux ensemble et l'une par l'autre, sous le regard perspicace de M. Madelin. Oserai-je dire que, parmi nos bacheliers des vingt dernières années, beaucoup auront profit à le lire? Car les singuliers programmes d'enseignement que vingt ans durant nous avons subis, invitaient les futurs bacheliers à ne s'occuper, pour leur examen, que de la période postérieure à 1715, et à ne voir rien de plus, dans la monarchie ainsi envisagée, qu'une impopulaire usurpation.

II

Les pages de M. Madelin sur François Ier sont certainement les plus neuves du livre. Pour les autres époques, d'importants travaux d'ensemble lui facilitaient son labeur : François Ier, sur qui les études de détail se sont multipliées, n'a pas encore trouvé son historien. Je serais étonné que cet historien, lorsqu'il surgira, n'étudiât pas avec profit les interprétations très pénétrantes, et parfois très imprévues, par lesquelles M. Madelin a renouvelé l'histoire de ce règne. Un mot domine cette histoire, prononcé par Louise de Savoie le jour de l'avènement de son fils : « Mon fils, mon César est roi! » et ce mot exprime une vérité qui, après lui, continuera de s'affirmer. Il y a une tradition latine, césarienne, entretenue par les légistes venus du Midi : elle s'énonçait dès le XIIIe siècle, lorsque Beaumanoir écrivait : « Ce qui plaît au Roi doit être tenu pour la loi »; elle exigeait que le Roi fût « empereur en ses États »; elle fut, au XVIe siècle, représentée par le chancelier Duprat, avec une ténacité, une dictatoriale dureté, dont M. Madelin nous donne une

idée plus nette, plus complète qu'aucun de ses prédécesseurs; après une suite de triomphes, remportés sous les Bourbons, elle vaincra encore, en 1804, le jour du couronnement de Napoléon. Ce couronnement, qui paraîtra un désastre pour les Bourbons détrônés, sera une victoire pour les maximes mêmes sur lesquelles ces Bourbons avaient assis leur pouvoir.

En face de cette tradition qui progresse surtout, par bonds, aux heures d'histoire où le pays se sent menacé, il y a un peuple qui aspire aux frontières naturelles, et qui souffre des abus féodaux, et qui veut la paix intérieure, la tranquillité de l'ordre, fondée sur la justice. Un tribunal qui s'appelait le chêne de Vincennes a laissé à ce peuple un durable souvenir : le rôle d'arbitre, de justicier, joué sous ce chêne par un roi qui fut un saint, obséda longtemps les imaginations, et fit aimer la royauté. « Si le Roi savait! » voilà ce que disent, un peu partout, ceux qui souffrent. Il n'y a pas d'âme dans les théories des légistes, sèchement et âprement autoritaires. Dans ces cris-là, au contraire, il y a des âmes qui appellent, et qui en appelant ont confiance; elles s'attendrissent et d'avance disent merci. Et cette affection des peuples pour le Roi aide les légistes à consolider la royauté.

« Si le Roi savait! » On ne saurait attacher trop d'importance à ce propos. Que la royauté paraisse menacée par les grands ou menacée par les Parlements, que font aussitôt les régentes successives, Louise de Savoie, Catherine de Médicis, Marie de Médicis? Louise de Savoie, après la bataille de Pavie, envoie les députés des notables parisiens visiter à Blois les enfants du Roi, « qui les émerveillent de leurs bons petits propos ». Catherine de Médicis, en 1564, fait chevaucher en France le jeune Charles IX; Marie de Médicis, au début de sa régence, montre le petit Louis XIII aux populations. « Elles ont reconnu leur roi, note alors un ambassadeur étranger; c'est lui qu'elles veulent suivre et non d'autres. » Ainsi la royauté, de crise en crise, affermit-elle ses racines populaires; en la voyant ainsi venir à lui, le peuple ne dit plus : « Si le Roi savait! » il dit : « le Roi sait »; et sa confiance renaît, garantie durable de cet incomparable « échange de dévouement et d'amour entre les Français et le prince », dont parle au XVIe siècle le publiciste Jean Bodin. « Les Français couraient à la monarchie absolue », note M. Madelin au début du règne de

Louis XIII, et Richelieu, venu aux États de 1614 avec l'idée d'un contrôle à exercer sur le pouvoir, fait plus tard cet aveu : « Le sentiment s'enfonçait de plus en plus en moi qu'on ne pouvait rien dans ce pays que par la royauté. »

Périodiquement des crises survenaient, faisant succéder à une poussée décisive de l'absolutisme un essai de retour vers l'anarchie, et déchaînant, quelque temps durant, un certain nombre de partis, d'ailleurs rivaux les uns des autres, à l'écart et à l'encontre du « parti du Roi » : il y eut, au lendemain de François Ier, le parti de Montmorency, le parti de Guise, le parti de Bourbon ; et les guerres de religion seront l'explosion du conflit entre ces factions, autant et plus peut-être que des soulèvements de la conscience religieuse.

Le protestant Théodore de Bèze, cherchant les causes des premières guerres de religion, allègue « les façons ouvertement tyranniques » des Guise, les « menaces dont on usait envers les grands du royaume », le « reculement des princes et seigneurs », et il ajoute que le but des insurgés fut « de remettre sus l'ancien et légitime gouvernement du royaume ». Le catholique Montluc dira de son côté : « Si la Royne et M. l'Amiral estoient en ung cabinet, et que le prince de Condé et M. de Guise y fussent aussi, je leur ferais confesser qu'autre chose que la religion les a menés à faire entretuer 300 000 hommes. » Et le nonce, en 1575, treize ans après le massacre de Vassy, trois ans après la Saint-Barthélemy, dira qu'il ne s'agit pas véritablement de religion, mais de prépondérance politique (*il male veramente non è di religione, ma di regno*).

Les publicistes protestants comme Hotman, les publicistes de la Ligue, élaborent et développent une notion nouvelle de la royauté. Mais les troubles nuisent à leur doctrine. Au lendemain des États de Blois, Henri de Bourbon, faisant appel au pays, écrit : « N'est-ce pas misère qu'en toute cette assemblée de Blois nul n'ait osé prononcer ce sacré mot de paix? Nous avons tous assez fait et souffert de mal. » Le futur Henri IV devine quelle résonance doit trouver un jour dans les âmes ce mot de paix. *Le roi et la paix*, telle sera bientôt la devise de beaucoup de Français, et lorsque Henri IV dira : « Baston porte paix », l'amour de la paix fera passer sur la crainte du bâton. « Vaut mieux souffrir cent ans de tyrannie, proclamera Le Jay, que de sentir la peine d'un jour de sédition. » Mais la

paix, ce n'est pas seulement l'ordre intérieur; c'est aussi la France faisant front devant l'étranger, et, devant l'étranger, la dignité française affirmée; le jour où la Ligue se compromet trop notoirement avec l'Espagne, le sentiment français se retourne vers le parti du Roi, qu'il sent être celui de la France. Ce Roi dont la France veut devenir le « parti », elle le considère alors, — ce sont les termes de la *Satire Ménippée*, — comme « déjà fait par la nature, né au vrai parterre des fleurs de lis, rejeton droit et verdoyant de la tige de saint Louis. On peut faire des sceptres et des couronnes, mais non pas des rois pour les porter; on peut faire une maison, mais non pas un arbre et un rameau vert. » Telle est la réponse des bourgeois rédacteurs de la *Ménippée* aux théories huguenotes ou ligueuses sur l'opinion du pouvoir : il semble que ces théories sont des éléments de division, à l'encontre de ce fait, l'existence d'une dynastie, qui est un élément d'union. « Nous aurons un roi, continuent-ils, un roi qui donnera ordre à tout et retiendra tous ces tyranneaux en crainte et en devoir, qui chassera les violents et fera conserver tout le monde en repos et tranquillité. Enfin nous voulons un roi pour avoir la paix. »

Au lendemain de Richelieu, nouvelle crise, suscitée par tous les ennemis de l'œuvre du cardinal : l'histoire de la Fronde, telle que M. Madelin nous l'éclaire, est à beaucoup d'égards un décalque de celle de la Ligue. Cette fois encore, un ambassadeur d'Espagne survient : en pleine guerre franco-espagnole, un prince du sang royal l'introduit au Parlement. De ce jour la réaction nationale est proche. Le chansonnier de 1649 disait déjà :

Sans barguigner, j'aime la France
Et va toujours mon grand chemin.

Le grand chemin, c'est vers l'omnipotence de Louis XIV que tout droit il mène : « La France, écrit Mme de Motteville, est accoutumée à cette belle et honorable servitude de nos souverains »; et Bossuet, parlant des troubles qui, de 1648 à 1651, ensanglantèrent l'État, y verra « un travail de la France prêt à enfanter le règne miraculeux de Louis ». Ce Louis XIV, qui travaillait dix heures par jour, qui ne manquait jamais un conseil, et qu'un ambassadeur nous représente « s'appliquant extraordinairement aux affaires avec l'émotion la plus vive », acquiert une popularité, peu de temps après son avènement

personnel, lorsque les grands jours de Clermont témoignent aux paysans que désormais, ainsi qu'ils chantent en leurs Noëls, l' « habillé de soie » subira devant la justice le même sort que « l'habillé de bure ».

« La France, déclare Louis XIV, serait la maîtresse du monde, si les divisions de ses enfants ne l'avaient trop souvent exposée aux jalouses fureurs de ses ennemis. » Une souveraineté réparatrice des divisions, parce qu'arbitre des litiges, tel est l'organe dont le besoin se fait sentir à la conscience populaire ; à mesure que l'esprit national se fait une idée plus nette de la fonction à exercer, la force de l'organe s'accroît. Au début du règne de Henri IV, une brochure qui s'intitulait *Harangue aux consuls de Lyon* glorifiait l' « obéissance comme cinquième élément de notre vie, nourrice de notre repos, vertu héréditaire des Français ». La Fronde fut une maladie ; mais l'état de santé de la France du dix-septième siècle, c'est précisément cette obéissance que le libelliste de la fin du seizième avait d'avance glorifiée. Et M. Madelin, dans des pages d'une grande portée, montre comment la pratique de cette vertu héréditaire s'accorde avec cette idée d'ordre qui domine toute la vie intellectuelle de l'époque. La concordance s'affirme, elle éclate, dans des phrases comme celles de Balzac, décrivant l'État dont la dynastie est la cime : « Tout est compassé avec une admirable justesse, pas une pierre ne pousse hors de l'alignement. Rien n'offense les yeux délicats. Il n'y a pas de défauts à découvrir ; il n'y a presque plus de souhaits à faire. »

III

« Presque plus de souhaits à faire ! » le mot « presque » s'imposait, car il y eut une œuvre que l'absolutisme monarchique n'arriva jamais à accomplir, ce fut la réforme de l'impôt. Souvent on y pensa, autour du trône, mais jamais le trône ne la réalisa. Richelieu l'envisageait, mais l'ajournait. « Il y a des abus, écrit-il, qu'il faut souffrir de peur de tomber dans les suites de plus dangereuse conséquence ; le temps et les occasions ouvriront les yeux à ceux qui viendront en un autre siècle pour faire utilement ce qu'on n'oserait entreprendre en celui-ci, sans exposer imprudemment l'État en quelque ébranlement. »

Colbert avait son plan tout fait, pour asseoir les finances sur des bases nouvelles ; et bien que Gui Patin dît de lui : « Il est aujourd'hui le tout de César, » Colbert aussi dut ajourner, parce que Louis XIV voulait qu'on ajournât. « Colbert, dit M. Madelin, a certainement rêvé que le Roi de France fît la révolution qui, au siècle suivant, se fera contre lui. Ainsi serait établi, les ruines déblayées des choses écroulées, l'ordre sur la table rase. Louis XIV, je l'ai dit, voulait l'ordre, mais étayé sur les institutions séculaires simplement asservies. Il soutint Colbert quand celui-ci entendit faire, très étroitement, de bonnes finances ; mais lorsque le ministre, expérience faite, s'aperçut que pour faire ces bonnes finances il fallait qu'on lui livrât tout l'État pour y tout briser, le Roi le ramena doucement, mais fermement, à son département. »

Sous Louis XV, un autre légiste césarien se rencontrera pour tenter la réforme des finances, un légiste dont les aïeux personnels avaient, comme intendants, collaboré avec Richelieu, avec Colbert : ce sera Machault ; le Roi, encore, n'osera pas suivre Machault. Mais à ce moment-là, dans le royaume, beaucoup d'éléments de désunion auront désormais repris le dessus : la royauté sera fluctuante, le peuple se détacherat Maupeou, qui, dans son effort ingénieux mais finalemen. infructueux pour briser l'opposition parlementaire, apparaît à M. Madelin comme le dernier légiste de la lignée, comme un homme à qui il n'a manqué que d'arriver plus tôt pour jouer les Duprat, Maupeou, en définitive, affaiblit par son échec cette royauté que son succès eût fortifiée. Le légiste qui échoue met la royauté en recul : il fait douter d'elle le peuple, il la fait douter d'elle-même.

Ainsi se déroulent parallèlement, dans le livre de M. Madelin, l'histoire du pouvoir royal et celle de l'assentiment populaire au pouvoir royal ; le légiste, par ses méthodes, la France, par son vouloir-vivre, apparaissent comme les deux soutiens du trône. A la base de ce césarisme, qu'est la monarchie de Louis XIV, il y a de la force et il y a de l'amour, — un amour volontiers enclin à rendre hommage à la force.

IV

Mais cet amour, remarquons-le, rend hommage à la force, parce qu'il voit en elle une justice qui s'applique, et qui règne. La main du Roi, pour le Français de la foule, c'est une « main de justice ». Approfondissons cette idée, en dépassant un peu l'horizon devant lequel s'est placé M. Madelin ; et nous verrons se dessiner et se préciser certaines nuances entre la notion que les légistes se font de la royauté et l'idée que le peuple s'en fait. Les maximes des légistes, empruntées au droit romain de l'époque impériale, sont, bien délibérément, des maximes de tyrannie.

Je suis tout prêt à me réjouir, avec M. Madelin, qu'au nom même de ces maximes se soient imposées, aux minutes de péril, les méthodes rapides et sommaires qui seules pouvaient sauver la vie nationale et tenir l'étranger à distance en fermant, sous son regard qui sans cesse guettait, la brèche ouverte par nos divisions. Mais n'oublions point un fait dont tout le premier, au début de son livre, il nous suggère le souvenir : c'est à l'ombre historique du chêne de Vincennes que le peuple s'éprit d'amour pour la royauté. Or, entre la justice telle que la concevait, sous ce chêne, le juge royal qu'était saint Louis, et la justice telle que les légistes la conçurent, il y avait toute la distance qui sépare la conception chrétienne d'une conception païenne. Le saint roi Louis, dont le prestige posthume sera pour la royauté française une force incomparable, est la réalisation accomplie de cet idéal du *Prince*, qu'avait défini, par la plume de saint Thomas, la théologie catholique médiévale ; le Prince, tel que le voient les cerveaux pétris de théologie, c'est le garant de l'ordre, mais d'un ordre qui, loin de postuler, purement et simplement, la prépondérance brutale des résultats acquis, apparaît comme l'accomplissement de la justice ; le Prince, c'est l'arbitre qui équilibre les droits, qui, lorsqu'il le faut, apporte aux faiblesses naturelles, impuissantes à défendre elles-mêmes leur droit, l'appui de sa force morale et, au besoin, de sa force matérielle. Et de même que le Prince s'incarne en saint Louis, l'idéal de l'homme de loi qui réalisera l'œuvre de justice, qui accomplira dans le détail les besognes d'arbitrage, s'incarne, dès le début

du XIVe siècle, en saint Yves. Des maximes de saint Yves à celles des légistes qui, plus tard, liront Machiavel, il y a loin, comme il y a loin du roi qu'est saint Louis au *Prince* défini par Machiavel. Mais la conception chrétienne du pouvoir, gravée dans les esprits par le christianisme, continuera de les hanter. Au temps de la Ligue, ils retiennent surtout, de cette conception, tout ce qu'elle enseigne sur les limites du pouvoir; aux époques normales, où l'ordre s'est rétabli, ils reviennent, bien vite, à tout ce qu'elle recèle de positif, de constructeur, à toutes les raisons qu'elle donne de respecter le pouvoir, et de l'aimer. Et leur religion, fille authentique de la mère Église, étaie ainsi le trône, comme l'étaie, d'autre part, la ferveur presque idolâtrique des légistes pour l'idée d'État; et voici que survient, pour l'étayer mieux encore, la doctrine politique d'un Bossuet, qui, sous l'apparence d'une architecture édifiée tout d'une pièce, n'est peut-être qu'un compromis entre les vieilles théories chrétiennes relatives au pouvoir et le droit d'État de l'antique Rome des Césars, ressuscité par les légistes.

Tout cela dure, tant bien que mal, jusque vers le milieu du XVIIIe siècle : l'éclipse de l'idée chrétienne a cet effet, que bientôt, devant une opinion peu à peu déchristianisée, le trône et l'autel se nuiront réciproquement. Avant que le siècle ne s'achève, le trône succombera, les autels chancelleront.

V

Mais les légistes resteront, et c'est par eux, c'est grâce à eux, — le livre de M. Madelin a le grand mérite de mettre le fait en pleine lumière, — qu'il n'y a pas de coupure entre la France de l'ancien régime et celle de la Révolution. Ces révolutionnaires extrêmes que sont les montagnards lui paraissent « ramenés, en les exagérant encore, aux conceptions de tous les grands règnes, la guerre pour les frontières naturelles et l'état de siège national ». Et il ajoute : « Revenant aux conceptions, ils revenaient aussi aux exécutions. Celle de roi ne fut pour eux qu'un exemple effroyable. A l'heure où Capet était sacrifié à la raison d'État, ses plus cruels ennemis s'apprêtaient à reprendre l'œuvre de tous les Capets. » Lorsqu'il regarde les commissaires de la Convention terroriser la province, il voit se rétablir, « toujours avec l'outrance de l'ère nouvelle, ces inten-

dants qui, pour Richelieu, n'avaient été souvent que des représentants en mission aux pouvoirs illimités et à l'impitoyable fermeté ». Quelques années se passent; les « petits-neveux des légistes royaux » fondent la monarchie césarienne; et quel qu'ait été, dans la Révolution, leur rôle de destructeurs, l'historien peut écrire que lorsqu'ils se font les artisans de cette nouvelle monarchie, ils font triompher leurs vraies idées, loin de les renier. Au demeurant, parlant de Maupeou, de ce césarien qui voulait, suivant l'expression de son secrétaire Lebrun, que « tout marchât dans les règles », M. Madelin avait d'avance noté que ce Lebrun n'était autre que le futur consul, collaborateur de l'entreprise césarienne de l'an VIII. « Le chaînon est visible », insistait-il en voyant se former, dans le cabinet du dernier des légistes, le collègue de Bonaparte au Consulat.

M. Madelin ne prend congé de nous qu'après avoir installé Bonaparte sur son trône de César. Mais vers ce trône, comment Bonaparte s'achemine-t-il? « Nous asseyons l'homme, écrit l'historien, sous un gigantesque chêne de Vincennes; mais par prudence, fidélité à ses origines, désir d'éviter tout reproche de réaction, il entend lui laisser les couleurs d'un arbre de la Liberté ». Le chêne de Vincennes, le voici derechef évoqué; au lendemain des injustices accumulées durant l'ère révolutionnaire, la France a besoin de réparations; elle a besoin de paix; elle a, une fois de plus, besoin d'un arbitre : ce sera Bonaparte. M. Madelin, plus fidèle en ses affections et en ses respects que beaucoup de serviteurs du maître nouveau, se retourne vers ces rois dont Bonaparte occupe la place; d'un dernier geste, il salue en eux les tuteurs que la France admirait et suivait : il parle d'eux comme parlait d'eux la France d'avant-hier. Mais l'hommage même qu'il leur rend semble inviter leurs descendants à abdiquer. « Les rois, répète-t-il, avaient rendu d'immenses services; au bref, ils l'avaient précisément faite, cette nation, ce qu'elle s'était montrée : une nation valant par elle-même. Mais, du jour où elle-même s'était affirmée et vue telle, le rôle des princes de la maison de France avait paru terminé. » On croit entendre le Jouffroy du lendemain de 1830 remerciant aventureusement la foi chrétienne d'avoir préparé les hommes du XIXe siècle à se passer d'elle et à se contenter désormais de la philosophie. Les propos de Jouffroy choquèrent en leur temps, — on le comprend sans

peine — tous les fidèles du Christ; mais si les fidèles de la tradition monarchique se montraient offusqués des propos de M. Madelin, il conviendrait de leur faire observer qu'ils trouveront dans son livre un des plus éloquents hommages rétrospectifs dont jamais la tradition monarchique ait été l'objet.

Au demeurant, l'auteur de l'*Histoire politique* ne transporte pas dans le passé les soucis de nos luttes présentes; il ne demande pas au présent l'intelligence du passé, ce qui l'exposerait à des erreurs d'optique, et bien plutôt demanderait-il au passé des directions pour le présent. Au-dessus des partis, au-dessus des époques même, il voit cette personnalité qu'est la France. « Pays singulier, s'écrie-t-il à la veille de l'avènement de Henri IV, pays inintelligible aux étrangers et parfois à lui-même. Quand il paraît tout au plaisir, il est prêt au sacrifice; quand il paraît tout à la paix, il est prêt à la guerre; quand il paraît tout à la sédition, il est mûr pour la soumission; près des sommets, il glisse avec une rapidité parfois effrayante aux abîmes; quand il semble en toucher le fond, il rebondit aux cimes. Quatre fois au moins en son histoire, il a semblé perdu sans recours; quatre fois, il s'est magnifiquement sauvé. Son patriotisme qui est, en thèse générale, ardent et jaloux, parfois semble s'affaiblir, s'obscurcir, défaillir; mais quand il paraît que l'ennemi n'a plus qu'à renverser un moribond, le moribond se dresse plus vivant que jamais. Déchiré par les querelles, il se réconcilie, et après avoir acclamé ceux qui l'ont divisé, il chérit les hommes qui l'ont rapproché. »

J'étais trop absolu, peut-être, en écrivant tout à l'heure que M. Madelin ne demande pas au présent l'intelligence du passé, car il semble bien que cette belle page lui soit en partie dictée par la vision de la France de 1914. L'année 1914 fit rayonner au plus profond de nous-mêmes certaines lumières, qui durent, et qui doivent durer. Le reflet s'en aperçoit dans cette *Histoire politique*. Au lendemain de 1914, on n'écrit plus tout à fait l'histoire politique comme on l'écrivait la veille. Quel dommage, hélas! que dans les actes de ceux qui font la politique, c'est-à-dire l'histoire de demain, les vestiges des leçons reçues en 1914, et qu'alors tous acceptaient, tendent si rapidement à s'effacer!

Georges Goyau.

LA DERNIÈRE CAMPAGNE DU *GAULOIS*

JOURNAL DU COMMANDANT

(1915-1916)

II [1]

LE TORPILLAGE

18 mars 1916.

C'est aujourd'hui l'anniversaire du combat des Dardanelles, où le *Gaulois* a reçu ses glorieuses blessures, et où le *Bouvet* a été coulé. Un service est dit à bord sur la plage-arrière, installée en chapelle pour la circonstance. Des représentants des marines anglaise et italienne y assistent. La cérémonie se déroule très bien, et avec ordre et protocole, comme je l'avais réglée. L'abbé La Boëtie fait un long sermon, et des chœurs de marins chantent, pas toujours très juste, les chants sacrés.

Après la cérémonie, nous appareillons pour la pointe Mithra, qui devient le mouillage d'attente des Serbes. Ceux-ci commencent à arriver de Corfou ; ils sont soumis à des mesures hygiéniques sévères. En même temps arrive de France, le matériel pour reconstituer cette armée : harnachements, artillerie, munitions, etc. Les transports sont de plus en plus nombreux sur rade, et il y a toute une police à y maintenir. C'est le rôle du bâtiment de garde à Mithra. J'ai toujours de la satisfaction à manœuvrer mon cuirassé, mais combien je

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

voudrais un autre champ de manœuvres que cette rade de Salonique ! Nous nous usons.

25 mars.

Le vice-amiral Moreau est arrivé avec la *Jeanne d'Arc* et a pris son commandement.

29 mars.

Je suis réveillé à 5 heures du matin par une alerte. Un zeppelin et dix avions attaquent le camp retranché. Devant le tir de l'artillerie déclenché sur tout le front de la défense, le zeppelin fait demi-tour, mais les avions prennent de la hauteur, et, hors de portée des pièces, continuent leur marche. Ils attaquent le dépôt de cheddite, et les magasins d'approvisionnement à l'ouest de la ville. On les voit descendre en tournoyant et lâcher leurs bombes.

Un grand incendie se déclare, et de longues colonnes de fumée montent vers le ciel et se détachent sur l'horizon dans le calme du matin. L'artillerie des bâtiments et de terre est impuissante : les escadrilles d'avions du camp retranché prennent l'air, mais trop tard : celles du front heureusement attendent les Boches au retour et en abattent quatre sur neuf; mais en ville il y a quelques dégâts et plusieurs victimes.

5 avril.

Il fait depuis quelques jours un magnifique temps de printemps. J'en profite pour envoyer le plus de marins possible à terre, et nous reprenons l'entraînement de l'équipe de *foot-ball*. La chose m'est facilitée par le mouillage à la pointe Mithra, où nous allons maintenant une semaine sur deux. La campagne est verte et fleurie et les jardins suspendus, les cours turques, les tonnelles des cafés sont ornés de plantes grimpantes et de glycines fleuries. Dans une petite place de la ville haute, où je vais quelquefois m'asseoir, tout est calme et paisible : on se sent loin de la guerre. Mais quel repos, quelle quiétude ! ce sont de courts moments de tranquillité que je passe là, et qui me reposent des agitations de la vie du bord.

L'amiral Moreau prend très bien avec les Anglais et étrangers. Il reçoit très souvent; c'est un causeur aimable et un habile diplomate. Il aime à voir ses commandants, et les faire causer. C'est une autre manière, à laquelle nous n'étions pas habitués.

11 avril.

De petites opérations militaires ont eu lieu ces jours-ci. Le général Sarrail s'est donné de l'air, en attaquant les Bulgares au delà de la frontière grecque. Mais il ne peut aller loin : les effectifs sont encore insuffisants ; les Anglais n'ont qu'une division en état de marcher et comptent plus sur la diplomatie auprès des Bulgares et des Turcs.

21 avril.

Nous avons appareillé le 29 de Salonique pour Milo, et personne ne se plaint de ce déplacement. A midi, le *Gaulois* a reçu l'ordre d'allumer les feux et, à 6 heures du soir, nous partons. Belle traversée de nuit. Au jour, nous sommes au détroit d'Oro, de grandes falaises blanches surplombent une mer que le lever du soleil rend rosée. Puis c'est la traversée dans les Cyclades : nous passons successivement dans le canal de Kéa, devant Thermia, Sériphos, Siphnos, qui se dressent en masses rocheuses ornées de verdure. Quelques villages apparaissent avec le clocher blanc de l'église : la mer est d'un bleu foncé, quelques barques aux voiles blanches circulent, nous saluent au passage, et personne ne pourrait penser que ces flots si bleus cachent des sous-marins, des mines, des engins de mort. Nous faisons bonne veille et, à 4 heures, le *Gaulois* se présente devant la grande île massive de Milo : l'entrée en est défendue par des barrages : un chalutier y veille, nous guide dans le chenal de sécurité, et nous arrivons dans un grand lac, très abrité, aux eaux très profondes, qui constitue le mouillage : plusieurs bâtiments sont sur rade, dont la *Foudre*, commandant Carré, que le *Gaulois* vient remplacer.

Située au milieu des Cyclades, à mi-distance à peu près entre le canal de Cérigo et le détroit d'Oro et ayant un très bon mouillage, l'île de Milo a toujours servi de base pour les expéditions militaires ou maritimes qui devaient avoir pour théâtre d'action les eaux grecques.

Depuis le commencement de la guerre sous-marine, la marine française avait occupé la rade, puis l'île de Milo, qui servait de base pour les patrouilleurs et les convois.

Le transport de l'armée serbe de Corfou à Salonique, commencé il y a deux semaines, avait augmenté beaucoup le service des patrouilles, et l'importance de Milo. Une division de

patrouilleurs, commandée par le capitaine de frégate Violette, y était attachée, et le bâtiment-atelier *Foudre* servait de bâtiment-base et de poste de T. S. F. Le *Gaulois* venait pour relever la *Foudre*, dont la présence, par suite de son poste de T. S. F. plus puissant, était, paraît-il, plus nécessaire en rade d'Argostoli, où se trouvait le commandant en chef.

Mon premier soin est donc d'organiser les divers services dont je suis chargé, en les répartissant entre les officiers du bord. Nombreuses sont les occupations qui m'incombent. Visite des bâtiments grecs arrêtés par la croisière : on ne sait d'ailleurs pas exactement, ce qu'ils ont droit de transporter ou non, et, la plupart du temps, les connaissements sont faux ou tout au moins inexacts : les marchandises présumées d'origine ennemie sont débarquées, et j'admire la mansuétude et le calme de ces Grecs. Ravitaillement et réparation des chalutiers, torpilleurs de patrouilles et escortes. Nous sommes mal outillés, car notre atelier du bord est, somme toute, peu important et la *Foudre* qui était bâtiment-atelier, a emporté tous les approvisionnements de fer, bois, acier, etc., qui pourraient nous être utiles. Surveillance du barrage et chenaux de sécurité : j'ai pour ce service deux chalutiers et un torpilleur sous mes ordres. Relâche et mise en route des convois. Certains points critiques de navigation, ne doivent être franchis que de nuit. Les bâtiments de passage viennent donc, en rade de Milo, attendre l'heure favorable, pour passer au cap Matapan, et se mettre en route pour Salonique. Le transport de l'armée serbe bat son plein, et se fait par grands paquebots français ou italiens, escortés en général d'un seul torpilleur, et, bien que de Corfou la distance ne soit pas très grande, ils sont obligés souvent de relâcher à Milo.

26 avril.

J'ai été faire connaissance avec la terre. L'île est, somme toute, une grande terre volcanique tombant sur la côte nord de la rade en falaises abruptes et rocheuses.

Au bord d'une petite plage et adossée à la montagne, est la petite bourgade d'Adancas, où l'on débarque. Il y a là des maisons de pêcheurs, quelques mercantis, une église, et les établissements de la marine, qui consistent pour le moment en un hangar, où sont parqués les cinquante bœufs que je dois entretenir pour assurer les distributions de viande fraîche. Deux

marins sont préposés à leur garde, et ne changeraient pas leur sort contre un empire.

Plus haut, sur la hauteur, sont les villes de Plaka et Castro. On y accède par un chemin de montagne assez peu commode. Le mode de locomotion usuel est l'âne, sur lequel on se met assis. Un gamin quelconque nous escorte, et laisse la bête marcher d'un pas sûr, au bord des précipices. Le voyage est rempli d'émotions, mais on est amplement récompensé de ses craintes par le pittoresque de la situation et le panorama qui s'étend à mesure que l'on s'élève. La campagne est fertile et bien cultivée : champs de maïs, vignes, petits vergers en fleurs; les gamins, les fillettes vous offrent des fleurs au passage, moyennant rétribution bien entendu, et c'est dans cet équipage que je fais mon entrée dans la capitale de mon éphémère royaume, et rends à l'agent consulaire la visite qu'il m'a faite. Je suis reçu avec force salutations; sa femme, énorme et massive, son fils, me sont présentés et, comme partout en Grèce, la servante apporte sur un plateau la confiture et le verre d'eau, le même pour toute la société, puis le café. L'agent consulaire parle un peu le français. Je dois dire qu'il ne jouit pas d'une excellente réputation au point de vue francophile, et on m'a prévenu de me tenir sur mes gardes, mais il est obséquieux et ne veut point me quitter : je ne puis me séparer de lui qu'en allant faire visite à d'autres personnes du poste opposé.

A Milo, comme partout d'ailleurs, il y a les vénizelistes, et les anti-vénizelistes, mais en plus il y a les descendants de ceux qui ont découvert la Vénus de Milo, et... les autres. Les fonctionnaires sont naturellement anti-vénizelistes ou le paraissent; avec moi, ils le sont moins, mais les uns et les autres sont gens de peu de foi, aux promesses faciles à faire, et non à tenir, âpres au gain, et mercantis dans l'âme.

Je visite la ville de Plaka. Rues étroites, accidentées, maisons à terrasses, pour la plupart, avec petits jardins, voûtes, colonnades, et formant un tout assez pittoresque.

Au-dessus de Plaka, et au sommet du rocher est Castro, la troisième ville. Castro était l'ultime refuge des populations de l'île contre les invasions des pirates : tout le monde, avec ses troupeaux, refluait au sommet le plus élevé et fortifié, et on y soutenait même des sièges.

De la terrasse supérieure de Castro, la vue est superbe,

s'étendant sur toute l'île, sur la passe, sur le large, où se dessine la silhouette conique de l'île d'Antimilo. Castro n'est plus très habité, beaucoup de maisons sont abandonnées et tombent en ruines, depuis que la fin de la piraterie ne rend plus nécessaire l'organisation d'un refuge.

Après cette première visite à terre, je retourne à bord, et trouve sur rade le paquebot *Amazone* des Messageries Maritimes, en relâche pour avarie.

Il est chargé de tirailleurs annamites et a croisé les paquebots russes de Vladivostock, amenant les troupes russes à Marseille. Ce n'est donc pas un mythe que cette arrivée des Russes, qui est plus réelle que celle des dix mille cosaques qu'aux premiers jours de la guerre, on avait vus traverser l'Angleterre et arriver en Normandie, pour y faire reposer leurs chevaux.

Je visite aujourd'hui les ruines d'un théâtre grec et d'une ville voisine. Il y a tout un amphithéâtre très bien conservé, une colonnade, des marbres, le tout appuyé à des murailles de l'époque mycénienne, encore très solides. C'est près de là qu'on a trouvé, en 1820, la fameuse Vénus de Milo.

Cette beauté classique n'a laissé, hélas! que peu d'adeptes dans l'île, et rares sont les femmes ou jeunes filles dont le type rappelle celui de leur illustre ancêtre. Il y a un mélange de sang crétois et arabe, — le type brun, massif, domine en général, — et je n'ai rencontré qu'une réelle beauté, rousse, grande, bien faite, à la belle stature et au nez aquilin : une paysanne, vêtue de couleurs voyantes, et qui menait paître ses dindons, comme les héroïnes de l'*Odyssée*.

Mais, à côté de ces documents humains variables, les sites, eux, n'ont pas changé, et je ne puis me lasser d'admirer, par cette belle journée d'avril, les ruines de cet amphithéâtre, se profilant sur la côte et le ciel bleu, dans un terrain parsemé de verdures et de fleurs. Vraiment, ceux qui ont édifié ce monument avaient le sens artistique, et le site où se trouve le petit théâtre de Milo, vaut cent et mille fois la perspective de l'avenue de l'Opéra, de la rue Auber et de la rue Halévy.

On me fait également visiter des catacombes chrétiennes, en partie inexplorées, mais qui témoignent de l'importance de l'agglomération qui vivait là. Aujourd'hui, l'île est presque déserte : ses quelques habitants y vivent dans un doux *farniente*, avec le minimum de travail. Il y a beaucoup de retraités :

anciens navigateurs, des ex-pilotes du canal de Suez... *farniente*, peut-être? Comme dans toutes les Cyclades, la population est ici essentiellement maritime, et la terre n'est cultivée que pour les ressources locales et non commerciales.

Les femmes de l'île travaillent la dentelle et on me montre de jolis ouvrages, mais très chers. Elles portent encore les noms de l'antiquité : Calliope, Andromaque, Hélena, Maritza, Hébé, etc... Calliope est une petite fille de dix ans, ma grande amie.

Le passage des Serbes continue. Deux transports avec 3 000 hommes sont sur rade, et nous recevons les officiers.

7 mai.

Nous apprenons qu'un zeppelin a été abattu à Salonique. Le commandant du *Melbourne* me donne tous les détails du combat. Le zeppelin aurait été abattu par l'artillerie française de la défense anti-aérienne, bien que les Anglais réclament pour eux ce résultat. Blessé à mort, il est allé s'échouer dans les marais du Vardar, et l'équipage a essayé de s'échapper dans les ajoncs, mais a été fait prisonnier. Je communique la nouvelle à l'état-major et à l'équipage, et tous, nous regrettons de ne pas avoir pris part à ce combat.

Plus émouvante est la visite chez les sœurs françaises. Elles ont ici une grande maison d'éducation pour jeunes filles, et la plupart des Grecs de situation aisée, dans les îles, et même d'Athènes, y envoient leurs enfants. Nous sommes accueillis comme le Messie par ces braves Françaises, et je suis obligé de passer une véritable inspection générale de l'établissement. On me montre tout, dortoirs, réfectoires, classes ; j'inspecte les cahiers de devoirs, et j'interroge sur l'histoire de France. Je me prête avec grand plaisir à cette démonstration : c'est rendre service à la France que d'encourager de telles œuvres d'éducation.

Je profite du voisinage pour aller jusqu'à l'île de Délos voisine de Syros. Dans l'ancien temps, Délos était la terre sacrée, l'île d'Apollon, où de toutes parts accouraient les fidèles et les marchands. Les échanges se faisaient à l'ombre des sanctuaires, et les marchés d'esclaves se tenaient à côté des temples. Aujourd'hui, il ne reste plus que des pierres, des chapiteaux, des morceaux de colonne, assez pour permettre de concevoir la

grandeur des monuments, l'importance des temples. Mais l'île est complètement dénudée, et je me demande ce qui a pu attirer en ce coin de cailloux les fidèles, et pourquoi on y célébrait le culte d'Apollon, dieu de la Beauté, et à l'arc d'argent. Peut-être par constraste, et peut-être aussi parce que les temples, les sanctuaires, paraissaient encore plus importants et plus sévères sur cette terre dénudée, que dans des frais ombrages ou sur de riants coteaux.

Nous longeons au retour l'île de Paros, aux reflets roses, éclairée par le soleil couchant, et arrivons sans encombre le long du *Gaulois*.

Les nouvelles de France sont meilleures. Les Allemands sont définitivement arrêtés à Verdun, et nous reprenons du terrain; en tout cas, le moral est très bon sur le front. On les aura, — c'est la formule.

24 mai.

Je change encore une fois de chef! Cette fois-ci le *Gaulois* passe sous les ordres de l'amiral Salaün, division d'Orient, *Saint-Louis*, *Gaulois*, *Charlemagne*. Nous sommes donc définitivement d'attache à Salonique! C'est, depuis un an, le cinquième officier général qui me commande!

Il y a eu aujourd'hui, à la petite chapelle catholique de Plaka, une cérémonie assez originale : le baptême de deux marins, que l'excellent aumônier du bord, l'abbé La Boëtie, avait catéchisés : un Sénégalais et un autre marin, sans famille. Un prêtre catholique de nationalité grecque est venu de Syra pour ouvrir la chapelle. Une dame grecque a bien voulu servir de marraine, et le capitaine de frégate lieutenant général est parrain.

Quelle originalité, être marin français et être baptisé à Syra!

31 mai.

Le transport de l'armée serbe de Corfou à Salonique peut être considéré comme terminé. Plus de 300 000 hommes ont été transportés, et sans qu'il y ait eu aucun torpillage. Le service des escortes et patrouilles était très bien réglé et a parfaitement fonctionné. Voilà donc un succès réel pour la marine française, et qui équivaut à une victoire! Mais qu'en saura-t-on en France? Soit crainte du service de garde bien organisé, ou toute autre

raison, les sous-marins allemands se sont peu montrés pendant ce transport, et aucune attaque n'a été même prononcée. Les Allemands sur mer ne voudraient-ils pas risquer?

Les Allemands se sont trouvés devant une organisation de protection des transports, défensive et offensive. Ils ont vite compris qu'ils ne pouvaient gagner la partie, et ont été très peu audacieux. Il en sera toujours ainsi quand on voudra et qu'on pourra organiser et prévoir avec esprit de suite. C'est la solution de la guerre sous-marine : puisse-t-on en profiter à l'avenir, et avoir les moyens! La *Provence* a rallié la 1re escadre, qui maintenant est aussi forte que l'escadre autrichienne. Avec le concours des Italiens et Anglais, on a une supériorité plus grande encore. Les autres cuirassés sont inutiles, et mangent de l'argent, du charbon et du personnel, trois articles chers et à ménager.

J'ai été visiter des mines de manganèse de l'autre côté de la rade, à 5 kilomètres de la côte. Les mines appartiennent à la compagnie du Laurium, et on en reprend l'exploitation pour le compte des Alliés. Il n'y a que de faibles moyens d'ailleurs. Un soi-disant ingénieur italien, marié à une Grecque, me reçoit et me fait tout visiter avec force détails. L'exploitation n'est possible qu'en été, car les bâtiments chargeant le minerai doivent accoster un appontement s'avançant en pleine mer, et sans aucun abri. J'apprends qu'il y a également des filons de galène et immédiatement je mets l'embargo sur ce produit, qui est utilisé en T.S.F.

Je reçois enfin (il en est temps, au bout de 40 jours) des renseignements qui me permettront de connaître la ligne de conduite vis-à-vis des prises. La Grèce subit un blocus réduit, en ce sens, qu'on laisse passer les produits nécessaires à sa consommation, et à son industrie seulement, mais ne permettant pas l'exportation par voie de terre, chez nos ennemis.

Chaque bateau se dirigeant sur la Grèce est donc saisi et conduit à Milo. Sa cargaison est examinée, et le résultat de l'examen transmis au ministre de France à Athènes, qui décide des quantités à saisir, ou à laisser passer.

4 juin.

J'ai profité d'une occasion pour envoyer des officiers à Athènes, le commissaire ayant besoin d'argent pour le paie-

ment. Ils rapportent des nouvelles plutôt mauvaises : les Bulgares ont pénétré en Grèce ; les Grecs leur ont livré d'ailleurs le terrain et les forts. Ils préparent la grande offensive sur Salonique. On ne serait pas sûr des Serbes, qui n'ont ni artillerie, ni munitions. Celles-ci viennent de France, et les sous-marins attaquent les convois. La situation de Venizélos à Athènes est de plus en plus critique : il craint d'être assassiné et songe à s'enfuir. Le ministre de France me fait même dire d'être prêt à le recevoir à Milo. Les Allemands triomphent partout. Je fais la part des choses à toutes ces nouvelles : d'abord elles viennent de Grèce ; ensuite, je sais que l'esprit du carré est assez pessimiste. Néanmoins, je crois que la guerre sera encore très longue.

5 juin.

Nous avons la nouvelle de la bataille navale du Jutland. Grande émotion et grande agitation : les stratèges s'en donnent à cœur joie. A travers l'imprécision des télégrammes, il est difficile de savoir la vérité. Les Anglais ont eu des pertes, les Allemands aussi. Mais ceux-ci sont rentrés hâtivement dans leurs bases. Que serait un combat avec les Autrichiens ? et d'ailleurs que devrais-je faire en cas de sortie de l'escadre autrichienne ? Je n'ai aucune instruction à ce sujet. Sans doute il faut s'inspirer des circonstances, mais je sais que je ne resterais pas caché au mouillage.

On envoie deux sous-marins à Milo, se ranger sous mon commandement : j'en profite pour faire faire des exercices de pointage sur les périscopes, et des postes de veille. Hélas ! il y a beaucoup à faire : les sous-marins nous surprennent toujours ; qu'importe. Je tiens à ce que chaque pointeur, chaque homme de veille ait vu un périscope et son sillage, et je mets à contribution les deux sous-marins qui se prêtent très docilement à ces exercices. Avec mes deux sous-marins et mon torpilleur, le *Gaulois* constitue une force navale qui sortirait au-devant d'un croiseur ou cuirassé autrichien. Je fais mes plans en conséquence.

6 juin.

Le *Henri IV* arrive pour nous remplacer. Nous devons ensuite rallier Salonique et je me dispose à passer le service à mon excellent camarade et ami, le commandant de Boissoudy.

La question la plus urgente est l'installation d'un poste de T.S.F. à Cerigotto. Nous avons reçu le matériel et un chalutier pour le transporter à pied d'œuvre avec le personnel nécessaire. Mon officier torpilleur M. de Laboulaye va donc avec son camarade du *Henri IV* pour procéder à ces travaux. Mais la situation en Grèce est peu nette et je reçois l'ordre de rester à Milo, pour le moment.

7 juin.

Un télégramme arrivé cette nuit à la croisière, et qui m'a été immédiatement communiqué, prescrit d'arrêter tous les bâtiments grecs et de les envoyer ici. Sans doute l'attitude de la Grèce est cause de cet embargo, qui va nous donner de la besogne.

Dès le matin, les bâtiments commencent à arriver en grand nombre, et il faut les nombrer sur rade et les arraisonner. Tous mes officiers sont occupés.

10 juin.

Là nous apprenons la perte de l'*Hampshire*, portant en Russie lord Kitchener. C'est une perte irréparable. La mort de Kitchener en Angleterre et celle de Galliéni en France, comme le bruit en court, équivalent à une victoire des Allemands. Mais non ! d'autres hommes viendront et les remplaceront.

Mes journées ont été très occupées : plus de soixante bâtiments grecs sont venus à Milo. J'ai commencé par renvoyer en Crète, à leur grande joie, deux vapeurs chargés de permissionnaires, revenant de l'île, pour rallier l'armée grecque sur le continent. D'office, je leur ai prolongé leur permission, et c'est aux cris de *Zito Gallia* ! que ces deux vapeurs se sont remis en route pour le Sud. Mais sur les autres bâtiments que j'ai gardés, il n'y avait pas de vivres, et du jour au lendemain, il a fallu nourrir 2000 personnes, leur fournir de l'eau, de la farine. J'ai réquisitionné une cargaison de légumes d'un caboteur, la farine qui était dans l'île, les conserves de viande, etc. A terre, nous avons pris possession du télégraphe et établi la censure. Il a fallu aussi s'occuper de nourrir le bétail, bœufs et moutons, qui était sur les bateaux saisis. Enfin, grâce au concours, et à la bonne volonté de tout mon personnel, tout s'est bien passé. Je dois dire aussi que rien n'égale la passivité des Grecs. Comme le disait un de ces capitaines : « Vous nous arrêtez avec le sourire et nous cédons toujours devant la force. »

Enfin les ordres sont arrivés de libérer les passagers avec les petits caboteurs et de renvoyer les grands vapeurs à Bizerte. Mais là je me suis heurté à plus de mauvaise volonté : les machines ne marchaient plus et n'avaient ni eau ni charbon : notamment sur un beau paquebot grec faisant le courrier d'Alexandrie, et dont le commandant était manifestement anti-venizéliste et bochophile, j'ai dû mettre à bord une garde armée composée de permissionnaires et commandée par un enseigne de vaisseau pour assurer la traversée.

12 juin.

Enfin tout est réglé et le service remis à mon successeur. J'appareille demain matin pour Salonique, heureux de m'en aller, car la situation était ici vraiment trop fausse et trop confuse, et je n'avais pas assez de pouvoirs. Le commandant supérieur à Milo devrait être, en même temps, commandant du secteur des îles, et chargé des patrouilles, et de toutes les communications : il y aura toujours dualité de pouvoirs, tant que les patrouilles et la base seront indépendantes. J'ai néanmoins conscience ici d'avoir rempli mon devoir, et je pars, ayant tout organisé, mis de l'ordre partout où je n'avais trouvé en arrivant que désordre et confusion. J'aurais fait davantage, si on m'en avait laissé les moyens. Néanmoins j'ai la satisfaction avant mon départ de recevoir un T. S. F. en clair du commandant en chef « me remerciant et me complimentant sur les services que j'avais rendus à la base de Milo ».

Je vais donc une dernière fois à Plaka, dire adieu à mes amis et amies : on m'offre encore une fois des fleurs, des confitures et je reviens chargé de cadeaux, mais la journée finit tristement, car nous recevons la confirmation de la mort du général Galliéni. Il s'est tué à la tâche. J'avais, pour l'ancien chef du Gouvernement militaire de Paris, un véritable culte et une sincère et respectueuse affection. Jamais je n'ai trouvé personne ayant autant que lui, le caractère du chef, dans la plus haute acception de ce mot. Ce sont ses fonctions de ministre de la Guerre, en butte à d'incessantes attaques politiques, qui l'ont tué. Il y a peu de temps, il m'écrivait : « On me fait faire un métier qui n'est pas le mien », et ceci en dit long.

15 juin.

Le *Gaulois* a mouillé hier à Salonique, après une traversée pleine d'imprévu et d'émotion. Nous avons en effet échappé à un sous-marin, et si j'ai lieu de me féliciter de la manœuvre que j'ai faite, je n'estime pas que le commandement supérieur à Salonique ait agi comme il convenait à l'égard du *Gaulois*.

Nous avons quitté Milo le 13 à 5 heures du matin et j'ai dit adieu à mon éphémère royaume avec une pointe de regrets, car je m'attache à ce que je fais, et Milo était un peu devenu mon œuvre. A midi, nous avons passé le détroit d'Oro et sommes rentrés dans la mer Égée. J'avais en effet l'intention de faire route, au large des Sporades et de Skyros, pour arriver au petit jour devant Salonique. Mais, à ce moment-là, j'ai reçu le signal « allo » pour un sous-marin, qui avait été vu trois fois par les patrouilles dans la mer Égée. D'après ses positions successives, nous devions forcément le rencontrer, si nous maintenions la même route et lui aussi. Nous recevions aussi des émissions de poste de T. S. F. allemands : je pouvais supposer qu'ils émanaient de postes clandestins, dans les îles, qui voient passer les bâtiments et les signalent aux sous-marins. Le plus sage était donc d'éviter le sous-marin, et d'arriver avant lui dans le golfe de Salonique, où il devait aller. Je me suis donc décidé à prendre le chemin le plus court, et je mis en route à la vitesse maxima du vieux *Gaulois*, le long de l'île d'Eubée et dans le détroit de Skopelo, où les fonds sont trop grands pour être minés.

Nous arrivons à 6 heures du soir, après une très jolie traversée, mer calme, superbe, devant cette grande île boisée, entrecoupée de villages blancs haut perchés, au-dessus d'eaux d'un bleu de mer profond. Nous entrons donc dans le golfe de Salonique avec une heure d'avance sur le sous-marin, et je continue ma route, qui alors m'amenait à 1 heure du matin devant le port. Par T. S. F. je demande l'entrée à l'amiral. On me la refuse, et on m'ordonne d'attendre jusqu'au jour, à l'extérieur du barrage de Salonique. J'ai donc passé là une nuit très angoissée, craignant cette attaque du sous-marin, que j'avais voulu éviter ; la nuit était claire, et, si cet ennemi venait devant Salonique, il aurait pu m'atteindre, et attaquer le *Gaulois*.

Enfin, à 4 heures du matin, j'ai pu rentrer en rade, et reprendre mon mouillage.

La composition de la force navale a encore une fois changé. On a créé la division d'Orient sous le commandement du contre-amiral Salaün avec le *Saint-Louis*, *Gaulois*, *Charlemagne*, *Latouche-Tréville* et *Bruix*, et tous les services de la base de Salonique.

17 juin.

Il y a 118 000 soldats serbes à Salonique, mais ils attendent leur matériel et surtout l'artillerie, qui d'ailleurs arrive assez rapidement. Ils sont campés à l'est de la ville, où il s'est formé une véritable cité, mais beaucoup d'officiers et d'états-majors sont en ville, et remplissent les cafés.

18 juin.

Le commandant en chef, vice-amiral Dartige du Fournet, est arrivé avec le *Jurien de la Gravière*, commandant Docteur. Il vient, paraît-il, pour traiter sur place la question de l'expédition à Athènes. De nombreux préparatifs sont faits : une escadre spéciale est formée pour une démonstration sous le commandement du vice-amiral Moreau.

24 juin.

Enfin une bonne nouvelle réveille tout le monde. Le ministre télégraphie que le *Gaulois* ira se faire réparer à Brest en juillet. Comme toujours la nouvelle a transpiré à bord, sans que l'on sache comment, ni par qui. Mais la joie est générale : les figures s'éclairent, et tous nos braves Bretons sont illuminés de joie.

3 juillet.

Notre départ est imminent et j'ai l'ordre de me tenir prêt. Je laisse malheureusement beaucoup de personnel ici, et j'aurai à peine du monde suffisant, pour fournir les postes de veille, en marchant tous feux allumés.

Il y a eu des troubles en ville, et nous avons tous été consignés pendant vingt-quatre heures : des officiers grecs ont envahi les locaux d'un journal venizéliste, et à moitié assommé le rédacteur en chef à coups de sabre et revolver. Le général Sarrail a demandé l'arrestation des officiers et l'a obtenu non sans peine. Il a fallu mettre la ville en état de siège, faire un

gros déploiement de troupes et de force, devant lesquels comme toujours les Grecs ont cédé.

7 juillet, en mer.

Nous avons enfin quitté définitivement Salonique, le 6 à huit heures du soir avec beau temps, pour Brest, et devons relâcher à Bizerte. Le *Gaulois* marche de toute la vitesse de ses vieilles jambes, mais nous n'avons aucun torpilleur d'escorte. Il y a bien, paraît-il, des chalutiers et des patrouilleurs : je n'en rencontre pas un.

10 juillet.

Arrivé hier matin à Bizerte, traversée idéale.

14 juillet.

Mouillé à Gibraltar. Nous avons dû passer le long de la côte d'Espagne, par suite de la présence de deux sous-marins. Nous nous ravitaillons, le 15, en eau et charbon.

16 juillet.

De grand matin, appareillé de Gibraltar.

20 juillet.

Arrivé à Brest à 5 heures du matin et pris le corps mort. Enfin, nous voici en France !

Le *Gaulois* a séjourné dans l'arsenal de Brest du 25 juillet au 20 novembre. Pendant ces quatre mois, des travaux de réparations furent faits aux chaudières et le bâtiment fut remis en bon état. L'équipage fut en partie renouvelé, 150 à 200 hommes environ étaient employés journellement dans l'arsenal, au chargement des munitions pour les envois en Russie. J'essayai en vain de convaincre le personnel du ministère, que, puisque l'équipage du *Gaulois* était employé ailleurs, où il faisait plus besoin, il était préférable de désarmer ce vieux cuirassé, qui n'avait plus de puissance militaire, et absorbait 700 hommes et 15 officiers. On me regarda de travers, et on me dit : « Vous perdrez votre commandement et il n'y en a pas d'autres vacants. »

Le *Gaulois* restait armé; il devait poursuivre sa destinée. J'avais fait mon devoir, je me félicitais de reprendre la mer.

26 novembre.

A quatre heures, nous appareillons. Il fait mauvais temps, et je n'en suis pas fâché, car les sous-marins sont peut-être

moins à craindre. C'est le coup de vent du nord-ouest. Nous passons le raz de Sein, avec le courant plus calme, mais, sitôt sorti du passage, le bateau se met à rouler, cependant que les dernières terres de Bretagne disparaissent dans les grains.

Le bateau est comme une écumoire, et fait de l'eau par toutes ses œuvres mortes. Rien n'est étanche. Le pont principal est envahi par l'eau, venant des sabords, des bouteilles, de tout le tuyautage. C'est une inondation générale : j'avais demandé toutes ces réparations au port de Brest : elles ont été refusées, mais le résultat est que je n'ai pas la moindre confiance dans l'étanchéité des fermetures du bâtiment, en cas de grande inclinaison ; cette situation ne laisse pas que d'être un peu préoccupante. Un sous-marin a été signalé sur les côtes d'Espagne, près de Santander. Je fais donc route très au large des côtes du Portugal, à cent milles de toute terre. Nous roulons toujours beaucoup, et les consommations de charbon sont très fortes. Une pièce de machine réparée à l'arsenal de Brest, chauffe énormément, et m'oblige à réduire la vitesse à 12 nœuds.

Je ne veux pas, dans ces conditions, entrer en Méditerranée, et je me décide à relâcher à Gibraltar, où nous arrivons le 30 novembre au matin.

30 novembre.

Je m'amarre contre deux corps morts, à l'intérieur du port, et le ravitaillement en charbon commence immédiatement.

On essaie vainement d'établir un barrage dans le détroit de Gibraltar, contre les sous-marins allemands. Ils passent les nuits de pleine lune, et en plongée. On le sait, mais on n'a jamais pu en arrêter. Les seules nouvelles de la guerre que l'on ait, nous parlent de la marche rapide des Allemands en Roumanie, et de la prise possible de Bucarest.

3 décembre.

Dimanche 3 décembre, nous sommes prêts. L'arsenal a réparé notre pièce de machine qui semble avoir été sabotée, ou, en tout cas, mal confectionnée, par Brest. On est toujours sans nouvelles du *Suffren* !

Nous appareillons avant la nuit, à cinq heures, et faisons route pour Bizerte.

Les sous-marins allemands sont signalés dans le nord de la

Corse, le golfe de Gênes, et sur les côtes de Provence. Je profite donc de la circonstance et du beau temps pour marcher le plus vite possible, 14 nœuds, et en longeant la côte à petite distance.

Les fonds sont en effet très grands sur les côtes d'Algérie, il n'y a donc pas à craindre de mines mouillées. Le navire se profilant sur la terre est moins visible du large. Enfin, en cas d'accident, il peut plus aisément aller s'échouer à une plage et le personnel se sauver à peu de distance de la côte. Les sémaphores suivent le bâtiment et nous renseigneraient au besoin sur la présence d'un ennemi.

Le 4, à midi, nous sommes devant Oran où j'ai passé une partie de mon enfance et où m'est venu le goût de la marine. Le temps est superbe, la mer calme et bleue, le soleil chaud et, sous cette influence bienfaisante, chacun renaît à l'espérance et voit la vie plus en rose. Les dernières ombres du départ se sont évanouies, tout le bateau est bien en ordre, chacun connaît son poste d'alerte, de combat, d'évacuation. Je suis tranquille pour le personnel; le matériel me préoccupe davantage : le caisson latéral fait de l'eau et alourdit le bâtiment, la coque n'est toujours pas étanche.

Aucune doctrine ne semble encore s'être dégagée pour la lutte contre les sous-marins. Pour le moment, on en est au système des routes patrouillées. C'est bien le plus mauvais, car c'est encore de la défensive, et non de l'offensive : le principe en est contraire à celui de l'économie des forces et à la concentration des efforts, puisqu'il répartit les chalutiers, les disperse sur toutes les routes de la Méditerranée. De plus, la patrouille indique sûrement à l'ennemi la route où passeront les bâtiments torpillables. Le voleur se cache, quand le gendarme passe, et attaque ensuite. Le seul avantage de la patrouille est d'assurer rapidement un secours pour repêchage du bâtiment torpillé. Elle n'empêche pas le torpillage, mais peut coopérer au sauvetage du personnel, à défaut d'escorte qui serait indispensable. C'est ainsi, qu'en octobre il y a eu 24 navires français torpillés, représentant 27168 tonnes, et, en novembre, 30, soit 33490 tonnes. Un navire par jour! On compte une trentaine de sous-marins pris depuis le commencement de la guerre. Ces chiffres sont inquiétants pour l'avenir. Si nous ne réagissons pas fortement, le péril sous-marin peut devenir excessivement grave. C'est par l'offensive seule qu'on en viendra

à bout, et en attaquant l'ennemi dans ses bases, et l'y enfermant, ou le capturant.

Ces réflexions me sont suggérées par la nouvelle officielle de la perte du *Suffren*, le 26 novembre, au large des côtes du Portugal. Ainsi donc, ce que j'avais vaguement entrevu à notre passage à Gibraltar s'est réalisé. Le *Suffren*, parti le 24 de Gibraltar pour Lorient, a été torpillé le 26. Il devait être à l'ouest du golfe de Gascogne. Parti par gros temps, car j'ai passé dans les mêmes parages, le 27, avec le *Gaulois*. Pas un survivant! Le malheureux bâtiment a dû recevoir la torpille dans ses soutes à munitions, et sauter en 2 ou 3 minutes.

10 décembre.

A cinq heures, le *Gaulois* appareille. Deux torpilleurs de la flottille font escorte, mais, au bout d'une heure, nous abandonnent. La mer est creuse et le temps menaçant, et ces petits bâtiments ne peuvent suivre. Le *Gaulois* reste donc seul sans escorte. Je fais route sur le détroit de Messine par la côte ouest de Sicile. Nuit mauvaise, forts grains de pluie et de vent, mais qui me donnent de la tranquillité. Si nous ne voyons rien devant nous, le sous-marin non plus ne nous voit pas.

11 décembre.

Une heure. Passé le détroit de Messine, avec une veille très attentive. Un torpilleur italien vient nous reconnaître, mais ne nous escorte pas. Le *Gaulois* se lance dans la Mer ionienne. Je fais redresser la voile, et fais faire un appel aux postes d'évacuation. Ces parages sont en effet très dangereux. Un sous-marin a été signalé venant de Cattaro. Le temps heureusement est bouché. Nuit très noire, grains de pluie, tant mieux!

13 décembre.

A neuf heures, nous sommes devant les passes de Corfou. Un torpilleur nous sert de pilote, à travers le double barrage de filets et d'estacades, et je fais route dans la belle rade de Corfou.

Mouillé près du *Paris*, et fait visite à l'amiral Gauchet. Changé de mouillage à une heure pour aller mouiller plus au large, près de l'île Vido d'où je pourrai faire en toute liberté et indépendance les tirs et écoles à feu, qui ont motivé ma venue ici...

J'apprends que l'amiral Gauchet est nommé au commandement de l'armée navale en remplacement de l'amiral Dartige du Fournet. C'est la conséquence des malheureuses affaires d'Albanie dont on me donne ici les détails : la bonne foi de l'amiral Dartige surprise, le guet-apens des Grecs sur nos compagnies de débarquement. Le bombardement d'Athènes par le *Mirabeau*. L'arrivée de troupes et l'occupation du Pirée. Le blocus des côtes grecques, et la venue de l'amiral de Bon, soi-disant pour enquêter : et, à la suite de cette enquête, le remplacement de l'amiral Dartige.

25 décembre.

L'abbé La Boëtie, l'ancien aumônier du *Gaulois*, qui est à bord du *Diderot*, est venu dire la messe à bord. C'est aussi la messe de départ, car nous devions appareiller demain 26.

Je vais donc prendre les ordres de l'amiral Favereau, commandant supérieur. Je suis un peu préoccupé, car on ne m'a donné que juste la quantité de charbon nécessaire pour aller à Salonique à 14 nœuds. Je ne puis donc me permettre aucun écart ni crochet de route, même si les circonstances militaires le nécessitent; je serais alors obligé de ne plus marcher à la vitesse de 14 nœuds, mais marcher à 10 ou 12 nœuds pour réduire la consommation.

En second lieu, un sous-marin est depuis trois jours signalé, à l'île de Cerigotto, sur la route même des bâtiments. Il y a eu plusieurs « allo », dont un ce matin même.

Je demande donc à l'amiral de ne pas m'imposer de route, et de m'autoriser, si je le juge nécessaire, à passer au nord de Cérigo, dans le canal de Cervi. Il y là des fonds de plus de 200 mètres, qui ne peuvent être minés. J'ai étudié la route, et je garantis de pouvoir y conduire le *Gaulois*, même de nuit : j'évite aussi le sous-marin resté sur la route officielle, et de plus je raccourcis ma traversée et économise du charbon.

L'amiral est sensible à ces arguments et semble hésiter; néanmoins, il me dit que, s'il était seul maître, il me laisserait peut-être libre de choisir ma route, mais qu'il n'a pas le droit de prescrire d'autres routes que les routes officielles et patrouillées. Je demande alors des instructions écrites pour me couvrir. Un torpilleur me sera donné comme escorte, le C. E. L., et les patrouilleurs seront prévenus.

Après cette visite, je rentre à mon bord, navré et tristement impressionné. Je donne les ordres d'appareillage pour le lendemain matin 26 décembre à 10 heures et, dans la soirée, je reçois les instructions du vice-amiral Favereau. Ces instructions me donnent une route impérative : « passer au sud de Cerigotto Un contre-torpilleur escortera le *Gaulois* au départ de Corfou jusqu'à la nuit. Un autre contre-torpilleur m'attendra à partir du petit jour à l'ouest du canal de Cerigotto. » Ces instructions sont formelles, je ne puis y désobéir, à moins d'un fait nouveau.

Avant l'appareillage, je réunis les officiers chefs de quart et leur fais part des ordres que j'ai reçus, je leur recommande une vigilance encore plus grande.

27 décembre.

Appareillé à 9 heures du matin. Très beau temps. Nous disons adieu à Corfou et à ses rivages enchanteurs.

Tout est prêt à bord. Chacun a son collet ou sa ceinture de sauvetage, en permanence. La bordée de quart est aux postes de veille, 4 pièces sont armées. Des veilleurs sont partout : dans la mâture, sur les passerelles, sur le blockaus, où la « couronne de veille » fonctionne, comme elle est établie ; les sabords sont rigoureusement fermées, les portes des cloisons étanches également, sauf celles indispensables pour le service et la circulation dans les fonds.

Les moyens d'épuisement sont prêts à entrer en action : les embarcations et radeaux, disposés pour être mis à l'eau dans le temps le plus bref, recevront une provision de vivres et de l'eau ; des échelles et des cordes sont disposées le long du bord pour descendre rapidement.

Chacun connaît son poste de veille et d'évacuation.

Je règle la vitesse à 14 nœuds, et je prescris les routes en zig-zag, au rythme varié, pour dépister le sous-marin.

Je crois bien que toutes les précautions possibles sont prises, et j'ai la conscience calme. J'attends d'un moment à l'autre, le « allo » signalant le sous-marin, que je soupçonne être au nord de la Crète. Le « allo » serait à mes yeux un fait nouveau qui justifierait une modification à la route prescrite et aux instructions que j'ai reçues. Mais, il ne se produit pas. Le sous-marin serait-il parti?

Nous passons devant les îles de Sainte-Maure, Céphalonie, et Zante, à six heures du soir. Je renvoie le torpilleur d'escorte, et le *Gaulois* se trouve seul.

A une heure du matin nous passons au cap Matapan. C'est là qu'il faudrait changer de route pour passer le détroit de Cervi : je suis encore très hésitant, mais j'observe les instructions formelles qui m'ont été données : puisqu'il n'y a pas eu de fait nouveau, je n'ai pas le droit de les changer. Ce serait une désobéissance militaire trop grave. Si, par ailleurs, il y avait eu, à la connaissance de l'autorité supérieure, de nouvelles apparitions du sous-marin, on m'en aurait certainement fait part par la T. S. F.; et puis il y a le torpilleur le *Dard* qui m'attend à Cerigotto. Le lieutenant de vaisseau Seuwal de Laboulaye a pris le quart à trois heures, et je vais me reposer pendant un court moment, dans la chambre de veille sur la passerelle.

Le jour se fait vers six heures trente, et il y a une légère brume, qui me contrarie beaucoup : elle permet toutes les surprises, et rend le ralliement du *Dard* plus difficile. Comme il fait grand jour, et que je suis dans les parages les plus dangereux, je lance un appel discret et chiffré de T. S. F. grâce auquel le torpilleur peut nous rallier dans la brume. Je communique avec lui, tout en faisant route à la vitesse maxima, et lui donne des instructions. Il a l'ordre de se placer en avant et un peu à bâbord, pour permettre les embardées qui se font toutes les cinq ou six minutes, à amplitudes variables.

Toutes les dispositions de jour étant prises, et le capitaine de frégate Rondeleux, mon second, étant monté sur le pont, pour me remplacer, je quitte la passerelle, au moment où la veille me signale deux chalutiers à l'horizon patrouillant devant nous, — sur la route, — ceci me rassure, et je descends dans mes appartements, après avoir fait moi-même une ronde générale sur le pont et dans l'intérieur du bâtiment. La bordée de quart est aux postes de veille, les maîtres sont au milieu de leurs hommes : le lieutenant de vaisseau de Limayrac et l'enseigne de vaisseau Vétillard sont de quart.

Quel beau spectacle se présentait à ma vue, quand je quittais le pont! La brume s'était levée. Sous une voûte du bleu azuré le plus pur, s'étendait une mer d'argent, légèrement ridée par la petite brise du matin. A droite, dans le Sud, les hautes montagnes de la Crète, couvertes de neige, étaient encore tein-

tées de rose du soleil levant ; dans le Nord, les terres de l'île de Cerigo, et les hauteurs du Péloponèse, formaient une masse grise plus lourde, s'estompant dans la brume du matin que nous venions de quitter. A notre avant, notre convoyeur le *Dard* à 300 mètres environ, suivait les embardées du courant et passait alternativement de tribord à babord. Devant, la fumée des deux chalutiers, gendarmes vigilants de la route, me montrait que bonne veille devait être faite.

Il est 8 h. 30. J'ai fini ma tournée et je me trouve dans mes appartements, consultant sur la carte, la route que nous devions suivre à travers les Cyclades dans la journée, lorsque je suis jeté par terre, par une explosion très sourde, et une forte secousse. Je me rends compte tout de suite que c'est une torpille qui nous a atteints. Je sors pour gagner la passerelle. Dans la batterie, je suis arrêté par une fumée assez noire, et de l'eau qui retombe à tel point que je me dis : « Déjà ! » pensant que c'est l'envahissement de l'eau. Ce n'était en réalité que la gerbe d'eau de l'explosion. Je gagne le pont par une échelle de secours et je cours sur la passerelle, en traversant les groupes d'hommes un peu anxieux et courant à leurs postes de sécurité : en passant, je prescris de gonfler les collets de sauvetage dont chacun est porteur.

Sur le pont supérieur, le commandant en second et le lieutenant de vaisseau Ravel avaient vu simultanément le sillage de la torpille et, 10 ou 15 secondes après, s'étaient produits le choc et l'explosion à tribord arrière. Par un réflexe, l'un et l'autre avaient prescrit de manœuvrer la barre, pour éviter la torpille, et, de ce fait, l'arrière s'est dérobé, et la torpille, au lieu de toucher le bâtiment dans le milieu, ne l'avait atteint qu'à l'arrière; cette manœuvre du bâtiment avait donc empêché un désastre immédiat et beaucoup plus grand ; l'officier de quart sur la passerelle supérieure n'avait rien vu. En même temps, le périscope était aperçu. Les canonniers sont aux pièces, le feu est ouvert avec les canons de 47, et le tir s'accélère. « Il faut leur en f..., » dit un chef de pièce. Les ordres de feu sont transmis aux pièces de 14.

A bord, l'explosion avait produit un certain tumulte, mais le bruit du canon ramenait chacun à son poste de combat.

J'avais depuis longtemps pensé à la circonstance où je me trouvais et m'étais tracé un programme d'action. Je n'étais

donc pas surpris, et je prescrivis automatiquement les mesures de sécurité : automatiquement, elles furent exécutées par le personnel bien entraîné et confiant. Stopper les machines, mettre les pompes en marche, faire les manœuvres de redressement et faire évacuer la première bordée. On a toujours trop de monde à bord dans ces circonstances, et il y a avantage à en dégager le plus possible.

Le bâtiment donnait un peu de bande sur tribord, et plongeait de l'arrière : sa situation ne me paraissait pas absolument critique, et j'eus d'abord l'impression que je pouvais le sauver. On me signalait qu'il n'y avait pas d'eau dans les machines, chaufferies, et que les trois compartiments d'arrière seuls étaient remplis. Toutes les pompes sont en marche, les cloisons fermées. Tous nous avions donc un sentiment de sécurité relative, et ce fut avec de la hâte, mais beaucoup d'ordre, que les premiers radeaux furent mis à l'eau, ainsi qu'une chaloupe et les baleinières. Un seul incident fâcheux : une baleinière eut la cale, un des garants ayant échappé des mains de ceux qui le tenaient, et un malheureux qui était déjà embarqué, fut précipité sur la machine, où il dut se blesser grièvement, et de là, dans l'eau où il disparut.

J'appris plus tard que ce pauvre garçon avait complètement perdu la tête. Affolé, il avait quitté ses machines où il était de quart, et sauté sur le pont dans la première embarcation venue. Il a payé de sa vie sa peur, et son abandon de poste. Cruelle leçon !

Je vois, sur le pont, les hommes qui, sous le commandement des officiers, travaillent à mettre à l'eau la chaloupe et même le canot à vapeur. J'entends le choc des radeaux tombant à plat dans l'eau. Ils sont maintenus par des amarres, heureusement, car le bâtiment a encore un peu d'erre.

Le tir de l'artillerie a dû cesser, car le *Dard*, arrivant à toute vitesse sur le point d'où a été vu le périscope, lâche ses grenades dont j'entends les sourdes explosions.

Mais l'inclinaison augmente beaucoup plus vite. Le commandant Rondeleux et l'enseigne de vaisseau Vétel viennent me rendre compte que le pont cuirassé est crevé, et que l'eau arrive aussi dans les hauts du bâtiment.

Je connais mon *Gaulois*. Je sais qu'il manque de stabilité et qu'il est chavirable. Le caisson le protège bien un peu, mais,

à partir de 12°, il est dans l'eau : le chavirement est certain, les manœuvres de redressement sont très longues et impuissantes.

Douloureux moment pour moi. Il y a 13 minutes que l'explosion a eu lieu. Une chaloupe est à l'eau. Par suite de l'inclinaison, la deuxième chaloupe chavire. Je sens la catastrophe imminente ; je veux sauver l'équipage. J'ordonne l'évacuation générale : la sonnerie « la retraite » retentit et est répétée dans tout le bâtiment, comme aux exercices. Les ordres sont envoyés au poste central et transmis partout, — et je vois monter par les panneaux et les échelles de secours des chaufferies, le reste du personnel, qui en tricot, qui en tenue de chauffe, pieds nus. Ils se rangent à leur poste.

Les deux chalutiers qui nous précédaient ont vu l'explosion, et, ayant viré de bord, se hâtent vers le *Gaulois*. Je leur fais signaler de nous accoster pour prendre le reste du personnel, mais il faut se hâter. De la passerelle, je vois le caisson de tribord se rapprocher de l'eau et l'arrière enfoncer de plus en plus.

Les hommes hésitent à partir. Je leur donne l'ordre de se mettre à l'eau. Tout le bois disposé à cet effet est jeté par-dessus le bord, pour servir de secours. De la passerelle, les timoniers jettent une grande échelle, des chaises, un caisson.

Les officiers arrivent successivement et me rendent compte que les locaux, batteries, soutes, machines, sont évacués. Les pompes en marche continuent à rejeter de l'eau à plein tuyau.

Je prescris à mes officiers de se préparer à quitter le bâtiment, et de prendre leurs collets de sauvetage, de se déchausser. Ils m'entourent avec quelques sous-officiers et marins. Quels braves gens ! Comme je suis fier à ce moment et d'eux et de leur confiance ! Le timonier de veille, comme en rade, me prévient que les chalutiers accostent. « Ton collet, lui dis-je. — Je ne l'ai pas. — Tiens, prends le mien. »

Le chalutier *Marie-Rose* accoste courageusement à tribord, du côté où le bâtiment s'incline, courant ainsi un risque énorme d'être écrasé par la coque, par la chute d'un mât. Je vois les hommes sauter à bord. Tant mieux ! mais qu'ils fassent vite ! L'enseigne de vaisseau Vétel va lui transmettre mon ordre.

A babord, le *Rochebonne* accoste également : on embarque. Mais voici la plage arrière dans l'eau : la passerelle n'est pas

sûre, je crains un apiquage brusque par l'arrière ; je pense à ceux qui m'entourent, et je leur ordonne de se transporter sur la tourelle, puis sur la plage-avant, qui émergera sans doute en dernier lieu.

On me rend compte que tout le monde a évacué : « Allons, messieurs, dis-je, à votre tour ! » A ce moment, mon cœur est serré. Je pense à ce bateau qui va disparaître, à tout ce qui fut ma vie, à mes marins, qui restent peut-être dans les fonds, aux miens ! Les officiers sautent du caisson dans le chalutier, qui est accosté par l'avant, je descends sur cette plate-forme par une amarre, mais je ne veux pas partir. Un commandant disparaît avec son navire. Suis-je sûr d'ailleurs que tout le monde a évacué ?

Je reste appuyé sur la muraille, qui s'incline de plus en plus ; tous sont embarqués, et j'attends la catastrophe.

Mais, à bord du *Rochebonne*, mes officiers sont là, ils m'appellent, me tendent les bras : « Commandant ! Commandant ! Venez, tout le monde est parti. » — Je fais signe que non. — Ma décision est prise.

Soudain, l'enseigne de vaisseau de la Fournière, et le matelot canonnier Ponte, remontent à bord du *Gaulois*, et, malgré moi, m'arrachent à mon bateau. Ils m'entraînent, me poussent sur le chalutier. Je me trouve sur le gaillard d'avant. Mes officiers me reçoivent dans leurs bras.

En même temps apparaissent sur la coque inclinée, les officiers mécaniciens Valo et Silvy, ils se laissent choir sur le *Rochebonne* par un filin. Mais je veux retourner à bord du *Gaulois*. On me retient encore : lutte d'affection de mes officiers. Je cède, et je cours alors sur la passerelle. Je serre la main du commandant, l'enseigne de vaisseau Robin, et je lui donne l'ordre de faire en arrière, à toute vitesse pour se dégager, car le *Gaulois* chavire.

Les amarres sont coupées à coups de hache, la machine fait en arrière, et le chalutier se dégage du cuirassé qui va mourir.

Le *Gaulois* oscille, s'incline. Un bruit sinistre de ferraille projetée se fait entendre. C'est le matériel qui démarre. C'est aussi le glas funèbre. Les pièces tournent sur leurs pivots, les tourelles pointent sur tribord.

Le *Gaulois* se couche. Nous voyons sa grande coque verte, émerger comme un gigantesque poisson, son hélice babord,

l'eau rejetée par les pompes, la vapeur qui fuse en s'échappant.

Il est sur le flanc, se tourne lentement, la quille en l'air, il s'enfonce dans un grand remous et bouillonnement. La mer se referme, et couvre de son bleu de ciel l'épave du *Gaulois*, cependant qu'elle descend dans l'abîme.

Du chalutier part spontanément le cri de « Vive la France ! » répété de toutes parts, à la surface de l'eau, des radeaux, des épaves où se cramponnent les gens, des embarcations du *Dard*. La sonnerie « Aux couleurs ! » retentit.

C'est le clairon Bourtayre qui a évacué avec son instrument, et envoie le dernier salut, et le dernier honneur au pavillon du *Gaulois*. Une émotion intense m'envahit,... et je pleure mon bateau, et ceux que, peut-être, il entraîne avec lui dans ses flancs.

Mais il faut se ressaisir, les baleinières, et you-you des chalutiers et du *Dard* sont à l'eau, et recueillent les isolés sur les épaves, et le personnel des radeaux.

La chaloupe est amarrée à l'arrière du *Rochebonne* et le convoi fait route sur l'île de Milo, distante de 30 milles. Je jette un dernier coup d'œil sur ce qui fut le *Gaulois*.

Quelques épaves, morceaux de bois, radeaux, planches,... et c'est tout.

En route. A bord, chacun s'empresse à donner des vêtements à ceux qui sont mouillés, les chaufferies deviennent un séchoir.

Le lieutenant de vaisseau de Laboulaye, qui avait sauté de son lit pour aller à son poste, est enfin muni d'un pantalon et moi d'une casquette et de chaussures. Je fais demander par signal à bras à la *Marie-Rose* et au *Dard*, le nombre d'officiers et de marins recueillis. Allons ! Je suis sûr que tous les officiers sont là, et, s'il y a des pertes parmi les marins, elles sont minimes, une dizaine au plus. Le mal est moins grand que je ne le craignais. Tous les passagers militaires qui ont été évacués des premiers dans la chaloupe, sont là, les deux Grecs aussi. La *Provence* va jusqu'au bout dans son hospitalité. L'enseigne de vaisseau Robin, qui commande le *Rochebonne*, sort toutes ses conserves et, la nature reprenant le dessus, nous faisons honneur à ce repas improvisé. L'animation et l'excitation sont grandes : chacun raconte ses impressions, donne des détails. Je prie mes officiers de recueillir immédiatement tous les ren-

seignements possibles sur la catastrophe, et de me fournir un premier rapport avant que les faits ne soient déformés et amplifiés par l'imagination. Mais la veille s'exerce sur les chalutiers, et, tout d'un coup, le périscope du sous-marin est nettement visible à 1 000 mètres de nous et faisant route comme nous. Sans doute il cherche à se mettre en position de tir, mais trop tard, il est vu. Le canon tonne, le *Dard* accourt à toute vitesse, et jette ses grenades. Il plonge, et ne reparaîtra plus. Mais à bord, quelles imprécations, quel torrent d'injures, pour les Boches, Guillaume, etc.! Le maître mécanicien Larnacé brandit la lame nue de son sabre, et menace vainement l'horizon.

Avec le commandant et les officiers, nous nous employons à rétablir le calme et l'ordre, à s'assurer que chacun a toujours une ceinture, et nous continuons la veille attentive.

Enfin voici Milo! A 3 heures, nous accostons le *Henri IV*. Le capitaine de vaisseau de Boissoudy vient à ma rencontre, et nous nous étreignons avec émotion. Tous mes officiers sont là et me reçoivent à la coupée. J'embrasse mon fidèle second, le commandant Rondeleux.

Par mes ordres, l'équipage est rassemblé sur la plage arrière, pour l'appel général aux postes de compagnie. Mais comment faire l'appel? Alors, un brave entre tous, le second maître-fourrier Cottin, s'avance et sort de sa vareuse la liste de l'équipage, pour l'appel.

Il était au poste central, et, ayant reçu l'ordre d'évacuer, au lieu de monter directement sur le pont, est allé au bureau d'administration, dans la batterie remplie d'eau, chercher le rôle d'équipage dont il était chargé, mais, ne pouvant l'emporter, a pris une feuille d'appel qui était prête. Cottin a fait plus que son devoir (1). Simplement, au péril de sa vie, il a assuré son service, jusqu'au bout. Je le lui dis publiquement.

Les présents sont nombreux à l'appel. Dieu soit loué! il ne manque que quatre hommes. Deux étaient dans le compartiment où la torpille est arrivée, et ont dû mourir sur le coup : ils sont morts à leur poste sans souffrance. Le quartier-maître mécanicien Eléouet et le quartier-maître torpilleur Arzel. Un autre a été vu voulant sauter dans le you-you qui a chaviré et

(1) Cottin n'a eu la médaille militaire pour ce fait qu'en 1920.

disparaissant sous lui. Un autre est tombé dans la baleinière, s'est blessé sur la cuirasse et disparaît à l'eau. Je regrette ces quatre marins, mais, néanmoins, ma satisfaction est grande : tout mon équipage est sauvé ! Les dispositions prises, les exercices n'ont pas été vains. Tout a bien fonctionné comme il était prévu, chacun a eu son poste, et a fait ce qu'il devait faire. Grâce à ce bon ordre, à cette méthode, à cette discipline, qui a présidé à l'évacuation, il n'y a pas eu de bousculade, d'affolement ! Les 790 hommes sont là. S'il y avait eu quelque infraction à la discipline, si la moindre impatience avait été montrée par les matelots pour se jeter dans les embarcations, ou si mon autorité et celle de tous les sous-ordres n'avaient été bien établies, il y aurait eu un plus grand nombre de victimes. Ce fut donc surtout à mon influence, à celle de mes officiers que les matelots doivent leur salut. Dans le commun danger, toutes les intelligences abdiquèrent, pour ne voir et n'agir que suivant les ordres et les règles précédemment établis. J'en suis fier et heureux.

Je monte sur la tourelle-arrière du *Henri IV*, et, une dernière fois, je contemple mon équipage. Ah les bonnes figures, les braves gens ! En tricot, pour la plupart, tête nue, ils me fixent. Je leur donne le résultat de l'appel, les félicite de leur sang-froid, de leur discipline, et j'exalte le courage pour les luttes futures. — « Sus aux Boches ! Vengeance ! Vive le *Gaulois !* Vive la France ! Vive le commandant ! » me répond mon équipage, et jamais ce cri ne fut plus doux à mon cœur.

Grâce au T. S. F. du *Henri IV*, je puis alors envoyer un long télégramme chiffré au commandant en chef, lui résumant la catastrophe et le sauvetage total.

A l'infirmerie, sont soignés quelques contusionnés et blessés, peu graves. Et, maintenant, je ne puis citer tous les actes de bravoure, mais, je ne puis les passer tous sous silence.

C'est le maître mécanicien Larrivée, qui, n'étant pas de quart, a fait mettre en marche tous les appareils d'épuisement, fermé les cloisons, a eu la présence d'esprit d'envoyer de la vapeur aux treuils pour débarquer les embarcations, et n'a évacué que sur ordre impératif, après une ronde générale. Ce sont tous ceux des machines et chaufferies. Vétérans du *Gaulois*, combattants des Dardanelles, vous avez servi votre bâtiment jusqu'au bout. Vous faites honneur à la marine ! Et, parmi les

officiers, l'enseigne de vaisseau Vétel, enseigne de détail, chargé de la sécurité, a fait son service, comme à l'exercice, calme et résolu. Il est venu me rendre compte que tout le monde avait évacué. Je lui ai ordonné d'aller s'en assurer encore. Je craignais de l'envoyer à la mort. Mais c'était le devoir.

Les mécaniciens principaux Valo, Silvy, Peletin, ceux-là sont restés à leur poste jusqu'après l'évacuation : ils ont pris toutes les mesures nécessaires, ont fait une dernière ronde avant de s'embarquer, pour s'assurer qu'il ne restait plus personne dans les machines et chaufferies.

C'est le commissaire de 1re classe Magnon-Puyo et le médecin de 2e classe Bardoul, évacuant sur leur dos des blessés, les amenant dans la chaloupe, et remontant ensuite à bord, et tous, officiers, sous-officiers, mécaniciens, quartiers-maîtres et marins, chacun à son poste, comme au jour de l'attaque des Dardanelles. Vous avez par deux fois ajouté une belle page à l'histoire de la marine et au vieux nom de nos ancêtres gaulois.

Cependant on s'occupe de nous loger à bord du *Henri IV* et de ses annexes, grâce à l'amabilité du commandant de Boissoudy, du capitaine de frégate et de ses officiers, qui font tout leur possible pour nous faire oublier les mauvaises heures que nous avons passées.

Je puis enfin penser aux miens. Ma chère femme, mes fils, un soldat, un marin, un autre à Paris ! Comment sauront-ils la fatale nouvelle ? Quelle émotion pour eux ! Quelle angoisse, s'ils ont un doute ! En même temps, je fais mon examen de conscience.

Ai-je rempli tout mon devoir ! Aurais-je pu sauver le bâtiment. J'interroge les uns et les autres ; on me rassure : on ne pouvait agir autrement. Le bâtiment avait trop peu de stabilité après son avarie. Les manœuvres de redressement qui auraient pu être envisagées eussent été longues, et sans effet, du moment que le pont cuirassé était crevé, et que la masse d'eau se précipitait au-dessus du centre de gravité, sans pénétrer dans les fonds, augmentait forcément la pression jusqu'au chavirement final. Mais, en ce qui me concerne, n'aurais-je pas dû rester à mon bord, ne pas l'abandonner, chavirer avec le bâtiment, quitte ensuite à me sauver si possible ? N'ai-je pas failli à mon devoir, à mon honneur militaire ? Ne va-t-on pas me le reprocher, un jour, au Conseil de guerre où je vais compa-

raître? Je me scrute, je m'interroge. En conscience, je crois avoir fait mon devoir, et, d'ailleurs, le résultat est là! Tous les hommes sont sauvés: ceux qui manquent n'auraient pu être sauvés, personne n'est resté à bord. Allons, ma conscience est pure. Mes fils n'auront pas à rougir de leur père.

Sur cette pensée réconfortante, je m'endors profondément après cette journée d'émotion, non sans avoir remercié Dieu de nous avoir tous protégés.

28 décembre.

Deux torpilleurs sont arrivés de Salamine pour nous emmener tous sur les cuirassés, où on trouvera des vêtements et on me conduira au commandant en chef.

Nous disons donc adieu à nos hôtes du *Henri IV*, et je donne le dernier ordre, comme commandant du *Gaulois*. Proposer la répartition de l'équipage, par spécialités sur les cuirassés, les marins restant encadrés avec leurs sous-officiers. C'est l'affaire du second et de l'enseigne de détail.

La traversée est rapide de Milo à Salamine où nous arrivons à trois heures. C'est bien fini du *Gaulois*, de son équipage, je le sens. Chacun n'est plus qu'un officier, un marin isolé, dont l'état-major va disposer suivant les besoins du service et pour combler les nombreux vides que l'insuffisance des effectifs maintient dans l'armée navale.

Le travail que j'avais fait faire est inutile ; brutalement, un officier de l'état-major de la 2e escadre fait évacuer les navires par tranches, sans tenir compte des spécialités, et les envoie sur les cuirassés. Moi-même, je suis embarqué sur la *Justice*.

Je me rends à bord de la *Provence*, me présenter au commandant en chef, le vice-amiral Gauchet qui m'attend. J'arrive, sûr de moi ; et son accueil achève de me rassurer. Il me donne l'accolade, me fait asseoir, et, sous son regard inquisiteur derrière ses lorgnons, je lui fais le récit des événements. Pas une observation, des signes d'acquiescement.

La rade de Salamine était occupée par les forces alliées franco-anglaises, dont les équipages avaient pris part à la malheureuse affaire du 2 décembre.

J'avais hâte de quitter cette rade et de rentrer en France. Avant le départ, une cérémonie religieuse rassemblait à bord de la *Justice* l'équipage du *Gaulois*. L'abbé Revel, aumônier

d'armée, dit une messe d'actions de grâces, au cours de laquelle, s'élevant aux plus hauts degrés de l'éloquence, il prononçait une petite allocution empreinte de patriotisme, de sérénité religieuse, de foi et de confiance. Des détachements et des officiers de tous les bâtiments y assistaient, et même du personnel de la légation. Ce jour-là, je vis pour la dernière fois mes marins du *Gaulois*. Après la messe, je les fis rassembler sur le pont et leur fis mes adieux. J'étais très ému, c'était bien la dernière fin de ce qui fut le *Gaulois*. Toutes les mains se tendirent vers moi, et comme les anciens Francs, nous criâmes tous : « Le *Gaulois* est mort, vive le *Gaulois!* » Il subsistera dans nos souvenirs et dans notre cœur, et cette heure me fut encore une fois douce et réconfortante : elle me montrait l'affection et l'estime de mes subalternes. A leurs yeux, j'étais resté le commandant, j'avais fait mon devoir, je les avais sauvés.

6 janvier 1917.

Je prends passage sur l'*Édouard Cordière*, petit vapeur, qui faisait la route entre Salamine et Argostoli, où était la première division. Nous sommes très nombreux à bord : officiers, soldats, mousses.

7 janvier.

Argostoli, dans l'île de Céphalonie, était le lieu de station d'une partie des cuirassés. La grande rade, bien abritée, offrait un refuge sûr aux bâtiments, et servait de base à l'armée navale. L'évacuation des Serbes sur Corfou avait amené l'occupation de l'île, et, d'ailleurs, la rade de Corfou se prêtait à tous les exercices, évolutions, que demande le maintien en haleine d'une escadre. La 1re escadre séjournait donc à Corfou, la 2e à Argostoli.

Le contre-amiral Amet y commandait. Lui aussi me reçut très aimablement et m'invita à déjeuner avec les commandants Delzons, Bernard, Ratyé. Je dus une fois de plus faire le récit du torpillage, et discuter les enseignements à en retirer. Mes camarades et l'amiral me félicitent chaudement de l'heureux résultat du sauvetage de tout l'équipage et on me communique deux télégrammes dans le même sens, du contre-amiral Fatou, et du contre-amiral Salaün. Il est certain que l'événement fait sensation, les torpillages étant, hélas! fréquents, et faisant de

nombreuses victimes. Récemment encore le *Bordigala* avait été coulé, le personnel sauvé ramené à Argostoli et Corfou. La catastrophe du *Gaulois*, sans victimes, impressionne tout le monde et montre qu'avec une bonne organisation, une bonne préparation du sauvetage, de la discipline et des cadres sûrs, on peut réduire considérablement les pertes. Le *Gaulois* ouvre la voie dans cet ordre d'idées, montre ce qui pouvait être fait. J'en suis fier et réconforté du suffrage unanime de mes camarades et de mes chefs.

Le ministre me fit appeler à Paris. Je vis donc l'amiral Lacaze, et lui fis le récit détaillé de la catastrophe.

L'amiral Lacaze me dit simplement : « C'est bien », et m'annonça qu'il allait me renommer au poste de commandant de la défense contre aéronefs, que j'avais, dit-il, « brillamment occupé » et qui allait devenir vacant.

Nous étions en temps de guerre : je n'avais ni à accepter, ni à refuser un poste quelconque. Je m'inclinai donc devant le Ministre, et me retirai.

Le 27 mars 1917, trois mois, jour pour jour, après le torpillage, je passai devant le conseil de guerre à Toulon, pour répondre de la perte de mon bâtiment. Le vice-amiral Chocheprate présidait, entouré des contre-amiraux Daveluy, Bousicaux, Habert, Lefèvre.

Je fus acquitté et félicité par le président du Conseil de guerre, parlant au nom de tout le tribunal, et par tous les camarades présents.

Après le commandement du *Gaulois*, je fus nommé, en juillet 1917, au commandement du croiseur cuirassé *Jules Ferry*, puis, en mars 1918, du cuirassé le *Courbet*. Je continuai donc à naviguer, et ne quittai le service à la mer, qu'après l'Armistice en janvier 1919.

COMMANDANT MORACHE.

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

UN PETIT-FILS DE LUCRÈCE

M. DE LORENZO

Aimez-vous les romans, j'entends les vrais romans, qui nous arrachent puissamment à la vie de tous les jours et nous promènent à leur guise dans le monde imaginaire, comme sur l'aile de l'hippogriffe ? Aimez-vous les histoires qui nous font éprouver l'émerveillement et la terreur des contes de nourrice, les histoires de la naissance et de la fin des choses, et de tout cet inconnu devant lequel nous retrouvons la curiosité de l'enfance ou des premiers hommes ? Aimez-vous cette poésie, la seule qui en vaille la peine, non les petites chansons de l'individu qui module ses plaintes sur la flûte, mais celle qui raconte les émotions de l'homme devant le mystère universel, devant les phénomènes de la nuit et du jour, des météores et des tempêtes, et qui a fait sortir du spectacle de la nature les genèses et les théogonies, la notion des éléments, des nombres et des dieux ? Aimez-vous le poème d'Hésiode ou l'églogue de *Silène* ? Alors, vous goûterez comme moi le morceau que voici :

On croyait généralement jusqu'à ces dernières années que la fin de la vie terrestre proviendrait de la perte de la chaleur solaire. Mais les recherches récentes sur les corps célestes les plus voisins de nous, et particulièrement sur Mars, nous montrent que cette hypothèse du refroidissement pourrait bien ne pas être le destin immédiat d'une planète du système solaire, dont l'atmosphère est un puissant réservoir de calorique, mais qui demeure néanmoins

sujette à d'autres causes de mort, ou lente ou violente, toujours suspendues dans l'espace où notre globe se meut et tourne avec un rythme immense.

Parmi les causes de mort violente, s'est toujours présenté, depuis l'antiquité, le cas d'une rencontre de la terre avec une comète : et c'est pourquoi l'apparition des astres chevelus s'accompagne toujours d'angoisse et de terreur, — terreur qui fait sourire ceux qui savent de quelle subtile matière sont faites les vagabondes visiteuses, et qu'il ne résulterait autre chose de leur rencontre qu'une pluie d'étoiles filantes. Mais il y a dans l'espace d'autres corps invisibles, de masse et de vitesse incalculables, dont le heurt volatiliserait en un instant la terre et le soleil même, avec son éclatante couronne de planètes et de satellites. Ce sont les soleils morts, les monstrueux mondes noirs qui circulent dans l'espace aveugle, parmi les mondes vivants, et dont, de loin en loin, les chocs et conflagrations forment ce que nous appelons les « étoiles nouvelles » : lueurs subites et splendides, qui bientôt s'évanouissent et s'effacent à nos regards. Peut-être ces grandes épaves sont-elles les plus nombreuses, comme il y a sur la terre plus de morts que de vivants, et les chances de collision d'autant multipliées. C'est sans doute à l'un de ces heurts qu'il faut rapporter l'origine de notre système solaire. Deux anciens soleils se fracassèrent ou s'abordèrent : ce fut à la fois une fin et un commencement. Fatale au couple détruit, cette conjonction fut le principe d'une prodigieuse naissance cosmique. Le globe le plus résistant continua dans l'espace sa course ténébreuse, la masse principale du second forma notre soleil, les autres morceaux devinrent les planètes, et les petits éclats, la cendre des météorites : et ce nouveau système commença dès lors un nouveau cycle de révolution céleste.

Mais cette catastrophe dramatique n'est pas la seule concevable : on peut imaginer une mort lente, une extinction graduelle, une mort par la soif. L'auteur nous fait assister, grâce aux descriptions de Lowell, au spectacle qu'offre la planète Mars, vue par les puissants télescopes de l'observatoire de Flagstaff : il nous montre les irisations de cette grande opale, les nuances enchanteresses dont se pare l'astre au teint de safran. Mais que veulent dire ces teintes séduisantes, semblables au chatoiement du cou de la tourterelle? Ces gammes de nuances exquises sont les couleurs de l'agonie.

Mars, qui est plus petit que la terre, a déjà perdu la plus grande partie de son *hydrosphère*, c'est-à-dire l'élément liquide, prin-

cipe essentiel de la vie. Résorbée par le sol ou évaporée dans le vide, l'eau de ses mers s'est évanouie; ses océans se sont desséchés, ses rivières taries, ses continents changés en déserts où tournoient des tempêtes de sables. Ce qui subsiste de vapeur d'eau dans l'atmosphère martienne se condense et fond tour à tour à chaque pôle sous forme de calottes glacées. Cette eau provenant de la fonte des glaces entretient les suprêmes restes de vie qui luttent et halètent encore sur la planète moribonde. Des canaux gigantesques, d'immenses ouvrages hydrauliques, courant d'un pôle à l'autre, enveloppent la planète et répandent la fraîcheur qui nourrit les oasis, refuges des derniers vivants, et qui seront leurs cimetières, le jour où ce reste d'humidité aura achevé de disparaître.

Un destin semblable attend la terre; et passant en revue, dans un tableau mélancolique, les plus vieilles civilisations, celle de l'Égypte et celle de la Mésopotamie, où furent Ninive et Babylone, celle de la Palestine, dont les vallées pierreuses ruisselaient de lait et de miel, celles du Turkestan et de l'occident de la Chine, parcourant l'univers du Penjab à l'Arizona, l'auteur montre le cercle grandissant de cette lèpre, cet anneau des déserts « pareil à l'enroulement meurtrier d'un boa »; et il conclut :

L'indicible effroi du désert a donc, en quelque sorte, une origine cosmique, puisqu'il ne s'agit pas d'un fléau local, momentané, mais d'un mal général, fatal, qui est l'inexorable asphyxie de notre monde. L'épithète d'*altérée*, qu'Horace donne à la Pouille, deviendra un jour celle de notre planète agonisante. Les déserts, qui existent et croissent à la surface de la terre, sont peut-être le symptôme de sa fin qui approche. Ce sont les premiers stades de la disparition de l'eau. La force qui réduit les forêts en prairies et en steppes, les steppes en déserts, s'attaquera au fond des océans, quand ceux-ci auront perdu les mers qui les alimentent, et nos dernières gouttes d'eau seront pour nos descendants une liqueur dont ils seront aussi avares que les Martiens. Et quand toutes les étendues liquides se seront dissipées dans les espaces stellaires, quand les suprêmes réserves internes auront fait explosion dans les derniers volcans, comme nous le voyons dans la lune, la terre roulera dans le vide à l'état de cadavre, en attendant quelque nouveau choc et quelque conflagration qui la fasse voler en éclats, l'enflamme et la revivifie.

Voilà de l'imagination! Faut-il faire remarquer la beauté de l'arabesque, le rythme de la ligne qui ramène tout à coup à la fin du développement le thème du début et la vision du cata-

clysme, comme une marche funèbre encadrée entre deux coups de cymbales ? Cette force de construction est ce qui s'appelle le style : l'homme qui a écrit cela est un artiste. Quelle idée de réserver ce mot aux conteurs d'anecdotes, aux écrivains dits « amusants » (s'ils l'étaient seulement toujours !) Quelle absurde conception de la littérature ! On ne me fera pas médire de *Peau d'Ane*. Je tiens le talent de conter pour un des plus beaux présents que le ciel puisse faire aux mortels : mais ne méprisons pas les autres. Clio, Uranie sont des Muses : ne laissons point dépareiller la troupe des neuf sœurs.

L'auteur du morceau qu'on vient de lire est un géologue italien, M. Giuseppe de Lorenzo. Ses compatriotes le tiennent pour un de leurs meilleurs écrivains : quoique jeune, ils l'ont fait sénateur ; Rome décerne des honneurs romains. Cependant je ne l'eusse pas connu sans M. André Maurel. C'est l'auteur des *Petites villes d'Italie* qui m'a engagé à lire l'auteur des *Champs Phlégréens* et de *la Terre et l'Homme* (1). Je lui en dois une gratitude que je tiens à marquer ici. Les histoires les plus romanesques ne sont rien, je le déclare, auprès des aventures merveilleuses de la terre. Pendant cinq cents pages, M. de Lorenzo nous tient sous le charme. On va de surprise en surprise. C'est une suite d'hypothèses qui enchantent comme des fables. Cette vieille machine vermoulue devient un théâtre de féerie. Saviez-vous que la lune est la femme de la terre, une vraie Ève arrachée d'une côte de notre globe ? La trace de la cicatrice est encore visible dans la grande fosse du Pacifique. Si c'est là de la science, que sera la poésie ?

Mais je ne suis pas spécialiste, et si le roman de la terre me divertit, je suis bien plus curieux encore de connaître l'histoire de l'historien. Comment un petit paysan de Lagonegro, village de la Basilicate, devait-il être touché par le démon de la science, et devenir un jour un des premiers géologues de sa génération ? Tout enfant, il avait déjà une curiosité singulière pour le monde des pierres ; il y trouvait d'abord, comme tous

(1) Giuseppe Brindisi, *De Lorenzo*, 1 vol. de la collection : *Contemporanei*, G. Casella édit., Naples, 1923. — G. de Lorenzo, *La Terra e l'Uomo*, *Leonardo da Vinci e la geologia*, *Shakspeare e il dolore del mondo*, N. Zanichelli, édit. Bologne ; *India e buddhismo antico*, 4e édit., Gius. Laterza, édit., Bari, 1920 ; Cf. André Maurel, *Petites villes d'Italie* (*Calabre*, *Sicile*), Hachette, édit. ; *La Jeune Italie*, Émile-Paul, édit., 1918.

ses pareils, une variété infinie d'armes et de ressources; les cailloux sont pour l'enfance le premier et le plus beau magasin de jouets; tout homme à cet égard traverse l'âge de pierre. Mais il portait en outre à ces objets de ses jeux un intérêt contemplatif qui lui en faisait discerner les formes et la nature; déjà s'éveillait à son insu l'instinct de l'observateur.

Il était encore tout petit quand il vit un volcan.

On me menait au bord de la mer, par l'antique chemin muletier de Lagonegro à Maratea : petit coin de terre de Lucanie sur la côte tyrrhénienne; et j'étais si petit, que mon père me tenait entre ses bras, assis sur l'arçon de sa selle. Je n'avais encore vu que d'âpres profils sauvages, pareils à ceux de mes montagnes natales. Et voilà que tout à coup, au sortir du val de Trecchina, j'aperçus devant moi une chose inconnue, étonnante, majestueuse, une vision dont j'ai encore dans les yeux, à tant d'années de distance, l'image indélébile, — une immensité calme, une vaste fuite bleue dont le bord, là-bas, touchait le ciel. C'était la mer. Tout au fond, sur cette ligne impalpable d'horizon qui séparait l'un de l'autre les deux éléments fluides, se détachait distinctement un petit triangle très net, un cône qui tranchait vivement sur le vide de l'espace splendide. « Le Stromboli », dit mon père; et il se mit à m'expliquer que c'était une montagne au milieu de la mer, dont la tête crachait du feu et de la fumée. Cette pyramide singulière, son nom bizarre, qui me rappelait celui de la toupie (*strùmmolo*, dans le dialecte de mon pays), l'idée de ce feu souterrain, de ce foyer ardent entre la mer et le ciel, provoquèrent en moi une surprise, une stupeur, une extase d'admiration.

Presque semblable fut ma première impression d'un tremblement de terre. C'était la nuit. Une sensation étrange m'éveilla en sursaut; j'entendis un long hurlement de chiens et de voix humaines, puis mon nom, et me voilà jeté vivement sur la place, où déjà se bousculait tout le village; beaucoup se souvenaient encore de la grande secousse de 1857, où plus de douze mille personnes, dans les villages des environs, étaient demeurées sous les décombres. Moi, je ne savais rien, je n'avais pas de souvenirs et ne voyais rien d'extraordinaire. Au-dessus du tumulte effrayé de la foule, je voyais luire comme toutes les nuits les feux purs des étoiles et tout autour du village en rumeur s'élever, solennelles et sévères comme toujours, les formes des montagnes familières. Et je me figurais dans ma tête d'étranges images de ce monstre inconnu, de ce puissant génie souterrain qui, sans changer beaucoup l'aspect naturel des choses, secouait le sol, faisait crouler les maisons, périr les hommes et les bêtes. Et de nouveau une grande stupeur, une admiration immense occupaient mon esprit.

Comment ces impressions naïves se changèrent peu à peu en passion de connaître ; comment se précisa la vocation du géologue, c'est ce que M. de Lorenzo nous laisse à deviner. Sa jeunesse pouvait présager un avenir de poète ; ses maîtres de l'Université de Naples en décidèrent autrement. Cette génération, fille de l'unité italienne, grandissait sous le signe de la Science : elle demeure marquée de cette foi dans l'esprit humain, qui avait été la religion de Taine et de Renan. A vingt ans, aux environs de 1892, M. de Lorenzo publiait ses premiers travaux, consacrés à la Lucanie et à la Basilicate, et qui renouvelèrent notre connaissance de l'Italie méridionale. Cette région peu fréquentée lui offrait un champ vierge et fertile en trouvailles ; et déjà par de beaux mémoires sur le Sirino et le Vulture, il abordait ses recherches sur l'orogénie des volcans.

Peut-être n'y a-t-il pas au monde de spectacle mieux fait pour les rêveries profondes de la géologie, que celui de cette partie de la péninsule italienne, dont la baie de Naples est le joyau. Cette baie, coupe ravissante moulée sur un sein de déesse, qui s'étend depuis le cap Misène jusqu'aux pointes de Sorrente et de Massa, avec ses îles d'Ischia et de Capri, est un paysage marqué d'une immortelle empreinte de volupté. C'est là que l'antiquité, sur la mer alcyonienne, imaginait ces femmes-oiseaux dont personne n'entendait impunément la voix ; l'étranger aujourd'hui encore secoue mal le sensuel enchantement de la Sirène.

Mais ces lieux d'une beauté fameuse, ces bords que l'artiste divin semble avoir ciselés comme le lit de l'amour, sont aussi le théâtre de forces redoutables, obscures, mystérieuses. Sur tout ce paysage règne l'ombre du Vésuve. L'imagination des poètes plaçait dans ces parages les forges des Cyclopes, les combats monstrueux de la Gigantomachie, les révoltes des fils violents de la Terre. Sur le sol tremblant des solfatares, sur ces Champs Phlégréens, agités, crevassés, semés de pustules et de cratères, sommeillent des lacs noirs pleins de songes funèbres ; là se trouve l'Averne, porte du sombre Hadès, empire de Pluton et de Perséphone. Les désastres célèbres d'Herculanum et de Pompéi, les cités englouties avec leurs arts et leurs plaisirs, les pampres de la joie qui de nouveau se suspendent aux flancs de la montagne paisible et meurtrière, offrent d'une manière frappante la pensée de l'insignifiance et de l'incertain de la vie,

l'idée d'un pouvoir sans mesure qui poursuit sans souci de nous ses fins inconnaissables. Nulle part l'existence n'apparaît à la fois plus délicieuse et plus instable, flottant comme une rose effeuillée sur le sourire de l'abîme. Le paysage lui-même, sujet à de brusques révolutions, n'y a pas plus que le reste le caractère de la fixité. Si bien que le golfe merveilleux, sa mer et ses montagnes, ses rochers et ses îles ne semblent plus qu'une illusion, un monde de phénomènes jeté comme un pont étincelant sur une réalité féroce ou indifférente, sans plus de permanence que les remous d'un torrent, dont l'eau change de seconde en seconde en reproduisant toujours les mêmes arabesques, ou que la forme de l'arc-en-ciel qui peint sa courbe charmante sur le tulle des gouttes de la pluie.

De ces bords enchantés jaillirent quelques-uns des chants les plus désespérés du monde, des accents d'une impérissable mélancolie. Ici le poète du néant, le grand Leopardi, composa ses poèmes les plus sombres et les plus nihilistes. Mais une autre école de penseurs fleurit autrefois sur ce sol fécond de la Grande-Grèce. Dans ces riches cités disparues de la côte tyrrhénienne, Sybaris, Héraclée, Métaponte, s'ébauchèrent jadis de grandes philosophies ; c'est ici que la pensée humaine essaya de percer le secret de la nature. Là se créèrent les physiques puissantes d'Empédocle et d'Anaximène, les premières hypothèses sur les éléments et les premiers systèmes rationnels de l'univers. Ici Héraclite, devant les apparences décevantes, dénonça l'éternel écoulement des choses et la pensée souveraine conçut les lois d'un monde d'où sont absents les dieux.

Cette philosophie semble renaître, par un phénomène d'atavisme, dans les écrits de M. de Lorenzo. C'est ce qui, autant que leurs sujets, leur donne leur physionomie spéciale, leur caractère italien. On croirait lire parfois quelque fragment des *Tusculanes*. Ce mélange de la science et de la poésie nous semble peut-être un peu étrange. Je ne sais si un savant français oserait se permettre tant de vers dans un traité de géologie. Il craindrait le reproche de « littérature ». Peut-être que c'est nous qui avons tort. Cette spécialisation excessive ne va pas sans inconvénients ; le divorce de la science et de la poésie est une perte pour l'esprit humain. Ces deux formes de la pensée ne devraient jamais être séparées. La poésie, sevrée

de tout élément sérieux, n'est plus qu'un jeu, une vaine musique qui mérite le dédain de l'humanité pensante; quant à la science, elle n'intéresse que dans la mesure où ses conclusions touchent la destinée, où elle s'occupe des problèmes essentiels de l'humanité. C'est de cette grande manière que les anciens, à l'origine, avaient conçu la poésie. Rien de plus beau dans l'antiquité que le poème de Lucrèce. Un seul poète, parmi les modernes, était né avec le génie de faire, sur les systèmes de Locke et de Newton, ce qu'avait fait Lucrèce avec la physique d'Épicure : André Chénier mourut sans achever son grand poème, dont il n'a eu le temps d'ébaucher que des fragments.

Il me semble retrouver parfois dans la noble prose de M. de Lorenzo un écho de cette poésie classique, des accents de ce naturalisme antique, dont le *De Natura rerum* demeure le chef-d'œuvre. Il est impossible de lire certains chapitres de *la Terre et l'Homme*, par exemple le merveilleux chapitre sur la poussière, sans songer aux endroits où Lucrèce nous expose la théorie des atomes. On sait gré à ce savant, qui a consacré tant d'études aux montagnes de son pays, de chérir, d'honorer les hommes qui ont vu et aimé les mêmes choses avant lui; il nous plaît que la vue du Sirino et du Vulture lui rappelle une strophe d'Horace, le poète de Venosa, ou quelques hexamètres de Giordano Bruno, le moine panthéiste de Nole. Ce sont chez lui des formes du patriotisme : dans ces grandes mémoires des hommes de sa race, M. de Lorenzo reconnaît un accord, une harmonie qu'il retrouve en lui, entre les formes de la pensée et celles de la nature. Le même génie renaît de ce sol éternel. M. de Lorenzo n'est pas un savant sans culture. Il ne partage pas ce préjugé des hommes de science, qui les porte au mépris ou à l'ignorance du passé; il ne croit pas que la raison ait fait de grands progrès, qu'elle soit aujourd'hui plus puissante qu'elle n'a été dans les grands hommes d'autrefois.

Cette piété, cette gratitude pour ceux qui nous ont précédés, sont un des plus beaux traits de M. de Lorenzo; elles lui prêtent sa figure de savant humaniste. Il y a un certain humanisme de la science, qui a été une des plus belles traditions de la Renaissance, une certaine universalité, une sympathie générale pour tous les produits de l'esprit, qui se sont malheureusement perdus et qu'émiette, désagrège chaque jour davantage

la funeste division du travail. Ce n'est pas sans plaisir qu'on retrouve chez le géologue napolitain cette belle disposition de l'homme qui ne tient rien d'humain pour étranger ; il ne s'intéresse pas uniquement aux pierres formées par la nature; le marbre de Carrare ne lui semble jamais plus beau que lorsque Michel-Ange y imprime sa pensée. En véritable Italien, il goûte les arts, la musique. Il a écrit quelques-unes de ses plus belles pages sur les figures allégoriques des tombeaux des Médicis, et il compare naturellement les « rides de la terre », les plis montagneux qui racontent l'histoire de la planète, aux sept rides profondes qui ravinent le front du grand sculpteur et où nous lisons le secret des tourments de son vaste esprit.

Mais parmi les penseurs chers au géologue de Lagonegro, il n'en est pas de plus proches de lui que les philosophes allemands. Tout jeune, il lut Schopenhauer, qui venait de mourir et dont l'influence fut si grande aux environs de 1880. Le pessimisme grandiose du maître de Francfort, propagé par la musique de *Tristan* et du *Ring*, produisit à cette époque l'effet d'une révélation ; c'était une religion, qui avait son culte à Bayreuth. On ne doit pas se scandaliser d'un charme tout-puissant, auquel n'échappa pas la France : le prestige du vainqueur, qui se fit sentir à nous-mêmes, ne devait pas agir moins fortement sur l'Italie. Il y a toujours eu une Italie gibeline, une vieille mémoire du Saint-Empire et de l'Aigle à deux têtes, dont l'une était romaine et l'autre germanique; cette prolongation de l'ombre des Césars dans la politique du moyen âge a laissé dans la péninsule des traces ineffaçables. Frédéric Barberousse, le héros du *Novellino*, est encore populaire à Naples. Bien entendu, tout ceci ne va pas sans nuances; M. de Lorenzo ne fut jamais servile admirateur de l'esprit allemand. Il en raille le manque de finesse, la présomption, le pédantisme. Et, la guerre venue, il prit sans hésiter le parti de la gloire; il ne lui souvint plus que de Marc-Aurèle, mort à Vienne, en faisant du Danube la frontière de la paix romaine.

Cependant, il faut bien marquer le goût qui porte ce Latin vers la grande nation d'au delà des Alpes, vers la *cognata* ou la « *sorella germanica* ». Ce géologue, qui écrit l'allemand comme l'italien, et qui a publié une partie de ses travaux dans les revues d'Iéna ou de Berlin, trouvait en Allemagne une pensée jumelle de la sienne. Les grandes rêveries sur l'origine

des choses, les systèmes monumentaux, les métaphysiques qui embrassent l'ensemble de la nature et renferment dans une formule le mot de l'univers, sont l'art allemand par excellence; c'est la poésie nationale. Avant d'être le critique de la raison pure, Kant a été le « secoueur de mondes », l'inventeur de l'hypothèse de l'explosion solaire et l'auteur de traités sur l'âge de la terre. Gœthe lui-même a écrit sur les minéraux, les plantes; sa poésie est pleine du *cosmos*. Où trouver, même chez Voltaire, ces grandes vues naturalistes qui abondent dans l'œuvre du Jupiter de Weimar? Ce sentiment du *fieri*, de l'éternel devenir qui est le fond de la pensée allemande; cette notion du fuyant, de l'instabilité des choses, de l'inconnaissable qui nous entoure, cette idée chère à Gœthe que « tout ce qui passe n'est que symbole » et, comme conséquence, ce sentiment du *Weltschmerz*, de l'immense désespoir qui émane du néant ou de l'illusion universelle, tout cet esprit « faustien » qui remplit la philosophie germanique, étaient autant de traits qui ne pouvaient manquer de séduire M. de Lorenzo : c'étaient des analogies, des affinités électives qui devaient le mettre à l'unisson des grands maîtres du Nord.

Mais voici le curieux de l'histoire, et le point par où la vie de notre auteur touche au roman : c'est l'étrange aventure qui devait transformer ce géologue en une sorte d'apôtre bouddhiste. A quinze ans, l'excellent manuel de Carlo Puini lui était tombé entre les mains, et bientôt après il s'était enivré de ce qu'il y a de bouddhiste dans les aphorismes de Schopenhauer. Un de ses amis, Émile Böse, avec qui il allait, inventoriant la faune fossile de la Basilicate, lui parla du savant viennois, Karl Eugen Neumann, qui avait entrepris de traduire en allemand le canon des discours de Çakya-Mouni, dont le texte *pâli* venait d'être publié pour la première fois à Benarès en une trentaine de volumes. C'était le moment où une série de découvertes faites dans le Nepâl nous rendaient, dans leur vérité historique, les premiers siècles du bouddhisme, les ruines de Kapilavatthu et le berceau du grand ascète; une part de ses cendres, des inscriptions d'Açoka, le Constantin de l'Inde, étaient exhumées de terre; le bouddhisme ressuscitait de ce sol qui fut sa patrie, et d'où l'invasion arabe en avait effacé le souvenir. Les voyages d'Aurel Stein au Thibet, ceux de Foucher au Gandhâra, ceux de M. Paul Pelliot dans la Chine septentrionale,

remettaient au jour d'anciens temples, les vestiges d'une civilisation oubliée ou anéantie. Le profond Orient sortait de l'ombre, comme un continent disparu, une moitié de l'univers rendue à la lumière. La guerre russo-japonaise, le retentissement des batailles de Port-Arthur et de Moukden, signalaient la renaissance de ces peuples lointains, l'avènement du drapeau que timbre le disque écarlate, le *banzaï* de l'Empire du Soleil Levant.

Cet ensemble de faits frappa vivement M. de Lorenzo. Son amitié avec Neumann, dont il traduisit à son tour le monumental répertoire de textes bouddhiques en italien, devint l'événement capital de sa vie : ce qu'est pour d'autres la rencontre d'une femme, cette découverte le fut pour lui. A dater de ce jour, le bouddhisme devient le pivot de ses idées. Je ne puis insister sur cette partie de ses écrits, beaucoup moins neuve pour nous qu'elle ne l'est pour le public italien. Le beau livre sur *l'Inde et les origines du bouddhisme*, publié en 1904, est un exposé remarquable de nos connaissances actuelles sur l'histoire et sur la doctrine du Sage de Kapilavatthu ; on y trouve condensées, dans un récit de belle architecture, les données les plus récentes de la science et de la critique. Mais un tel livre apprend peu de chose à des lecteurs pour qui les études de Burnouf et de Stanislas Julien sont depuis longtemps classiques, ou qui du moins en ont absorbé la substance dans les articles célèbres de Renan et de Taine, et jusque dans les poèmes de l'auteur de *Baghâvat*.

Il n'en allait pas de même en Italie, et M. de Lorenzo conserve le mérite d'avoir initié les lecteurs de son pays aux études bouddhiques. Quels rapports ne devait pas trouver le géologue entre sa conception des choses et la doctrine de l'Illusion universelle ! Certaines intuitions scientifiques du Sage hindou, son doute transcendant, sa manière vertigineuse d'abolir la durée, de détruire toute notion de substance et de réalité, de considérer les millénaires comme des instants imperceptibles dans le torrent qui emporte la figure de l'univers, cette critique radicale qui réduit toutes les apparences à un rêve, à une création du désir, à une fantasmagorie sans auteur et sans but, dont l'unique issue est le détachement, l'extinction, le *nirvâna*. toute cette philosophie s'adaptait à miracle aux vues de M. de Lorenzo ; il y trouvait les formules saisissantes, pronon-

cées il y a vingt-cinq siècles, des aperçus modernes sur la constitution du globe. Ce rocher, ce bloc de granit, d'un mille de côté, qu'effleurerait tous les cent ans une écharpe de soie, et qui se trouverait usé par ce contact, comme les plus hautes montagnes se dégradent peu à peu sous l'action insensible des causes atmosphériques ; la vision des sept soleils dont le dernier n'éclairera plus qu'une planète décrépite, informe, sans relief, d'où les eaux se seront taries et les monts effacés, — ces spéculations immenses, ces façons de concevoir les dimensions énormes des périodes géologiques, ces images écrasantes de la vanité de tout, avaient de quoi enchanter un géologue accoutumé à calculer par millions d'années, et pour qui les siècles sont moins que les secondes et que la poudre de l'horloge à sable.

Dès lors, la doctrine du bouddhisme lui apparaît la clef de voûte, le sommet de la pensée : tel l'Himalaya, « toit du monde », au-dessus des autres montagnes. Ce n'est pas tout : par une vue hardie de géologue, qui rattache toutes les montagnes, de l'Atlas au Thibet, en passant par les Alpes, les Carpathes et le Caucase, à un même système, à un même gigantesque soulèvement orogénique, il imagine une sorte d'unité du même genre, une chaine de pensées qui relierait entre elles les grandes philosophies de la terre et en ferait plus ou moins des dépendances du bouddhisme. Les deux moitiés du monde, l'Orient et l'Occident, ne sont plus séparées ; leur double histoire découle d'une même source et se développe sur le même plan : c'est le double versant de la même cime. A l'origine des écoles de la Grande-Grèce, ne trouve-t-on pas la figure hiératique de Pythagore, avec son ascétisme et sa doctrine hindoue des renaissances successives? Ne voyons-nous pas les rapports de la Grèce d'Alexandre avec le monde de l'Indus et du Gange ? Ne devinons-nous pas ce qu'il a pénétré de reflets du catéchisme bouddhique dans la pensée palestinienne et dans l' « essénianisme » de Jean-Baptiste et de Jésus?...

Je n'ose m'aventurer plus loin sur ce terrain de la critique religieuse et dans ce domaine séduisant, mais infiniment délicat, des religions comparées. J'ai peur de manquer des lumières que possède sur ce point M. de Lorenzo. Je crois reconnaître, sous une forme un peu renouvelée, quelques idées assez anciennes, et en particulier celles de Voltaire et de Gobi-

neau. La supériorité de ces étranges religions athées, qui sont celles de l'Inde et de la Chine, le prix de la morale « laïque » de Confucius, l'idée que le grand Lama du Thibet vaut bien le pape, voilà des traits qui se rencontrent à toutes les pages de l'*Essai sur les mœurs* et du *Dictionnaire philosophique*. Nulle part on n'a exprimé plus fortement l'aversion pour ce qu'il traîne dans le christianisme d'éléments sémitiques. La même conception aristocratique du monde se retrouve chez l'auteur de l'*Essai sur l'inégalité des races*, dans son horreur pour le côté démagogique du christianisme, dans son admiration sans mesure pour l'Arya, seule noblesse humaine : idées bien connues, qui sont le fond des maximes de Nietzsche sur la morale des esclaves et la morale des maîtres. En lisant les critiques de M. de Lorenzo sur la « machinerie enfantine » de la *Genèse*, sur le « mélodrame » du Déluge, sur ce Dieu d'Israël qui n'a que la « colère et la vengeance » à la bouche, on a l'impression de relire les vieilles railleries du patriarche de Ferney, et ses emportements contre le « Dieu des juifs » et la « religion de la canaille » ; peu s'en faut qu'il ne considère le christianisme comme la grande erreur de l'Europe, la tare et le péché originel de l'esprit humain.

En deux mots, il pense là-dessus en homme de la Renaissance. Il lui arrive de parler des « ténèbres du moyen âge » et de ces siècles d'obscurantisme qui ont retardé de mille ans la marche de l'esprit humain. Je ne me donnerai pas la peine de réfuter ce préjugé, qu'on s'étonne de trouver encore sous la plume d'un homme cultivé. M. de Lorenzo devrait savoir que, sans ces moines qu'il méprise, nous n'aurions plus une ligne de ses chers anciens, et que grâce à eux seuls il a survécu quelque chose, à l'époque barbare, dans le grand naufrage de l'antiquité ; il devrait savoir que le moyen âge a connu l'Orient, et que les pauvres gens à qui était contée la légende des Saints Barlaam et Josaphat, ou qui en reconnaissaient l'image sur un tombeau, comme à Joigny, avaient sur le génie du bouddhisme, sur la pitié et la misère essentielles de la vie, des idées plus précises que n'en ont la plupart des professeurs de géologie dans notre siècle de progrès. L'admirable *Dit des trois morts et des trois vifs*, si populaire à la même époque, et qui forme l'épisode principal des fameuses peintures du *Campo Santo* de Pise, communiquait au moindre

chrétien, à la moindre femmelette de ces âges d'ignorance la part éternellement humaine de l'histoire de Çakya-Mouni. On est fâché de le dire à M. de Lorenzo : le moyen âge, avec ces deux fables, en savait aussi long sur l'Inde, que nous autres avec les nouvelles de la presse et du télégraphe. Il n'est pas jusqu'à ces Croisades, que M. de Lorenzo reproche au christianisme aussi injustement que le fait Voltaire, qui en réalité n'aient servi de trait d'union avec l'Orient. Dans ce duel séculaire avec le monde arabe, non seulement l'Europe a sauvé son indépendance : elle y a puisé mille idées, mille thèmes plastiques et poétiques (y compris, nous le savons, les visions de Dante). Elle s'est connue elle-même en connaissant son adversaire. L'Orient est devenu une de ses rêveries.

La vérité est que l'auteur a peu le sens du christianisme. « L'Italie, dit Renan, n'a presque pas eu de moyen âge. » Cela est vrai surtout de cette Italie méridionale, si longtemps arabe, sarrazine, sur cette terre de Capoue où la sculpture antique semble renaître d'elle-même, où les églises gothiques ont toujours fait l'effet d'une importation étrangère. Le christianisme, sur ce sol païen, n'a fait que déposer un vernis superficiel, une couche de merveilleux qui dissimule à peine les antiques cultes indigètes. M. de Lorenzo, dans une page saisissante, a exprimé cette survivance du paganisme des campagnes :

Je me rappelle toujours, dit-il, au fond de mes souvenirs d'enfance, la *nonna*, la figure de l'aïeule, assise à l'angle du foyer auprès du grand chenet de fer, remuant les cendres ou la braise avec le tisonnier ou la pelle de fer, soufflant le feu avec le soufflet de fer, pareille elle-même à une statue de fer forgée et martelée au feu, donnant des ordres impérieux, distribuant les tâches et les rôles, et administrant la justice domestique dans l'auréole flamboyante de l'âtre, dont elle apparaissait le lare vénérable, préposé au culte du Feu, fondement immuable de la famille humaine, depuis nos plus obscures origines préhistoriques jusqu'à nos jours.

Il est évident que dans cette vue il y a peu de place pour le christianisme. Si M. de Lorenzo était aussi bon historien que géologue, il n'aurait pas manqué de sentir quelle originalité, quel luxe de délicates valeurs spirituelles, quelle gamme de nuances morales ont été apportées au monde par Jésus; il aurait reconnu la beauté de l'ordre chrétien, la tendresse, le charme de cette religion des humbles. Loin d'en éprouver le

scandale, il eût admiré ce génie qui épouse les misères et les grandeurs humaines, et qui explique mieux que tout autre les abîmes de notre cœur; car les mystères de notre âme sont quelque chose de plus que ceux de la nature, et c'est toujours en nous que réside la plus indéchiffrable des éni gmes de l'univers.

J'admire comme un autre la majesté du sage de l'Inde, et il nous arrive à tous de rêver devant la paix de son impénétrable sourire. Je reconnais que c'est une erreur de regarder la doctrine de l'anéantissement comme une sorte de quiétisme, un opium de la pensée, une morale d'abandon et de renoncement à l'effort; M. de Lorenzo a bien raison d'y voir une discipline héroïque. Il lui plaît d'y sentir une gravité romaine, une école d'énergie, une grandeur éloignée de toute mollesse humanitaire : rien dont ce savant soit plus fier que des reliques de son bisaïeul Rocco de Lorenzo, soldat de la Grande Armée, blessé d'un coup de lance au siège de Dantzig. Son bouddhisme est au fond de nature stoïcienne. Il en a la noblesse, le style un peu tendu. Il en a aussi le défaut, à savoir l'intellectualisme et l'orgueil de l'esprit. « Quand je connaîtrais la lune et les étoiles, si je n'ai point la charité... » Nous ne sommes point de ceux qui renions l'unité de la famille humaine. Mais quand on a l'honneur d'être chrétien, la gloire d'appartenir à une tradition qui comprend Rome, la Grèce, les plus hautes idées qui se soient fait jour sur les bords du Nil et du Jourdain, c'est peut-être un peu trop que d'applaudir à la bataille de Moukden, parce que cette bataille est une défaite du christianisme. C'est une légèreté qui peut nous coûter cher. Au temps où il y avait une chrétienté, aucun Européen n'a eu l'impiété de triompher de la chute de Constantinople. Il devrait exister, à défaut de patriotisme européen, un tact qui empêcherait de proférer de tels blasphèmes.

Comme le vieux Marco Polo, le premier voyageur qui, au temps de saint Louis, nous a rapporté des nouvelles précises du Maître hindou, nous paraît d'une humanité plus raffinée! Il n'abdique pas, il raconte, il admire, et ajoute qu'un tel homme eût mérité d'être chrétien. Elle est d'une noblesse touchante, dans le vieux français du Vénitien, l'histoire du prince mélancolique qui, dans son palais plein de délices, ne savait trouver nulle joie; et qui un jour, ayant aperçu un vieillard, entra

dans une grande tristesse et dans l'horreur d'un monde condamné à la mort, et se mit à la recherche de ce qui ne vieillit ni ne meurt : « et s'en ala, dit le vieil auteur, aux grans montaignes et moult desvoiables, et illec demoura moult honestement, et moult menoit astre vie; et fist moult grans abstinences »; en sorte que, s'il avait reçu la grâce du baptême, il eût été digne de s'asseoir à la droite de Notre-Seigneur.

Combien je préfère ce ton d'une tenue parfaite, au zèle indiscret de nos nouveaux bouddhistes ! Cette manie de tout confondre, de retrouver Bouddha jusque dans Shakspeare et Gœthe, ce système de comparaisons arbitraires, ce *leit-motiv* des derniers écrits de M. de Lorenzo, finissent par devenir insupportables : pour Dieu ! que ce géologue fasse donc de la géologie ! qu'il cesse de nous assommer de son « tarte à la crème » bouddhiste ! C'est irritant de l'entendre tout ramener à son idée fixe, à cet étalon pesant du pied de l'éléphant « dans l'empreinte duquel tiennent celles de tous les animaux ». A qui viendrait-il à l'esprit qu'une bataille ou une métaphore décide de la vérité, et de mesurer l'importance du Parthénon ou du Calvaire par la hauteur de ces collines en regard de l'Himalaya?

LOUIS GILLET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La Conférence des ambassadeurs, réunie le 27 décembre, a décidé d'adresser au Gouvernement du Reich une note pour lui signifier le maintien de l'occupation de la zone de Cologne par les Alliés. La note a été remise le 5 janvier par lord d'Abernon, entouré de ses collègues de France, d'Italie, du Japon et de Belgique, au chancelier Marx; elle est conçue en termes précis, modérés, mais fermes, appuyée de quelques exemples bien choisis : l'Allemagne n'a pas rempli « les conditions posées pour qu'elle puisse bénéficier de la clause d'évacuation partielle anticipée ». Le rapport général de la Commission de contrôle permettra à bref délai aux Gouvernements alliés de déterminer et de signifier à l'Allemagne ce qu'elle doit faire « pour que ses obligations en matière militaire puissent, aux termes de l'article 429, être considérées comme fidèlement observées ». Mais suffira-t-il que le désarmement puisse, une fois, être réputé accompli, pour que l'Allemagne reçoive la prime que le traité, dans sa lettre et dans son esprit, réserve à sa constante bonne volonté? N'a-t-elle pas donné assez de preuves de son mauvais vouloir et de ses constants efforts pour échapper à ses obligations, pour qu'elle ne soit pas crue sur parole à la première apparence de bonne foi? Ne prendra-t-on pas des précautions plus efficaces contre un retour offensif infiniment probable de sa fourberie, surtout si c'est un gouvernement nationaliste qui s'établit en Allemagne et en Prusse?

Le maintien de l'occupation de Cologne n'est qu'une vaine manifestation, s'il ne devient pas, pour les Alliés, le point de départ de résolutions fortes. C'est l'Angleterre qui a arraché à M. Clemenceau pour l'Allemagne la formule de service militaire la plus propre à dissimuler la reconstitution d'une armée nombreuse et exercée, à savoir une armée de cadres servant onze ans sous les drapeaux;

ce que demandaient les militaires français qualifiés, c'était au contraire un très petit nombre d'officiers et de sous-officiers, juste suffisant pour instruire des soldats appelés par tirage au sort pour un service très court. L'Angleterre, instruite par l'expérience, nous doit de revenir sur cette erreur capitale, de nous aider du moins à en pallier les effets. Ce n'est pas le désarmement passager et provisoire de l'Allemagne qu'il s'agit d'assurer; il s'agit de la mettre pour toujours hors d'état de nuire à ses voisins. Les intentions qu'affichent les partis les plus influents ont plus d'importance qu'un stock de fusils ou de mitrailleuses. L'accès de fureur qui a saisi tous les partis à la nouvelle de la décision des Alliés dans la question de Cologne est plus significatif que la fabrication clandestine d'armements, ou plutôt ces deux symptômes se complètent. M. Herriot en est pour ses bonnes intentions et ses avances intempestives à l'Allemagne ; ce n'est pas une feuille nationaliste, c'est la *Gazette de Francfort* qui, le 28 décembre, écrit : « Depuis son arrivée au pouvoir, qu'est-ce que le gouvernement de M. Herriot a donc fait pour empêcher une recrudescence du nationalisme allemand, réaction naturelle de la politique pratiquée par le Bloc national depuis Versailles ?... Si M. Herriot, aussitôt après son avènement, avait donné l'ordre d'évacuer complètement la Ruhr, ce qui n'aurait été que strictement conforme aux principes qui l'avaient amené au pouvoir, le succès de ce geste aurait certainement été énorme en Allemagne. La volonté de conciliation du peuple allemand s'en serait trouvée considérablement renforcée. » Quel chantage éhonté ! La presse conservatrice anglaise n'en est heureusement pas dupe. Mais, dans la presse libérale, le *Manchester Guardian* en profite pour nous annoncer que l'Allemagne « est aussi désarmée que le Danemark » !

Sur les armements clandestins de l'Allemagne, le général Morgan a publié, dans le *Morning Post*, des renseignements précis qui ont édifié le public britannique sur les découvertes de la Commission et sur la bonne foi de l'Allemagne. En France, le journal *l'Éclair* a cru le moment favorable pour publier le dernier rapport, très honorable pour son auteur, du général Nollet, comme président de la Commission de contrôle; jamais l'indiscrétion professionnelle des journalistes n'avait été plus judicieusement employée au service de l'intérêt national ; la conscience des journalistes français a toujours su d'ailleurs faire un départ entre ce qui peut être dit et ce qui doit rester secret; il s'en faut que les journalistes

dignes de ce nom publient tout ce qu'ils savent. Le rapport Nollet était d'ailleurs le secret de Polichinelle et pour que, il y a quelques mois, tout le monde en parlât, il fallait bien que beaucoup de gens l'eussent feuilleté. Ce que personne n'aurait pu s'imaginer, c'est qu'une telle publication pût devenir, contre *l'Éclair* et son directeur, l'occasion d'une inculpation d'espionnage. Il est vrai que, peu de jours auparavant, le même journal avait divulgué un procès-verbal, d'ailleurs incomplet, des entretiens de Chequers où M. Herriot ne fait pas grande figure. Ces procédés autoritaires, ces procès de presse qui ne sont guère dans l'esprit de notre temps, n'ont pas grandi le Gouvernement du Bloc des gauches et révèlent son désarroi. Les journaux du Cartel eux-mêmes paraissent gênés; peut-être se représentent-ils le tapage qu'ils auraient mené si M. Poincaré avait eu recours à de pareilles méthodes de gouvernement!

En Allemagne, aucun ministère n'a pu encore être formé; mais il est de plus en plus certain que M. Stresemann, appuyé par les Allemands-nationaux et les populistes, ne permettra que la constitution d'un ministère où la droite aura une forte part d'influence. Les négociations économiques qui se poursuivaient laborieusement à Paris sont interrompues; les représentants de la métallurgie allemande renoncent à les continuer; l'échéance du 10 janvier est arrivée et ni un traité de commerce, ni même un *modus vivendi* acceptable ne sont conclus: ce n'est pas seulement un retard, c'est une rupture dont l'industrie allemande s'arrangera pour que la France et surtout l'Alsace et la Lorraine souffrent le plus possible. M. Trendelenbourg s'est abstenu de mêler la politique générale à la négociation commerciale; mais comment ne pas voir que la politique générale est l'obstacle principal à un accord et que le Gouvernement du Reich a essayé de faire servir les négociations commerciales à l'évacuation de Cologne? La France se présentait désarmée et sans objet d'échange à une négociation économique; comment l'Allemagne n'aurait-elle pas abusé de la situation? Puisque nous avons commis la faute de nous laisser acculer à une échéance, maintenant qu'elle est passée, il serait maladroit et d'ailleurs inutile de précipiter des négociations dont l'Allemagne, au fond, désire autant que nous le succès; attendons que les fluctuations de la politique ramènent pour nous des circonstances favorables; nous sommes en présence d'une manœuvre qui ne doit pas nous intimider.

La conférence qui s'est ouverte à Paris le 7 janvier réunit, dans le Salon de l'Horloge du quai d'Orsay, les ministres des Finances des

pays alliés ou leurs représentants. M. Clémentel leur a souhaité la bienvenue et le travail a commencé. Officiellement la conférence a deux objets : d'abord liquider le passé jusqu'au 1er septembre 1924, date de l'application du plan Dawes, c'est-à-dire attribuer à chacun des Alliés sa part dans les sommes perçues par la Commission des réparations; en d'autres termes, il s'agit de répartir les bénéfices nets de l'opération de la Ruhr. Le gouvernement du cartel des gauches est contraint d'avouer que l'opération de la Ruhr a été productive, qu'elle se solde, tous frais déduits, par un profit *net*, tant en nature qu'en espèces, de 798 millions de marks-or, soit environ 3 milliards et demi de francs-papier. Voilà des chiffres qu'il serait honnête de faire afficher sur les murs des communes de France au lieu des diatribes tendancieuses de M. Viollette ! La conférence aura à décider si les 114 millions de marks-or qui représentent les frais de l'occupation militaire, doivent être supportés par tous les Alliés ou seulement par la France et la Belgique. Sans l'occupation militaire, il n'y aurait pas de bénéfices à partager; il n'y aurait même pas de plan Dawes : l'argument est sans réplique; puisque les Anglais participent aux bénéfices d'une opération à laquelle ils n'ont pas voulu collaborer, et dont ils ont, tant qu'ils ont pu, contrarié le succès, c'est bien le moins qu'ils supportent leur part des frais.

Le second objet de la conférence est de prévoir la répartition des prochaines annuités que l'Allemagne devra payer conformément au plan Dawes. A propos de cette répartition surgit une série de difficultés techniques dans lesquelles nous n'entrerons pas. Mais il y intervient un problème politique : les États-Unis ont demandé à recevoir une part des annuités Dawes, en raison « du caractère global du paiement » mis à la charge de l'Allemagne pour régler toutes les dépenses résultant de la guerre. Cette réclamation, qui paraît difficile à justifier en droit, puisque les États-Unis n'ont pas ratifié le traité de Versailles, s'explique par des raisons d'ordre politique et financier dont nous avons donné une idée il y a quinze jours. On ne devrait pas perdre de vue que le travail des experts et le plan Dawes sont avant tout un moyen de régler le problème des réparations. Ces nouvelles exigences des États-Unis se lient à la question des dettes interalliées qui, sans figurer au programme de la conférence, est en réalité l'objet principal des entretiens et des tractations; dès les premiers pourparlers entre M. Winston Churchill et M. Clémentel, entre M. Theunis et M. Clémentel, c'est sur le problème des dettes qu'a

porté la discussion. Nous sommes assurés qu'au point de vue technique, la conférence a été, à Paris, sérieusement préparée, et que nos intérêts y seront bien défendus, puisque nous voyons figurer parmi les délégués, outre le ministre des Finances, MM. Seydoux, Aron, Buisson, Moreau-Neyret, Dayras ; mais, du point de vue diplomatique, la préparation a été déplorable ; nous avons déjà dit le mauvais effet produit aux États-Unis par les pourparlers intempestifs amorcés par l'ambassadeur ; les communications officieuses de M. Clémentel ne paraissent pas avoir été plus heureuses. Nous sommes en présence d'une campagne de presse très violente, assez artificielle aussi, et visiblement inspirée par la haute finance des États-Unis. Certains articles, comme celui de M. Harvey, ancien ambassadeur à Londres, dépassent toute mesure ; ils mettent en cause non seulement la solvabilité, mais l'honnêteté de la nation française. Dédions, à ce propos, aux sentiments de haute loyauté du peuple américain, quelques brèves réflexions. La France a envers les États-Unis des dettes d'argent qu'elle ne renie pas ; elle estime que les États-Unis ont, vis-à-vis d'elle, une dette d'honneur. Lorsque les Américains ont envoyé en France le plus haut magistrat de l'Union, le président lui-même, incarnation et porte-parole de la nation, il n'est venu à l'idée d'aucun Français que la signature d'un si haut personnage n'engageait pas la parole du peuple américain ; les Français n'avaient pas à savoir s'il existait des partis aux États-Unis, et personne ne s'est avisé de les avertir que le président qui traversait les mers, avec tout un personnel technique, n'était pas qualifié pour négocier et signer. Si nous avions récusé sa compétence et mis en doute ses pouvoirs, c'est alors que le peuple des États-Unis aurait pu se juger offensé. Voilà ce que le peuple français comprend, et voilà pourquoi il estime que les Américains ont envers lui une dette sacrée.

La question des dettes interalliées n'est devenue difficile que depuis le jour où, sans entente préalable avec ses alliés, M. Baldwin a signé son accord avec M. Mellon pour la consolidation de la dette britannique. C'est à nous que le Gouvernement britannique voudrait faire supporter les conséquences de cette faute. Mais la théorie des financiers anglais et américains aboutit à cette conclusion monstrueuse qu'il n'y aurait aucun lien entre l'argent que les Allemands nous doivent pour la réparation de nos régions dévastées et sur lequel nous avons déjà consenti tant de réductions, et l'argent que nous avons emprunté à nos alliés sous forme de munitions de toute sorte pour le succès de la cause commune. L'opinion française tout

entière soutiendra le Gouvernement qui refusera de se plier à une si odieuse injustice. Les réparations doivent être payées avant tout et par privilège. La France, en soutenant cette thèse d'équité, aura avec elle l'Italie et tous les autres États alliés auxquels elle serait heureuse de remettre les dettes qu'ils ont envers elle. Nous sommes en présence d'une audacieuse tentative des pays anglo-saxons pour établir, sous prétexte de dettes, un contrôle financier et politique sur la France et sur tout le continent européen. La France n'a ni à accepter ni à subir un plan Dawes, même modifié. Il n'est pas urgent de régler la question des dettes; du débiteur et du créancier, c'est le second qui dépend du premier; l'Allemagne nous le prouve chaque jour. Nous ne nous pouvons nous prêter qu'à un règlement d'équité et de loyauté. N'allons pas croire qu'il y ait désaccord entre les financiers américains et ceux d'Angleterre, quand tout indique qu'ils jouent le même jeu ; lorsque les Anglais nous déclarent qu'ils n'exigeront de nous rien au delà de ce qu'eux-mêmes devront payer aux États-Unis, enregistrons cette promesse; mais quand ils déclarent que la France devra, chaque fois qu'elle paiera quelque chose aux États-Unis, payer dans la même proportion l'Angleterre, demandons-nous si, sous-main, Londres n'incite pas Washington à l'intransigeance. Encore une fois, cette diplomatie financière cache une grande entreprise de domination politique. Attention!

En Italie, la crise du fascisme s'aggrave. Depuis quelques mois, exactement depuis l'assassinat de Matteotti, M. Mussolini entre ses adversaires, dont il a tenté successivement de se concilier divers groupes, et ses amis trop exigeants, cherche son chemin et ne le trouve pas. Pour être autre chose qu'un expédient qui dure, la dictature de M. Mussolini devrait aboutir à la création, selon des formules nouvelles, d'un État fondé sur des principes opposés à ceux du vieux libéralisme parlementaire pour lequel M. Mussolini affirme en toute circonstance son mépris : forme désuète et morte à laquelle, — affirmait récemment le *Duce*, — M. Voronof lui-même ne parviendrait pas à rendre vigueur et jeunesse. Pour doter son pays de telles institutions, M. Mussolini disposait du cadre monarchique; l'autorité royale était là pour donner aux innovations les plus hardies la sanction légale. Le président du Conseil et ses fascistes n'ont pas réussi jusqu'ici à trouver les bases d'une constitution nouvelle où l'autorité ne viendrait pas uniquement du suffrage et de la volonté populaire et qui unirait ce

que la démocratie peut donner de plus sage avec ce que l'autorité a d'indispensable comme fondement de l'ordre et de la paix publique. Accepté, acclamé même par la nation italienne, dans sa majorité, comme une garantie contre le retour des désordres communistes, M. Mussolini souhaitait donner à son pays, las des troubles sanglants, la paix civique et un Gouvernement affranchi des factions. « Le plus grand service que M. Mussolini pourrait rendre à l'Italie, écrivions-nous ici au moment de son triomphe, serait de la débarrasser du fascisme. » Lui-même nous disait, en mai 1923 : « Je ne tolère pas les illégalités individuelles ; » et il ajoutait : « Les seules difficultés de mon Gouvernement proviennent de mes amis. » M. Mussolini est resté le prisonnier de son armée de chemises noires et voici que le fascisme revient à ses origines dictatoriales. Voyons comment s'est opérée cette singulière évolution.

Après l'assassinat de Matteotti, il se produisit, dans l'esprit public italien, une réaction vigoureuse; de tels crimes pouvaient s'expliquer dans l'excitation de la lutte politique ou dans l'enivrement d'une récente victoire; aucun danger menaçant le fascisme ne pouvait excuser de pareils excès, qui ajournaient indéfiniment le rétablissement de l'ordre et de la paix. Et pourquoi de pareils moyens illégaux quand on est maître du pouvoir et qu'on dispose de toutes les sanctions légales? Un retour de faveur de l'opinion publique donna à l'opposition parlementaire un regain d'énergie; le groupe des « populaires » (catholiques) conduit par M. de Gasperi, les socialistes unitaires avec M. Turati, les libéraux-démocrates avec M. Amendola, les démocrates sociaux et le tout petit groupe républicain, en tout 80 députés environ, déclarèrent, en juillet, refuser de siéger à Montecitorio, faire sécession et — les souvenirs classiques réapparaissent toujours dans la politique italienne, — se retirer sur l'Aventin. Il n'est pas bon, pour un gouvernement, même dictatorial, de n'avoir plus d'opposition; en face de la majorité fasciste restaient seuls, à la Chambre, les libéraux de diverses nuances, partisans de M. Giolitti, de M. Orlando et de M. Salandra et, en outre, un groupe de fascistes dissidents. Parmi eux une nouvelle opposition ne tarda pas à se dessiner, plus dangereuse parce que plus voilée et composée de chefs et de soldats qui avaient paru se rallier au fascisme légal, ou qui sortaient de lui.

L'émoi, que le meurtre de Matteotti et les révélations dont il fut l'occasion provoquèrent dans l'opinion publique, décida M. Mussolini à se séparer des plus compromis parmi ses amis et collabora-

teurs, tels que M. Finzi, et à faire entrer dans son ministère quelques représentants des catholiques nationaux, notamment M. Nava, des hommes qui acceptaient de collaborer avec un gouvernement fasciste, pourvu que le fascisme évoluât vers la légalité et devînt un instrument d'ordre. M. Mussolini déclare que le fascisme va entrer dans la période de « normalisation » et, s'il parle et agit en dictateur, en septembre et octobre, c'est surtout pour faire accepter à ses fascistes récalcitrants les tendances nouvelles. Il essaye de réaliser un projet d'intégration des milices fascistes dans l'armée régulière, mais il s'arrête devant l'opposition des officiers qui n'admettent pas l'assimilation des grades gagnés dans les expéditions fascistes avec ceux conquis en face de l'ennemi. Il parvient à se débarrasser des plus compromis parmi les chefs des milices fascistes, MM. de Vecchi, de Bono, Balbo, dont le nom est mêlé par la presse aux plus tragiques aventures : l'affaire Matteotti, l'assassinat de don Minzoni, curé d'Argenta, héroïque prêtre titulaire de onze récompenses pour faits de guerre, et d'autres crimes encore. Le *Duce* essayait de diviser les libéraux et d'en rallier quelques-uns à sa cause ; mais, en même temps, il affirmait la nécessité du recours à la force et le caractère intangible des milices fascistes. Le discours du 4 octobre, à Milan, excita particulièrement la colère des libéraux ; il y était dit que « le Parlement n'est pas l'unique endroit où la nation puisse trouver des solutions ordinaires et régulières » ; il fallut corriger la phrase. L'opposition se déchaînait avec une violence croissante et, à la faveur d'une certaine liberté de presse et de parole, les accusations s'accumulaient contre les chefs fascistes et les « ras ». Le *Popolo* présente au Sénat un mémoire où le général de Bono, sénateur, ancien commandant des milices fascistes, est accusé de plusieurs crimes, et où l'on s'efforce de prouver la complicité du dictateur lui-même. Le procès est actuellement en voie d'instruction devant le Sénat constitué en Haute Cour. C'est alors que, dans l'espoir de se concilier l'appui des libéraux, M. Mussolini, après la rentrée du Parlement (13 novembre) annonce le dépôt d'un projet de loi rétablissant le scrutin uninominal, cher aux libéraux, et supprimant la liste nationale fasciste. Ce sont alors les colères fascistes qui se déchaînent ; avec le scrutin uninominal, les « ras », ces tyrans locaux qui sont, en Italie, plutôt un anachronisme qu'une nouveauté, se croient certains de n'être pas réélus ; ils mènent contre le projet du *Duce* une campagne violente. De nouvelles révélations émeuvent l'opinion publique : M. Finzi publie

un mémoire pour expliquer que toutes les violences des fascistes ont été résolues et ordonnées par une police politique, une tchéka, qui fut organisée dans une réunion que présidait M. Mussolini. M. Cesare Rossi, ancien chef du bureau de la presse au ministère des Affaires étrangères, sacrifié par M. Mussolini, publie de son côté un mémoire qui prétend démontrer la complicité, sinon l'initiative, du dictateur dans les crimes fascistes.

C'est au milieu d'une intense agitation que l'opinion discute la tentative d'élargissement de la base constitutionnelle du Gouvernement fasciste, présentée le 21 décembre. Mais il est trop tard pour rallier l'opposition des libéraux. M. Giolitti et M. Orlando ont, dès la rentrée des Chambres, pris position d'opposants; M. Salandra a dessiné un mouvement dans le même sens; ces chefs acceptent bien le rétablissement du scrutin uninominal, mais ils déclarent que la conséquence doit être une dissolution et des élections immédiates faites par un autre Gouvernement. L'opposition de l'Aventin soutient la même thèse. Cette fois, les fascistes prennent peur; exaspérés, ils assiègent leur chef et prétendent l'obliger à marcher avec eux, à ne pas les abandonner; les milices fascistes menacent de s'insurger, de refaire la marche sur Rome. M. Mussolini a reconnu, dans son discours du 16 novembre à la Chambre, que l'opinion se détache du fascisme. Mais, qu'est-ce que l'opinion? On la fait ou on la bride. Le dictateur a dit aussi, dans une interview à la revue *Demain* : « Un Gouvernement qui ne veut pas tomber ne tombe pas. » Et M. Mussolini ne veut pas tomber; peut-être n'a-t-il le choix qu'entre le Capitole et les Gémonies. Depuis quelques jours, il a repris la chemise noire, il s'est replacé résolument à la tête de ses milices; les journaux d'opposition sont suspendus, confisqués; des perquisitions, des arrestations sont opérées. Le 3 janvier, dans un discours à la Chambre, M. Mussolini, retrouvant toute sa verve et sa virulence, claironne sa défense, sonne la charge contre ses adversaires et expose son nouveau programme. Il affirme que jamais il n'a créé rien qui ressemblât à la sanglante tchéka russe : « personne ne me refuse jusqu'à ce jour ces trois qualités : une intelligence moyenne, un grand courage et un mépris souverain du vil argent. Si j'avais fondé une tchéka, j'aurais fondé, suivant les principes que j'ai toujours posés, cette violence qui ne peut être exclue de l'histoire. J'ai toujours dit que la violence, pour être efficace, doit être méthodique, intelligente et chevaleresque. Or, les gestes de cette soi-disant tchéka furent toujours inintelligents, désordonnés, idiots!... Je déclare

devant cette assemblée, devant le peuple italien entier, que j'assume, moi seul, la responsabilité politique, morale, historique, de tout ce qui est arrivé. » L'essai de « normalisation » a été entravé par la violence des campagnes de presse et par la sécession sur l'Aventin, à laquelle M. Mussolini attribue un caractère inconstitutionnel, révolutionnaire, républicain ; de nombreux fascistes ont été assassinés ; un réveil subversif se manifeste. Mais « le peuple ne respecte pas un Gouvernement qui se laisse offenser... Le peuple a dit avant moi : Assez!... Lorsque les éléments sont en lutte et qu'ils sont irréductibles, l'unique solution est la force. » Le fascisme n'est pas fini ; la sécession sur l'Aventin sera brisée. L'Italie veut la paix; « ce calme, cette tranquillité laborieuse, nous les lui donnerons par la douceur, s'il est possible et par la force s'il est nécessaire... »

Jusqu'à l'heure où nous écrivons, ce discours, qui n'est pas sans grandeur, n'a pas eu d'autre suite qu'un redoublement de mesures policières et judiciaires, que des violences nouvelles et qu'un remaniement du ministère dont trois membres libéraux ont été remplacés par le président de la Chambre, M. Rocco (Justice), par le professeur Fedele (Instruction publique) et M. Giurati, déjà ministre sans portefeuille, tous les trois fascistes dévoués au *Duce*. M. Salandra a donné sa démission de délégué italien à la Société des nations. Des élections avec le scrutin uninominal sont annoncées pour avril. En attendant, nous allons assister à une nouvelle expérience de fascisme intégral : nous verrons, cette fois, si M. Mussolini possède l'envergure nécessaire pour devenir le créateur des nouvelles formes politiques que le monde espère. Il ne suffit pas d'enterrer le vieux libéralisme, de tuer un parlementarisme qui ne sera guère regretté ; il faut encore les remplacer. Pour tous les gouvernements dictatoriaux, le danger c'est le lendemain.

C'est bien aussi une expérience dictatoriale que M. Pachitch inaugure dans le royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Nous avons dit, le 1er décembre, que les accointances de M. Étienne Raditch, chef du parti paysan croate, avec la IIIe internationale de Moscou, avaient compromis la cause croate et justifié une énergique intervention du gouvernement radical de Belgrade. M. Raditch a été arrêté à Zagreb le 4 janvier, mais on a arrêté avec lui bon nombre de ses amis, voire des Croates qui ne sont pas de son parti, tels que M. Lorkovitch, directeur de l'*Obzor*. M. Pachitch et les chefs militaires dont il est l'instrument agiront sagement en distinguant très nettement les intrigues communistes et le particularisme

national des Croates et des Slovènes. C'est avec le concours des Croates et des Slovènes eux-mêmes que le Gouvernement devrait agir pour réprimer les menées révolutionnaires et préparer l'union morale des trois pays yougoslaves. Tout ce qui ressemblerait à une conquête serbe ne serait pas un progrès, mais un danger qui se retournerait un jour ou l'autre contre ses auteurs et retarderait la pacification définitive des Balkans. Au contraire, les visites que le Président du Conseil de Bulgarie, M. Tzankof, vient de faire à Belgrade et à Bucarest sont de nature à consolider la paix et à préparer les réconciliations nécessaires. Pour le moment, il ne s'agit que d'organiser d'un commun accord la résistance au bolchévisme qui travaille la péninsule tout entière; mais l'entretien de M. Tzankof avec M. Nintchitch et avec M. Duca est un heureux précédent que nous enregistrons avec satisfaction.

L'échec du Gouvernement présidé, en Albanie, par Mgr Fan Noli et le triomphe des insurgés, constituent-ils aussi un échec pour la politique de Moscou, puisque la délégation soviétique a quitté l'Albanie à la première nouvelle des succès d'Ahmed Zogou ? On l'affirme à Belgrade. Ce qui est certain, c'est que le prélat orthodoxe, Mgr Fan Noli, qui avait, au mois de juin 1924, évincé les amis d'Ahmed Zogou et le parti musulman, représentait en Albanie l'influence italienne, tandis qu'Ahmed Zogou est, depuis longtemps, le protégé du Gouvernement serbe. Que ce Gouvernement ne soit nullement compromis dans l'insurrection, nous le croyons volontiers; mais sans doute n'en est-il pas de même des associations patriotiques serbes et des militaires chez qui l'esprit de conquête n'est pas mort. Après quelques combats assez vifs, Mgr Fan Noli et ses ministres se sont embarqués; Ahmed Zogou et ses amis ont organisé un nouveau Gouvernement. Influence italienne, influence serbe, n'exagérons jamais, quand il s'agit des Albanais, l'influence des étrangers ; il n'est pas de peuple plus jaloux de son indépendance et plus âprement particulariste ; avec le temps, il deviendra, dans les Balkans, un élément de civilisation et d'ordre. Pour le moment, il faut se réjouir que la crise albanaise soit résolue sans complication européenne. « Pourvu que ça dure... »

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

es
it
on
ne
se
la
le
à
er
ue
ui
of
ue

oli
la
tté
On
no-
les
nie
ps,
ne
ons
ons
ête
oli
ont
nce
nce
en-
lra,
mo-
om-